Numéro 8 / Année 2015

Synergies Espagne

Revue du GERFLINT

Composition pluridisciplinaire en Sciences de la Communication : textualité juridique, didactique et littéraire

Coordonné par Sophie Aubin
et Elena Moltó

GERFLINT

Synergies Espagne

numéro 8 / Année 2015

Composition pluridisciplinaire en Sciences de la Communication : textualité juridique, didactique et littéraire

Coordonné par Sophie Aubin et Elena Moltó

REVUE DU GERFLINT
2015

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Espagne est une revue francophone de recherches en sciences humaines particulièrement ouverte aux sciences du langage et de la communication, aux travaux de didactique des langues et du français, aux approches musicales, linguistiques et culturelles.

Sa vocation et de mettre en œuvre, en Espagne, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie essentiellement des articles dans cette langue mais sans exclusive et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, aide aux jeunes chercheurs, adoption d'une large couverture disciplinaire, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © ***Synergies Espagne*** est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, l'auto-archivage, le logement de ses articles dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits sauf autorisation ou demande explicite du Directeur de publication. La rédaction de *Synergies Espagne*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : annuelle
ISSN 1961-9359 / ISSN en ligne 2260-6513

Directeur de publication
Jacques Cortès, Professeur émérite,
Université de Rouen, France

Président d'Honneur
Julio Murillo Puyal, Professeur émérite, Université Autonome de Barcelone, Espagne

Rédactrice en chef
Sophie Aubin, Université de Valence, Espagne

Rédactrice en chef adjointe
Elena Moltó, Université de Valence, Espagne

Secrétaire de publication
Julia Morillas Climent, UNED, Espagne

Révision des résumés et traductions en anglais
Ángela Magdalena Romera Pintor, UNED, Espagne

Titulaire et Éditeur : GERFLINT
Siège en France
GERFLINT
17, rue de la Ronde mare
Le Buisson Chevalier
27240 Sylvains les Moulins - France
www.gerflint.fr
gerflint.edition@gmail.com

Siège de la rédaction en Espagne
Institut Français de Valence
C/Moro Zeit 6
46001 Valencia, Espagne
Contact: synergies.espagne@gmail.com

Comité scientifique
Joaquín Díaz-Corralejo (Université Complutense de Madrid, Espagne), Brigitte Lépinette (Université de Valence, Espagne), Paul Rivenc (Université Toulouse le Mirail, France), Javier Suso (Université de Grenade, Espagne).

Comité de lecture permanent
Belén Artuñedo Guillén (Université de Valladolid, Espagne), Françoise Olmo Cazevieille (Université Polytechnique de Valence, Espagne), Yves Loiseau (Université Catholique de l'Ouest, France), Ángela Magdalena Romera Pintor, (Université Nationale d'Éducation à Distance, Espagne), Pascal Sanchez (Centre International d'Études Pédagogiques, France), Mario Tomé (Université de León, Espagne), Jesús Vázquez Molina (Université d'Oviedo, Espagne), Jacky Verrier (Université Rovira i Virgili, Tarragone, Espagne).

Évaluateur invité pour ce numéro
Daniel Gallego Hernández (Université d'Alicante, Espagne).

Patronages et partenariats
Institut Français d'Espagne (antenne de Valence), Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC), Sciences Po Lyon (France), EBSCO Publishing (USA), ProQuest (UK).

Numéro financé par le GERFLINT.

© Archives GERFLINT- 2015 - Pôle éditorial -
- Tous droits réservés -

Programme mondial de diffusion scientifique francophone en réseau

Synergies Espagne nº 8 / 2015
http://gerflint.fr/synergies-espagne

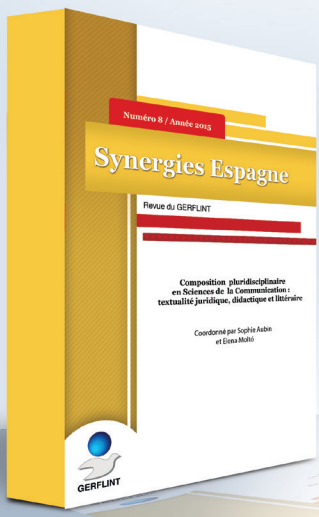

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

fondation maison des sciences de l'homme

Indexations et référencements

- Carhus+
- Dialnet
- DOAJ
- EBSCOhost : Communication Source
- Ent'revues
- ERIH PLUS
- Héloïse
- JournalSeek
- Journal Metrics
- JournalBase (CNRS-INSHS)
- MIAR
- Mir@bel
- MLA International Bibliography
- ROAD
- REDIB (CSIC)
- Scopus
- SJR SCImago
- SHERPA-RoMEO
- Ulrich's

Synergies Espagne, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT,* est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris *(Pôle de soutien à la recherche)* et répertoriée par l'*ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, Catalogue SUDOC).*

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Ethique et théorie de la complexité

© Archives GERFLINT- 2015 - Pôle éditorial -
- Tous droits réservés -

Synergies Espagne n°8 – Année 2015

Composition pluridisciplinaire en Sciences de la Communication : textualité juridique, didactique et littéraire

Coordonné par Sophie Aubin et Elena Moltó

Sommaire

Nicolás Antonio Campos Plaza 7
Préface

Sophie Aubin, Elena Moltó 9
De ce huitième numéro

Analyses linguistiques, contrastives et traductologiques : cas de textes juridiques et administratifs

Roser Gauchola 17
Les phénomènes de scalarité dans l'expression de l'agentivité en français et en espagnol

Françoise Olmo Cazevieille 33
Aproximación cultural y textual a los informes médico forenses en la traducción especializada francés/español

Rania A. Khalifa 49
La phraséologie du discours juridique français. Étude de cas : les arrêts de la Cour de cassation

Natalia Mª Campos Martín 65
De la traduction du texte *Ordonnance relative à l'enfance délinquante :* difficultés terminologiques, discursives et culturelles

Aurora Ruiz Mezcua 79
La Traduction et l'Interprétation dans les Organismes Publics : comment traduire un formulaire de police espagnole en français ?

Laeticia Lucie Abihssira García 97
La personnalité et le processus de traduction chez les traducteurs anglais – espagnol

Didactique du français, des langues-cultures et de la Complexité

Gemma Delgar Farrés 111
L'interaction orale en présentiel et à distance : une étude de cas en classe de français

Teresa Maria Wlosowicz 123
La compétence plurilingue et pluriculturelle : quels enjeux pour la didactique des langues et pour la recherche ?

Joaquín Díaz-Corralejo Conde 135
Théorie et pratique de la compétence pragmatique : pour un meilleur apprentissage de la compétence communicative langagière

Paulina Ledovskikh 149
Le Conseil en organisation pensé dans le cadre du concept de complexité d'Edgar Morin

Littérature francophone

Aina Reynés-Linares 161
Enfances et immigration dans les œuvres d'Azouz Begag et de Mehdi Charef

Inmaculada Cuquerella Madoz 173
Camus ou l'artiste au travail

Comptes rendus de lecture

Elena Moltó 203
Lenguas, comunicación y tecnologías digitales. Françoise Olmo Cazevieille, Jean-Marc Mangiante (eds), Editorial Universitat Politècnica de València

Julia Morillas Climent 207
Procesos educativos con TIC en la sociedad del conocimiento. Manuel Cebrián de la Serra, María Jesús Gallego Arrufat, Madrid : Pirámide

Carmen Giménez Morte 209
Ana Barri Almenar. *Estudio de la Terminología de la danza académica.* Thèse de doctorat, Universitat de València, Espagne

Annexes

Profils des auteurs 213

Synergies Espagne en 2015 : numéros parus, numéros prévus 217

Consignes aux auteurs de la revue *Synergies Espagne* 219

Le GERFLINT et ses publications 223

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Préface

Nicolás Antonio Campos Plaza
Universidad de Murcia
nacampos@um.es

L'activité langagière de l'homme est-elle représentable? S'interroger sur la « représentabilité » d'un phénomène, c'est chercher à le recréer, à le reconstruire, donc le découvrir d'avantage (Guy Bourquin).

Chaque peuple, chaque culture possède un système de signes qui leur servent à communiquer entre eux. Ces signes sont le résultat de leur façon de parler, de sentir, de vivre, quelque chose d'unique et la plupart des êtres humains acceptent, sans trop de souci, ce don du langage. Une chose est évidente, les langues ne sont pas seulement une activité et un ensemble d'expressions significatives régies par une série de règles syntaxiques et sémantiques qui possèdent une cohésion et une cohérence, mais aussi une représentation culturelle capable de transmettre des idées, des émotions, des découvertes à d'autres peuples qui ont une culture et une langue différente.

Mais, il ne semble pas notoire qu'on puisse changer les signes d'une langue pour les transformer en d'autres signes différents d'une autre langue. Surtout, parce que nous concevons le monde à travers notre langue maternelle, notre culture, nos expériences, notre histoire collective et personnelle. Le langage est, sans aucun doute, un fait social qui sert à communiquer, mais le terme "communication" n'est pas seulement une simple reconnaissance d'un fait incontestable pour le linguiste, mais un projet de longue durée.

C'est dans ce sens que la revue *Synergies Espagne* contribue à faire connaître différents aspects de la culture, de la langue et de la civilisation française dans le monde, en devenant un instrument pour les chercheurs francophones d'Espagne et d'autres pays qui souhaitent s'interroger sur différents phénomènes scientifiques en Sciences Humaines et Sociales et plus particulièrement en Sciences du Langage et de la Communication. C'est ainsi que le n° 8 de la revue *Synergies Espagne*, publiée par le GERFLINT (Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale) et admirablement coordonné par Elena Moltó et Sophie Aubin, a rassemblé une variété d'articles de différents auteurs soigneusement évalués et plusieurs comptes rendus qui analysent des aspects linguistiques, traductologiques, littéraires, didactiques et terminologiques français. Bref, procurer la connaissance réciproque, en supprimant les barrières linguistiques et culturelles est un pari que ce n° 8 de *Synergies Espagne* va gagner.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 9-13

De ce huitième numéro

Sophie Aubin
Universitat de València, Espagne
sophie.aubin@uv.es
Elena Moltó
Universitat de València, Espagne
elena.molto@uv.es

Ce huitième numéro de la revue *Synergies Espagne* a pris sa source dans le souhait et la volonté, de la part de la rédaction et de la coordination scientifique, de donner en 2015 à cet espace éditorial annuel un caractère ouvert et pluridisciplinaire, à l'opposé de toute délimitation monographique préétablie, ce qui revient à composer un numéro particulièrement riche et original, pourvu à la fois d'unités thématiques qui se sont tissées progressivement et d'articles *varia*.

Le résultat obtenu n'est donc pas un amas hétéroclite de textes en tout genre : le rassemblement de cette diversité de recherches d'horizons différents a permis de distinguer et d'ouvrir trois volets à dominante linguistique et traductologique pour le premier, didactique pour le second, littéraire pour le troisième, chacun contenant une variété de domaines dans le champ des Sciences du Langage et de la Communication. Ainsi, plusieurs foyers actifs d'études et de réflexions se sont naturellement forgés une place au sein de ce numéro et sont entrés en composition : analyse du discours, approche contrastive français/espagnol, phraséologie, traduction de textes de spécialité juridique, traduction et interprétation sociale, médiation linguistique, psychologie de la personnalité, pragmatique, *Pensée complexe* selon Edgar Morin, littérature « beur », Pensée d'Albert Camus.

Le dessin des axes thématiques de cette composition est à relier de façon générale et particulière à des numéros, dossiers et articles parus dans les numéros précédents de la revue *Synergies Espagne*, autre souhait et volonté de la rédaction et de la coordination de ce huitième numéro : nous citerons les numéros 3 et 5 qui contiennent de nombreuses analyses contrastives et études de langues de spécialité[1] et, pour la Pensée complexe selon Edgar Morin, rappelons que la fondation de la revue a été notamment placée dans l'optique de l'apprentissage continu de la compréhension humaine[2]. De même, le lecteur constatera que les auteurs de ce numéro 8 travaillant sur les compétences en didactique des langues par exemple s'inscrivent plus ou moins dans le cadre de prolongements et d'approfondissements de recherches à lire ou à relire dans les numéros 7 et 3 de la revue *Synergies Espagne*.

Le **premier mouvement** de cette composition est traversé par plusieurs courants linguistiques, contrastifs et traductologiques prenant pour objet d'étude des textes juridiques français et espagnols. C'est par conséquent dans ces branches du français et de la traduction professionnels que la plupart des auteurs de cette première partie développent leurs points de vue.

Roser Gauchola se place au cœur d'une dynamique linguistique, morphosyntaxique, lexicale, pédagogique, contrastive pour comparer *l'expression de l'agentivité* dans les langues française et espagnole. Dévoilant, entre autres, le degré de facilité ou de difficulté d'identification de l'agent, elle nous offre l'analyse détaillée d'une bonne cinquantaine d'énoncés et de constructions pris dans les deux langues, avant d'exposer précisément la nature des phénomènes observés, ceux de *scalarité* en particulier.

C'est en compagnie de **Françoise Olmo** que le lecteur entrera dans une suite d'articles portant sur l'analyse de textes juridiques spécifiques et sur la traduction de cette langue de spécialité en français et en espagnol. Il le fera d'abord en poussant une porte « secrète » qui mène aux **rapports médico-légaux**, textes réservés, comme l'auteur le souligne d'emblée, à un nombre réduit d'analystes. L'originalité de cette recherche réside non seulement dans l'approche culturelle réalisée, dans la pluridisciplinarité qui s'impose et unit lettres et sciences lorsqu'on entreprend une démarche qui marie traduction spécialisée, droit, médecine mais aussi dans l'apport de l'auteur à la catégorisation de ce genre textuel. Avec **Rania A. Khalifa**, nous nous éloignerons de la perspective traductologique français-espagnol pour fixer notre attention sur un autre genre de texte juridique : les **arrêts de la Cour de cassation**. Nous découvrirons les résultats de ses analyses (lexicométriques notamment) d'un corpus très actuel de ce type de textes afin d'avancer dans la connaissance de la phraséologie juridique française. Dans une perspective plus didactique et professionnelle, **Natalia Mª Campos Martín** a choisi de mettre l'accent, en le traitant sous trois angles (*terminologique, discursif et culturel*) sur un genre de texte juridique qu'elle juge représentatif : l'**ordonnance**. Elle nous propose une étude traductologique d'un exemple d'ordonnance, texte original français inscrit à la fois dans l'Histoire de France et dans l'actualité intitulé *Ordonnance relative à l'enfance délinquante*, dont la signature remonte à 1945 mais qui est régulièrement révisé et toujours en vigueur en 2015. Pour clore cet éventail de textes légaux et toujours dans un objectif didactique et professionnel mais dans le domaine de la traduction sociale pour étrangers et migrants, **Aurora Ruiz Mezcua** apporte un genre textuel tout aussi particulier : le **formulaire de police**, plus précisément une *Demande de dispense de permis de travail* disponible, par exemple, au *Bureau des étrangers et des migrants du Commissariat de la ville de Cordoue* en Espagne. Dans ce cas, il s'agit d'un texte juridique et administratif original en langue espagnole, dans la perspective pratique de sa traduction et interprétation sociales en langue française, après analyse

traductologique de la situation de communication et de médiation linguistique sur le terrain de l'immigration et celui d'un commissariat de Police, où le besoin d'interprètes et de traducteurs professionnels de qualité se fait durement sentir.

Que ce soit pour faciliter la communication vitale entre les migrants et leurs interlocuteurs, pour comprendre la pensée d'un auteur ou l'état d'esprit dans lequel se trouve un traducteur-interprète, l'interdisciplinarité entre la psychologie et la traductologie constitue un vaste espace encore insuffisamment exploité. C'est pourquoi **Laeticia Lucie Abihssira García** centre ses recherches et expériences en psychologie de la personnalité et traduction anglais-espagnol afin d'étudier l'influence des traits de personnalité du traducteur sur les méthodes et stratégies de traduction qu'il emploie et donc sur la nature et qualité de la traduction obtenue. L'objectif visé est en relation directe avec une meilleure gestion du potentiel de chaque étudiant en traduction et de chaque traducteur professionnel.

Le **second mouvement** de cette composition rassemble quatre articles portant sur la didactique du français, des langues vivantes et la didactique de la Complexité (ou *Pensée complexe*), l'enseignement-apprentissage de cette dernière, fondé en particulier sur les lectures et la compréhension de l'œuvre d'Edgar Morin, faisant encore cruellement défaut dans la plupart des formations proposées.

Cette partie est inaugurée par **Gemma Delgar Farrés** et l'étude d'une caractéristique essentielle de la communication humaine actuelle : le contraste entre les échanges présentiels et les échanges à distance en temps réel. Insistant d'abord sur l'importance d'unir véritablement les fonctions d'enseignant et de chercheur, elle met en parallèle, conditionne, transcrit ces deux modalités d'interaction pour l'enseignement-apprentissage de l'expression orale en français afin d'observer et analyser comportements, résultats et progression de ses étudiants. **Teresa Maria Wlosowicz** prend la suite en nous plaçant de façon très réaliste au coeur d'une vaste problématique : celle d'une combinaison effective des *compétences plurilingue et pluriculturelle*[3] en démontrant, de façon concrète, combien maîtrises de la langue et de la culture sont intimement liées. Cette perspective n'est pas éloignée de la démarche de **Joaquín Díaz-Corralejo Conde** qui, en compagnie de Bakhtine notamment, constatant combien l'adjectif « langagier » recouvre encore de nos jours une notion généralement incomprise et contradictoirement minimisée voire ignorée, au profit exclusif des enseignements purement linguistiques (en Espagne par exemple) défend, pour l'ensemble des acteurs de la didactique des langues-cultures, une prise de *conscience langagière*, une véritable construction de la *compétence communicative langagière* et une pleine intégration de la *compétence pragmatique* dans les classes de français, l'enseignement de la complexité du langage humain étant à la base de toute formation d'étudiants en didactique des langues.

Manifestement, le besoin d'une bonne compréhension et d'un meilleur enseignement-apprentissage des rouages de la communication humaine, le besoin, en définitive d'apprentissage de cette complexité ne s'observe pas seulement dans les établissements scolaires et universitaires mais aussi dans toute démarche, toute entreprise.

On lira donc avec profit la prise en compte de la complexité que nous offre **Paulina Ledovskikh**, une réflexion centrée sur la communication entre les différentes instances d'une grande entreprise industrielle française. S'inspirant pour cela de la théorie de la complexité d'Edgar Morin qui constitue, pour tout analyste du discours, le fondement méthodologique de tous les échanges humains tant au niveau du sens produit qu'interprété à l'écrit ou à l'oral, elle propose une étude globale multidisciplinaire constituant un véritable outil au service de tout *Consultant*, c'est-à-dire de tout spécialiste d'un grand service de Conseil en Entreprise chargé de l'ensemble des actions visant à améliorer les rapports techniques mais aussi, et surtout, humains. La qualité de ces derniers, en effet, doit venir à bout des clivages, blocages, rivalités et conflits déclarés ou latents qui fragilisent l'entreprise, et, partant, compromettent sa pérennité, son développement et même sa survie. Une entreprise se présente comme un cosmos appelant compromis, négociations et sacrifices (donc sage dialogisme) pour construire son développement. D'entrée de jeu, Paulina Ledovskikh fait sienne cette belle pensée d'Edgar Morin dont son texte est une pertinente illustration applicative : il faut « *situer l'humain dans son mystère et le mystère dans son humanité* ». C'est là, comme on le voit, un point commun avec les préoccupations très comparables de tout didacticien et/ou pédagogue de la communication.

Le **troisième mouvement** de cette composition contient deux espaces littéraires essentiels que l'on pourrait relier en soulignant les rôles stratégiques de l'éducation et de l'écriture francophone dans l'intégration sociale de ceux qui semblent à la base condamnés à vivre « en marge ». Ainsi, **Aina Reynés-Linares** rassemble les principales caractéristiques de la littérature « beur » et nous introduit dans l'univers de l'immigration maghrébine en France, au cœur de l'enfance en particulier, à travers l'étude de trois romans. Puis **Inmaculada Cuquerella Madoz**, prenant pour point de départ la nouvelle d'Albert Camus « Jonas ou l'artiste au travail », trace un parcours exceptionnel qui permettra aux lecteurs de découvrir et redécouvrir avec grand plaisir les multiples dimensions de la vie, de l'œuvre et de la pensée d'Albert Camus.

Enfin, signalons l'importance accordée, dans ce huitième numéro, aux notes et comptes rendus de lecture d'ouvrages édités ou présentés principalement en Espagne, choisis par la rédaction de *Synergies Espagne* et dont la pertinence du contenu mérite d'avoir une audience élargie à la francophonie. Les deux premiers portent sur les technologies numériques en éducation pour la didactique des langues et le troisième sur la terminologie française en danse classique ou l'étude d'une langue-culture artistique bien vivante et très internationale.

Nous remercions chaleureusement le *Groupe d'études de Recherches pour le Français Langue Internationale* (Gerflint) et le Professeur Jacques Cortès, Directeur de publication de la revue *Synergies Espagne*, Fondateur et Président du Gerflint et tous les auteurs, évaluateurs, collaborateurs de ce huitième numéro, en particulier le Professeur Nicolás Antonio Campos Plaza pour sa participation non seulement à la textualité préliminaire mais aussi à la coordination scientifique dans le domaine de la traductologie.

Nous remercions spécialement le lecteur auquel il appartient désormais, toujours dans le cadre légal de la politique éditoriale de la revue, d'entreprendre les lectures et relectures actives et constructives qui se trouvent certainement à sa portée : visites prolongées, téléchargements, consultations, référencements, citations, introduction du numéro ou d'articles dans des bibliographies conseillées, notes et comptes rendus de lecture, propositions d'article, etc.

L'union de toutes ces forces vives, depuis la fondation de la revue en 2008, rend possible l'inscription, renouvelée chaque année, de *Synergies Espagne* parmi les revues de Sciences Humaines et Sociales, de Sciences du Langage et de la Communication les plus reconnues dans le paysage éditorial francophone international[4].

Notes

1. http://gerflint.fr/Base/Espagne3/espagne3.html;
http://gerflint.fr/Base/Espagne5/Espagne5.html [consultés le 15 octobre 2015].
2. Le lecteur pourra se reporter à la page d'accueil du premier numéro :
http://gerflint.fr/Base/Espagne1/Espagne1.html et à l'intervention d'Edgar Morin :
http://gerflint.fr/Base/Espagne1/morin.pdf [consultés le 15 octobre 2015].
3. Le lecteur pourra également se reporter, au sujet du plurilinguisme et de l'intercompréhension, à cette Préface de Jacques Cortès intitulée « 1964 et le rapprochement de la France et de la Chine. Prolongée de quelques réflexions ferventes sur l'intercompréhension ». Revue du Gerflint *Synergies Chine*, n° 10 / 2015.
4. *Synergies Espagne* se trouve, entre autres, sur les listes de Scopus, ERIH PLUS et MLA International Bibliography. Pour plus de précisions, consulter l'ours de la revue et suivre ce lien :
http://gerflint.fr/synergies-espagne/referencements-et-indexations [consulté le 15 octobre 2015].

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 / 2015

Analyses linguistiques, contrastives et traductologiques : cas de textes juridiques et administratifs

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 17-31

Les phénomènes de scalarité dans l'expression de l'agentivité en français et en espagnol[1]

Roser Gauchola
Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne
roser.gauchola@uab.es

Reçu le 03-02-2015 / Évalué le 15-05-2015 /Accepté le 15-07-2015

Résumé

Dans le cadre de la fonction universelle de « participation », cette contribution analyse les différences scalaires dans l'expression de l'agentivité (i.e. la présence de l'agent d'une action) selon le degré d'adéquation à la notion de « prototype » dans deux langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, le français et l'espagnol. L'analyse permet ainsi de montrer que, malgré les différences observées, il existe, dans les deux langues prises en compte, une « covariation » de forme et de sens (une parfaite iconicité) dans la manifestation de ce phénomène linguistique en français et en espagnol.

Mots-clé : Agentivité, scalarité, participation, iconicité, grammaticalisation

Los fenómenos de escalaridad en la expresión de la agentividad en francés y en español

Resumen

En el marco de la función universal de « participación, este estudio analiza las diferencias escalares en la expresión de la agentividad (i.e. la presencia del agente de una acción) según el grado de adecuación a la noción de « prototipo » en dos lenguas tipológicamente próximas y genéticamente emparentadas, el francés y el español. El análisis permite así poner de manifiesto que, pese a las diferencias observadas, existe, en las dos lenguas tomadas en cuenta, una « covariación » de forma y significado (una perfecta iconicidad) en la manifestación de ese fenómeno lingüístico en francés y en español

Palabras clave : agentividad, escalaridad, participación, iconicidad, gramaticalización

Scalarity phenomena in the expression of agentivity in French and Spanish

Abstract

In the general framework of universal function of « participation », this paper analyses the scalar differences in the expression of agentivity (i.e. the presence of the agent of an action) according to the degree of appropriateness to the « prototype » notion in two typologically and genetically related languages, French and Spanish. The research

shows that, in spite of the observed differences, there exists in both languages a form-meaning « co-variation » (a complete iconicity) in the expression of this linguistic phenomenon in French and Spanish.

Keywords : agentivity, scalarity, participation, iconicity, grammaticalization

Les relations entre la « pensée et la langue » (Brunot) constituent *nolens volens* une problématique incontournable dans l'enseignement-apprentissage des langues. Envisagée dans cette perspective, l'analyse linguistique à visée pédagogique et contrastive ne peut pas faire l'impasse sur des processus de structuration déviants, récurrents chez les apprenants, mais que les analyses formalistes des langues et donc les procédures didactiques qui les appliquent ne prennent pas en compte. Il s'agit en particulier de phénomènes dont les manifestations transversales relèvent de la morphologie et de la syntaxe mais aussi du lexique ou de la pragmatique et partant de l'analyse du discours. C'est le cas entre autres de la référence à l'agentivité, i.e. à la présence plus ou moins explicite de l'agent d'une action, que l'approche typologique fonctionnelle, qui préconise une conception holistique des phénomènes linguistiques, a permis d'analyser.

D'emblée, le terme « agentivité » est à relier avec les deux mots-source dont il est dérivé, d'une part « agent », d'autre part « action » ; et il est significatif à cet égard qu'une des premières attestations de cette notion et du vocable même concerne l'analyse de l'ontogenèse du discours égotiste dans le développement psycholinguistique de l'enfant (Budwig 1985).

En linguistique fonctionnelle, l'action prototypique, autrement dit, la moins marquée selon la terminologie adoptée en linguistique naturelle (Kilani-Schoch 1988) « est celle qui est exercée *volontairement par un agent humain qui en garde la commande (« control »), action menée jusqu'à son terme et affectant un objet aussi complètement que possible* » (Lazard, 1994 : 261). Partant de cet axiome, les recherches typologiques ont permis de montrer qu'il existe une hiérarchie, i.e. une structure scalaire entre deux pôles, des éléments linguistiques établie selon qu'il soit plus ou moins probable qu'ils coïncident avec le sujet / agent (zone gauche de l'échelle ci-dessous) ou avec l'objet / patient (zone droite de l'échelle) (Seiler 1988 : 53) :

1ère personne > 2e personne > 3e personne > nom propre > humain > animé > inanimé
AG/SUJ → ← PAT/OBJ

Toujours selon Lazard (ibid.), « Dans la phrase *biactancielle prototypique l'agent est thématique, le verbe et l'objet rhématiques* ». L'échelle ci-dessus peut dès lors être extrapolée à un continuum entre les deux pôles communicatifs thème / rhème :

1ère personne > 2e personne > 3e personne > nom propre > humain > animé > inanimé
THÈME → ← RHÈME

L'approche typologique fonctionnelle permet ainsi de caractériser l'action prototypique par un faisceau de traits relevant de la syntaxe (type de fonction syntaxique), de la sémantique (type d'argument) et de la visée communicative (degré de saillance communicative). *Mutatis mutandis,* la notion de « prototype », conçue comme la manifestation la plus naturelle, la moins marquée et statistiquement la plus fréquente, dont la plus ou moins grande « saturation » implique toujours des phénomènes de scalarité, peut également être mise à profit dans l'étude de l'agentivité[2]. En effet, si l'action prototypique semble correspondre au cas statistiquement le plus fréquent puisque non marqué, il arrive toutefois que ce schéma actanciel se trouve modifié et que l'agentivité, la présence de l'agent, soit masquée, estompée ou carrément effacée pour des raisons pragmatiquement différentes :

- soit parce que le locuteur décide de ne pas révéler l'identité de cet agent en l'omettant ou en lui conférant un statut rhématique,
- soit parce que l'agent présente un caractère générique et peut dès lors être identifié avec un quantifieur universel (du type *tout le monde),*
- soit parce que l'identité de l'agent est inconnue du locuteur.

L'agentivité peut être également analysée dans le cadre plus large de la fonction universelle de *participation* (Seiler 1988), i.e. le rapport entre le noyau d'un événement (le verbe, le *participé)* et les satellites de ce noyau (les syntagmes nominaux qui ont part à cet événement, les *participants).* Face à ce problème psycho-cognitif et communicatif commun à toutes les langues, chaque langue apporte ses solutions particulières, ses *techniques,* qui sont constituées par les structures propres à cette langue et qui entretiennent des relations d'équilibre à l'intérieur de chaque système. Dès lors l'analyse contrastive s'avère opérationnelle. Les phénomènes de scalarité (i.e. la plus ou moins grande adéquation à la notion de « prototype ») dans l'expression de l'agentivité caractérisent une des techniques dont disposent certaines langues pour « résoudre » le problème de la *participation* : la technique *orientation* conçue comme « *the marking of relations of the participants to the participee in the most general sense*», selon les mots de Seiler (1988 : 13) et qui renvoie au phénomène de la voix.

Nous analyserons ci-après quelques-uns des moyens dont disposent deux langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, le français et l'espagnol, pour exprimer de façon plus ou moins marquée (i.e. plus ou moins éloignée du prototype) l'agentivité. La recherche a permis de dresser une typologie desdits moyens et en montre le caractère scalaire et graduel (i.e. progressivement éloigné du prototype). Elle s'inscrit ainsi dans le cadre des travaux qui se réclament d'une conception fonctionnelle des langues et du langage.

1.L'expression de l'agentivité en français : de la construction prototypique à l'effacement

Quoique, dans de nombreuses recherches, les termes « diathèse » et « voix » soient utilisés comme synonymes, l'école typologique de Leningrad les avait déjà distingués dans ses analyses des constructions passives (Nedjalkov, éd 1983). Ainsi, si la voix traduit une structure syntaxique, le concept de diathèse renvoie à l'association initiale que chaque verbe détermine entre les relations syntaxiques de ses arguments régis et les relations sémantiques qui sont associées auxdits arguments (Moreno Cabrera 1991 : 537)[3].

Soit l'énoncé

1) Le maçon a construit la maison.

Dans 1, le verbe *construire* présente une diathèse agentive dès lors que le sujet coïncide avec l'agent et avec le thème de l'énoncé, ce qui correspond au schéma de l'action prototypique, et donc de l'agentivitié également prototypique. En revanche, les exemples suivants présentent une tout autre situation :

2) Paul a subi une opération chirurgicale.
3) Daniel a obtenu le premier prix au concours littéraire.
4) Daniel a été victime de la calomnie (de ses collègues).
5) Daniel a reçu une lettre anonyme.

Dans les exemples 2-5, les sujets des verbes ne correspondent pas aux agents du participé. D'aucuns pourraient même arguer que les verbes, dans ces occurrences, ne renvoient pas à de vraies actions mais dans le meilleur des cas à des états (notamment dans le cas de 4). En tout état de cause, que ce soit de manière plus ou moins implicite, on a affaire à des actions (qui dans le cas de 4 débouche sur un état) dont les actants principaux ne sont pas explicités, soit parce qu'ils sont facilement récupérables (les « chirurgiens » dans 2, le « jury du concours » dans 3, les « collègues » dans 4), soit parce qu'ils sont inconnus (ex. 5). Les verbes des énoncés ci-dessus présentent deux types de diathèses qui, quoique proches, affichent néanmoins certaines différences. Ainsi, le *participé* de l'énoncé 3 présente une diathèse bénéfactive dans la mesure où le participant privilégié, qui coïncide avec le sujet et le constituant le plus saillant du point de vue communicatif, correspond au bénéficiaire (le cas oblique dans un schéma actanciel prototypique). Les exemples 2, 4 et 5 présentent, quant à eux, une diathèse où c'est la cible qui occupe la position sujet et la place privilégiée du point de vue communicatif.

Si, comme on vient de le voir, certains verbes sont propices, de par leur configuration argumentale, à l'effacement de l'agentivité et donc à présenter une situation marquée

par rapport à l'action et à l'agentivité prototypiques, d'autres verbes admettent différentes associations diathétiques tout en gardant un certain dénominateur commun sémantique :

6) Le médecin a guéri le malade.
7) Selon le médecin, Daniel guérira.
8) Les antibiotiques ont guéri le malade.

Dans les occurrences 6-8, le verbe *guérir* présente des variations diathétiques. Ainsi, si l'exemple 6 se caractérise par une diathèse agentive où sujet et agent coïncident, dans 7 il s'est produit un « déplacement nucléaire simple » (Moreno Cabrera 1991 : 544), par lequel l'agent est omis et le patient est associé à la fonction sujet et au constituant thématisé, alors que dans 8, il s'agit d'un cas de diathèse instrumentale, autrement dit, c'est l'actant qui renvoie à l'instrument qui occupe une place de choix au plan syntaxique et pragmatique au détriment de l'agent qui, bien qu'aisément récupérable, est estompé, voire complètement effacé.

Si la voix active suit bien la plupart du temps le schéma de l'action prototypique dans la mesure où elle traduit un cas non marqué, i.e. naturel, il ne s'ensuit pas pour autant qu'il existe des rapports homothétiques entre ces deux phénomènes : dans certains cas « périphériques » (i.e. marqués), l'agentivité est effacée et cet effacement a un caractère marqué par rapport à l'expression prototypique.

Mais s'il existe une voix qui, en français, est généralement associée à l'effacement de l'agentivité, c'est la voix passive. On pourrait objecter à cet égard que bon nombre de constructions passives admettent la présence explicite de ce que la grammaire traditionnelle désignait par le terme « complément d'agent ». Toutefois, les analyses de typologie fonctionnelle ont montré que les constructions passives avec agent constituent un cas marqué dans la mesure où l'omission de l'agent est la structure la plus répandue parmi les langues accusatives (celles qui disposent de voix passive) au point qu'il a été souligné que si une langue a une construction passive avec agent, elle a toujours également une structure passive sans agent, l'inverse n'étant pas toujours vrai (Keenan, 1981 : 4). Pour ce qui est de la langue française, dans la construction périphrastique passive avec être, héritée du latin, l'élément thématisé coïncide toujours avec le patient :

9) Le voleur a été incarcéré.
10) La banque a été cambriolée.

Parallèlement, le français a créé toute une série de constructions périphrastiques passives à partir de l'auxiliarisation de différents verbes qui confèrent à l'ensemble des nuances ou des particularités pragmatiques propres. Ainsi, {*se faire* + *infinitif*}

présente un comportement scalaire quant au degré de responsabilité du participant humain privilégié, qui peut coïncider avec le patient (ex. 11 a, 12 et 14), soit avec le bénéficiaire (11b), soit encore avec la cible (13) (Le Goffic 1993) :

11) a. Daniel s'est fait psychanalyser.
11) b. Daniel s'est fait construire une maison à la campagne.
12) Daniel s'est fait engueuler pour ses retards réitérés.
13) Daniel s'est endormi et il s'est fait voler sa serviette dans le train.
14) Daniel s'est fait licencier malgré son dévouement pour l'entreprise.

D'autre part, la langue française a créé deux autres constructions périphrastiques avec des verbes du domaine sensoriel : *{se voir / s'entendre + infinitif},* où l'élément thématisé renvoie à un animé, voire à un humain. Dans le cas de *{se voir + infinitif},* l'argument occupant le premier plan communicatif peut correspondre aussi bien au patient (ex. 15) qu'à la cible (ex. 16) :

15) *A sa grande stupeur, le romancier s'est vu citer en justice* (Duhamel) (Petit Robert Électronique, désormais PRE)
16) *Elle s'est vu refuser l'entrée au club* (PRE).

En revanche, le verbe *s'entendre,* qui implique un verbe de locution, semble privilégier la thématisation de la cible :

17) *Hier je me suis entendue* [sic] *dire par le psy de mon fils que lui et moi avions un gros problème* (www.forumaufeminin.com)

Quoiqu'il s'agisse d'auxiliaires, pour lesquels le « choix » des lexèmes qui en constituent le noyau ne semble pas avoir été arbitraire puisque *voir* et *entendre* impliquent un événement sensoriel plutôt qu'une activité (et sont donc dépourvus de traits agentifs de par leur sémantisme même), le fait que le patient ou la cible qui en sont le sujet doivent être humains montre que le processus de grammaticalisation, inhérent à tout processus d'auxiliarisation, n'a pas atteint le stade final.

Par ailleurs, *{se laisser + infinitif},* où le sémantisme de départ du noyau verbal (« ne pas empêcher, permettre ») devenu auxiliaire favorise le glissement vers la passivation, permet de gommer l'intervention d'un quelconque agent et de thématiser le patient (ex. 18) ou la cible (ex. 19) :

18) Daniel s'est laissé attendrir / impressionner / persuader.
19) Je me suis laissé dire que…

Cependant, dans certains emplois, le patient thématisé est inanimé, ce qui indique que le sémantisme du verbe *laisser* renvoyant à la permission s'est estompé ou a totalement disparu et que le processus d'auxiliarisation et de grammaticalisation

a atteint un stade plus avancé : le lexème s'est complètement désémantisé et il a incorporé une nuance relevant de la modalité aléthique (Cervoni 1993) :

20) *Ce vin se laisse boire* (PRE).
21) *Ce film se laisse voir* (PRE).

Le caractère marqué par rapport à la manifestation prototypique de l'agentivité par effacement de l'agent peut également s'exprimer en français au moyen de clitiques. C'est le cas du pronom *on :*

22) *On a souvent besoin d'un plus petit que soi* (La Fontaine).
23) *De nos jours, on ne pense qu'à l'argent.*
24) *Quand on aime, on ne compte pas.*
25) *On a sonné.*
26) *On va au cinéma ce soir ?*
27) *Alors, on fait ses devoirs ?*

Dans les phrases ci-dessus, l'effacement de l'agentivité ne se manifeste pas, comme c'était le cas des exemples précédemment analysés, par une quelconque distribution des éléments selon la typologie diathétique dont il s'agit ni même par la présence d'une structure syntaxique grammaticalisée, mais par l'emploi du pronom indéfini pour le décodage duquel le contexte et la situation de communication s'avèrent déterminants. Ainsi, l'usage développé en langue familière et renvoyant soit à la 1ère personne du pluriel (ex. 26) ou à la 2e du singulier (ex. 27) est celui qui traduit un plus haut degré d'agentivité prototypique dans la mesure où le référent (i.e. l'agent) est aisément identifiable. Dans d'autres cas, c'est la situation de communication (comme dans 25) qui permet d'associer l'agent à un individu unique, quoique totalement inconnu (« quelqu'un »). À défaut de précisions contextuelles ou situationnelles, c'est la lecture générique (« tout le monde », ex. 22, 23 et 24) qui semble l'emporter. Il est donc possible de déceler pour un même outil linguistique, en l'occurrence le pronom indéfini *on,* une scalarité de l'effacement de l'agentivité (et donc de l'écart par rapport à l'agentivité prototypique) selon le degré de précision dans le décodage référentiel du pronom. Il n'en reste pas moins que, quel qu'en soit le référent, le pronom renvoie toujours à un agent humain (c'est une des caractéristiques propres à cet actant), ce qui s'explique sans aucun doute par l'étymon du terme (Frontier 1997). Ainsi, par rapport aux structures diathétiques et périphrastiques, les constructions avec *on,* de par le processus de cliticisation qui s'est produit au cours de l'histoire de la langue française, présentent un plus haut degré de grammaticalisation.

Par ailleurs, comme cela a été souligné par différents auteurs, la construction réflexive, bien que caractérisée par sa polyfonctionnalité au point que l'on a pu parler d'un « continuum de réflexivisation » (Desclés et Guentchéva, 1993), peut également

présenter des usages où l'effacement de l'agentivité est de règle. Il s'agit notamment d'occurrences où cette construction acquiert une dimension passivisante :

28) *Ce vin se boit au dessert* (PRE).
29) *Ce plat se mange froid* (PRE).

Dans ce type de structures, outre la thématisation du patient, l'agent du schéma de participation est omis soit parce qu'il renvoie à un quantifieur universel (« Tout le monde boit ce vin au dessert »), soit parce qu'il est difficilement identifiable, quoique toujours humain (« on boit ce vin au dessert »), ou inconnu (« Il faut boire ce vin au dessert »). En tout état de cause, comme dans le cas de *on,* l'effacement de l'agentivité est exprimé par un clitique, en l'occurrence *se,* marque de la construction réflexive. Toutefois, de par sa polyfonctionnalité, *se,* qui est d'ailleurs difficilement analysable du point de vue syntaxique et qui peut constituer la trace d'une construction réflexive, réfléchie, réciproque, voire médio-passive, est fortement dépendant du contexte où il est inséré et présente de ce fait un stade plus avancé dans le processus de grammaticalisation que le pronom « nominatif » *on*.

Mais c'est sans doute dans les constructions impersonnelles en français que l'effacement de l'agentivité occupe une place de choix. Comme il est notoire, en français, il y a lieu de distinguer deux types de tournures impersonnelles : d'une part, des constructions dont le noyau verbal (qu'il soit à la voix active ou passive d'ailleurs) n'est pas intrinsèquement impersonnel et dont l'emploi impersonnel ne peut être expliqué que d'un point de vue communicatif (l'introduction d'un thème-zéro, selon les termes de Le Goffic op.cit.). C'est le cas des exemples :

30) Il me vient à l'esprit quelques idées concernant ce sujet.
31) Il a été décidé que la candidature de Daniel ne serait pas retenue.
Et d'autre part, des structures intrinsèquement impersonnelles dont les verbes excluent la possibilité d'un agent :
32) Il s'agit de travailler plus pour gagner moins.
33) Il faut du courage pour être professeur.
34) Il pleut / il neige / il grêle.

Si dans l'exemple 30, il est toujours possible de repérer un agent « quelques idées », cela devient plus difficile dans l'exemple 31, où l'agent n'est pas précisé, et carrément impossible pour les verbes prototypiquement impersonnels, dont le haut degré de grammaticalisation se traduit non seulement par le présence d'un *il* qui n'est pas un pronom (puisqu'il n'est pas référentiel) – d'aucuns l'ont désigné même par le terme « préfixe de personne » (Lazard 2001) – mais encore par leur caractère défectif.

2. L'expression de l'agentivité en espagnol : de la construction prototypique à l'effacement

En espagnol, comme en français, la voix active exprime le plus souvent une action prototypique (où sujet, agent et thème coïncident) comme dans l'exemple 35 :

35) El albañil construyó la casa solo.

Mais elle peut permettre aussi de gommer la présence de l'agent (et donc de conférer un caractère marqué à l'expression de l'agentivitié) notamment grâce au comportement diathétique inhérent (ex. 36-39) ou « accidentel » (ex. 40-42) de certains verbes (Moreno Cabrera op.cit.) :

36) El enfermo sufrió una intervención quirúrgica.
37) Daniel obtuvo el primer premio en el concurso literario.
38) Daniel ha sido víctima de insultos y amenazas.
39) Daniel ha recibido un anónimo.
40) El médico ha sanado a Daniel.
41) Daniel ha sanado.
42) Los antibióticos sanaron al enfermo de la infección.

En outre, l'espagnol a développé l'emploi d'un pronom indéfini *uno,* qui renvoie souvent à un agent universel de par son sens générique :

43) *Uno nunca sabe qué hacer en estos casos*.

Néanmoins, dans l'emploi de ce pronom (doué d'accent phonique lexical en espagnol), la référence au locuteur lui-même et donc à un agent précis est bien souvent présente comme le prouve le fait que si (42) était prononcé par une femme, l'accord au féminin du pronom serait de règle :

44) *Una nunca sabe qué hacer en estos casos*.

Tout comme le français, la langue espagnole a une voix passive périphrastique avec l'auxiliaire *ser* :

45) El terrorista ha sido arrestado.

Mais si un énoncé comme 45 est une possibilité offerte par le système, il ne s'agit pas pour autant d'un type de phrase « courant » dans la langue standard (cf. Gauchola 2012 pour les raisons qui fondent l'utilisation résiduelle de cette construction en espagnol) et semble plutôt réservé à des variantes diaphasiques (comme le discours journalistique) ou diastratiques (registre soutenu).

Par ailleurs, l'espagnol manque de tournures passives avec d'autres auxiliaires passivants comme *se faire, se voir,* dont la traduction en espagnol requiert une reformulation

de l'énoncé. En revanche, comme en français, le recours aux constructions réflexives est une des possibilités offertes par le système de la langue espagnole :

46) *El cava se bebe frío.*
47) *Ese puré se sirve muy caliente.*

Cependant, face à ce dénominateur commun aux deux langues, il y a lieu de souligner des différences importantes entre l'espagnol et le français. D'une part, la langue espagnole présente la possibilité de déplacer à droite du verbe le participant patient (généralement indéfini) qui s'accorde avec le verbe (c'est pourquoi la grammaire traditionnelle a parlé de sujet en se référant à ce type de constituant) dans les dites « pasivas reflejas » :

48) Se sirven desayunos.
49) Se alquila un piso en el edificio de enfrente.

D'autre part, il est possible en espagnol d'utiliser la construction réflexive avec des patients humains, qui fonctionnent syntaxiquement comme des COD introduits par la préposition *a,* qu'ils soient définis ou indéfinis d'ailleurs :

50) Se recibió al presidente con aplausos.
51) Se reclutó a niños soldados para la guerra.

L'extrême productivité de la construction réflexive espagnole comme marque de l'effacement de l'agentivité constitue un des traits différentiels entre les deux langues analysées au point que l'espagnol admet sans problème le recours à ce type de structure même avec des verbes intransitifs :

52) Hasta 2007, en España se vivía muy bien.

Finalement, pour l'expression de l'impersonnalité en espagnol, il y a lieu, tout comme en français, de distinguer deux cas de figure : des structures où le noyau verbal peut être « accidentellement » impersonnel et les verbes impersonnels *stricto sensu.* Pour ce qui est des premiers, la remarquable richesse de la flexion verbale de l'espagnol, qu'il partage avec d'autres langues romanes comme l'italien ou le catalan, permet d'omettre l'agent d'un participé à la voix active :

53) Han apresado al asesino.
54) Han dicho que el gobierno bajaría los impuestos.

La langue espagnole, de par la variabilité morphémique de sa suffixation verbale, a développé comme technique la plus productive et, partant, la plus naturelle, des structures avec un verbe à la voix active conjugué à la 3e personne du pluriel (dont la marque est uniquement suffixale). En tout état de cause, du fait de l'isomorphisme de la structure verbale que l'agent soit explicité ou non *(Los ministros han dicho que el gobierno bajaría los impuestos)* – il suffit de rappeler à cet égard qu'en espagnol,

une fois que le sujet d'un verbe est mentionné, la reprise par un élément anaphorique (pourvu qu'il n'y ait pas d'ambiguïté) s'avère non seulement redondante mais la plupart du temps peu naturelle –, cette construction se caractérise par son caractère déictique (lien très étroit avec la situation de communication) et par sa forte dépendance vis-à-vis du contexte où elle est insérée.

D'autre part, l'espagnol dispose de verbes impersonnels, à conjugaison défective, qui n'admettent comme variation morphologique que l'alternance temporelle ou aspectuelle :

55) Nieva / está nevando.
56) En España hay mucho fraude fiscal.
57) Cabe analizar el problema en profundidad para encontrar la solución adecuada.

Ce qui rejoint la solution apportée par la langue française.

3. Caractérisation des phénomènes de scalarité dans l'expression de l'agentivité

Comme cela a été souligné dans l'analyse, même s'il existe des différences notoires entre les deux langues envisagées dans la recherche, l'effacement de l'agentivité (i.e. la manifestation la plus marquée et donc la plus éloignée de l'agentivité prototypique) affiche une même tendance scalaire dans la mesure où l'identification de l'agent s'avère progressivement plus difficile, voire carrément impossible, selon la structure dont il s'agit (agent facilement repérable dans les constructions diathétiques *vs* agent inexistant dans les constructions impersonnelles), i.e. pour reprendre les mots de Givón (1984 : 98) se référant à la transitivité : l'agentivité est une question de degré. Outre cette nature scalaire dans le décodage référentiel, les constructions analysées présentent, et ce dans les deux langues objet de l'étude, différents degrés de grammaticalisation, qui peuvent être représentés à l'aide de l'échelle suivante, présidée par deux pôles : un pôle qui relève du domaine lexical et un pôle ayant trait à la morphologie.

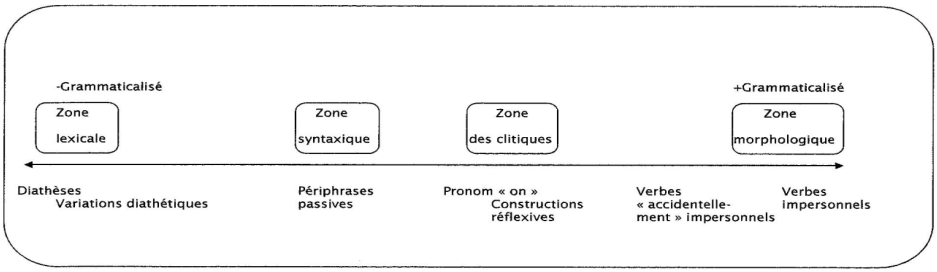

Fig. 1. Échelle de grammaticalisation de l'effacement de l'agentivité en français et en espagnol

Ainsi, les expressions diathétiques de l'effacement de l'agentivité occupent la zone lexicale de l'échelle, autrement dit, celle où le contenu sémantique du participé, le verbe, s'avère déterminant pour estomper la présence de l'agent. À l'extrême opposé, les verbes impersonnels représenteraient le moyen le plus grammaticalisé dans la mesure où leur caractère défectif, dont la marque est représentée par le « préfixe de personne » en français (le soi-disant pronom *il*, qui peut même disparaître dans certains cas dans le registre familier, cf. *Faut qu'on y aille)* et un suffixe flexionnel en espagnol, est le trait le plus saillant de leur caractère synthétique. Il va sans dire que c'est dans cette zone, où le processus de grammaticalisation est le plus avancé, qu'il existe une parfaite iconicité entre effacement de l'agentivité et effacement de la marque : plus l'agent est effacé, plus la manifestation de cet actant est grammaticalisée et phoniquement érodée.

Entre ces deux tendances opposées, se situent la zone médiane de la syntaxe, où l'on retrouverait les constructions périphrastiques de la voix passive en français et dans une moindre mesure en espagnol, et une zone hybride entre la syntaxe et la morphologie, l'aire des clitiques, qui serait occupée par les constructions réflexives (aussi bien en français qu'en espagnol) et par le pronom *on*.

Il y a lieu de souligner également que cette échelle de grammaticalisation n'est qu'une représentation d'un continuum dans lequel il existe des zones transitionnelles entre les différents jalons décelés. Ainsi, les variations diathétiques d'un même verbe constituent une étape intermédiaire entre les diathèses et les périphrases passives) ; de leur côté, les constructions réflexives, tout en occupant la même zone des clitiques, sont plus grammaticalisées que le pronom *on* dès lors que leur caractère polyfonctionnel rend indispensable le recours au contexte pour leur décodage. Finalement, les verbes « accidentellement » impersonnels présentent un stade moins avancé dans le processus de grammaticalisation que leurs « corrélats » prototypiquement impersonnels puisque leur « nature non agentive » dépend du contexte et de la situation de communication où ils s'insèrent, ce qui n'est pas le cas pour les verbes « intrinsèquement » impersonnels. Cela montre bien que, si l'établissement de vecteurs, de « coupures » n'est pas incompatible mais complémentaire avec la continuité et la scalarité linguistiques, il n'en reste pas moins qu'il existe des zones de transition de nature éminemment hybride, comme Culioli (1994) et Seiler (1994 : 33) l'ont déjà remarqué.

L'analyse a permis de montrer que l'adoption d'une approche fonctionnelle permet de fournir une vision plus globale, holistique, d'un phénomène linguistique, en l'occurrence l'effacement de l'agentivité, dont les manifestations à l'intérieur de chaque langue et, il va sans dire, entre les deux langues envisagées, s'avèrent très hétérogènes mais répondent tout de même à des tendances scalaires, présidées par deux pôles ou principes fonctionnels.

De manière globale, il est possible de caractériser ces deux pôles de l'échelle à l'aide d'un faisceau de traits (lexicaux, syntaxiques, morphologiques, phoniques et pragmatiques) qui ne constituent pas des phénomènes discrets mais plutôt des tendances scalaires qui s'avèrent plus ou moins dominantes en fonction du degré de rapprochement / d'éloignement par rapport au principe fonctionnel qui prévaut :

- Grammaticalisé	+ Grammaticalisé
+ Sémantiquement plein	+ Désémantisé
+ Analytique	+ Synthétique
+ Propice à la variabilité	- Propice à la variabilité
+ Autonome vis-à-vis du contexte	+ Dépendant vis-à-vis du contexte
+ Libre distributionnellement	+ Soudé (au mot hôte ou au radical)
+ Prosodiquement saillant	- Prosodiquement saillant
+ Phoniquement « plein »	+ Phoniquement érodé

Fig. 2 Caractérisation des pôles fonctionnels

La caractérisation des deux tendances opposées de l'échelle permet ainsi de constater que dans l'expression de l'agentivité en français et en espagnol, il existe une « covariation » de forme-contenu de nature scalaire et graduelle, par laquelle la forte charge sémantique (la présence explicite de l'agent) est corrélée à une plus grande consistance phonique et inversement la disparition de l'agent (inconnu ou inexistant) est accompagnée d'un processus d'érosion phonique (marque résiduelle à caractère purement grammatical), ce qui traduit la parfaite congruence, l'iconicité, entre le plan du contenu et celui de la forme.

Conclusions

La prise en compte de la fonction universelle (la fonction de participation) qui sous-tend le phénomène linguistique étudié (le caractère plus ou moins marqué de l'expression de l'agentivité), constitue le dénominateur commun qui permet de comparer non seulement deux langues qui, en dépit de leur proximité typologique et génétique présentent des différences notoires (comparaison interlinguistique), mais encore de mettre en relation des structures linguistiques apparemment hétérogènes dont la raison d'être répond à un même besoin communicatif et psycho-cognitif, ce qui renvoie en dernier ressort à la conception téléonomique des *techniques*, i.e. des structures linguistiques des langues particulières, prônée par la linguistique typologique fonctionnelle, conception selon laquelle les structures ne servent pas à exprimer des fonctions universelles mais leur usage ne peut être expliqué que par les fonctions qu'elles contribuent à remplir (Moreno Cabrera 1987).

Cette approche, qui requiert que l'on se situe à un niveau supérieur d'abstraction selon les termes de Bossong (1986) pour, au-delà de la description, pouvoir rendre compte des phénomènes linguistiques, permet ainsi de transcender les contingences formelles propres à chaque langue (qui ne sont que le résultat d'aléas historiques et/ou culturels) et les catégories souvent utilisées pour les décrire et qui s'avèrent réductrices pour expliquer la complexité des phénomènes langagiers. Ce caractère réducteur du carcan taxinomique (à frontières nettement tranchées entre lexique, syntaxe, morphologie et phonétique) est particulièrement mis en évidence par le caractère graduel de bon nombre de phénomènes linguistiques, en l'occurrence par le caractère plus ou moins marqué de l'expression de l'agentivité, et par la parfaite congruence entre les plans soi-disant dichotomiques de l'expression et du contenu, qui se traduit par l'iconicité entre le sens véhiculé et la forme employée pour le faire et qui, dans la recherche présentée, se vérifie par la progressive disparition de l'agent intimement liée à une érosion graduelle de la forme qui l'exprime.

Pour ce qui est des applications des résultats de la recherche au domaine de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, il y a lieu de souligner que ce comportement scalaire et ces tendances opposées requièrent des démarches didactiques spécifiques dès lors que, si dans la zone plus proprement lexicale les phénomènes de transparence et les mécanismes d'analogies interlinguistiques peuvent aider l'apprenant dans son processus apprentissage, dans la zone présidée par un stade avancé du processus de grammaticalisation, ce type de démarche s'avère peu efficace et peut même induire l'apprenant en erreur, car c'est dans ces zones grammaticalisées que chaque langue présente le plus nettement ses propres spécificités, d'où la nécessité d'avoir recours à des procédures qui permettent de contextualiser ce type de structures pour en permettre une saisie globale et situationnelle. Cette saisie globale et situationnelle devrait permettre par ailleurs de contrecarrer la tendance des apprenants à utiliser des constructions qui, tout en étant grammaticalement correctes, s'avèrent en revanche peu naturelles dans la langue cible : ainsi, par exemple, le penchant des apprenants hispanophones à avoir recours aux constructions avec le pronom indéfini « on » au détriment de la construction passive (cf. *On m'a attaqué dans le métro / Je me suis fait attaquer dans le métro)* ou la propension des apprenants francophones à l'utilisation de la voix passive au lieu des verbes « accidentellement » impersonnels (cf. *He sido atacado en el metro / Me han atacado en el metro)*. Ces constructions déviantes du point de vue communicatif montrent bien, de par leur pouvoir heuristique, d'une part, qu'il existe des liens étroits entre les structures qui prêtent à confusion dans la mesure où elles répondent, chacune à sa façon, à un même dénominateur commun fonctionnel et, d'autre part, que la comparaison des systèmes grammaticaux s'avère peu opératoire non seulement pour apprendre une langue étrangère mais pour la comparaison des langues en général (la voix passive et la construction réflexive existent aussi bien en français qu'en espagnol mais leur statut varie à l'intérieur de chaque système, chaque langue ayant son propre équilibre interne).

Bibliographie

Bossong, G. 1986. « Qu'est-ce qu'expliquer en linguistique. Perspectives typologiques et universalistes », [En ligne] : http://www.rose.uzh.ch/seminar/personen/bossong/boss_gsatz_81.pdf [consulté le 01 février 2015].

Budwig, N. 1985. « Me, My and Name » : Children's early systematization of forms, meanings and functions in talk about the self » *Papers and Reports on Child Language Development*, nº 24, p. 30-37.

Cervoni, J. 1993. *L'Énonciation*. Paris : PUF.

Culioli, A. 1994. Continuity and modality. In: Fuchs, C., Victorri, B. (eds) *Continuity in Linguistic Semantics. Lingvsticae Investigationes supplementa*, vol. 19, p.21-31.

Desclés J.-P., Guentchéva, Z. 1993. « Le passif dans le système des voix du français ». *Langages*, nº 109, p. 73-102.

Frontier, A. 1997. *La Grammaire du français*. Paris : Belin.

Gauchola R. 2012. « Une approche typologique fonctionnelle de la voix passive en français et en espagnol », *Lidil*, nº46, p. 153-173.

Givón T. 1984. *Syntax : A functional-typological introduction*, I. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

Haiman J. (ed.), 1985. *Iconicity in Syntax*. Amsterdam-New York : John Benjamins.

Keenan, E.L. 1981. *Passive in the world's languages*. Trier : L.A.U.T.

Kilani-Schoch M. 1988. *Introduction à la morphologie naturelle*. Berne : Peter Lang.

Lazard, G. 1994. *L'Actance*. Paris : PUF.

Lazard, G. 2001. Études de linguistique générale. Paris : Peeters.

Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.

Moreno Cabrera, J.C. 1978. *Fundamentos de sintaxis general*. Madrid. Síntesis.

Moreno Cabrera, J.C. 1991. *Curso universitario de lingüística general. Tomo I: Teoría de la gramática y sintaxis general*. Madrid : Síntesis.

Nedjalkov V. P. (ed) 1983. *Typology of Resultative Constructions*. Amsterdam: John Benjamins.

Seiler, H. 1988. *The Dimension of Participation. Función* 7. Guadalajara : Centro de Investigación de Lenguas Indígenas.

Seiler, H. 1994. « Continuum in cognition and continuum in language ». In : C. Fuchs, B. Victorri (eds.), p. 33-43.

Seiler, H. 2000. *Language Universals Research : A Synthesis*. Tübingen : Gunter Narr Verlag Tübingen.

Notes

1. Cette étude a été réalisée dans le cadre de plusieurs projets de recherche financés par le gouvernement espagnol (Projets réf. HUM2004-03764 ; HM2007-61648 ; FFI2011-17917) et par le gouvernement régional de la Catalogne (Grup de Recerca Singular 1201SGR de la Generalitat de Catalunya).

2. En effet, comme le souligne Lazard (2001 : 301) à propos de la transitivité, l'idée d'exemplaire prototypique implique l'existence de spécimens moins prototypiques, i.e. dans le cas qui nous occupe moins agentifs.

3. Cette conception diffère radicalement de celle de Lazard (2001: 107), pour qui : *"Il est possible de la fonder [la distinction entre voix et diathèse] sur la différence entre morphologie et syntaxe, si l'on réserve le nom de « voix » aux formes que prend le verbe et celui de « diathèse » aux constructions, qui en sont généralement corrélatives. On dira, par exemple, que la forme passive du verbe est une voix et que la passage d'une phrase de la construction active à la construction passive est une transformation de diathèse ».*

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 33-47

Aproximación cultural y textual a los informes médico forenses en la traducción especializada francés/español

Françoise Olmo Cazevieille
Universitat Politècnica de València , Espagne
folmo@idm.upv.es

Reçu le 15-01-2015 / Évalué le 09-02-2015 /Accepté le 29-03-2015

Approches culturelle et textuelle des rapports médico-légaux en traduction spécialisée français/espagnol[1]

Résumé

Dans la traduction légale français/espagnol, les rapports médico-légaux ont été très peu étudiés car ils font partie des documents confidentiels d'accès restreint. Cependant, leur étude est digne d'intérêt pour les professionnels de la traduction spécialisée puisqu'ils sont le point de rencontre de deux disciplines notoires dans ce domaine: le droit et la médecine. Afin de mieux connaître ces documents, nous les situerons culturellement dans chacun des pays qui nous occupent, nous vérifierons les variations par rapport à leurs dénominations dans les deux langues et nous analyserons leur macrostructure moyennant une analyse contrastive des documents originaux français et espagnols afin d'apporter des données caractérisant ce genre textuel et leur typologie en France et en Espagne.

Mots-clés : traduction spécialisée, rapport médico-légal, médecine légale, macrostructure

Cultural and textual approaches to forensic reports in specialized French/Spanish translation

Resumen

En el ámbito de la traducción judicial francés-español, los informes forenses se han estudiado muy poco por ser documentos confidenciales de acceso limitado. No obstante, su estudio resulta de gran interés para los profesionales de la traducción especializada pues están relacionados con varias disciplinas, entre otras, el derecho y la medicina. Para caracterizarlos mejor, estudiaremos el contexto cultural de estos documentos, comprobaremos las variaciones en cuanto a su denominación en las dos lenguas y analizaremos su macroestructura mediante un estudio contrastivo de documentos originales para aportar datos que caractericen este género textual y su tipología en Francia y en España.

Palabras clave: traducción especializada, informe médico forense, medicina legal, macroestructura

Abstract

In the field of French-Spanish legal translation, forensic reports have been largely ignored as they are considered to be confidential documents with limited access. However, they are of great interest to professionals in specialized translation as they are directly related to the disciplines of Law and Medicine. In order to provide a better understanding of forensic reports, we will study their cultural context in each country and check for any variations, especially regarding their designation in each language. We will also analyse their macrostructure by means of comparative analysis in order to provide data characterizing the textual genre and typology of such documents in both France and Spain.

Keywords: specialized translation, forensic report, forensic medicine, macrostructure

Introducción

Hasta el momento, en la traducción especializada francés/español, y en particular, en el ámbito judicial, jurídico y jurado, los informes forenses se han estudiado muy poco por ser documentos confidenciales de acceso limitado. Sin embargo, como veremos a lo largo de este artículo, su estudio resulta de indudable interés para los profesionales de la traducción especializada pues están relacionados con dos disciplinas, el derecho y la medicina, cuyo dominio total por parte del comunicador lingüístico resulta muy complicado desde la perspectiva de la gestión y adquisición del conocimiento especializado en ambas lenguas así como desde el punto de vista terminológico. Partiendo de los principales problemas de la traducción especializada y considerando que la comprensión del contexto en que se sitúan dichos documentos supone una herramienta indispensable para la comprensión del texto original (Durieux, 2010; Bédard, 1986), los situaremos primero culturalmente en cada uno de los países que nos ocupan, a saber Francia y España, tratando de dar respuesta a los siguientes interrogantes: ¿Cuál es la finalidad de la medicina legal? ¿Qué es un informe forense? ¿Cuántos tipos de informes forenses existen? ¿Quién los lleva a cabo en cada una de las culturas implicadas? ¿Existen coincidencias en ambas lenguas en lo que respecta a la denominación de dichos expertos y sus labores? ¿Difiere el nombre de estos documentos en las dos lenguas propuestas? Después, para llevar a cabo nuestro análisis textual y con la intención de caracterizar mejor estos textos, los situaremos dentro de sus campos de especialidad teniendo en cuenta, en particular, la clasificación de la Unesco para las Ciencias y la Tecnología y, a continuación, nos interesaremos en la macroestructura de los informes, que entendemos aquí como la organización de los diferentes apartados de dichos documentos. Para ello, realizaremos un análisis contrastivo de los mismos y definiremos sus rasgos tipológicos apoyándonos en unos informes pertenecientes a un corpus anonimizado de textos originales en ambas lenguas extraídos de forma manual del archivo del Tribunal Superior de Justicia de Valencia.

1. La lengua de especialidad y sus problemas de traducción

Cuando hablamos de lengua de especialidad nos referimos, por oposición al lenguaje general, al vehículo por excelencia para la transmisión de conocimiento especializado como apunta Lerat (1995: 21):

> *La langue spécialisée est d'abord une langue en situation d'emploi professionnel. C'est la langue elle-même mais au service d'une fonction majeure: la transmission de connaissances.*

De la definición de la lengua de especialidad surge el concepto de "texto especializado", documento que se caracteriza por la presencia de un vocabulario y rasgos específicos pero comunes para los locutores de una determinada comunidad lingüística. Bédard (1986) y Durieux (1988), entre otros, se han interesado por los problemas lingüísticos de estos textos. En este sentido, Durieux (2010: 25) menciona tres características de la lengua de especialidad en la práctica de la traducción y matiza que el traductor no sólo encuentra dificultades en lo referente a la comprensión del vocabulario especializado sino también en la comprensión de las colocaciones y la fraseología utilizada en el campo a traducir:

> *Une langue de spécialité peut être caractérisée par l'emploi d'un vocabulaire ésotérique […]; par des tournures particulières […]; par des notions qui font barrage […] .*

Pero, como bien sabemos, los diferentes problemas que el traductor tiene que sortear a lo largo del proceso traductor no atañen únicamente a lo lingüístico sino que pueden ser relativos a la documentación, de tipo textual y derivados de la situación comunicativa. La comprensión de un texto de especialidad pasa obligatoriamente por una etapa de documentación en la que el traductor recoge textos primarios con el fin de entender las unidades terminológicas a las que se enfrenta, es decir, los conceptos empleados en el campo específico a traducir. Y, de esta forma, adquiere la competencia necesaria sobre éste. A veces, el acceso a documentos especializados resulta difícil y colmar el desconocimiento de la materia a traducir se hace arduo. Otros problemas traductológicos pueden estar ligados a la situación comunicativa por existir diferentes realidades en los países de las lenguas trabajadas. Incluso tratándose de lenguas vecinas, como aquí el francés y el español, el traductor debe conocer el contexto social y cultural del texto a traducir y saber qué tipos de textos se producen en el ámbito dado en la lengua de llegada. Por este motivo, en este artículo trataremos de aportar datos culturales contrastando las situaciones comunicativas y datos de naturaleza textual, analizando de forma paralela algunos informes médico forenses.

2. Aproximaciones culturales

2.1 La Medicina Legal y Forense: el concepto y sus finalidades

En el caso que aquí presentamos, el traductor especializado no necesita ser médico forense para comprender y traducir los documentos que este produce. No obstante, precisa saber cuáles son las peculiaridades de este oficio y en qué entorno se integra para poder nombrar conceptos y así establecer una correcta relación entre ellos. Por ello, poniéndonos en la piel del mediador lingüístico que se enfrenta a los documentos ya mencionados, profundizaremos en el nexo que une la medicina y el derecho y delimitaremos el papel que juega la medicina legal tanto en Francia como en España. En este sentido, el paso de los años y el desarrollo de la sociedad, han provocado que el lazo que une estas dos especialidades se haya ido estrechando debido a la necesidad de dictar nuevas normas y a la modificación de otras ya existentes para así ajustarlas a los individuos y al momento en que se aplican. Muchas de estas normas tienen un matiz médico que no ha hecho sino evidenciar la relación de la medicina con la justicia y con el derecho (Verdú, 2002). Asimismo, Gisbert (1985: 3) que durante muchos años fue catedrático de Medicina Legal y Toxicología de la Universidad de Valencia, afirma que la medicina legal es « el conjunto de conocimientos médicos y biológicos necesarios para la resolución de los problemas que plantea el Derecho, tanto en la aplicación práctica de las leyes como en su perfeccionamiento y evolución ». En otras palabras, el fin de la medicina legal no es otro sino el de ayudar a la Administración de Justicia cuando ésta precisa de conocimientos médicos y biológicos para alcanzar la resolución más justa de un caso. En el contexto francés, como observaremos en la siguiente cita de Dumoulin, la situación es muy similar por lo que podemos deducir que en ambos países la medicina legal y forense cumple con el mismo propósito (2007: 5):

> *La médecine légale trouverait sa particularité dans le sens et finalités de sa pratique: elle existerait pour apporter une réponse médicale aux demandes émanées de la sphère juridique et judiciaire.*

De esta aparentemente sencilla pero a la vez complicada relación, surgen los informes forenses, documentos objeto del presente artículo y en cuyo concepto, estructura y finalidad profundizaremos en los siguientes apartados.

2.2 Los informes y el médico forense

Antes de adentrarnos en la prueba pericial médica, trataremos de diferenciarla de la peritación como concepto que define la práctica que cualquier perito, titulado preferentemente en una ciencia o arte regulado por la Administración, puede llevar a cabo. A partir de este procedimiento se genera el informe pericial que da constancia de un

hecho o circunstancia importante en el sumario para el que fuesen necesarios conocimientos científicos o artísticos. En este sentido, y teniendo en cuenta las palabras de Verdú (2002), es igual de perito un médico, un lingüista o un bombero, considerándolos a todos especialistas dentro de un área del saber determinada. No obstante, si profundizamos, nos encontramos con que el proceso de peritación médica, regulado por la Ley de Enjuiciamiento Criminal en los artículos 456 a 485 en materia penal, por los artículos 610 a 632 de la Ley de Enjuiciamiento Civil y por la Ley de Procedimiento Laboral en materia laboral, consiste en la realización de las actuaciones periciales médicas necesarias para asesorar a la Administración de Justicia sobre un asunto de naturaleza biológica o médica. Este proceso puede llevarse a cabo a petición de un juez por iniciativa propia o a propuesta de las partes o por iniciativa de estas últimas a sus expensas (Gisbert, 2004). Los encargados de desarrollar este proceso pueden ser tanto los miembros del Cuerpo Nacional de Médicos forenses o médicos libres en posesión o no del título de especialidad en medicina legal y forense pero, en cualquier caso, siempre un licenciado o doctor en medicina. Estos profesionales son los que llevan a cabo los documentos que nos conciernen cuyo contenido no es otro sino médico y a los que se califica de "forenses" porque están destinados a ser utilizados en el "foro[2]". Así pues, la correcta denominación del perito especialista es la de "médico forense" cuyas valoraciones se recogen en un documento cuya correcta denominación es "informe médico forense". Verdú (2002) apunta que, aunque el principal campo de actuación del médico forense sean las autopsias y las peritaciones en materia de psiquiatría, los informes médico forenses pueden requerirse cuando se cometa un delito contra la libertad sexual, cuando haya existido cualquier denuncia por agresión o cuando se sospeche la existencia de malos tratos a niños, entre otros. En definitiva, "en cualquier situación en la que el estado psico-orgánico de la persona, tanto anterior como posterior a los hechos, pueda tener trascendencia legal" (Verdú, 2002: 9). En este sentido y respondiendo a una de las cuestiones que nos planteábamos en la introducción, no puede delimitarse un número exacto de informes médico forenses pues existen tantos como asuntos traten sobre estos documentos. Por consiguiente, ante cada nuevo encargo de traducción, el traductor especializado que no puede conocer toda la ciencia deberá ahondar en materia y llevará a cabo un proceso de documentación exhaustivo recurriendo a expertos siempre que lo considere necesario. La situación en Francia es similar a la española pues no sólo la concepción que ambos países tienen de esta ciencia es la misma sino que el número de prácticas que los "*médecins légistes*" realizan se extiende más allá de la autopsia:

> *La médecine légale ne se résume ni à l'autopsie ni à la science du mort comme en témoigne la pratique des médecins légistes qui comporte à la fois d'autres examens que la nécropsie et d'autres activités que la seule thanalogie* (Dumoulin, 2007: 5).

Sin embargo, no todo son similitudes entre estos dos países ya que en lo que respecta a los sistemas de organización de la medicina forense presentan algunas variaciones. En Francia, no existe una organización médico-legal del estado y el especialista en Medicina Legal, teniendo los conocimientos necesarios y habiéndose inscrito en la lista de la jurisdicción, es nombrado por el juez siempre que sea requerido para llevar a cabo un trabajo.

> *Ce texte (la loi Chevandier du 30 novembre 1892) crée en effet un titre d'expert médecin devant les tribunaux qui est obtenu par l'inscription sur une liste établie par chaque cour d'appel. Les critères pour figurer sur cette liste sont les suivants: être docteur en médecine, avoir exercé des activités médicales pendant au moins cinq ans et résider dans le ressort de la cour d'appel*[3] (Dumoulin, 2007: 14).

Por otro lado, cuando hablamos de los conocimientos necesarios sabemos que el médico forense en Francia para llegar a conseguir el diploma en Medicina debe superar una oposición tras el primer año de estudio y seguir con una carrera de cinco años. Una vez superados estos estudios, para poder escoger su especialidad debe presentarse a las "*épreuves classantes nationales (ECN)*", una prueba similar al MIR para ser médico interno residente en España. Llegado a este punto, el futuro médico forense debe cursar la especialidad de medicina legal que supone tres años más de estudio para obtener primero el DES (*diplôme d'études spécialisées*) y dos más para conseguir el DESC (*diplôme d'études spécialisées complémentaire*) cuyos contenidos son impartidos por juristas[4]. La Medicina Legal y Forense en Francia es pues una especialidad que se puede cursar como cualquier otra: pediatría, traumatología, etc. Si bien no pertenecen al cuerpo de funcionarios de la Administración de Justicia, los peritos médicos legistas en Francia forman parte de los auxiliares de Justicia y actúan por requerimiento del juez, de las partes, de los abogados o de la policía. Cabe señalar que suelen trabajar en los "*Instituts médico-légaux"* o en las "*unités médico-judiciaires"* en los hospitales. Para ello, deben esperar a que se publiquen las plazas vacantes y presentar su candidatura.

Desde este punto de vista, en España la situación es distinta como lo acabamos de anunciar *supra*. Según Castellano (2012), el Cuerpo Nacional de Médicos Forenses existe desde el siglo XIX y se creó a partir de la Ley de Sanidad de 1855. En la actualidad, los médicos forenses forman el Cuerpo Nacional de Titulados Superiores, funcionarios del Ministerio de Justicia, adscritos a los juzgados. Sin embargo, la misma autora apunta que lo positivo de este modelo es que fue moderno y original en su época pero subraya también lo negativo (2012: 3):

> *Era un modelo en que se separaba la Medicina Legal académica, enseñada en las Facultades de Medicina, de la Medicina Legal práctica o Medicina Forense, y que ese modelo permanece hoy en España, quedando muy lejos de la evolución seguida por los países de nuestro entorno.*

Cabe señalar que la selección de estos profesionales en España, se hace a través de convocatoria pública de ámbito nacional y el ingreso al cuerpo de médicos forenses mediante oposiciones públicas. Catellano señala que en España se han mantenido dos estructuras bien diferenciadas (2012: 13):

> De una parte la Medicina Legal académica, ubicada en los Departamentos Universitarios de las diferentes Facultades de Medicina […] Del otro lado la Medicina Legal práctica que se vino desarrollando en los Institutos Anatómico Forenses y en los despachos que el médico Forense tenía en el Juzgado, y que hoy se concentra en los Institutos de Medicina Legal, dependientes del Ministerio de Justicia o las Consejerías correspondientes en las comunidades autónomas.

Hoy en día, la Medicina Legal y Forense en España no es aún una especialidad de formación hospitalaria como en Francia y en los demás países europeos. La propuesta que Castellano sugiere para que la situación mejore consiste en que (2012:18):

> *El Ministerio de Justicia/Consejerías de Justicia de las Comunidades Autónomas continúe seleccionando a los Médicos Forenses, por oposición, pero exigiendo el título de especialista en Medicina Legal (lo que ahora no sucede al pedirse solo el título de Licenciado en Medicina).*

2.3 Diferencias en cuanto a la denominación de los documentos

Una vez introducida la noción de Medicina Legal y Forense e indagado en los especialistas que llevan a cabo esta práctica, así como en los documentos que se generan del desarrollo de esta actividad, nos preguntamos cuál era la denominación más adecuada para todos estos conceptos teniendo en cuenta que, por extraño que parezca, dentro de una misma disciplina no siempre existe uniformidad en lo que a términos se refiere. Conocer la forma correcta en francés y en español para referirse a los «médicos forenses» y a los «informes» así como las normas ortotipográficas a las que el traductor especializado debe ceñirse, será de gran ayuda para el traductor especializado pues agilizará no sólo la localización de textos paralelos adecuados sino también el proceso de traducción en sí pues supone el primer paso hacia el difícil dominio de la terminología empleada en esta especialidad. En este sentido y siguiendo a Verdú (2002), podemos afirmar que en España el término “Medicina Legal y Forense” es el adecuado para referirse a la disciplina que aquí nos ocupa. Este debe escribirse, de acuerdo con la Real Academia, con iniciales mayúsculas ya que se trata de una disciplina científica. Por el contrario, Verdú (2002) lo incluye en su libro con minúsculas iniciales. En lo que concierne al especialista, como hemos adelantado en el apartado anterior, su correcta denominación es la de “médico forense” pues el mismo autor apunta que

el término forense, en tanto que relativo al foro, podría servir para referirse tanto a un lingüista como a un jurista y no necesariamente a un especialista en medicina. No obstante, por lo que respecta a la ortotipografía de este término existe disparidad ya que si bien Verdú utiliza la mayúscula inicial para el sustantivo "Médico" (2002: 3), tanto Martínez de Sousa (2004) como la Real Academia Española (RAE) prescriben el uso de la minúscula para cargos, oficios y empleos. En cuanto al término apropiado para hablar de los documentos que aquí nos ocupan, Verdú apunta que es el de "informe médico forense". De acuerdo con el profesor, éste debe figurar escrito con mayúsculas iniciales aunque la RAE apunte lo contrario. Por lo que respecta a estos tres términos en francés, comenzamos la búsqueda de su forma adecuada localizando su traducción en distintas fuentes. Así, consultamos el *Dictionnaire Juridique* de Merlin (2005) por ser el recurso en papel más actual a nuestro alcance que contempla la combinación lingüística por la que hemos optado para nuestro estudio. En este diccionario, figuran los términos "*rapport judiciaire*" como equivalente de "informe forense" mientras que "*rapport d'expertise*" es la traducción que ofrece para "informe pericial". Por otro lado, "*médecine légale*" y "*médecin légiste*" son las traducciones que esta misma obra recoge para los términos "Medicina Legal" y "médico forense/legista". Consultamos también algunos recursos electrónicos para proseguir con nuestra investigación. En IATE[5] (*InterActive Terminology for Europe*), la base de datos terminológica de la Unión Europea, encontramos "*médecine legiste*" y "*médecine légale*" como equivalentes de los términos "médico forense" y "Medicina Legal y Forense", aunque los términos "informe forense" e "informe médico forense" no nos proporcionaron ningún resultado. Por último, buscamos dichos términos en textos franceses sobre la especialidad en cuestión para poder obtener una mayor fiabilidad en cuanto a los resultados y compararlos con los ya obtenidos. En este sentido, "*médecine légale*" y "*médecin légiste*", ambos con minúsculas iniciales, son los dos resultados más frecuentes de nuestra búsqueda en dichos textos. Sin embargo, la localización de un equivalente para el término "informe médico forense" fue mucho más difícil ya que encontramos una gran variedad de propuestas siendo todas diferentes entre sí. Por ejemplo, en los textos legislativos localizados en Eur-LEX[6] y traducidos del francés al español, figuran "*rapport d'autopsie*" y "*expertise médico-legale*", ambos con minúsculas, como los equivalentes de "informe médico forense", mientras que en los originales franceses, recogidos en el Tribunal Superior de Justicia de Valencia y en cuyos ejemplos nos centraremos en otro de los apartados de este trabajo, localizamos los compuestos terminológicos "*expertise médicale*", "*rapport d'examen médical*", "*examen médico legal*" (escrito con o sin guión en entre los adjetivos "médico" y "legal"), "*examen médical*" y "*examen d'expertise médicale*" como equivalentes para el término arriba mencionado. A nuestro parecer, este último es el equivalente más apropiado para el término en cuestión pues es el que más información proporciona sobre el contenido del documento.

3. Aproximaciones textuales

Para llevar a cabo nuestro análisis textual, cabe intentar ubicar primero los informes forenses dentro de los campos de especialidad para interesarnos después en su macroestructura u organización de los diferentes apartados.

3.1 Los campos de especialidad

El empleo de los lenguajes de especialidad implica también la aparición de la "traducción especializada" que engloba, entre otras modalidades, la traducción científica así como la técnica. Estas dos ramas encuentran en los informes médico forenses cierto punto de unión a pesar de que la traducción de los documentos médico-legales, debido a la tipología de documentos que presenta, hace difícil su ubicación pudiendo incluirse dentro de la traducción jurídica o científico-técnica. Por este motivo, hemos recurrido para delimitar los campos temáticos a los anteriormente mencionados sistemas de clasificación más extendidos: la Clasificación Decimal Universal (CDU) del Ministerio de Educación y la clasificación de la Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura (UNESCO) para los campos de la ciencia y la tecnología. Como se puede apreciar en el cuadro 1, la CDU sitúa la medicina en las ciencias aplicadas (epígrafe 6) y el derecho junto a las ciencias sociales, la economía y la educación (epígrafe 3). En cuanto a la UNESCO, divide en 24 áreas generales, que a su vez pueden dividirse en otras subáreas de especialidad, los campos que figuran a continuación:

SISTEMAS DE CLASIFICACIÓN DE LOS CAMPOS CIENTÍFICOS		
Clasificación decimal universal (CDU)	Clasificación Unesco	
Tabla de materias 0. Generalidades 1. Filosofía. Psicología 2. Religión. Teología. *3. Ciencias Sociales. Economía. Derecho. Educación.* 5. Matemáticas. Ciencias naturales. *6. Ciencia aplicadas. Medicina. Tecnología.* 7. Arte.	**Definición de Términos** Lógica (11) Matemáticas (12) Astronomía y Astrofísica (21) Física (22) *Química (23)* *Ciencias de la Vida (24)* Ciencias de la Tierra y del Espacio (25) Ciencias Agrarias (31) *Ciencias Médicas (32)* Ciencias Tecnológicas (33) Antropología (51) Demografía (52) Económicas (53)	Geografía (54) Historia (55) *Ciencias Jurídicas y Derecho (56)* Lingüística (57) Pedagogía (58) Ciencia Política (59) Psicología (61) Ciencias de las Artes y de las Letras (62) Sociología (63) Ética (71) Filosofía (72) Nuevas Especialidades

Cuadro 1: Sistemas de clasificación de los campos científicos y técnicos

La medicina forense (3203) aparece como disciplina en el campo de las Ciencias Médicas (32) pero remite a las Ciencias de la Vida (24) y, en particular, a dos disciplinas: la **A**ntropología **F**ísica (2402) y la Bioquímica (2403) relacionando esta última con el campo de la Química (23).

Como hemos mencionado al principio de este artículo, queda patente que los informes médico forenses, en tanto que documentos médico-legales, no se ciñen a un único campo sino que se encuentran a caballo entre varias disciplinas: las Ciencias Médicas (Antropometría y Antropología Forense, Medicina Forense y Psicología Forense), las Ciencias de la Vida y las Ciencias Jurídicas y el Derecho. Por otro lado, la caracterización que Martínez (2009) hace de los mismos no consigue sino dar más fuerza a la anterior afirmación, ya que la autora los califica de híbridos apuntando que, aunque por lo general adoptan la estructura propia de los documentos jurídico-administrativos, su contenido tiende a ser científico. Además, por lo que respecta al formato de los informes médico forenses, esta autora afirma que estos documentos son mucho más abiertos pues comparten más características con el informe técnico y científico que con un documento de naturaleza jurídico-administrativa aunque su finalidad se enmarque dentro del ejercicio judicial.

3.2 La macroestructura de los informes forenses

Para finalizar la aproximación cultural que hemos llevado a cabo a lo largo de nuestra demostración, caracterizaremos desde el punto de vista textual los documentos objeto de este trabajo. En este sentido, tendremos en cuenta que el conocimiento por parte del traductor de los rasgos específicos de un género determinado en cada una de las lenguas implicadas es esencial para el desarrollo óptimo del proceso de traducción y para poder cumplir de forma adecuada con el encargo de traducción. Esta cognición le ayudará a captar el correcto significado del texto original y le facilitará la redacción del texto meta, teniendo en cuenta las convenciones propias del texto en cuestión, y sabiendo que cuánto más rígidas y formales sean estas características más aguda será la divergencia entre ambas lenguas (Gamero, 2001).

Por este motivo, acudimos a la caracterización que Gisbert y Gisbert (2004: 138-139) hacen de los documentos médico legales en el libro *Medicina Legal y Toxicología*, donde encontramos las partes que el informe debe contener en tanto que “documento médico-legal emitido por orden de las autoridades, o a petición de particulares, sobre la significación de ciertos hechos judiciales o administrativos”. Ambos autores afirman que el informe, escrito en folios de papel blanco y con margen de cosido, consta de las seis partes que incluimos a continuación en el cuadro 2:

1. *Preámbulo* - Nombre del perito o peritos - Titulación - Residencia - Solicitante (autoridad o particular) - Objeto del documento 2. *Relación y descripción minuciosa y fidedigna de los objetos acerca de los cuales debe emitirse el informe* - Otros documentos médico-legales que se les haya remitido - Autos que puedan ser de interés - Objetos (armas, manchas de sangre, huellas, etc.) - Fotografías, croquis, etc.	3. *Operaciones practicadas* - Descripción de técnicas, operaciones analíticas y exámenes practicados - Resultados objetivos logrados 4. *Valoración* 5. *Conclusiones* - Fórmula: "*De los hechos apuntados y por los razonamientos anteriormente expuestos, se deducen lógicamente las siguientes conclusiones*" - Las conclusiones figuran en párrafos aparte 6. *Fórmula final* - Por lo general: "*Lo cual es cuanto puede manifestar en cumplimiento de la misión que le había sido encomendada*" - Fecha y firma

Cuadro 2: Estructuración de los informes forenses según Gisbert Calabuig y Gisbert Grifo (2004)

A pesar de que la estructura de estos documentos parece bastante asentada, tras haberla comparado con un informe médico forense original consultado en el Tribunal Superior de Justicia de Valencia, perteneciente al año 2010 y cuyo contenido es psicológico, comprobamos que ésta no siempre se mantiene, sino que se adapta por lo general al contenido del documento, es decir, a la especialidad médica a la que rinde servicio. En este sentido, como se aprecia en el cuadro 3, se observan dos apartados no recogidos en el anterior esquema: *las recomendaciones* y *la historia clínica del paciente*.

No obstante, el informe médico forense español sí ofrece la información requerida en las seis partes anteriormente mencionadas. Esta información no siempre se organiza de la misma manera. Hemos podido observar que en muchas ocasiones los apartados anteriormente recogidos se dividen en otros, originando así más de seis bloques. Así pues, el informe forense español divide en dos párrafos claramente diferenciados los datos del Preámbulo del cuadro 2: los *datos (1.)* por un lado y el *motivo del informe (2.)*, por otro.

El informe forense español tampoco presenta las fórmulas propuestas para la *conclusión (9)* y el *final (10)* en la estructuración propuesta en el cuadro 1. Los títulos correspondientes a cada una de las partes se resaltan en el original mediante el uso de mayúsculas y negrita, conforme podemos observar en el cuadro 3 expuesto a continuación:

1. DATOS - Paciente (nombre, apellidos, fecha de nacimiento) - Tipo de informe - Autoridad solicitante - Perito (nombre, apellidos, titulación) - Fecha de elaboración **2. MOTIVO DEL INFORME** **3. METODOLOGÍA** (descripción detallada de todos los procedimientos llevados a cabo) Hipótesis planteadas Relación de las entrevistas realizadas con motivo de la investigación (incluyen nombres, fechas y relación con el afectado)	**4. ANAMNESIS** Antecedentes personales (se explica con el máximo rigor la situación anterior del afectado/paciente) **5. RESULTADOS DE LA VALORACIÓN** (de acuerdo con las hipótesis planteadas y la metodología expuesta anteriormente en el documento) **6. CONCLUSIONES Y CONSECUENCIAS** **7. RECOMENDACIONES** **8. OTRO APARTADO DE RECOMENDACIONES** **9. DECLARACIÓN DEL AFECTADO** **10. NOTA FINAL DEL INFORME**

Cuadro 3: Estructuración de un informe forense español (2010)

Por otro lado, y para completar esta investigación, nos planteamos cuál podría ser la estructura prototípica de los informes médicos forenses franceses y cómo estos organizaban la información contenida. En este caso, como no encontramos ninguna estructura ya establecida a partir de la cual iniciar esta comparación, escogimos el original francés más reciente de entre los consultados en el Tribunal Superior de Justicia de Valencia, siguiendo los mismo criterios de selección que para el español, y realizamos un esquema de sus partes y del contenido que cada una de ellas contiene. Evidentemente, el tema tratado en ambos informes es diferente pues el informe francés explica un examen médico de la columna vertebral cervical y de la cabeza del paciente debido a una agresión sufrida. A continuación presentamos en el cuadro 4 el esquema con las partes del informe médico forense francés estudiado:

1. TÍTULO Y NOMBRE DEL PACIENTE - Fórmula introductoria (*Je soussigné, Docteur _____, Expert près la Cour d'Appel de _____, déclare être intervenu sur réquisition de M._____, Officier de Police Judiciaire en résidence à _____, aux fins de procéder à l'examen médical de M._____ .*) - Fecha **2. OBJETO** - Nombre del afectado y fecha de nacimiento - Fecha de la agresión **3. DESARROLLO DEL EXAMEN MÉDICO** - Fecha y lugar del examen - Repite el nombre del afectado y su fecha de nacimiento - Zona de la dolencia del afectado	**4. ENUNCIACIÓN DE LOS HECHOS** - Declaración del afectado sobre los hechos que le ocurrieron y sobre el tratamiento que ya ha recibido **5. DOLENCIAS** **6. EXAMEN CLÍNICO** - Peso y altura - Enunciación y explicación de las distintas zonas examinadas **7. DIAGNÓSTICO MÉDICO FORENSE** **8. CONCLUSIONES MÉDICO LEGALES** **9. FIRMA (SIN FÓRMULA FINAL)**

Cuadro 4: Estructuración de un informe forense francés (2012)

Si comparamos ambos esquemas, es decir los cuadros 3 y 4, podemos observar algunas similitudes ya que, si bien el contenido es completamente distinto, ambos documentos identifican al paciente y al médico que lleva a cabo el informe así como la formación de estos últimos, el lugar del examen y quién es el solicitante del informe. Por otro lado, los dos se detienen en la explicación de los procedimientos realizados e intentan que sea lo más rigurosa posible aportando información sobre la finalidad del documento y la enunciación de los hechos. Por último, en ambos textos apreciamos que los diferentes apartados se resaltan mediante el uso de las mayúsculas. En resumidas cuentas, podemos decir que los informes forenses poseen rasgos comunes o fijos que se corresponden con los mencionados por Gisbert y Gisbert (2004). En cuanto a las funciones comunicativas del lenguaje y de acuerdo con las estructuras de los informes estudiados, identificamos que la función predominante en este tipo de texto es la expositiva pudiendo en algunas ocasiones combinarse con la exhortativa como en el

apartado de las recomendaciones. Es interesante señalar que estas dos funciones son las propias de los documentos técnicos (Gamero, 2001) y confirman las ya mencionadas afirmaciones de Mártinez (2009) en las que indicaba que los informes comparten más características con el texto técnico y científico que con los jurídico-administrativos; hecho que ratifica sin lugar a dudas la relación existente entre la estructura textual y las funciones del lenguaje.

En cuanto a las diferencias halladas entre las estructuras propuestas, constatamos que si bien estos autores señalan que existen unas formulas específicas para cerrar el informe forense, estas no están presentes en el primer documento analizado. Por lo que respecta al informe francés, aunque no encontramos estas fórmulas de cierre, el emisor sí que utiliza una fórmula de apertura que se asemeja bastante a las que se recurre en otros documentos legales y/o formales (certificados y declaraciones). Finalmente, cabe apuntar que según la temática tratada, pueden generarse otros apartados, tal y como hemos mencionado anteriormente, como los de las *recomendaciones* y la *declaración del afectado* encontrados en el informe psicológico (documento español), o pueden obviarse, como *la historia clínica* en el informe francés.

Conclusión

Hemos querido a través de este estudio conocer mejor el ámbito de los informes forenses en Francia y en España ahondando en ambos contextos culturales así como en la estructura textual de los mismos. Aunque los estudios de medicina estén organizados de forma diferente en cada uno de los países, hemos visto que la finalidad de la medicina forense así como el papel de los médicos que la desempeñan son similares. Los informes forenses representan un prototipo de texto utilizado en determinadas situaciones comunicativas del proceso judicial tanto en la cultura francesa como la española. Al igual que los textos técnicos, presentan una serie de elementos textuales fijos: uno o dos focos contextuales (exhortativo, expositivo o ambos combinados); un emisor que es siempre un médico especialista en medicina forense y un receptor que suele ser un representante del Tribunal de Justicia (magistrado, abogado, etc.) o de la policía científica; un modo que en nuestro caso es escrito y un funcionamiento textual interno de características bastante marcadas, como lo muestra el esquema de Gisbert y Gisbert (2004), pero que presenta algunas variaciones según el contenido tratado, tal y como hemos apuntando con anterioridad, y que supone la aparición de nuevos apartados dentro de la macroestructura de estos documentos. Esta investigación es sólo un primer paso dentro del análisis de estos informes y nuestros trabajos posteriores buscarán por una parte, ampliar este estudio incluyendo las características textuales de un corpus más amplio de informes, y por otra adentrarse en los rasgos intratextuales para recoger los términos de esta lengua de especialidad, sus colocaciones y su fraseología para contribuir de esta manera a la caracterización de la lengua de los informes forenses con la intención de facilitar la traducción de estos documentos.

Bibliografía

Bédard, C. 1986. *La traduction technique: principes et pratiques*. Montréal : Linguatech.

Castellano Arroyo, M. 2012. La construcción de la medicina legal y forense y evolución del derecho sanitario en España: una tarea inacabada. Conferencia de toma de posesión como Académica de Número de la Real Academia Nacional de Medicina (RANM).

http://www.aeds.org/XIXCongreso/docs/Maria%20Castellano%20Arroyo.pdf, [consultada el 03/12/ 2014].

Real Academia Española. 2001. *Diccionario de la lengua española* (*DRAE*). 22ª edición.

http://rae.es/recursos/diccionarios/drae, [consultada el 15/12/2014].

Durieux, C. 2010. *Fondements didactiques de la traduction technique*. Paris : La maison du dictionnaire.

Dumoulin, A. 2007. La médecine légale aux fondements de l'expertise judiciaire, de l'activité du médecin légiste à la profession d'expert. In : Equinoxe, 22. Revue de Sciences Humaines. p.1-17. http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/15/33/30/PDF/article_Equinoxe_HAL_SHS.pdf, [consultada el 15/12/2014].

Gamero Pérez, S. 2001. *La traducción de textos técnicos*. Barcelona: Ariel lenguas Modernas.

Gisbert Calabuig, J.A. 1985. *Medicina Legal y Toxicología*. 3ª Ed. Valencia: Saber.

Gisbert Calabuig, J.A., Villanueva Cañadas, E. 2004. *Medicina Legal y Toxicología*. Barcelona: Masson.

Gisbert Calabuig, J.A., Gisbert Grifo, M.S. 2004. *Documentos médico-legales*. In: Medicina Legal y Toxicología. Barcelona: Masson. p. 156-164.

Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Collection Linguistique nouvelle. Paris: PUF.

Martínez López, A. B. 2009. Sobre la traducción de documentos médico legales (de español a inglés): práctica profesional y explotación didáctica en el aula de traducción especializada. In: *REDIT. Revista Electrónica de Didáctica de la Traducción e Interpretación*, nº2. Universidad de Málaga. p. 33-52.

Martínez de Sousa, J. 2004. *Ortografía y ortotipografia del español actual*. Gijón: Trea.

Merlin Walch, O. 2012. *Dictionnaire juridique français-espagnol/espagnol-français*. 6ème édition. L.G.D.J.

Ministerio de Educación, Cultura y Deporte. 1995. *La clasificación decimal universal* (CDU).

http://www.mcu.es/libro/CE/AgenciaISBN/InfGeneral/TablaCDU.html [consultada el 15/12/ 2014].

Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la Cultura (UNESCO). 1988. *Nomenclatura Internacional para los campos de la ciencia y la tecnología*.

http://www.et.bs.ehu.es/varios/unesco.htm, [consultada el 15/12/ 2014].

Verdú Pascual, F. A. 2002. *¿Qué dice el forense? Una curiosa sinopsis de ciertas quisicosas*. Granada: Comares.

Notas

1. Recherche menée en collaboration avec Pilar Albert Gómez, doctorante non francophone, Universitat Politècnica de València, Espagne
2. Del lat. *forum*. Sitio en que los tribunales oyen y determinan las causas. (Drae, 2001)
3. Correspondiente a la Audiencia Provincial en España (Merlin Walch, 2006)
4. http://www.jcomjeune.com/article-metier/medecin-legiste [consultada el 03/05/2014]
5. http://iate.europa.eu [consultada el 03/05/2014]
6. http://eur-lex.europa.eu/ [consultada el 03/05/2014]

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 49-64

La phraséologie du discours juridique français. Étude de cas : les arrêts de la Cour de cassation

Rania A. Khalifa
Université de Ain-Chams, Le Caire, Égypte
raniaadel2000@yahoo.fr

Reçu le 11-05-2015 / Évalué le 11-06-2015 /Accepté le 18-07-2015

Résumé

Appréhender un texte spécialisé, c'est essayer de connaître ses caractéristiques linguistiques. La présente recherche a pour but de réinterroger l'importance de l'outil lexicométrique dans l'extraction des structures phraséologiques du discours juridique et ce à travers l'étude des groupements et combinaisons à la fois lexicaux et grammaticaux. Quels sont les lexèmes et locutions les plus récurrents et quelles constructions syntactiques sont plus fréquents dans ce discours, telle est la problématique de notre recherche. Pouvons-nous conclure qu'il existe un patron syntaxique régissant les textes juridiques? Et quel est son degré de figement? C'est ce que nous allons chercher à vérifier en nous basant sur une approche à la fois contextualiste et lexicométrique des arrêts de la Cour de cassation.

Mots-clés : phraséologie, collocation, lexème, construction syntaxique

La fraseología del discurso jurídico francés. Estudio de caso: las sentencias del Tribunal de casación

Resumen

Aprehender un texto especializado es tratar de conocer sus características lingüísticas. La presente investigación se propone cuestionar la importancia de la herramienta lexicométrica en la extracción de las estructuras fraseológicas del discurso jurídico y ello a través del estudio de agrupaciones y combinaciones tanto léxicas como gramaticales. La problemática que plantea nuestra investigación es la de determinar cuáles son los lexemas y las locuciones más recurrentes y qué construcciones sintácticas prevalecen en este discurso. ¿Podemos asegurar que existe un patrón sintáctico que rija los textos jurídicos? ¿Cuál sería su grado de fijación? Es lo que trataremos de comprobar en nuestro estudio por medio de un enfoque a la vez contextualista y lexicométrico de las sentencias del Tribunal de casación.

Palabras clave : fraseología, colocación, lexema, construcción sintáctica

The phraseology of legal discourse: the judgments of the Court of cassation

Abstract

To understand a specialized text is to try to know its linguistic characteristics. This research aims to understand the phraseology of legal discourse through the study of lexical and grammatical collocation. What are the most recurring lexical and syntactic constructions ? Is there a syntactic pattern for legal texts? We will focus our research on these questions by means of a lexicometric approach.

Keywords : phraseology, collocation, lexeme, syntactic construction

1. Introduction

Le discours spécialisé (lié à un domaine thématique ou à une activité professionnelle) a été dans les années 90 le champ d'investigation de linguistes qui se sont accordés à le considérer comme ayant « une syntaxe qui est tout à fait celle des langues de référence, mais avec des prédilections en matière d'énonciation (comme le fameux style impersonnel des sciences) et des phraséologies professionnelles (comme les formules stéréotypées des administrations) » (Lerat, 1995 : 20).

Les discours dits spécialisés ont été appréhendés en fonction de plusieurs approches pluridisciplinaires comme l'approche discursive (Gaudin, 1993), sociocognitive (Hoffmann, 1979), argumentative (Dubreil, 2006) et terminologique (Knowles 1996). Néanmoins, peu de chercheurs (Gledhill, 1994) et (Nahon-Raimondez, 2006) se sont penchés sur la phraséologie de ce discours. Ce domaine a été relancé grâce à la linguistique du corpus et au traitement automatique de la langue. Toutefois, la «phraséologie » recouvre une multitude de regroupements d'occurrences, en fonction de la terminologie adoptée par chaque linguiste.

Selon Fiala (1987 : 32), les unités phraséologiques sont des « combinaisons récurrentes, plus ou moins stabilisées, de formes lexicales et grammaticales ». Bien après lui, Blais a souligné que ces combinaisons sont composées « d'éléments linguistiques propres à un domaine de spécialité […] qui sont liés sémantiquement et syntaxiquement et pour lesquels il existe une contrainte paradigmatique » (Blais, 1993 : 52).

Pour Gledhill (1997 : 16), le terme « phraséologie » est souvent utilisé pour désigner certainement des collocations de base, à l'instar de « sans pour autant », « en somme », « not to mention », « just in case » (qui sont dans la terminologie de Gross (1996) des locutions et des expressions figées), mais bien plus les chaînes lexicales qui peuvent s'avérer longues, telles « the fact that », « for the very simple reason that », « c'est pour ça que », « c'est là où » *etc.* (que Mochet (1997) appelle « formule » ou « groupement discursif ») ».

Mel'cuk (2008) a préféré mener la discussion dans le cadre théorique Sens-Texte et a défini le phrasème comme une expression complexe figée. Il peut être un syntagme comme « *à suivre* », un phrasème morphologique (à l'image des mots dérivés ou composés), ou des constructions syntaxiques comme « *à moi de lui répondre* ». Selon lui, le figement peut se révéler à deux niveaux : soit entre le niveau conceptuel de représentation des énoncés et le niveau sémantique (ce qui donne lieu aux phrasèmes pragmatiques ou pragmatèmes) soit entre le niveau sémantique et le niveau syntaxique (ce qui fait paraitre les phrasèmes sémantiques).

L'objectif principal de la présente recherche est de savoir dans quelle mesure nous pouvons profiter des analyses lexicométriques pour comprendre la phraséologie d'un texte juridique et quel est le degré de figement des unités phraéologiques recensées. Il s'agit d'initier une réflexion sur la structure des arrêts de la Cour de cassation, de renforcer l'acquisition des collocations en français juridique et de découvrir les patrons syntaxiques qui les régissent.

Notre hypothèse de départ est le suivant : le discours juridique regorge certes d'unités phraséologiques, mais dans quelles constructions et combinaisons entrent-elles ? S'agit-il de locutions, d'expressions ou plutôt de collocations ? Et dans le cas de collocations, les noyaux sont-ils un vocabulaire général ou spécialisé? Une place est-elle faite aux prédicateurs complexes ou par contre aux prédicats complexes?

2. Le champ d'étude, la méthodologie et la terminologie adoptée

Le corpus de notre recherche (24.141 mots) a été puisé dans les textes juridiques du site www.legifrance.com et constitue 10 arrêts de la Cour de cassation : 4 de la chambre sociale, 4 de la chambre civile et 2 de la chambre criminelle. Ce qui garantit une cohésion à la fois interne et externe. Tous les arrêts sont datés du 12 février au 5 mars 2015.

Pour lever d'emblée tout ambiguïté, il nous parait important de passer en revue les différentes méthodes d'analyse ayant marqué le domaine phraséologique, et de souligner la terminologie que nous allons adoptée.

Qui dit phraséologie dit fait collocationnel. Le terme « collocation » a été utilisé pour la première fois par le linguiste anglais Firth dans les années 30 pour qualifier les phénomènes de cooccurrence lexicale entre deux entités ayant une relation syntaxique. L'approche pragmatique du linguiste n'a fait que mettre en lumière l'importance du contexte dans l'étude de la langue. Pour lui, ainsi que pour ceux qui l'ont suivi (à l'image de Halliday (1976), Williams (2003) et Sinclair (1991)), c'est le contexte qui crée

des relations sémantiques, qui donnent naissance aux collocations, et plus spécialement aux collocations textuelles vues comme des formes qui paraissent dans un contexte donné afin d'en assurer la cohésion.

Pour sa part, Benson (1997) a préféré diviser les collocations en deux groupes, les grammaticales et les lexicales. Les grammaticales comprennent un mot dominant suivi d'une préposition ou structure grammaticale particulière. Quant aux lexicales, elles « sont généralement formées de deux composantes lexicales d'importance plus ou moins égale, formées de noms, d'adjectifs, de verbes ou d'adverbes ».

Les différents linguistes se sont accordés à voir dans la fréquence, la transparence, l'arbitrariété et la directionalité les critères de détermination des collocations. Elles se trouvent à mi-chemin entre les constructions libres et les locutions figées.

Dans la terminologie mel'cukienne, la collocation constitue un type de phrasème sémantique dans lequel la violation de la propriété de sélection non contrainte est minimale. C'est en ce sens que la base (le mot-clé) est sélectionnée librement alors que le second constituant (la valeur de la fonction lexicale) est choisi conformément à la première. Selon le linguiste, les phrasèmes sémantiques se divisent en deux catégories : les compositionnels et les non-compositionnels. La première catégorie comporte les clichés et les collocations. Dans le cliché, tous les composants sont pris en bloc, ce qui n'est pas le cas de la collocation. La deuxième catégorie comprend les locutions qui sont des formes complètement contraintes.

Grossmann et Tutin (2005) se sont placés dans la lignée de Mel'cuk dans leur définition du phénomène collocatif. En 2002, ils ont souligné que la collocation est l'association d'une lexie L dont le sens est habituel et d'un constituant C. Les collocations se répartissent en trois genres: elles sont opaques lorsque le sens du collocatif est différent de son sens en dehors de cette association, elles sont transparentes quand leur sens est interprétable ou décodable en cooccurrence avec la base, et finalement régulières si le collocatif inclut le sens de la base.

Pour Gledhill et Todirascu, « […] la collocation est plutôt une propriété partagée par tous les ensembles syntagmatiques du discours ; c'est-à-dire des expressions poly-lexicales, semi-figées, parfois discontinues, ayant un comportement morpho-syntaxique et sémantique très particulier mais imprévisible », (Gledhill et Todirascu, 2008 : 137).

Ces deux auteurs, dans leur étude sur les constructions VN, ont identifié deux types : « 1) des prédicateurs complexes où le N est complètement intégré dans le GV. 2) des prédicats complexes, où le N est un complément plus indépendant sur le plan syntagmatique » (Gledhill et Todirascu, 2008 : 140).

Bien avant eux, Gérard Cornu a distingué six structures qu'il a appelées compositions : - apposition (substantif + substantif), -juxtaposition (substantif + adjectif), - compositions binaires à cheville (substantif + cheville (article, adverbe, préposition), - composition avec verbe, -séquences figées et finalement -expression (locution adjective). (Cornu, 1990 : 171).

Seule Marie-Claude L'Homme (1998) a préféré parler de combinaisons lexicales spécialisées (CLS) au lieu de « collocations » en soulignant qu'il s'agit de la combinaison de deux lexèmes (l'un est l'unité terminologique et l'autre son co-occurrent) et ce, au moment où Raquel Silva et al. (2004) ont parlé de collocation terminologique.

Grosso modo, les méthodes d'analyse susmentionnées peuvent être groupées en deux approches : l'approche lexicologique-lexicographique et l'approche de la linguistique du corpus.

Dans la présente recherche, nous proposons d'adopter une approche hybride déjà initiée par Gledhill (1997) et ce, en liant les deux méthodes : lexicométrique et contextuelle et en soumettant à l'étude les propriétés lexico-grammaticales des combinaisons relevées.

La méthodologie suivie est : - l'extraction automatique des mots les plus fréquents, -le filtrage statistique des lexèmes candidats, - la détermination des composants syntaxiques qui leur sont associés. Notre méthodologie se place dans la lignée de la continuité des travaux de Krenn (2000) et Smajda et McKeown (1990).

Nous nous sommes basée sur le logiciel Wordlist Expert 3.2.1., conçu spécialement pour établir une liste de fréquence et de concordance pour chaque mot. Le tableau ci-dessous nous montre les résultats obtenus après avoir fait entrer notre corpus.

Le mot	La fréquence	Le pourcentage	Le classement
de	1789	7.4027	1
la	998	4.1296	2
l	823	3.4055	3
d	580	2.4000	4
que	575	2.3793	5
à	539	2.2303	6
le	508	2.1020	7
du	480	1.9862	8
et	451	1.8662	9
en	445	1.8414	10

Tableau 1. Les résultats des dix premiers mots les plus récurrents

Le mot	La fréquence	Le pourcentage	Le classement
code	128	0.5296	28
article	125	0.5172	30
cour	123	0.5090	33
travail	116	0.4800	34
société	92	0.3807	39
demande	90	0.3724	40
salarié	88	0.3641	41
arrêt	88	0.3641	42

Tableau 2. La fréquence d'apparition des huit premiers lexèmes.

Le dépouillement de données nous montre qu'il existe une forte concentration de mots grammaticaux, ce qui nous a poussée à ne pas vouloir les omettre de notre étude. Le lexème le plus récurrent n'a fait son apparition qu'au 28ème classement. Ce faisant, nous avons choisi de travailler sur des mots grammaticaux aussi bien que sur des lexèmes. Pour les premiers, nous avons choisi de travailler sur (que) et (en) vu la richesse des constructions dont ils font partie. Alors que pour les deuxièmes, nous allons nous pencher sur 4 lexèmes-noyaux (code, cour, demande, arrêt) et nous allons relever leurs concordances.

2.1. Les unités phraséologiques et les mots grammaticaux

En fonction des résultats que nous avons obtenus par le logiciel exploité, nous avons remarqué que la fréquence des mots grammaticaux dépasse de loin celle des mots lexicaux. Les articles définis (la et l') et la préposition (de, d') figurent en tête de liste, suivis de la conjonction *que* (575 fois). Raison pour laquelle nous avons choisi de comprendre à fond la phraséologie et les structures grammaticales dont fait partie ladite conjonction.

2.1.1. Que

La conjonction de subordination invariable (que) est parue dans les constructions suivantes :

1 - En tant que conjonction de subordination figurant seule en tête des subordonnées juxtaposées (318 fois, soit 55,30 % du nombre total de son apparition). Ex : *; que le contrat ayant été transféré à l'association PEP*

Si la conjonction de subordination suivait un verbe principal (144 occurrences), elle était précédée par les verbes suivants et ce, par ordre décroissant : affirmer et relever (15 fois - 4.71%), résulter (14 fois - 4.40%), suivre, déduire et constater (7 fois - 2.20%), dire (6 fois - 1.88%), savoir et retenir (5 fois - 1.57%), stipuler, observer, juger, rappeler, faire valoir (4 fois - 1.25%), prévoir, indiquer, énoncer (3 fois - 0.94%), s'assurer, mentionner, établir, estimer, s'avérer, reconnaître, apparaître, justifier (2 fois - 0.62%), confirmer, soutenir, prétendre, rétorquer, montrer, objecter, ajouter, contester, disposer, reconnaître, préciser, accepter, s'engager, consentir, garantir, ressortir, supposer (1 fois- 0.31%). Ces verbes **étaient soit** conjugués, soit **à l'infinitif.**

- Dans certains cas, la conjonction est parue en tête ou au sein de phrase, suivie d'un participe présent. Ex *: -Qu'en statuant ainsi, alors que la salariée demandait (16 fois), - qu'en estimant que l'exigence de signature (3 fois), - qu'en considérant néanmoins que les objectifs notifiés (2 fois), - que succombant, elle prendra en charge également l'intégralité des dépenses (1 fois).*

De telles statistiques laissent prévoir trois remarques intéressantes. Primo, tous les verbes susmentionnés sont des verbes pleins. Secundo, bien que certains verbes puissent paraître assez proches (déduire-constater/consentir-accepter), les possibilités de commutation des verbes ne sont pas opératoires (la Cour affirme, et non *la Cour atteste), (la Cour indique, et non *la Cour souligne), (la Cour prévoit, et non *la Cour prévient). Tertio, les verbes relevés sont des verbes cognitifs (par ex. savoir), relatifs à la communication verbale (par ex. affirmer), ainsi qu'*à la communication textuelle* (par ex. mentionner). Les verbes déclaratifs ont le dessus.

2 - La conjonction (que) a fait partie (147 fois) de nombre de constructions qui furent répétées à plusieurs reprises, rendant le format de l'arrêt assez redondant.

La construction	La fréquence d'apparition
Alors que	36 fois- 24.48%
Attendu que	32 fois – 21.76%
En ce que l'arrêt attaqué	9 fois- 6.12%
Au(x) motif(s) que	8 fois- 5.44%
Dans la construction (sur + nom ou groupe nominal + que)	7 fois- 4.76%
Tant…que	6 fois- 4.08%
De telle sorte que	6 fois- 4.08%

La construction	La fréquence d'apparition
Que le fait que	5 fois - 3.40%
Dès lors que	5 fois - 3.40%
Les restrictions	5 fois- 3.40%
C'est de manière exacte que	4 fois – 2.72%
Autre que	4 fois– 2.72%
le même….que	4 fois– 2.72%
Peu important que	4 fois– 2.72%
Quel que soit	3 fois- 2.04%
Ainsi que	3 fois- 2.04%
Qu'aux termes de	2 fois – 1.36%

Tableau 3. Les constructions comprenant la conjonction (que).

Notons à cet égard que la locution conjonctive (alors que) accepte une extension par rajout de l'adverbe (enfin) ou des locutions (d'une part) et (d'autre part). Ex : *-alors, d'une part, que lorsque les objectifs déterminant le montant* […].

De même, dans certains cas, la conjonction dans la locution (attendu que) a été séparée de son participe passé. Ex : *Attendu, selon le jugement attaqué rendu en dernier ressort, que Mme X…*

Dans la majorité de cas, la locution a figuré en tête de phrase, mais parfois, elle a été précédée de la conjonction de coordination (mais).

Les locutions dont la conjonction fait partie sont en principe des locutions conjonctives de cause, de manière, de conséquence et de concession. « Locution » est employée dans le sens de groupes de mots grammaticaux complexes, non modifiables, correspondant à des catégories linguistiques bien établies (Silva et al. 2004).

Si nous pouvons trouver la majorité des locutions conjonctives dans d'autres contextes, nous pensons que les constructions (en ce que l'arrêt attaqué, aux motifs que et qu'aux termes de) peuvent représenter des cas de pragmatème, c'est-à-dire « un phrasème qui est figé par rapport à la situation d'énonciation SIT de ce phrasème : SIT contraint la sélection du sens (= du signifié) à exprimer pour un message donné (= un contenu conceptuel) et, le plus souvent, aussi la forme qui exprime ce sens (= le signifiant) » (Mel'cuk, 2008 : 4). Elles figurent en tête de paragraphes et énumèrent les causes du rejet du pourvoi.

3 - Le (que) pronom relatif : Le (que) pronom relatif n'a figuré que 6 fois. Ce qui veut dire que le conjonctif l'a emporté sur le relatif. Le discours juridique est par la suite un discours fondé sur les phrases complexes.

2.1.2. En

Le (en) est paru 445 fois, néanmoins, l'examen attentif de sa nature nous a prouvé que la fréquence d'apparition du (en) préposition (97.76%) est beaucoup plus élevée que celle du (en) pronom (2.24%).

1 - Le (en) préposition :

Les constructions	La fréquence d'apparition
Prendre (la prise) en charge	18 occurrences- 4.13%
En conséquence	18 occurrences-4.13%
En qualité de + nom	15 occurrences- 3.44%
En cas de	14 occurrences- 3.21%
En la forme	12 occurrences- 2.75%
En application de	11 occurrences- 2.52%
En raison de	10 occurrences- 2.29%
En ce que l'arrêt attaqué	9 occurrences- 2.06%
En matière de	9 occurrences- 2.06%
En une prise d'acte	6 occurrences-1.37%
En cours de	5 occurrences- 1.14%
En dernier ressort	4 occurrences- 0.91%
En violation de	4 occurrences- 0.91%
En l'absence de	4 occurrences- 0.91%
En ce qu'il prévoit	4 occurrences- 0.91%
En fonction de	4 occurrences- 0.91%
En collaboration avec	4 occurrences- 0.91%
Prendre en compte	3 occurrences- 0.68%
En marge de	3 occurrences- 0.68%
En contrepartie de	3 occurrences- 0.68%
En particulier	3 occurrences- 0.68%
En tout état de cause, en l'état de	3 occurrences- 0.68%
En question	2 occurrences- 0.45%
En foi de quoi	2 occurrences- 0.45%
La mise en retraite	2 occurrences- 0.45%

Tableau 4. Les constructions comprenant la préposition (en).

La majorité de ces constructions sont soit des locutions prépositionnelles soit des locutions adverbiales *(étiquette fonctionnelle)*. Le noyau des locutions (en application, en dernier ressort et en violation) est un mot qui appartient à la fois à la langue ordinaire et à la langue spécialisée. Notons que dans la terminologie mel'cukienne, ces constructions représentent des clichés du fait que leur sens est compositionnel.

Outre ces constructions, le (en) a précédé bon nombre de gérondifs, que ce soit avec (que) ou non. Ex : *qu'en se fondant sur les dispositions des articles L.3261-3 et L.3261-4 du Code du travail […].*

Les verbes qui furent précédés par ce pronom étaient: statuer (15 fois), décider (4 fois), juger et refuser (3 fois), omettre, se fondre, reprocher, considérer, estimer, faire, débouter, ajouter, énoncer, retenir, tenir, s'abstenir (2 fois) et donner, exiger, prononcer (1 fois). Tous ces verbes sont également des verbes pleins et ceux qui sont utilisés à plusieurs reprises sont d'emblée des verbes déclaratifs perfectifs. En aucun cas, nous n'avons trouvé des verbes attributifs ni modaux.

2. Le (en) pronom :

Le (en) pronom clitique est paru 10 fois et ce avec les 4 verbes impersonnels suivants : (il en résulte, il en découle, il en déduit, s'il en existe).

2.2. Les unités phraséologiques et les lexèmes

2.2.1 Le lexème « code »

Ledit lexème, ayant figuré 128 fois dans notre corpus, constitue le mot lexical le plus utilisé, suivi par ordre de fréquence du lexème « article » qui a figuré 125 fois.

Les constructions utilisées ayant pour noyau (code) sont : du code du travail (37 occurrences- 28,9%), du code de procédure civile (28 occurrences- 21,8%), du code de procédure pénale (18 occurrences- 14%), du code de la sécurité sociale (7 occurrences- 5,4%), du code de commerce (6 occurrences- 4,6%), du code de la santé publique (4 occurrences- 3,1%), du code rural et de la pêche maritime (3 occurrences- 2,3%), du code des assurances (2 occurrences -1,5%), au code principal, le code général, dudit code, du même code (1 occurrence- 0,7%).

Dans la majorité de ces cas de figure, le lexème « code » est précédé du lexème « article ». Ce qui veut dire qu'il s'agit de l'emboitement deux collocations : (l'article du code) + (code de). Les constructions relevées sont par la suite :

1- « Code » est précédé d'un article contracté « du » et suivi d'un complément déterminatif. Le complément déterminatif est formé de :
(Article contracté ou simple préposition + nom singulier)
(Article contracté ou simple préposition + nom pluriel)
(Article contracté ou simple préposition + syntagme nominal (N+adj.)), le syntagme nominal peut comporter un article défini.
2- « Code » est précédé d'un article contracté et suivi d'un adjectif.
3- « Code » est précédé d'un article défini et suivi d'un adjectif.
4- « Code » est précédé d'un adjectif et suivi d'un verbe dont il n'est pas l'actant sujet.

Ce qui veut dire que la composition binaire à cheville est la collocation la plus récurrente pour le lexème susmentionné.

2.2.2. Le lexème « cour »

Le deuxième plus récurrent lexème a été « cour ». Il a été utilisé 123 fois. Suite au dépouillement de données, nous avons remarqué que ce lexème a constitué le noyau de deux collocations principales : à savoir « cour d'appel » et « cour de cassation ». La première avait la part du lion avec 81 récurrences, alors que la deuxième est parue 41 fois, en sus de la composition (Nom + Adj.) qui est parue une seule fois dans « cour européenne ». Concernant la structure actantielle dans laquelle les collocations ont figuré, nous avons relevé les cas suivants :

1 - Soit la collocation (Nom + préposition + Nom) est actant sujet. Elle est suivie des verbes suivants :

Ex : la cour d'appel	-a […] affirmé que	10 fois- 8.13%
	-a violé les articles L. 1221-1	6 fois- 4.87%
	-a relevé que […]	4 fois- 3.25%
	-n'a pas tiré les conséquences de ses propres constatations	4 fois- 3.25%
	-qui a constaté, d'une part, que la convention collective invoquée ne prévoyait pas	3 fois- 2.43%
	-a estimé, […], qu'il n'était pas justifié de	3 fois- 2.43%
	-n'a pas légalement justifié sa décision	2 fois- 1.62%
	-a violé les textes susvisés	2 fois- 1.62%
	-en a exactement déduit que […],	2 fois- 1.62%
	-a notamment affirmé que […],	2 fois- 1.62%
	-s'est contentée d'affirmer que les pièces qu'il a produite,	2 fois- 1.62%
	-a appliqué la stipulation	2 fois- 1.62%
	-qui n'a pas recherché, comme cela lui était demandé, si la détermination des objectifs relevait du pouvoir de direction	2 fois- 1.62%
	-n'a pas motivé sa décision	2 fois- 1.62%
	-n'a pas donné de base légale à sa décision	2 fois- 1.62%

Ex : la cour d'appel	- n'a pas justifié […] - a caractérisé un détournement de procédure et a, par ces seuls motifs, légalement justifié sa décision -appréciant souverainement les éléments de fait et de preuve soumis par les parties, a déduit à bon droit que -a pu en déduire la volonté expresse	2 fois- 1.62% 1 fois- 0.81% 1 fois- 0.81% 1 fois- 0.81%
La cour de cassation	-[…] a rendu l'arrêt suivant - CASSE ET ANNULE, dans toutes ses dispositions, l'arrêt rendu le 13 novembre 2013 - a rejeté le pourvoi formé par - a dit n'y avoir lieu de renvoyer au Conseil constitutionnel la question prioritaire de constitutionnalité	10 fois- 8.13% 3 fois- 2.43% 1 fois- 0.81% 1 fois- 0.81%

Tableau 5. Les verbes figurant avec la collocation actant sujet.

Remarquons que dans certaines constructions, le verbe était plus ou moins indépendant par rapport à la collocation sujet. En ce sens que certains adverbes (notamment, légalement) sont venus se placer entre la collocation et le verbe. Les verbes à l'affirmative sont presque le double des verbes à la négative. De même, la disproportion entre le nombre de verbes figurant avec cour d'appel et celui de verbes utilisés avec cour de cassation est évidente. La totalité des verbes utilisés avec les deux collocations sont au passé à l'exception des deux verbes (casser) et (annuler) qui figurent au présent. De même, les verbes sont du type mental cognitif (comme déduire) ou relatifs aux communications verbales et textuelles. Dans tous les exemples relevés, il y une métaphore (personnification) de la cour.

2 - Soit la collocation est à la voix passive et est par la suite topicalisée. La cour de cassation est parue dans la construction (Ainsi fait et jugé par la cour de cassation) 10 fois (8.13%) et dans la construction (Dont est déjà saisi la cour de cassation) une fois (0.81%) contre une seule apparition à la voix passive de la cour d'appel (l'arrêt rendu le 13 novembre 2013, entre les parties, par la cour d'appel de Paris).

3 - Soit la collocation est locative **:**

Citons à titre d'exemple : la cour d'appel de Paris et avocat en la Cour.

4 - Soit elle est déterminative : comme dans (le procureur général de la cour d'appel)

2.2.3- Le lexème « demande »

Le lexème « demande » a figuré 90 fois. Dans certains cas, il est paru seul mais dans d'autres, il a constitué la base d'une collocation qui était : (Nom + préposition + Syntagme nominal). Le syntagme était :

- Nom + adjectif
- Nom+ prép.+ Nom + adjectif
- Nom+ prép.+ Nom+ prép.+ Nom + adjectif
- Nom +prép. +Nom
- Nom +prép. +Nom +prép. +Nom
- Nom seulement

Les exemples relevés sont : demande d'extradition (16 occurrences- 17,7%), demande d'heures supplémentaires, demande d'indemnité de licenciement, demande de rappel de congés payés (3 occurrences- 3,3%), demande de rappel d'heures supplémentaires, demande de mise en liberté, demande en paiement de rappel d'heures supplémentaires, demande de dommages, demande en (de) résiliation judiciaire, demande d'une indemnité forfaitaire (2 occurrences -2,2%), demande de prime de fin d'année, demande en paiement d'heures supplémentaires, demande de délais de paiement, demande en indemnisation de son préjudice corporel (1 occurrence- 1,1%).

1 - Dans les collocations précédentes, le lexème « demande » a été suivi de la préposition (de) 37 fois et de la préposition (en) 9 fois. Il a été précédé, par ordre décroissant, de l'article défini (la), de l'adjectif possessif (sa), et de l'adjectif indéfini (toute). Dans certains cas, la collocation a accepté une extension et ce par le rajout de la locution (à titre de/au titre de) après le noyau. Ex : *Attendu que le salarié fait grief à l'arrêt de rejeter sa demande à titre d'heures supplémentaires.*

2 - La deuxième construction dans laquelle a figuré « demande » est : à la demande (utilisée 11 fois) et sur (la) demande (utilisée 6 fois). Le lexème est, dans ce cas, suivi soit d'un adjectif, soit d'un complément déterminatif. Ex : *Sur la demande reconventionnelle que l'employeur réclame une indemnité.*

3 - Lorsque le lexème a figuré seul référant à une collocation déjà évoquée, il est paru avec le verbe (rejeter) à la voix passive ainsi qu'à la voix active (4 fois). Ce qui assure que c'est un prédicat complexe : Ex *[…] que cette demande doit être rejetée.*

4 - Lorsque la collocation était employée comme objet, elle a figuré le plus souvent avec les verbes suivants : débouter, utilisé à l'infinitif ou comme gérondif (14 occurrences- 15.55%), le prédicat complexe : *émettre un* avis favorable à (7 occurrences- 7.77%), saisir (5 occurrences – 5.55%), étayer (3 occurrences- 3.33%), notifier (1 occurrence -1.11%), le prédicateur complexe : dire irrecevable (1 occurrence-1.11%), le prédicateur complexe : déclarer irrecevable (1 occurrence-1.11%), développer (1 occurrence-1.11%).

5- Lorsqu'elle était actant sujet, elle a figuré avec les verbes suivants : le prédicateur complexe *: être irrecevable* (4 occurrences – 4.44%), constituer (2 occurrences

- 2.22%), se heurter (2 occurrences - 2.22%), avoir (2 occurrences - 2.22%).

6- Lorsque le lexème « demande » est complément déterminatif, il a constitué le collocatif des bases suivantes : La juridiction prud'homale d'une demande (3 fois), La notion de demande accessoire (1 fois), l'examen de la demande d'extradition (1 fois), les conditions d'exécution de la demande d'extradition (1 fois).

2.2.4 Le lexème « arrêt »

Le lexème « arrêt » est paru 88 fois selon les constructions suivantes :

1- La collocation (Nom+ adj.), l'adjectif peut être antéposé ou postposé par rapport au noyau: (L'arrêt attaqué) est parue 30 fois, soit 34.09%, (Le présent arrêt) a figuré 13 fois (14.77%), (l'arrêt suivant) est parue 10 fois (11.36%) et finalement (Ledit arrêt) 1 fois (1.13%).

2- La construction (sujet libre + fait grief à + l'arrêt + de + verbe à l'infinitif) est parue 16 fois. Cette construction a accepté une extension : le sujet libre a pu être précédé de la locution (Attendu que). Notons à cet égard que les verbes à l'infinitif employés avec cette construction sont : dire- rejeter- confirmer- condamner- débouter- accueillir- prononcer- juger.

Dans les cas où la construction n'est pas associée à (attendu que), le mot (arrêt) est suivi d'un adjectif et d'un participe passé à valeur adjectivale. Les adjectifs possibles sont les adjectifs relationnels (infirmatif) et (confirmatif), et le participe passé est (attaqué). Ex : *Il est fait grief à l'arrêt infirmatif attaqué d'avoir prononcé la résiliation judiciaire du contrat de travail de Monsieur X.*

3 - Si la collocation figure à la passivité, elle est associée aux verbes suivants : transmettre et transcrire (3 occurrences - 3.40%), signer et rendre (2 occurrences - 2.27%).

4 - Lorsqu'il est actant sujet, le lexème (arrêt) a figuré avec les verbes suivants : émettre (8 occurrences- 9.09%), satisfaire (3 occurrences-3.40%), ordonner (2 occurrences- 2.27%), retenir, énoncer, encourir, répondre (1 occurrence-1.13%).

5 - Lorsqu'il est actant objet, le lexème (arrêt) figure avec les verbes suivants : rendre (10 occurrences- 11.36%), casser et annuler (1 occurrence-1.13%) et priver (1 occurrence-1.13%).

6 - Lorsqu'il est complément déterminatif, le lexème est associé à la cassation (4 occurrences), les énonciations (1 occurrence), l'annulation (1 occurrence).

7 - Finalement, la construction (par arrêt) a figuré 4 fois.

3. Conclusion

Une langue de spécialité dépasse de loin le fait d'être un système linguistique restreint sur une terminologie particulière, et dans cette optique, la lexicométrie peut être un outil d'aide à la phraséologie et ce en permettant de recenser les trames du discours spécialisé et en déterminant la précision de dépendance entre paire de mots. Nous avons étudié les constituants mis en jeu dans les unités phraséologiques, leur statut syntagmatique, les verbes et leur typologie, les syntagmes binominaux, les combinaisons lexicales et la configuration syntaxique. Nous nous sommes intéressée aux patrons syntaxiques ainsi qu'à la détection des structures faisant intervenir des syntagmes. En réponse aux questions qui ont figuré *à* la section 2, nous pouvons affirmer que les pragmatèmes ainsi que les collocations constituent un caractère saillant de la phraséologie du discours juridique.

Côté mot grammatical, la conjonction (que) a été repérée sur le corpus notamment en tête des subordonnées juxtaposées et dans les différentes locutions qui ont régi l'arrêt. Elle a été suivie par la préposition (en) qui a fait partie de maintes constructions relatives à la manière dans le domaine juridique. Notre étude a démontré que dans le corpus juridique, les noyaux des collocations ne sont pas des mots exclusivement juridiques mais constituent des mots à cheval sur la langue ordinaire et sur la langue spécialisée. Les combinaisons binaires à cheville sont les plus fréquentes avec les lexèmes (code), (demande) et (cour), alors que la combinaison substantif-nom est la plus utilisée avec le lexème (arrêt). Chaque collocation relevée fait appel à des verbes déterminés et à cet égard, la structure actantielle joue un rôle à ne pas négliger, imposant des choix de verbes particuliers en fonction de la passivité ou l'agentivité de la collocation. Le profil lexico-grammatical des mots étudiés nous a permis d'identifier les constructions phraséologiques typiques.

Enfin, notre recherche a prouvé que dans le discours juridique, le figement se manifeste plus dans la structure que dans le vocabulaire étant donné que les phrases suivent un enchainement syntactique particulier.

Bibliographie

Benson, M, Benson, E, Ilson, R. 1997. *The BBI combinatory dictionary of English, a guide to word combinations*. Amsterdam, Philodelphia: John Benjamins.

Cornu, G. 1990. *Linguistique juridique*. Paris : Montchrestien.

Dubreil, E. 2006. *La dimension argumentative des collocations textuelles en corpus électronique spécialisé au domaine du TAL (N)*, thèse de doctorat, l'UFR Sciences et techniques, Université de Nantes.

Gledhill. C.2012. « Les collocations et la construction du savoir scientifique », *ASp* [En ligne], 15-18 | 1997, mis en ligne le 08 mai 2012, [consulté le 20 décembre 2014]. URL : http://asp.revues.org/2989 ; DOI: 10.4000/asp.2989

Gledhill, C., Todirascu, A. 2007. « Collocations en contexte : extraction et analyse contrastive », revue électronique *Texte et corpus*, n° 3, août 2008, actes des journées de la linguistique de Corpus, p. 137-148.

Gledhill, C. 1997. Les collocations et la construction du savoir scientifique. In :*Anglais de spécialité*, 15-18, p. 85-104.

Gledhill, C. 1994. La Phraséologie et l'analyse des genres textuels. L'exemple des formules rhétoriques dans Le Monde. In : Language Studies and Discourse Analysis 2 (Series Editor John Gaffney). Birmingham : Aston University Publications.

Grossmann, F., Tutin, A. 2005. « Collection, travaux et recherches en linguistique appliquée », série E. In *Lexicologie et lexicographie*, p. 45-60.

Grossmann, F., Tutin, A. 2002. « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif ». *Revue française de linguistique appliquée*, VII-I, p. 7-25.

Guespin, L., Gaudin, F. 1993. Une enquête socio-terminologique : étude d'impact des arrêts ministériels, *Actes du XVe Congrès international des linguistes*, Québec, Université Laval, 9-14 août 1992, vol. 4, Presses de l'Université Laval, p. 61-64.

Halliday et Hasan. 1976. *Cohesion in English*, London, Longman.

Hoffmann, L. 1979. Towards a theory of LSP, elements of a methodology of LSP analysis. In Fachsprache, 1, 1-2, p. 12-17.

Knowles, F. 1996. Lexical cartography in LSP texts, in Somers (ed.) Terminology LSP and Translation studies in Honour of Juan Sager, Amsterdam, John Benjamins.

Krenn B. 2000. *The Usual Suspects: Data-Oriented Models for Identification and Representation of Lexical Collocations*, PhD thesis, Universität des Saarlandes.

L'Homme, M.-C.1998. Caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport aux collocations de langue générale. In : Fontenelle, Hiligsmann et Michiels (dir.), *Euralex 98 Proceedings, 8th international congress of the European association for lexicography* (vol. II, pp. 513-522), édition de Liège.

Mel'Cuk, I. 2008. «Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire», *Repères et applications* (VI), XXIV journées pédagogiques sur l'enseignement du français en Espagne, Barcelone, 3-5 sept.

Nahon-Raimondez, A.-M. 2006. *La phraséologie médicale, étude de textes parallèles français et allemands*, thèse de doctorat, Université Marc Bloch.

Silva, R., Costa, R., Ferreira, F. 2004. «Entre langue générale et langue de spécialité une question de collocations». Études de linguistique appliquée, 2004/3 (no 135), Klincksieck, p. 347-359.

Sinclair, J. 1991. *Corpus, concordance, collocation*, Oxford : Oxford University Press.

Smadja F. A., McKeown K. R. 1990. Automatically extracting and representing collocations for language generation. In : *Proceedings of ACL'90 Conference*, Pittsburgh (Pennsylvania).

Williams, G. 2003. « Les collocations et l'école contextualiste britannique », In : Grossmann (F.) et Tutin (A.) éd., *Les collocations : analyse et traitement*, coll. Travaux de recherches en linguistique appliquée, Paris : Éditions De Werelt.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 65-78

De la traduction du texte *Ordonnance relative à l'enfance délinquante* : difficultés terminologiques, discursives et culturelles

Natalia Mª Campos Martín
Universitat de València-IULMA-TRACyT, Espagne
natalia.campos@uv.es

Reçu le 29-04-2015 / Évalué le 08-06-2015 /Accepté le 25-07-2015

Résumé

L'objectif de cet article est d'analyser les difficultés que les textes juridiques français offrent dans leur traduction à l'espagnol. Dans ce sens, nous proposons une méthodologie de travail à travers une analyse terminologique d'un texte normatif, à laquelle il faudra ajouter une analyse culturelle et discursive (usage de ce langage spécialisé) de certains aspects du texte en question. Concrètement, nous allons analyser du point de vue terminologique un texte authentique qui peut être utilisé en classe de traduction spécialisée français-espagnol : une *ordonnance*, texte juridique que nous considérons représentatif de ce type de discours spécialisé. Il s'agit plus particulièrement du texte intitulé *Ordonnance relative à l'enfance délinquante*, signé à Paris par le Gouvernement provisoire de la République française, le Général Charles De Gaulle et le Ministre de la justice, François de Menthon en 1945, mais qui est toujours en vigueur. Il intéresse notamment les traducteurs et les interprètes juridiques francophones et hispanophones qui requièrent d'une compétence communicative en français juridique pour leur communication professionnelle internationale. Ces professionnels doivent posséder déjà une compétence thématique en Droit dans leur propre langue, aspect qui s'avère essentiel au moment d'aborder la traduction d'un texte comme celui-ci. Cette description de l'analyse réalisée inclura également une brève approche des formules linguistiques les plus utilisées lors de la rédaction des actes judiciaires et des différences existantes entre l'organisation juridictionnelle française et espagnole.

Mots-clés: traducteurs, ordonnance, langage juridique, terminologie, juridiction, formules linguistiques

En torno a la traducción del texto *Ordonnance relative à l'enfance délinquante* : dificultades terminológicas, discursivas y culturales

Resumen

El objetivo de este artículo es el de analizar las dificultades que presentan los textos jurídico franceses para su traducción al español. En este sentido, proponemos una metodología de análisis terminológico de un texto normativo, a la que habrá que añadir un análisis de ciertos aspectos de naturaleza cultural y discursiva (sobre el uso de este lenguaje especializado) del texto en cuestión. Concretamente, vamos a analizar desde un punto de vista terminológico un texto jurídico auténtico y utilizable en clase de traducción especializada jurídica francés-español: la « *ordonnance* », un texto jurídico que consideramos representativo de este tipo de lenguaje especializado. Se trata,

concretamente, de « *Ordonnance relative à l'enfance délinquante* », firmada en Paris por el general Charles De Gaulle y el ministro de Justicia, François de Menthon, en 1945, y que continúa aún en vigor. Este trabajo va dirigido fundamentalmente a traductores e intérpretes jurídicos francófonos e hispanófonos que requieran una competencia en francés jurídico para su labor profesional. Estos profesionales deben tener una competencia temática en Derecho en su propia lengua, un aspecto que consideramos esencial para abordar con las máximas garantías la traducción de un texto de este tipo. En este análisis del texto citado, incluiremos toda una serie de fórmulas lingüísticas frecuentes en la redacción de este tipo de documentos y haremos un breve acercamiento a las diferencias existentes entre la organización jurisdiccional francesa y española.

Palabras clave: traductores, providencia, disposición, mandamiento o mandato judicial, lenguaje jurídico, terminología, jurisdicción, fórmulas lingüísticas

Translating the text *Ordonnance relative à l'enfance délinquante* : terminological, discursive and cultural difficulties

Abstract

The aim of the present paper is to analyze the problems found in the translation of legal texts from French into Spanish. In this regard, a methodology for the analysis of terminology of normative texts is proposed. We will also analyze some cultural and linguistic aspects of this text, related to the use of this specialized discourse. More concretely, we are going to analyze a legal text originally written in French, the '*ordonnance*', which can be used in the classroom to teach Legal Translation from French into Spanish as it is a good example of this kind of specialized language. The text is '*Ordonnance relative à l'enfance délinquante*', which was signed in 1945 in Paris by the general Charles De Gaulle and the minister of Justice, François de Menthon, and it is still currently in force. This research is addressed to Spanish and French legal translators and interpreters who need to be competent in legal French in order to be able to carry out their job. These professionals need to have a thematic competence in the legal field in their mother tongue, an aspect which we consider very relevant to produce a good translation. Moreover, we will also deal with the French and the Spanish legal systems and with the most frequent conventionalized linguistic expressions which are used when drafting this kind of documents.

Keywords: translators, layout, disposition, order or ruling, legal language, terminology, jurisdiction, linguistic expressions

Introduction[1]

Les sciences juridiques présentent une série de caractéristiques lexicales, syntaxiques et discursives qui les distinguent des autres langues de spécialité. Parmi les caractéristiques du langage juridique qu'il convient de mettre en relief, deux sont communes à la plupart des textes juridiques ou judiciaires : l'*opacité* et l'*ambiguïté*. L'opacité devient obscurantiste pour le profane en la matière pour qui a pour ce discours est doué

d'un halo de mystère ; l'ambiguïté détermine l'incompréhension d'un bon nombre de termes. Elle se manifeste dans le discours juridique surtout au niveau terminologique, mais aussi sémantique et syntaxique, avec un emploi un peu erratique des connecteurs, des signes de ponctuation et l'abus d'adverbes de manière. D'où un manque de communication et une inintelligibilité des textes pour les destinateurs non avertis, malgré l'avertissement du code pénal « nul n'est censé ignorer la loi ». Il faut donc considérer que les expressions opaques et les traits linguistiques incohérents constituent le noyau du langage juridique et qu'il possède des caractéristiques propres (lexicales, discursives et syntaxiques) qui le distinguent de la langue commune. Quoique la traduction du texte objet de cette étude, intitulé *Ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante* (signée en 1945 par le Gouvernement provisoire de la République française, le Général De Gaulle et le Ministre de la justice, François de Menthon) ait été réalisée, une première fois, par les professeurs Alarcón et Aránguez (Alarcón et Aránguez, 2007 : 147-188), nous croyons que cela vaut la peine d'effectuer une analyse terminologique plus approfondie de ce texte afin de déterminer les niveaux lexical et culturel qui puissent être performants pour les traducteurs de textes juridiques.

Actuellement, le gouvernement ne peut prendre des ordonnances que s'il y a été habilité par le Parlement, conformément à l'article 38 de la Constitution, ou autorisé par la Constitution s'agissant de certaines dispositions relatives à l'outre-mer, article 74-1. Assimilées à des règlements, les ordonnances entrent en vigueur dès leur publication, mais elles ne prennent toutefois valeur législative qu'après avoir été ratifiées par le Parlement dans un délai fixé.

1. La polysémie du terme *Ordonnance* et sa traduction en espagnol

Le terme « ordonnance », substantif féminin, est polysémique. **Étymologiquement, ce terme vient** du latin *ordinare*. Sans épuiser ses multiples sens et nuances forgées au cours du temps aussi bien en français qu'en espagnol, nous passerons en revue d'abord ses principales acceptions dans la langue générale, militaire, artistique (entre autres) puis dans la langue de spécialité juridique.

D'après l'Encyclopédie Larousse (2013), employé d'une manière générale, il indique « l'action de disposer, d'arranger selon un ordre; disposition des éléments d'un ensemble ». Il est important d'observer combien le sens du terme varie en fonction de l'époque et du domaine dans lequel il est utilisé. Sous la monarchie de l'Ancien Régime, on employait l'expression « compagnies d'ordonnances » pour désigner les troupes qui n'entraient pas dans le corps du régiment et ne faisaient partie d'aucun régiment : gendarmes, chevau-légers, etc. L'ordonnance peut se référer, en gastronomie, à l'ordre

dans lequel les différents plats se succèdent au cours d'un repas (*orden de los platos*). En médecine et en pharmacie, c'est le document sur lequel est portée la prescription du médecin (*receta*) : *délivrer un médicament sur ordonnance*. En peinture, l'ordonnance est *la composition d'ensemble d'un tableau, d'une œuvre décorative* » (Le Petit Robert : 1993). En Architecture, il signifie la disposition d'ensemble des parties d'un édifice ou l'application d'un ordre à la décoration d'une façade (*disposición en arcada*). À l'Armée, c'était anciennement *un cavalier servant de messager* puis un domestique (*Le Petit Robert,* 1993). Un texte *d'ordonnance* est un texte conforme au règlement (*reglamento militar*). En Histoire, c'est le texte de loi émanant du roi (*real orden*, en espagnol). Dans les finances, on emploie ce terme pour indiquer la demande à un trésorier de payer une certaine somme (*orden de pago*, en espagnol).

En espagnol, le *Dictionnaire de la Langue Espagnole* (DRAE, 2001) indique que le terme *ordenanza* signifie, d'une manière générale, *conjunto de preceptos referentes a una materia*. Il possède, comme en français, des acceptions différentes selon le domaine dans lequel il est employé, mais dans une moindre mesure (voir l'absence d'emploi dans la langue à la fois quotidienne et médicale par exemple). Ainsi, on retrouve dans ce dictionnaire officiel de l'Académie espagnole les sens militaires et artistiques mentionnés *supra*.

Dans le domaine juridique, d'après le *Lexique des termes juridiques*, de Raymond Guillien et Jean Vincent (2005 :435) l'ordonnance est, en droit constitutionnel, un texte de nature législative promulgué par une autorité, mais aussi, en droit civil et pénal, la décision rendue par le président du tribunal de grande instance ou de la cour d'appel qui enjoint à une personne d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte. C'est donc un synonyme de *jugement*.

La Constitution française de 1958, dans son article 38 manifeste :

> *Le Gouvernement peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de prendre des ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi. Les ordonnances sont prises en Conseil de Ministres après l'avis du Conseil d'État. Elles entrent en vigueur dès leur publication, mais deviennent caduques si le projet de loi de ratification n'est pas déposé devant le Parlement avant la date fixée par la loi d'habilitation* (Constitution de 1958, art. 38).

D'après Gérard Cornu, dans son *Vocabulaire juridique* (2000 : 599-600), le terme ordonnance a aussi plusieurs acceptions en Droit:

a) acte pris par le gouvernement, avec l'autorisation du Parlement, dans des domaines qui relèvent normalement de la loi;

b) acte pris par le gouvernement en vertu des articles 11, 47 et 92 de la Constitution française dans certains domaines (référendum, budget, mise en œuvre de la Constitution);
c) acte juridictionnel ou d'administration judiciaire émanant d'un magistrat du siège;

François de Fontette (1998 : 90) insiste aussi, dans son *Vocabulaire juridique*, sur le fait que le terme *ordonnance* est un acte de l'administration judiciaire et juridictionnel.

Comme souligne Gérard Cornu (G. Cornu, 2000), l'ordonnance est une décision prise par un juge qui statue seul, dans son cabinet, hors de l'audience publique. Cette procédure est choisie en raison de l'extrême urgence, pour régler provisoirement une situation qui ne peut attendre à moins de s'aggraver. En matière de divorce, pour fixer des mesures provisoires, une pension alimentaire ou la garde des enfants, pour mettre fin à un trouble grave ou à une situation illicite, soit pour éviter un dépérissement des preuves en ordonnant une expertise, soit pour prescrire une mesure conservatoire ou désigner un séquestre ou un administrateur judiciaire.

En dehors des situations de crise, le juge peut être amené à prendre par ordonnance de simples mesures d'ordre, comme c'est le cas pour les décisions du Juge ou du Conseiller à la mise en état dont le rôle consiste principalement à contrôler le déroulement normal de la procédure écrite et au moment où il estime que l'affaire est prêt à être jugé, à mettre fin à l'instruction de l'affaire et à décider de son renvoi devant la juridiction de jugement. C'est encore le cas des ordonnances des chefs de juridictions (Présidents des Tribunaux, Premiers résidents des Cours d'appel, Premier Président de la Cour de cassation), lorsqu'ils affectent les magistrats dans les Chambres du Tribunal ou de la Cour, lorsqu'ils fixent les charges de service de chacun d'eux où lorsqu'ils arrêtent le calendrier des audiences. L'Ordonnance de clôture est l'ordonnance du juge d'instruction, insusceptible de recours, qui constate la fin de l'instruction et la mise en état de la procédure et l'Ordonnance de probation peut être prononcée en plus d'une peine d'emprisonnement de deux ans ou moins et d'une amende, ou avec une absolution qui sera conditionnelle, tandis que les Ordonnances de police sont les règlements que rend la police pour la tranquillité, la propreté, la salubrité des villes. Cependant, quand on parle des Ordonnances de la chambre du conseil, ce sont les décisions rendues par la chambre du conseil en matière criminelle.

L'Ordonnance pénale est une procédure de jugement simplifié. C'est une procédure écrite et non contradictoire. Il n'y aura donc pas d'audience et le prévenu ne sera pas entendu. Néanmoins, la décision aura la même force qu'un jugement. Une ordonnance pénale peut être contraventionnelle (excès de vitesse, conduite avec un taux d'alcoolémie compris entre 0,25 et 0,39mg/l d'air expiré…) ou délictuelle (conduite sans permis, conduite sous l'empire d'un état alcoolique…).

S'il s'agit d'un texte juridique de nos jours, nous croyons que la traduction correcte en espagnol serait plutôt *decreto legislativo*, mais aussi *decreto ley*, bien qu'en Espagne, ce dernier n'exige pas la ratification *a posteriori* du Parlement, mais aussi *providencia, reglamento, resolución, auto, mandamiento judicial, mandato judicial*.

En matière civile, l'ordonnance est une décision provisoire, à la différence du jugement.

En Espagne (J. M. Fernández, 2002), le terme *ordenanza*, dans un sens juridique technique, est un type de norme juridique qui fait partie des règlements. C'est un rang inférieur à la Loi qui presente en espagnol des acceptions beaucoup plus limitées que le terme « ordonnance » français.

Bien que la règle pour ce terme soit le féminin, dans certaines expressions, on emploie le masculin quand il s'agit d'expliciter le sens « insigne » : « l'ordonnance s'est mal conduit » ; « tous les ordonnances seront réunis à six heures ».

On l'emploie au pluriel quand on parle de l'extrême-onction.

Par conséquent, d'après nos recherches, la traduction en espagnol du terme « ordonnance » dépend du contexte : 1. *Disposición 2. Receta 3. Prescripción 4. Orden 5. Ordenación 6. Ordenanza 7. Reglamento 8. Resolución 9. Decreto 10. Decreto-ley 11. Auto 12. Providencia 13. Mandamiento judicial 14. Mandato judicial*.

Dans le cas concret de l'*Ordonnance nº 45-174, relative à l'enfance délinquante*, nous avons opté pour l'expression *Decreto-ley*, puisqu'il s'agit d'un concept semblable, tout en tenant compte du fait que le terme "ordonnance" en français est plus général.

2. Structure formelle de l'Ordonnance

La législation rélative aux mineurs est régie par l'*Ordonnance nº 45-174, relative à l'enfance délinquante*, signée le 2 février 1945 par Charles De Gaulle y François de Menthon, ministre de la Justice du Gouvernement provisoire de la République française à ce moment historique (*Journal Officiel de la République Française*, JORF) et qui est toujours en vigueur aujourd'hui.

D'après les professeurs C. Aránguez y E. Alarcón (2007, 135-147), la législation pénale relative aux mineurs constitue une partie de l'Ordre juridictionnel français.

L'*Ordonnance* mentionnée est composée de six chapitres.

- Chapitre I - « Dispositions générales » - est divisé en six articles.
- Chapitre II – « Procédures » - s'étend dès l'article sept jusqu'au douze.
- Chapitre III – « Tribunal pour enfants » - s'étend dès l'article treize jusqu'au vingt quatre.
- Chapitre IV – « La liberté surveillé » s'étend dès l'article vingt cinq au trente deux.

- Chapitre V - « Dispositions diverses » s'étend dès l'article trente trois au quarante trois.
- Chapitre VI – « Dispositions applicables dans les territoires d'Outre-mer et à Mayotte » commence à l'article quarante quatre jusqu'au cinquante.

La plupart des articles ont été modifiés plusieurs fois et il y en a d'autres qui ont été créés à nouveau ou dérogés. Cette *Ordonnance* a subi 17 modifications depuis 1945 : en 1951, 1958, 1974, 1989, 1992, 1993 (deux fois), 1996, 1997, 1998, 2000 (deux fois), 2001, 2002, 2004, 2005 y 2007. Et ces modifications continuent à l'heure actuelle.

Par conséquent, toutes ces modifications supposent une perte de cohésion interne qui provoque chez le traducteur un manque de cohérence au moment de trouver les équivalences dans un autre système juridique comme c'est le cas du système juridique espagnol.

3. Stratégie de traduction

La stratégie de traduction doit s'appuyer sur la fidélité au sens, associé, si possible, au système juridique espagnol. Il faudra faire une traduction cibliste, suivant la terminologie de J. R. Ladmiral, dans la mesure du possible. Si l'on considère qu'il s'agit d'un document juridique de 1945, modifié en plusieurs occasions tout au long du XXème et XXIème siècle, cela suppose une bonne gestion de la perte de cohérence présente à l'intérieur du texte. Par conséquent, le texte pose non seulement des problèmes lexicaux, mais aussi des problèmes d'équivalence entre les institutions juridictionnelles françaises et espagnoles, ce qui contribue à l'utilisation de calques de la part des traducteurs. Nous devons mettre en valeur les particularités terminologiques du texte pour contribuer non seulement à la compréhension intra-textuelle de l'ordonnance, mais aussi faciliter la traduction en espagnol, car, d'après les auteurs cités auparavant (Alarcón et Aránguez, 2007 : 145), le texte possède aussi un haut niveau d'archaïsmes et de structures solennelles ou opaques qui provoquent une grande difficulté de compréhension et, par conséquent, de traduction.

Pour ce faire, nous avons consulté des textes parallèles en espagnol, le code pénal et code civil espagnol et des dictionnaires monolingues en espagnol, comme le *Diccionario jurídico. Derecho de la A a la Z* (Fernández Martínez, J. M, 2002), le *Diccionario de Derecho* (Ribó Durán, L., 2005), le *Diccionario jurídico* (Gómez de Liaño, F., 2001), le *Diccionario jurídico de Espasa* (2001), *le Diccionario básico jurídico* (Arco Torres, M. Á., 2004) ainsi que des dictionnaires monolingues en français : le *Dictionnaire juridique français-espagnol/espagnol-français* (Merlin Walch, O., 2007), *le droit de la A à la Z. Dictionnaire pratique juridique* (VV. AA., 1998),. Nous avons consulté

également des dictionnaires bilingues contrastés, tels que le *Dictionnaire juridique bilingue espagnol-français/français-espagnol* des professeurs Campos, Cantera et Ortega (Campos, Cantera et Ortega, 2005), le *Dictionnaire juridique français-espagnol/espagnol-français* (Merlin Walch, O., 2007) et le *Dictionnaire jurididique et économique français-espagnol / espagnol-français* (Ferreras, J. & Zonana, G., 2000).

Notre analyse va donc se centrer sur une série de caractéristiques terminologiques qui permettent aux traducteurs professionnels espagnols la localisation et la compréhension de ces termes juridiques spécialisés en français pour accomplir un travail de qualité, ayant comme but l'utilisation didactique de ce texte dans un cours de traduction juridique français-espagnol (Campos Martín, N., Campos Plaza, N. 2006, 2009) .

Pour commencer notre analyse, il faudra mettre l'accent d'abord sur les différences et les similitudes qui existent entre le système juridictionnel français et espagnol (tribunaux) qui apparaissent dans le texte, étant donné qu'il s'agit d'institutions qui possèdent, le plus souvent, des compétences particulières dans chaque pays.

Mais quelles sont les connaissances qu'un traducteur doit acquérir avant de commencer la traduction de cette ordonnance ? Une bonne connaissance des systèmes juridictionnels français et espagnol et de la terminologique juridique française et espagnole est incontournable.

4. Analyse et traduction à l'espagnol du système juridictionnelle français.

En France, les juridictions pour enfants sont les «Tribunaux pour enfants » (*tribunales de menores*) et les « Cours d'assises pour enfants » (*Sección de Menores de la Audiencia*).

D'après l'article du professeur Campos (Campos Plaza, 2010 : 71-85) et différents sites sur Internet (voir bibliographie), « La Cour d'assises des mineurs » ne juge que les mineurs âgés de plus de 16 ans au moment des faits, accusés d'avoir commis des crimes. Si au moment des faits le mineur avait moins de 16 ans, le tribunal compétent sera le « Tribunal pour enfants ». Elle est composée d'un président, de deux assesseurs (choisis parmi les juges des enfants du ressort) et un jury populaire (9 jurés en premier ressort et 12 en appel). La fonction du ministère public est remplie par un magistrat chargé des affaires des mineurs.

« Le Tribunal pour enfants » juge les délits les plus graves et les crimes commis par les mineurs de moins de 16 ans. Ce tribunal peut prononcer sur des mesures éducatives, une peine de travail d'intérêt général, une amende dans la limite de 7500 €, pour un mineur de plus de 13 ans, une peine d'emprisonnement. Il est composé du juge des enfants et de deux assesseurs non professionnels. Il peut être désigné par le juge des

enfants ou le juge d'instruction des mineurs. Les débats ne sont pas publics et leur compte rendu dans la presse est interdit. Le jugement peut être publié sans que le nom du mineur y figure, et la présence d'un avocat soit obligatoire. Les éducateurs qui ont suivi l'enfant peuvent être entendus.

« La Cour d'assises » juge les crimes, c'est-à-dire les infractions les plus graves (meurtre, viol) ainsi que les délits et contraventions commis à l'occasion d'un crime. Ces délits peuvent être punis d'une peine d'emprisonnement, ou de la réclusion perpétuelle ou bien de 10, 15, 20 ou 30 ans au plus, et d'une amende variable selon l'infraction ou des peines complémentaires. Elle est composée de trois juges professionnels (le président et 2 assesseurs), d'un jury de neuf citoyens tirés au sort (les jurés), d'un avocat général et d'un greffier. Toutefois, pour les actes terroristes et les infractions les plus graves relatives au trafic organisé des stupéfiants, la Cour ne comprend pas de jury populaire, mais seulement des juges professionnels, un président entouré de six assesseurs. Il existe une seule Cour d'assises par Département, installée en général dans le chef-lieu. Mais ce n'est pas une juridiction permanente. Elle siège par sessions, tous les trois mois. En Espagne, il s'agit de l'*Audiencia Provincial*.

Le « Tribunal de police » (en première instance, dans l'ordre pénal) juge les contraventions, les infractions les moins graves (les contraventions) Celles-ci peuvent être punies d'une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros. Ce tribunal siège dans les locaux du « Tribunal d'instance ». Il y en a un dans chaque arrondissement. Dans les grandes villes, il possède ses locaux et son personnel. Il peut se déplacer provisoirement dans une autre commune éloignée du Tribunal d'instance. Il tient alors des audiences foraines. En espagnol, il n'existe pas un tribunal semblable, mais les compétences de ce tribunal français sont attribuées au *Juzgado de primera Instancia*. Nous pouvons choisir le calque *Tribunal de Policía*.

Le « Tribunal correctionnel » juge les infractions graves comme le vol ou l'escroquerie. Ceux-ci sont punis d'une peine d'emprisonnement maximale de 10 ans ou d'une amende variable selon les délits. Toutefois, certains délits sont punis d'une peine d'emprisonnement supérieure (trafic de stupéfiants, destruction de biens par explosifs). Ce tribunal ne juge pas les délits commis par les mineurs, par le Président de la République et les membres du Gouvernement dans l'exercice de leur fonction. Il est composé d'un président, deux juges, le procureur de la République ou l'un de ses adjoints (substitut) et un greffier. Le Tribunal correctionnel fait partie du « Tribunal de grande instance ». Il en existe au moins un par Département. En Espagne, il n'y a pas un tribunal pareil. Nous pouvons choisir le calque *Tribunal correccional*, bien que ses compétences sont semblables au *Juzgado de Primera Instancia Penal*.

Le « Service de la protection judiciaire de la jeunesse » est chargé de vérifier si l'exécution de la sanction est correcte (*Servicio de protección judicial juvenil*).

Les juges et magistrats (*jueces y magistrados*) sont les fonctionnaires qui désignent les hommes et les femmes qui rendent justice. Les juges forment la magistrature assise ou siégée. Ils sont chargés de trancher les litiges qui leur sont soumis en rendant des jugements ou des ordonnances. Ils se prononcent sur les poursuites pénales. Ils rendent justice. En France, ces juges reçoivent les dénominations suivantes: « juge aux affaires familiales[2] » (*juez de familia*), « juge d'instruction[3] » (*juez de instrucción*), « juge de la mise en état[4] » (*magistrado adscrito a las causas complejas hasta el 'visto para sentencia'*), « juge des enfants[5] » (*juez de menores*), « juge d'application des peines[6] » (*juez especializado en la ejecución y el seguimiento de las penas*), « juge d'appel » (*juez competente en los recursos de apelación*), « juge de l'exécution[7] » (*juez competente en la ejecución de una decisión judicial*). En Espagne, on ne peut établir une équivalence de termes que dans les cas de « juge aux affaires familiales » (*juez de familia*), de « juge d'instruction» (*juez de instrucción*) et de « juge des enfants » (*juez de menores*).

Les procureurs (*fiscales*) et leurs substituts, qui forment la *magistrature debout* du parquet (« ministère public » = *ministerio público*) et qui ont pour mission de défendre la société, de veiller à l'application de la Loi et de proposer une sanction. En France, ce sont aussi des magistrats, mais pas en Espagne, ils ont pour mission la promotion de l'action de la justice, de défendre la légalité et les droits des citoyens. Ce personnel reçoit les plaintes et les procès verbaux. Ils dirigent les enquêtes des services de la police judiciaire et ils exercent des poursuites contre les auteurs présumés du délit; mais en Espagne, ils doivent formuler une demande au juge d'instruction. Ils assistent aux audiences pour requérir l'application des lois et la défense de la légalité.

Comme nous avons pu remarquer tout au long de cette description, il y a un nombre important de fonctions associées au terme « procureur[8] » et au terme *fiscal*.

5. Traduction de la terminologie du texte de l'Ordonnance

Suivant la démarche du *Manual de documentación y terminología para la traducción especializada* (2004), l'ordonnance possède aussi toute une série de traits lexicaux qui la caractérisent et la distinguent de la langue commune : huit caractéristiques peuvent être dégagées et synthétisées.

1. Un vocabulaire spécifique, comme par exemple : « imputée » (*imputado, acusado*) « crime » (*delito grave*) « délit » (*delito menos grave*) « justiciables » (*justiciables*) « instruction » (*instrucción de una causa*), « être retenu (à la disposition d'un officier de police judiciaire, d'un magistrat du ministère public),

(*detenido, arrestado*) « bâtonnier » (*Decano del colegio de abogados*) « avocat d'office » (*abogado de oficio*) « dérogé » (*derogado*) « poursuivi » (*demandado*) « poursuites judiciaires » (*diligencias judiciales*) « défenseur » (*actor*) « défendeur » (*demandado*) « statuer (sur la culpabilité) » (*dictar sentencia de culpabilidad*) « casier judiciaire » (Registro de antecedentes penales).

2. Des expressions toutes faites, comme « chambre du conseil » (*a puerta cerrada*) « ordonnance de non-lieu » (*auto de sobreseimiento*) « nous prenons en considération » (*que estimando como estimo)* « à l'avenant de l'article » (*a tenor del artículo)* « à la demande de » (*a instancia de*), « s'il y a lieu » (*en su caso)* « au préjudice de » (*en detrimento de)* « entendu » (*habiendo oído*) et l'expression « *code de procédure pénale* » correspond à *Código de Enjuiciamiento Criminal*) « procédure de composition pénale » (*procedimiento penal*) « ordonnance de règlement » (*conclusión del sumario*) « prévention » (*medidas cautelares*) « sanctions éducatives » (*trabajos sociales en beneficio de la comunidad*) « enfance délinquante » (*Derecho Penal de Menores*). Il faut faire attention à certaines expressions comme « officier d'ordonnance » (*ayudante de campo*), « ordonnance de dernières volontés » (*certificado de últimas voluntades*), « arcade à ordonnance » (*disposición en arcada),* « ordonnance de paiement » (*orden de pago),* « ordonnance de référé » (*sentencia de un procedimiento* », « ordonnance de renvoi » (*auto de inhibición*), « ordonnance de référé » (*recurso de urgencia*), « ordonnance sur requête » (*providencia solicitada a instancia propia*), « ordonnance de sursis » (*providencia de aplazaniento de condena*), « ordonnance de placement » (*orden de inversión*) « placé en garde à vue » (*bajo custodia, retención preventiva*) « convocation à comparaître » (*notificación de comparecencia*) « procès-verbal » (*atestado*) « régime de la liberté surveillée » (*régimen de libertad vigilada*) « la peine encourue » (*la pena a la se expone*) « audience publique » (*vista pública*) « mise en accusation » (*acusación*) « mise en examen » (*expedientado*) « personne morale » (*persona jurídica*) « sursis avec mise à l'épreuve » (*libertad condicional*).

3. Un style emphatique provoqué par l'emploi de certains termes archaïques tels que « ordonnance de classement » (*providencia de archívese)* « preuve documentaire » (*constancia documental)* « qui fait foi » (*fehaciente*) « de droit et de fait » (*de hecho y de derecho*).

4. Des termes archaïques, comme « Garde de Sceaux » (*Ministro de Justicia*) « puissance paternelle » (*patria potestad*).

5. Un autre phénomène est celui de l'usage de termes homonymiques, aussi bien en espagnol qu'en français, comme les verbes « juger, prononcer une sentence;

manquer, rater » (*fallar*) ou les paronymes, comme « complicité » (*complicidad*) et « juridiction » (*jurisdicción*).

6. Les faux-amis, comme « légalement » [qui signifie en français 'faire jurisprudence'] et qui en espagnol correspond à *dictar sentencia conforme a derecho*; « prévenu » [accusé devant les tribunaux de première instance] (*acusado)*; « procureur » qui correspond chez nous à *fiscal*; « défendeur » (*demandado)*.

7. Quelques métaphores lexicales, telles que « maison d'arrêt » (*prisión preventiva*) « isolement de nuit » (*aislamiento nocturno*) « procédure de présentation inmédiate » (*juicios rápidos*)

8. Un langage figuré, présent dans certains termes tels « mise en examen » (*imputación*) « information préalable » (*expediente previo*) « poursuite » (*acusación*).

Conclusion

Cette *Ordonnance* est à la fois un code pénal, un code de procédure pénale et une loi pénitentiaire pour mineurs, ce qui donne à ce texte, comme nous venons de voir, un intérêt particulier pour les terminologues et les traducteurs juridiques. Il présente, comme tout autre discours juridique, plusieurs prototypes: narratif, descriptif, argumentatif-rogatoire et de mandat, mais ce sont les termes employés qui nous ont prioritairement intéressée dans cette recherche. Du point de vue terminologique, les rapports d'intertextualité présents dans le texte nous ont permis d'établir une ligne d'interconnexion lexicale difficilement analysable dans un autre contexte.

En poursuivant l'analyse, nous pourrions établir combien cette ordonnance épouse les traits syntaxiques et discursifs les plus courants du langage juridique français : emploi archaïque et réitéré du présent du subjonctif, utilisation abusive du participe passé et du gérondif, utilisation fréquente de verbes à la voix passive, emploi considérable de syntagmes nominaux très longs, accumulation de propositions coordonnées et juxtaposées qui contraste avec le goût de l'espagnol pour la construction de propositions-paragraphe, composées d'une série de propositions restrictives, appositives et relatives. Le langage juridique français est fondamentalement un discours normatif et exhortatif. Par conséquent, les énoncés sont construits au moyen d'expressions d'obligation, et le temps employé est le futur d'obligation, modalité déontique qui manifeste l'attitude du législateur (le devoir, la vérité, l'obligation, la nécessité et la probabilité, etc.), par rapport aux faits envisagés. C'est une stratégie discursive et organisatrice du message. Elle n'est ni neutre ni naïve, car elle permet d'omettre l'identité de l'auteur du texte ou de celui qui commet l'action pour éviter les responsabilités directes.

Bibliographie

Alarcón, E., Aránguez, C. 2007. El peligro de perderse en el laberinto : la traducción de la normativa francesa sobre la responsabilidad penal de menores. In : *La traducción e interpretación jurídicas en la Unión Europea*. Granada : Comares/Interlingua, p.135-188.

Arco Torres, M. Á. 2004. *Diccionario básico jurídico*. Granada: Comares.

Campos, N., Cantera, J., Ortega, E. 2005. *Dictionnaire juridique-économique espagnol-français/français-espagnol*. Granada : Comares/Interlingua.

Campos Plaza, N. 2010. Équivalents terminologiques des organes judiciaires et de l'ordre juridictionnel

français et espagnol. Murcia : *Anales de filología francesa*, 18, p. 71-85.

Campos Plaza, N., Campos Martín, N. 2009. La terminología jurídica (francés-español) en clave traductológica: términos délficos, términos crípticos. Tipología textual y cultura jurídica, en Santa, Á. & Solé, C. (eds.). *Texto y Sociedad en las letras francesas y francófonas*. Lleida: Universidad de Lleida, p. 686-697.

Campos Martín, N. Mª. 2006. La terminología jurídica en el ámbito español-francés, en Balbuena Torezano, Mª.C. (ed.): *Traducción y mediación cultural*, Granada: ed. Atrio, p. 309-316.

Cornu, G. 2000. *Vocabulaire juridique* (8e édition) Paris : PUF.

Diccionario de la Lengua Española (DRAE). 2001 (22e édition). Madrid: Real Academia Española.

Fontette, F. 1998. *Vocabulaire juridique* (6e édition) Paris : PUF, que sais-je ?

Fernández Martínez, J. M. 2002. *Derecho de la A a la Z. Diccionario jurídico*. Aranzadi, Madrid.

Fernández Martínez, J. M. (coord.) 2002. *Diccionario jurídico*. Navarra: editorial Aranzadi.

Ferreras, J. Zonana, G. 2000. *Dictionnaire juridique et économique*. Paris: La Maison du dictionnaire.

Guillien, R., Vincent, J. 2005. *Lexique de termes juridiques*. Paris : Dalloz.

Gómez de Liaño, F. 2001. *Diccionario jurídico* (7e édition) Oviedo: editorial Forum.

Gonzalo García, C., García Yebra, V. (eds.). 2004. *Manual de documentación y terminología para la traducción especializada*. Madrid: Arco Libros.

Martínez Esteruelas, C. (coord.) 2005. *Diccionario Jurídico Espasa*. Madrid: Espasa Calpe.

Merlin Walch, O. 2007. *Dictionnaire juridique français-espagnol/espagnol-français*. Paris: Ed. L.G.D.J.

Ortega Arjonilla, E. (dir.) 2008. *La traducción e interpretación jurídicas en la Unión Europea. Retos para la Europa de los ciudadanos*. Granada: Comares.

Ortega Arjonilla, E. (ed.). 2007. *El giro cultural de la traducción*. Frankfurt am Main: Peter Lang.

Ribó Durán, L. 2005. *Diccionario de Derecho*. Barcelona : Ed. Bosch, 3e édition. .

VV. AA. 1998. *Le droit de la A à la Z. Dictionnaire pratique juridique*. Éditions juridiques européennes, Paris.

Collectif. 2001. *Diccionario jurídico*. Madrid: Espasa.

Collectif. 2004. *Diccionario básico jurídico* (6e édition) Granada: Comares, Biblioteca de Ciencia Jurídica.

Dictionnaires sur Internet

[Consultés le 30 de mars 2015]

http://www.lexjuridica.com/diccionario/

http://www.lecourslessard.com/dictionnaire-juridique/

http://www.lens.cci.fr/central/juridique

http://www.legifrance.fr

http://www.juriscom.net

http://www.jurisguide.univ-paris1.fr

http://www.droit.pratique.fr/dictionnaire_juridique/contrat

http://www.lexeek.com/jus-luminum/

Notes

1. Site officiel du texte *Ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante*: http://www.legifrance.gouv.fr/affchTexte [consulté le 24 mars 2015] ; lien vers le texte dans sa *Version consolidée au 25 décembre 2015* :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000517521&dateTexte=20151225 [consulté et actualisé par l'éditeur le 26 décembre 2015].

2. En France, le « juge aux affaires familiales » est un juge du Tribunal de grande instance, et en Espagne du *Juzgado de Primera Instancia*. En France, il peut y avoir plusieurs juges aux affaires familiales par Tribunal de grande instance, mais pas en Espagne.

3. Le « juge d'instruction » est un juge du Tribunal de grande instance (en France) et du *Juzgado de Instrucción* (en Espagne).

4. Le « juge de la mise en état » est un juge du Tribunal de grande instance, chargé de veiller au bon déroulement du procès civil (litige entre particuliers).

5. En France, le « juge des enfants » est spécialement compétent, au sein du Tribunal de grande instance, pour s'occuper des mineurs en danger et des mineurs délinquants; et en Espagne, au sein du *Juzgado de Primera Instancia*. Quand un mineur a commis une infraction, le juge des enfants peut le mettre en examen, instruire et juger l'affaire.

6. C'est un juge spécialisé chargé de suivre la vie des condamnés à l'intérieur et à l'extérieur de la prison. Ce Service est également chargé de mettre en œuvre des mesures d'aide propres à favoriser la réinsertion sociale des personnes prises en charges.

7. Le « juge de l´exécution » est normalement le président du Tribunal de grande instance ou un juge délégué du Tribunal. Il est compétent pour trancher les difficultés survenues à l'occasion d'une saisie (contestation de la forme de l'acte juridique, des biens saisissables, du montant des intérêts...) ou lors de l'exécution d'une décision de justice.

8. En France, au sein du Tribunaux de grande instance, le terme employé est « Procureur de la République », tandis qu'au sein de la Cour d'appel et de la Cour de cassation est celui de « Procureur général ».

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 79-96

La Traduction et l'Interprétation dans les Organismes Publics: comment traduire un formulaire de police espagnole en français ?

Aurora Ruiz Mezcua
Université de Cordoue, Espagne
lr1rumea@uco.es

Reçu le 01-03-2015 / Évalué le 12-06-2015 /Accepté le 30-07-2015

Résumé

Cet article a deux objectifs différents, l'un de caractère théorique, l'autre de caractère pratique. D'abord, nous voulons faire un bref parcours à travers les études de la Traduction et de l'Interprétation sociales, plus concrètement, de la Traduction et de l'Interprétation dans les polices espagnoles. Puis, nous voulons analyser et traduire un document réel de caractère légal (sans traduction officielle) de l'espagnol au français dans ce contexte. C'est pour cela que nous avons choisi un formulaire qui se trouve en accès publique au *Bureau des étrangers et des migrants du Commissariat* de la ville de Cordoue. L'analyse partira d'une extraction terminologique spécifique, de la détection des principaux problèmes de traduction/interprétation, ainsi que de l'élaboration d'un glossaire minutieux.

Mots-clés : traduction, interprétation, services publics, formulaire, commissariat, traduction juridique, légal, police

La Traducción y la Interpretación en los organismos públicos: cómo traducir un formulario de la Policía Española al francés

Resumen

Este artículo tiene dos objetivos diferentes: uno de carácter teórico y otro de carácter práctico. Primero, vamos a realizar un breve recorrido por los estudios de la Traducción e Interpretación social, más concretamente, de la Traducción e Interpretación en las comisarías españolas. Después, analizaremos y traduciremos un documento real de carácter legal (sin traducción oficial) del español al francés en este contexto. Con este propósito, hemos escogido un formulario de acceso público disponible en el Departamento de Extranjería de la Comisaría de la ciudad de Córdoba. El análisis parte de una extracción terminológica específica, de la detección de los principales problemas de traducción/interpretación, así como de la elaboración de un glosario minucioso.

Palabras clave: traducción, interpretación, servicios públicos, formulario, comisaría, traducción jurídica, legal

Translation and Interpretation in public services: how to translate a Spanish Police form into French

Abstract

This article has two different objectives: one is analysing Translation and Interpretation studies from a theoretical point of view and the other from the praxis. First, we are going to analyse the panorama of what it is called "community interpreting" in Spain, that is, translating for public services, and specially for the Police. For this reason, we study a genuine legal form that is regularly used at the Foreign Department of Córdoba´s Police Station (Spain). Our analysis starts with the extraction of specific terminology and translation/interpreting problems. Finally we also compile a glossary.

Keywords: translation, interpretation, public services, form, police, law translation, legal translation

Introduction: brève description de la Traduction et de l'Interprétation

Dans le présent article, nous voulons aborder le domaine de la Traduction et de l'Interprétation dans les organismes publics dans une perspective pratique. De cette façon, nous ferons un bref parcours à travers les études de la Traduction et de l'Interprétation sociales, pour nous centrer sur les besoins croissants qui y existent, non seulement au niveau pédagogique mais aussi professionnel. Ensuite, nous proposerons l'analyse pratique d´un document juridique qui s'inscrit dans une situation communicative générale dans laquelle le médiateur a besoin d'utiliser un langage de spécialité et qui est fondé sur notre propre expérience professionnelle.

Traditionnellement, on utilise la métaphore du « pont entre cultures » pour nommer le traducteur et l'interprète, ou l'expression « intermédiaire de la communication interlinguistique », car ils ont tous les deux comme objectif la transmission du contenu linguistique-culturel d'une langue à une autre langue différente. En réalité, l'interprétation de langues fait allusion aux idées exprimées oralement d'une langue à une autre, par opposition à celles qui sont exprimées par écrit – que l'on appelle « traduction ».

La traduction est le processus suivi pour résoudre le problème de la communication interlinguale et, en même temps, une activité complexe qui comporte des étapes. Selon Nida, elle consiste à reproduire dans la langue du récepteur le message de la langue source en utilisant l'équivalent le plus proche et le plus naturel, d'abord en ce qui concerne le sens, deuxièmement en ce qui concerne le style : « *Translation consists in reproducing in the receptor language, the closest natural equivalent of the source language message, first in terms of meaning and secondly in terms of style* » (Nida, E.1974:12). Mais le mot « culture » doit toujours être inclus dans toute définition de *traduction* :

…Traduire consiste à énoncer dans une langue ce qui était énoncé dans une autre, la traduction sert à entrer dans un autre univers linguistique voire culturel, comme le suggère (Ladmiral, J.R., 2004: 12).

Évidemment, il y a plus de nuances dans la traduction, mais nous choisissons cette définition comme point de départ pour notre méthodologie. Dans notre cas, nous nous préparons pour la traduction d'un texte juridique actuel, de caractère légal, qui présente beaucoup de traits propres à cette typologie textuelle. C'est pour cela que nous allons faire une analyse traductologique plus exhaustive dans les sections suivantes.

En ce qui concerne la « traduction orale », il y a plusieurs modes d´interprétation de langues, par exemple l'interprétation simultanée (peut-être la plus connue aujourd´hui), l'interprétation consécutive et l'interprétation bilatérale (parmi d'autres). Mais il y a aussi une modalité à cheval entre la Traduction et l'Interprétation, appelée « traduction à vue », qui est très fréquente dans les commissariats, cours de justices, hôpitaux, etc. spécialement, quand il n'y a pas de traductions officielles.

Revenant à notre travail, ce type de traduction serait la modalité susceptible d'étude, car lorsqu'un étranger ne parlant pas espagnol arrive dans un commissariat de police, l'interprète doit faire une traduction à vue, c'est-à-dire qu'il doit lire le texte en espagnol mais traduire à voix haute en français. Dans une traduction à vue, l'interprète lit un texte écrit dans la langue source et le reproduit ensuite oralement dans la langue cible. La traduction à vue est considérée comme un hybride entre Traduction et Interprétation, puisqu'elle comporte l'emploi de ressources cognitifs et de stratégies concernant les deux techniques : « *…At the boundary between translation and interpreting, sight translation (ST) appears as a hybrid and rather unexplored phenomenon, used in various contexts and with different definitions* » (Agrifolio, M. 2004: 43).

Dans le domaine académique et professionnel de la Traduction et de l'Interprétation, on parle le plus souvent d'interprétation de conférences et d'interprétation sociale. Notre étude fait partie de cette dernière. Avant de commencer l'analyse concrète du document, il est indispensable d'apporter quelques éclaircissements sur le domaine de notre travail, à savoir, la Traduction et l'Interprétation sociale ou la Traduction et l'Interprétation dans les organismes publics.

1. Étude théorique: La Traduction et l'Interprétation « sociale »

Premièrement, « l'interprétation » peut être définie fonctionnellement comme la transmission orale d'un message pour, au moins, deux personnes qui ne partagent pas la même langue:

> *(…) La transmisión de mensajes orales entre dos lenguas (…) transfiriendo todos los componentes para que dos personas que no comparten una misma lengua puedan interactuar sin que el idioma sea una barrera.* (García Beyaert, Serrano Pons, 2009: 56).

Ensuite, l'adjectif « social » fait référence à cette sorte d´interprétation qui a lieu dans les services publics d'une nation. Dans le domaine académique, normalement, on fait une différence entre *interprétation de conférences*, pratiquée dans des contextes plus ou moins formels et délimités (des congrès, des réunions de haut niveau, des conférences de presse, des présentations de livres, etc.) et *interprétation sociale*, *interprétation destinée aux services sociaux, interprétation bilatérale* ou *communautaire*[1]. Étant donné qu'il n'existe pas de définition univoque, nous pouvons affirmer que cette modalité d'interprétation est principalement celle qui est pratiquée dans les organismes publics et qui est contraire à celle des conférences (cette dernière divisée en interprétation consécutive ou simultanée) :

> *… [Community Interpreting] refers to the type of interpreting which takes place in the public service sphere to facilitate communication between officials and lay people: at police departments, immigration departments, social welfare centres, medical and mental health offices, schools and similar institutions* (Wadensjö, C. 1998: 33).

Il est bien possible que cette absence de définition univoque puisse être associée à la diversité de situations communicatives dans lesquelles on la pratique et aussi aux différentes normes qui régulent les systèmes inhérents à chaque pays ou institution. Néanmoins, dans ce travail, nous utiliserons une définition générique, qui sera la base pour clarifier notre étude :

> *…Aquella que facilita la comunicación entre los servicios públicos nacionales - policiales, judiciales, médicos, administrativos, sociales, educativos y religiosos- y aquellos usuarios que no hablan la lengua oficial del país y que habitualmente pertenecen a minorías lingüísticas y culturales: comunidades indígenas que conservan su propia lengua, inmigrantes políticos, sociales y económicos, turistas y personas sordas* (Abril Martí, Mª.I., 2006: 5).

L'interprétation des langues, *ad hoc* spécialement, vis-à-vis, existe depuis si longtemps qu'il serait impossible de calculer une date concrète, même si sa considération comme

profession est très récente. Depuis les années soixante-dix, le Royaume-Uni, le Canada, les États-Unis, la Suède et l'Australie sont des pays pionniers dans la recherche, la régularisation et l'enseignement de cette discipline, car ils ont été traditionnellement les pays récepteurs de l'immigration les plus conscients des besoins communicatifs d'un secteur de la population qui était isolée des relations politiques, du commerce, ainsi que de la santé, de l'éducation et de tous les services publics:

> *...Australia es el país más avanzado en este tema, en cuanto a la profesionalización, acreditación y formación de traductores/intérpretes en los servicios públicos, pues ya desde los años cincuenta empezó a dar solución a las necesidades comunicativas de los inmigrantes que comenzaron a llegar al país tras la Segunda Guerra Mundial* (Sales salvador, D. 2005: en línea).

Dans certains pays, la considération tardive de l'interprétation sociale comme métier et l'apparition de la crise économique ont provoqué une tendance dangereuse dans laquelle plusieurs institutions, en raison d'une méconnaissance ou d'un manque de ressources, ne disposent pas de professionnels pour réaliser les travaux de traduction et d'interprétation :

> *...La interpretación comunitaria o social es la variante más antigua (...), y sin embargo, es una de las menos reconocidas y en las infrecuentes ocasiones en las que se paga algún honorario, de las peores remuneradas* (Martin, A. 2000: 207).

De plus, on a utilisé les tarifs minimums et, parfois, on a passé des contrats (gratuits) aux bénévoles, aux bilingues du centre, ou même aux amis ou aux proches de la personne qui a besoin de services :

> *…At one time performed only by volunteers, untrained bilinguals, friends and relatives (sometimes including even children), community interpreting has gradually developed as a profession over the past few decades, in response to international migration and the consequent linguistic hetereogeneity of most nations).* (Wadensjö, C. 1998: 33).

Cela représente un problème sérieux, car dans beaucoup de cas, l'interprète peut se trouver dans des situations difficiles à contrôler, même au niveau émotionnel, à savoir, des interrogatoires, des conversations téléphoniques suspicieuses, des déclarations des victimes d´abus, de torture, etc. Il est par conséquent évident qu'il faut avoir une bonne préparation pour offrir un service de qualité.

2. Étude pratique sur la traduction sociale: la traduction d'une *Solicitud de excepción a la autorización de trabajo*[2]

Dans cette section, nous analyserons la situation communicative et les problèmes traductologiques du document qui est l'objet de cette étude et dont nous travaillons et préparons la traduction.

2.1. Méthodologie

La méthodologie de recherche suivie dans cet article est un ensemble de démarches pour obtenir une traduction de ce document juridique. Nous commençons par le choix des textes du corpus.

2.1.1. La sélection du texte

Étant donné que le fait d'analyser tous les documents qui se trouvent dans un commissariat n´est pas utile, (car la Police espagnole n´a pas besoin d'avoir une traduction de tous les matériaux), nous avons décidé d'étudier les documents existant au *Bureau des étrangers et des migrants*[3] *du Commissariat de la ville de Cordoue,* et c'est à partir de ceux-ci que nous avons choisi l'un des plus communs de caractère public, car il se trouve sur la page web du centre et peut être téléchargé gratuitement[4] (bien que seulement en langue espagnole): une *Solicitud de excepción a la autorización de trabajo*, que nous allons traduire en français plus tard[5].

Quelquefois, certains postes de police disposent de formulaires standards traduits dans différentes langues ou même des machines qui permettent la réalisation automatique de quelques activités habituelles (comme les plaintes), quoique cela ne soit pas le plus fréquent. Normalement, pour les formulaires relatifs aux droits des détenus il y a des traductions dans les commissariats, mais pour le permis de résidence ou de travail, qui sont bien habituels, il n'y pas de traduction. Le chercheur Anne Martin cite quelques exemples et donne son opinion sur la qualité de ces traductions :

…Tanto la Policía Nacional como La Guardia Civil cuentan con formularios en distintos idiomas que contienen la información de los derechos de los detenidos, aunque la calidad de la traducción en estos impresos no es óptima. Los impresos de solicitud de permiso de residencia y trabajo no suelen estar disponibles en idiomas que no sean el español (2006: 142).

Pour cette étude concrète, nous avons choisi un type de document sans traduction officielle. C'est ainsi que nous aborderons dans cet article les problèmes de traduction-interprétation dès la base, c'est-à-dire, sans faire de modifications d'un autre

texte préexistant ni tenir compte de la résolution des équivalences traductologiques antérieures, car il n'y pas de traduction primaire. Il ne s'agit donc pas d'une reformulation ou d´une nouvelle interprétation du texte, mais de proposer une traduction originelle.

2.1.2. Les étapes de la traduction et de la documentation

Dans la première étape de la traduction, la compréhension du texte et du contexte est très importante. Il faut commencer par encadrer le texte correctement, c'est-à-dire, analyser la discipline, le contexte, le récepteur et la typologie du texte:

> *… El conocimiento de la taxonomía de los textos jurídicos permite al traductor obtener una visión clara de conjunto de la disciplina y una visión clara de la estructura interna de la misma. Además, los conocimientos sobre tipología textual son fundamentales para estructurar el proceso de la toma de decisiones sobre los procedimientos y estrategias de traducción jurídica (Borja Albí, A. 2005:54).*

Le traducteur doit également, faire un bon travail de documentation linguistique et aussi extralinguistique. Les sources de documentation sont la clé ici. Le premier pas, avant de commencer à traduire proprement, est toujours de consulter la documentation établie, à savoir, les dictionnaires, glossaires, lexiques, etc. Les dictionnaires juridiques, bilingues ou unilingues sont les premiers outils traductifs. Ils mettent en rapport deux langues, mais spécialement, deux cultures. Quelques fonctions et institutions administratives posent des problèmes d'équivalence[6] :

> *…La búsqueda de equivalencias no es una simple transcodificación de elementos lingüísticos, sino un proceso analógico y de exploración profunda de la lengua de llegada a partir del sentido que se quiere reexpresar; se capta así también los límites de los diccionarios bilingües* (Hurtado Albir, A. 1996: 40)

Dans cette démarche, nous avons employé des dictionnaires monolingues, des encyclopédies de langues spécialisées, des dictionnaires multilingues, des journaux, des revues spécialisées, des glossaires terminologiques, des textes similaires (*corpora* parallèles) et aussi l'opinion des experts. Parmi les ressources les plus employées pour traduire, nous devons souligner l'*Enciclopedia Jurídica*, le dictionnaire *Droit pratique*, *Legifrance* ou *Tradulex*. Nous avons consulté fréquemment les pages officielles de la Gendarmerie Nationale française, appartenant au Ministère de L'Intérieur de la France, et de la Gendarmerie Royale du Canada.

Une fois consultée la documentation basique, la prochaine étape consiste à reformuler le texte, écrire la traduction. Il faut toujours revenir aux ressources : on trouve

des termes inconnus dans tout le processus, Il n'est pas facile de trouver les mots équivalents, de prendre des décisions face aux difficultés. Il faut maintenir le ton et conserver le caractère légal en utilisant un langage naturel et correct. Nous en avons rédigé beaucoup de versions. Finalement, nous avons révisé le contenu attentivement pour garantir la cohérence, la clarté, la qualité de l'expression employée, de la signification complète, du fonctionnement dans le nouveau contexte et aussi du format.

C'est ainsi que nous avons élaboré une proposition de traduction, un commentaire sur cette traduction avec les problèmes d'équivalence et d'interprétation trouvés, un glossaire bilingue espagnol-français avec les termes les plus significatifs du texte, et, finalement, une section avec les conclusions du travail.

2.2. Analyse général du document à traduire

Le document que nous allons traduire est accessible en ligne sur la page web officielle de l'organisme et peut être téléchargé gratuitement[7]. Avant de le traduire, il est important d'en connaître certaines données.

2.2.1. La situation communicative: les autorités policières, les acteurs et la combinaison linguistique

Pour mener à bien une bonne traduction, il serait utile de connaître quelques renseignements structuraux de l'organisme qui embauche le traducteur-interprète, bien que l'emploi soit d'une façon directe ou indirecte, car le traducteur-interprète appartiendra à l'organisme pour faire ce travail concret.

a) Les autorités policières

Les autorités policières s'occupent de contacter l'interprète s'il n'y en a aucun dans le centre. Quand on a besoin de médiation linguistique entre deux ou plus de personnes et il n'y a pas de traducteur/interprète qui travaille dans le commissariat en permanence ou qui domine les langues concrètes qui sont nécessaires, les autorités policières prennent des décisions[8]:

> *[…] In police settings, it is left up to the police officer in charge of the case. Thus, the police officer has the power to choose anyone he thinks is going to do the job properly. The problem is that neither the courts nor the police officers are issued with any guidelines to help them assess whether the interpreter is doing the job properly and what is to be understood by the term "properly"* (Ortega Herráez, J.M. y Foulqué Rubio, A. I. 2008: 124).

Il sera alors très utile pour cet interprète de connaître le fonctionnement de l'organisme. Ainsi, faut-il souligner que le *Cuerpo Nacional de Policía* (Gendarmerie Nationale)[9] en Espagne dépend du Ministère de l'Intérieur. Si on consulte la structure policière (Direction Générale de la Police et Garde Civile[10]), on peut remarquer qu'il existe une différence très claire entre le *Commissariat Général des étrangers et des migrants*[11], qui est encadré dans le Commissariat de Cordoue, et le *Bureau d'Asile et Refuge*, qui ne dépend pas de la Direction Général de la Police, mais de la Direction Générale de Politique Intérieure.

b) Les Acteurs

En ce qui concerne les acteurs, il faut faire la différence entre l'usager, l'interprète et l'Instructeur/Inspecteur de la police (bien que l'administration, les avocats, les entreprises de traduction et quelques ONGs aient aussi quelques compétences):

a) L'**usager** doit communiquer avec la police et il a le droit de le faire dans sa langue natale, comme on a déjà cité auparavant. Dans ce contexte, on y trouve la figure de l´interprète, qui est le « pont d´union ».

b) L'**Inspecteur**, dans un premier temps, joue le rôle d´interviewer. Il doit accomplir un travail de recherche où il aura à contraster les renseignements.

c) L'**interprète** doit avoir une formation en Traduction et Interprétation et, par conséquent, maîtriser les compétences communicatives et professionnelles. L'interprète doit aussi suivre un code éthique et respecter le principe de confidentialité.

c) La Combinaison linguistique

L'information linguistique par rapport à la combinaison linguistique et la nationalité des détenus et des demandeurs d'asile et de refuge est confidentielle. C'est pourquoi nous la citerons d'une façon approximative. Nous soulignons qu'elles peuvent ne pas coïncider, puisqu´on ne dispose pas le plus souvent, d'interprètes de langues minoritaires et on a recours à d'autres langues plus communes, comme l'anglais ou le français, comme *lingua franca*.

Les variétés linguistiques les plus fréquentes au commissariat de Cordoue sont précisément le français et l´anglais; puis, l'arabe, avec toutes ses variantes et tous ses dialectes, et, en troisième lieu, les langues de l'Est. Elles sont suivies du chinois et, dans des cas exceptionnels, on a eu besoin d'urdu et d'autres langues minoritaires[12]. Pour ces langues, il a fallu chercher un interprète spécifique, qui a été sollicité aux agences de traduction spécialisées situées à Madrid.

Donc, la situation communicative de cette étude est le commissariat de Police, l'interprète est l'intermédiaire linguistique entre un possible usager, dont la langue est le français (comme nous avons dit, une des langues le plus demandées dans ce contexte concret) et un agent, dont la langue de communication est l'espagnol. Le premier a besoin de connaître l'information contenue dans la *Solicitud de excepción a la autorización de trabajo*, qui n'a pas de traduction officielle et l'interprète doit être prêt pour réaliser une traduction à vue.

2.2.2. La typologie et la structure textuelle : les documents juridiques

Dans les services publics en général, il existe une grande variété de textes de typologie diverse. Le document que l'on analyse dans cette étude pourrait être classifié dans le cadre juridique-administratif, caractérisé par l'emploi du langage juridique, mais aussi avec quelques éléments propres à la langue standard.

Les textes juridiques et administratifs sont placés dans le cadre du langage de spécialité alors qu'ils ont des traits linguistiques très particuliers: ainsi, ils sont élaborés avec une langue administrative soutenue ainsi qu'une terminologie de spécialistes alors que le récepteur peut aussi bien être un haut responsable de l'Administration dont relève le document que toute personne en général:

> …*Los textos jurídicos son mensajes unidireccionales que utilizan la lengua escrita de nivel culto, cuyo emisor es la autoridad competente y cuyo receptor puede ser la generalidad de los ciudadanos o un receptor determinado* (Carbonero, 1995:150).

La terminologie juridique, contrairement à d'autres langages de spécialité, maintient un lexique conservateur et emploie une phraséologie pleine de rhétorique. Il s'agit normalement d´un langage ambigu et plein de formalismes datant de siècles précédents qui se nourrissent de langues comme le latin. La terminologie est un instrument de travail clé pour le traducteur ou l'interprète aussi que pour le professionnel de ce domaine de spécialité.

Dans le cas des commissariats de Police, il est évident que ce type de document est peu compréhensible pour certains citoyens, mais cela s´avère même impossible pour un étranger qui ne connaît pas la langue du pays, ni la façon d´agir, ni de parler, etc. Le problème devient encore plus aigu lorsque l'étranger est en conflit et qu'il se trouve devant les autorités policières.

En général, le langage juridique français et l'espagnol partagent un bon nombre de caractéristiques communes, comme les termes spécialisés, la syntaxe et le style. Par exemple, ils ont un fond commun qui est le latin et le grec et tous les deux utilisent

un vocabulaire grandiloquent dans leurs documents juridiques. Néanmoins, quand on travaille avec des langues proches, il faut faire attention aux faux amis, aux calques et aux termes susceptibles d'avoir plusieurs sens. Il y a aussi un vocabulaire spécifique, qui est employé d'une manière univoque, possédant une grande précision sémantique.

Laissant de côté les traits généraux de la typologie textuelle portant sur la structure du document, la demande est composée de deux pages avec une division claire: dans la première, on sollicite des données personnelles, qui se rapportent à l'exception du travail, à l'entité contractante et au représentant légal de l'usager (au cas où il y en ait). Dans la deuxième page, on indique les instructions complémentaires et la documentation nécessaire pour que la demande arrive à bon terme. Cette section du document restera hors de notre étude, puisqu'il est peu probable que l'interprète social doive y intervenir.

2.3. Proposition de traduction : traduire ou adapter ?

Après avoir réalisé l´analyse du texte juridique, nous passons à une possible traduction en français. Il faut tenir compte du fait que les deux documents, original et traduction, seraient disponibles dans le commissariat d'une région espagnole, alors le contexte communicatif et fonctionnel seraient toujours les mêmes.

Dans ce cas-là, nous devons choisir entre la réalisation d'une adaptation, c'est-à-dire, signaler l'institution administrative qui accomplit des fonctions semblables (en indiquant qu'il s'agit d'une circonscription administrative d´un autre pays), employer un calque ou un néologisme ou même ajouter une note de traduction dans le document pour l'expliquer brièvement (cela dépend de la publication) ou en offrir une explication orale[13]. La première technique, l'adaptation, n'est pas recommandable dans une situation d'interprétation orale ni dans une traduction écrite dans un commissariat espagnol, car les répercussions légales doivent être bien comprises. L'usager sait qu'il s'agit d'une réalité culturellement différente et veut savoir les implications d´une façon littérale. On peut l'utiliser seulement si l'usager ne comprend pas du tout le fonctionnement de l'organisme, mais seulement pour établir un premier niveau de similitude. Il faut expliquer les nuances entre les administrations si cela s'avère nécessaire.

2.4. Analyse des difficultés du texte traduit

Outre les difficultés traductologiques propres au domaine juridique, il existe un autre type de questions à caractère culturel qui rendent particulièrement difficile la traduction de ce document (et de tout document ayant les mêmes caractéristiques).

Nous savons que la traduction n'est pas simplement le transfert d'un contenu linguistique d'une langue à une autre, mais aussi d'une culture à une autre culture différente :

> *…La traducción se realiza, hemos dicho, no sólo de una lengua a otra sino "de una cultura a otra". Esto es lo que constituye la gran importancia del aspecto "étnico", de las modalidades culturales, de las distintas civilizaciones en el proceso traductivo* (Vázquez Ayora, G., 1977:152).

Parfois ces cultures ne coïncident pas tout à fait, car elles montrent des réalités différentes, et cela suppose un défi pour le traducteur, spécialement quand on approfondit dans des questions du domaine juridique ou judiciaire.

L'avantage de l'interprétation et de la traduction sociale par rapport à la traduction juridique par écrit se trouve, non seulement dans le contexte communicatif, mais aussi dans le but de la traduction, car les deux modalités répondent à des besoins différents.

La traduction d'un document juridique par écrit a comme objectif que ce document légal puisse avoir le même statut dans un autre pays et c'est pour cela qu'il doit respecter les conventions et les normes en vigueur de cette nation. Le cas de la traduction et de l'interprétation sociale est bien différent, car leur usager, qui est quelqu'un désireux d'accéder à un service de la communauté de langue d´origine (qui ne peut pas se communiquer dans cette langue pour des raisons linguistiques), doit comprendre l'information du document et le fonctionnement des autorités du pays où il se trouve. Donc, il ne faut pas que l'interprète adapte le contenu du contrat ou d'un formulaire à la langue cible, mais qu'il traduise, d'une façon plus ou moins littérale, l'information qui apparaît dans ce document. C'est ce que nous avons fait avec le texte *Solicitud de excepción a la autorización de trabajo*.

Le premier aspect culturel remarquable est l'absence d'un deuxième nom de famille dans la culture francophone. Dans la section dédiée à remplir de données personnelles de l'usager, il y a un champ pour son deuxième nom, car tous les citoyens espagnols ont un prénom (ou plusieurs) et deux noms de famille, celui du père puis celui de la mère. Cependant, dans d'autres cultures, on trouve fréquemment plusieurs prénoms et un seul nom, celui du père. Il existe une sorte d'exception fréquente, lorsque l'usager est une femme, que son état civil est « mariée » et qu'elle a adopté le nom du mari. C'est pourquoi, dans les formulaires francophones apparaît une référence au nom de *jeune fille* (« née »). On ne trouve jamais cette donnée dans les formulaires espagnols. C'est pour cela que l'interprète peut l'omettre, car l'usager n'aura pas probablement à la remplir.

Le deuxième trait culturel est la problématique des divisions territoriales auxquelles on fait référence dans plusieurs champs du document. Par exemple, dans la section

concernant l'adresse postale de l'usager, on emploie les termes "localidad" (localité) et "provincia" (département) et dans les dispositions finales, on fait mention de certains organismes qui ont des compétences dans les différentes régions du territoire espagnol. En principe, on se trouve devant des réalités culturelles diverses, car le territoire des pays francophones est divisé d'une autre façon. En France, par exemple, on distingue *régions, cantons* et *préfectures* tandis qu'en Espagne on parle de *Comunidades Autónomas* (Communautés Autonomes). Dans le pays Gaulois la « préfecture » est la représentation de l´État dans les Départements, un organisme semblable à la « Delegación de Gobierno » (délégation du Gouvernement).

Avant, à la tête des « provinces espagnoles », on trouvait le « Gobernador Civil » (gouverneur civil) qui s'appelle «Delegado de Gobierno » (délégué du Gouvernement) dans l'actualité. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de traduire « Delegaciones y Subdelegaciones del Gobierno » « délégations et sous-délégations du Gouvernement Espagnol ». Il en est de même pour d'autres entités, par exemple, la *Policía Nacional* ou Guardia *Civil* déjà citées. Dans ce cas, on a choisi une traduction littérale ayant une explicitation qui fait référence au pays, car on clarifie qu'il s'agit d´un organisme propre à l'État espagnol.

À un autre niveau, la différence entre « localidad » (localité), « población » (ville) ou « municipio » (municipalité) par exemple, est donnée en espagnol par le nombre d'habitants qui sont inscrits. Néanmoins, dans ce cas-ci, il n'est pas nécessaire de consulter le nombre pour offrir le terme le plus équivalent, mais il suffit que l'interprète spécifie à l'usager qu'on lui demande son lieu de résidence en Espagne.

Dans cette demande, on emploie des abréviations pour faire référence aux lois et aux organismes, par exemple, « L.O. » pour *Ley orgánica* et « Admón. » pour *Administration* dans sa forme sans accent « Admon. ». Dans le premier cas, on a décidé de maintenir l'abréviation étant donné qu'elle est relativement facile à comprendre, mais aussi pour des raisons d´espace, car il nous semble plus approprié de garder le format original[14]. Nous avons l'avantage de pouvoir faire une traduction littérale: « Loi organique » parce que cette loi a le même statut en Espagne que dans des pays comme la France, c'est-à-dire, au-dessous de la Constitution et au-dessus des lois ordinaires. Si on réalise une traduction à vue exclusivement, on devrait plutôt faire référence au développement complet du terme, pas à l´abréviation.

Enfin, la carte d´identité délivrée dans chaque pays n'est pas exactement égale, mais dans la pratique, ne présente pas de problèmes traductologiques, car une fois de plus, l'objectif de l´interprétation (ou de la traduction à vue) de cette demande est que l'individu fournisse les renseignements requis au Commissariat de police. C'est pour cela que nous devrions indiquer que nous faisons référence à ce document-ci pour

que l'usager donne son identité, qu'il soit espagnol ou pas. Dans le cas de l´Espagne, on l'appelle *Documento Nacional de Identidad*. En France, par exemple, on parle de la « Carte Nationale d'Identité ».

2.5. Glossaire terminologique

Dans cette section, nous introduisons un glossaire aves les termes et les expressions clés appartenant au langage de spécialité qui apparaît dans le document que nous traduisons. Il y en a plus, mais nous soulignons seulement ceux qui sont les plus problématiques d'un point de vue traductologique.

Il est très important, pour le traducteur/l'interprète qui travaille dans ce contexte, de communiquer correctement ce vocabulaire, car le client ne peut s'informer d'une façon correcte sur le service requis et cela peut même avoir des conséquences légales. De plus, sauf dans des cas très rares, dans l'interprétation, on ne dispose pas de temps pour chercher la terminologie *in situ*. L'élaboration au préalable d'un glossaire est utile non seulement pour l'étudiant en Interprétation, mais aussi pour l'interprète professionnel.

Glossaire des termes juridiques

Aceptada	Admise
Administración General del Estado	Administration Générale de l' État
Delegaciones o Subdelegaciones de Gobierno	Délégations ou Sous-délégations du Gouvernement espagnol
Denegada	Déboutée/ Refusée
Derecho de acceso	Droit d´accès
Derecho de rectificación	Droit de rectification
Derecho de anulación	Droit d´annulation
Derecho de oposición	Droit d'opposition
Directiva	Directive
Dirección General de Policía	Direction Générale de la Police espagnole
Dirección General de Inmigración	Direction Générale de l'Immigration en Espagne
DNI (Documento Nacional de Identificación)	CNI (Carte Nationale d´Identité)
Domicilio a efectos de notificaciones	Adresse postale pour les notifications
Entidad	Entité
Excepción	Exception, dispense
Fecha de caducidad	Date de caducité, d'expiration
Funcionario de administración estatal extranjera	Fonctionnaire de l'administration étrangère de l'État
Ley Orgánica	Loi Organique

Miembro de la jerarquía de la iglesia	Membre de la hiérarchie ecclésiastique
Razón social	Raison sociale
Registro de Entidades Religiosas	Enregistrement d´Entités religieuses
Reglamento	Règlement
Renovación	Renouvellement
Representación legal (del solicitante)	Représentant légal (du demandeur)
Representante de sindicatos	Délégué syndical
Representante de organización empresarial reconocida internacionalmente	Représentant d´entreprise internationalement reconnue
Residente de larga duración	Résident de longue durée
Resolución adoptada	Résolution adoptée
Sistema de Verificación de Datos de Identidad y Residencia	Système de vérification des coordonnées
Solicitud de excepción a la autorización de trabajo	Demande de dispense de permis de travail
Solicitud de renovación	Demande de renouvellement
Supuestos de acceso	Conditions d´accès

Expressions

Consiento la comprobación	J´accepte la vérification de…
Con competencias en Extranjería	Avec des compétences s´appliquant aux ressortissants étrangers
Debidamente autorizadas	Dûment autorisées
Inscrita en el Registro	Inscrite à l'enregistrement
El interesado podrá ejercer su derecho	L´intéressé pourra exercer son droit
En su caso (si procede)	Le cas échéant
Espacio para sellos de registro	Place pour le cachet d'enregistrement
Firma del solicitante	Signature du demandeur
Menor en edad laboral	Mineur en âge de travailler
País de Nacionalidad	Pays de nationalité
Reglamento aprobado	Règlement approuvé
Título en base al cual se ostenta representación	Titre sur la base duquel le demandeur est représenté

Conclusions

Actuellement, il y a un manque considérable de traducteurs et d'interprètes sociaux sur le marché du travail et la méconnaissance de ce métier se manifeste dans de nombreuses occasions. Ce fait peut entraîner des risques pour la communication interculturelle. Pour réaliser des interprétations dans les services publics, il est clairement nécessaire d'avoir une profonde connaissance des langues de travail et des cultures

associées, ainsi que de la situation communicative, surtout lorsque le travail se réalise dans des hôpitaux ou des centres de justice, comme les tribunaux ou les commissariats de police. Dans les services publics, il y a des lois et des hiérarchies complexes, on emploie une terminologie très spécialisée, méconnue des non habitués, et la pression psychologique peut devenir excessive. Un individu sans formation professionnelle régularisée n'a pas la capacité suffisante pour entreprendre ce travail. Il est indispensable que le futur traducteur/interprète social reçoive une formation spécifique à beaucoup de niveaux pour communiquer correctement.

Quand on travaille avec des langues, la terminologie est une discipline fondamentale qui doit être présente à tout moment. Le traducteur/interprète trouve des difficultés terminologiques qu'il doit résoudre, quel que soit le domaine du savoir dans lequel il intervient : depuis la traduction d´un manuel d´usager d´un appareil électroménager jusqu'à l'interprétation dans congrès spécialisé en médecine.

En traduction juridique il est essentiel de connaître, non seulement les termes et les expressions appropriés pour exprimer les contenus, mais aussi respecter les processus et les conventions de la communication avec les organismes publics.

Dans le cas de l'interprétation, les aspects purement stylistiques sont parfois laissés de côté, car ce sont les fonctions communicatives et la prise correcte du sens du message (écrit ou oral) qui prévalent. C'est pour cela qu'en traduisant une demande des plus habituelles dans les services policiers espagnols, nous avons pu avérer que les adéquations culturelles ne posent pas beaucoup de difficultés dans cette méthode translative ; les éléments problématiques sont dus à la spécificité et la complexité du langage juridique que l'interprète doit connaître à l'avance, ainsi qu'aux implications légales que les traductions peuvent avoir pour l'usager.

Bibliografía

Abril Martí, M. I. 2006. *La Interpretación en los Servicios Públicos: caracterización como género, contextualización y modelos de formación. Hacia unas bases para el diseño curricular*. Tesis Doctoral. Editorial de la Universidad de Granada.

Agrifolio, M. 2004. « Sight translation and interpreting: A comparative analysis of constraints and failures ». *Interpreting,* John Benjamins: Amsterdam, Vol. 6, Nº.1. p. 43-67.

Borja Albi, A. 2000. *Estudio descriptivo de la traducción jurídica: un enfoque discursivo*. Tesis Doctoral. Universidad Autónoma de Barcelona.

Borja Albi, A. 2005. Organización del conocimiento para la Traducción Jurídica. In: García Izquierdo, I. *El género textual y la traducción: reflexiones teóricas y aplicaciones pedagógicas*. Oxford: Peter Lang.

Braudo, S. 1996-2015. *Dictionnaire du droit privé français*. [En ligne] : http://www.dictionnaire-juridique.com/ [consulté le 08 novembre 2014].

Carbonero Cano, P. 1995. *Lengua Española.* Sevilla: Alfar. 3ª Ed.

Droit Pratique.fr. [En ligne] : *http://www.droit.pratique.fr/dictionnaire_juridique.php* [consulté le 08 février 2015].

Enciclopedia Jurídica. [En ligne] : *http://www.enciclopedia-juridica.biz14.com/* [8 février 2015].

Europapress. 2009. «Academia de Policía reproducirá un juzgado para que los agentes se familiaricen con los procedimientos jurídicos ». [En ligne] : http://www.europapress.es/madrid/noticia-academia-policia-reproducira-juzgado-agentes-familiaricen-procedimientos-juridicos-20090114150125.html [consulté le 15 février 2015].

Gendarmerie Nationale. Ministère de l´Intérieur. [En ligne] : http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/ [Consulté le 8 février 2015].

Gendarmerie Royale de Canada/ Royal Canadian Mounted Police. Ministère de l´Intérieur. [En ligne] : http://www.rcmp.gc.ca/cfp-pcaf/form-formulaire/index-fra.htm [consulté 25 février 2015].

Henriquez Salido, M.C, de Paula Pombar, M.N. 1998. *Prefijación, composición y parasíntesis en el léxico de la jurisprudencia y la legislación*, ed. Dep. de Filología española, Vigo.

Herrero Cecilia, J. 2006. *Teorías de Pragmática, de lingüística textual y de Análisis del Discurso*. Cuenca: Ediciones de la Universidad de Castilla-La Mancha.

Hickey, L. 2005. « Interpretación jurídica en el sector público en Gran Bretaña ». Borja, A. y Monzó, E. (Eds). *La Traducción y la Interpretación en las Relaciones Jurídicas Internacionales*. Universidad Jaume I. 4ªEd.

Hurtado Albir, A (Eds). 1996. *La enseñanza de la traducción*. Universidad Jaume I de Castellón. 3ªEd.

Instituto Nacional de Estadística.[En ligne] : http://www.ine.es [consulté le 08 février 2015].

Ladmiral, J. R. 2004. « Entre Babel et Logos ». *Forum*, 2. p.1-28.

Legifrance. Le service publique de la difusion du droit. [En ligne] www.legifrance.gouv.fr/ [consulté le 20 février 2015].

Martin, A. 2006. «La realidad de la Traducción y la Interpretación en los servicios públicos en Andalucía ». *Revista Española de Lingüística Aplicada*, Vol. 19 (1), p. 129-150.

Martin, A. 2000. La interpretación social en España. In: Kelly, D. *La Traducción y la Interpretación en España hoy: perspectivas profesionales*, Granada: Comares, p. 207-223.

Nida, E. 1974. *The Theory And Practice Of Translation*. Leiden: Brill for United Bible Societies.

Ortega Herráez, J.M., Foulqué Rubio A.I. 2008. Interpreting in police settings in Spain: Service providers' and interpreters' perspectives. In : Valero-Garcés, C. y Martin A. (Eds.), *Crossing Borders in Community Interpreting: Definitions and dilemmas*, Ámsterdam-Filadelfía, John Benjamins, p. 123.146.

Sales Salvador, D. 2005. « "Panorama de la mediación intercultural y la traducción/interpretación en los servicios públicos en España ». *Translation Journal*, Volume 9, Nº. 1. [En ligne]: http://www.aulaintercultural.org/article.php3?id_article=1115 [consulté le 3 février 2015].

Tradulex. [En ligne] : http://www.tradulex.org/ [consulté le 13 février 2015].

Vázquez Ayora, G. 1977. *Introducción a la Traductología: Curso básico de Traducción*, Georgetown: University Press.

Wadensjö, C. 1998. Community Interpreting. In: Baker, M. (ed.) *Routledge encyclopedia of translation studies*, Londres/Nueva York, Routledge.

Notes

1. Il existe une grande variété de termes pour nommer cette activité. En anglais, la langue des pays auxquels nous devons la reconnaissance de cette discipline, les premières études et la bibliographie la plus abondante dans ce domaine, l'appellation est « Community Interpreting ».

2. Traduction possible : *Demande de dispense de permis de travail*.

3. *Departamento de Extranjería* en espagnol. Les compétences exactes ne se trouvent pas dans les départements de la gendarmerie française. Le CRA (Centre de Rétention Administrative) et l´Agence nationale de l´accueil des étrangers et des migrants partagent, en grande mesure, les compétences du Département de la gendarmerie espagnole.

4. Accessible en ligne à l'adresse suivante : http://www.ub.edu/uri/Documents/ex-04.pdf [consulté le 15 février 2015].

5. Dans le respect du copyright du document original et de son format, notre version française de ce formulaire officiel espagnol ne sera cependant pas reproduite ici. Il en est de même pour le formulaire original en espagnol.

6. Le terme équivalence est bien polémique dans le domaine de la Traduction.

7. Voir *supra* notes 3 et 4.

8. Normalement, ils téléphonent à une entreprise qui est en contact avec les interprètes. Cette entreprise téléphone à l'interprète qui a la combinaison des langues appropriées.

9. Le *Cuerpo Nacional de Policía de España* (littéralement *Corps national de Police espagnole*) ou CNP est un composant des forces et corps de sécurité de l'État. Le CNP assure le maintien de l'ordre et le respect des lois.

10. La *Guardia Civil* (Garde civile) ou *Benemérita* est une force de police à statut militaire. Dans la presse française, il est fréquent de trouver le terme en espagnol « Guardia Civil » écrit en cursive comme un barbarisme, car en réalité, il n'y a pas d'équivalence, mais la traduction littérale nous semble plus éclairante, pourvu qu'on indique au moyen de l'adjectif, qu'il s'agit d'un organisme appartenant à la culture espagnole.

11. Littéralement: de l´Extranéité et des Frontières.

12. Toutes ces informations ont été recueillies dans une interview personnelle avec le *Jefe de Brigada* de Extranjería (chef de Brigade *des étrangers et des migrants du Commissariat*) en 2012.

13. Quand l'interprète explique quelque chose dans les Cours, on l'appelle « intervention ». « Al intervenir, el intérprete tiene que aclarar lo que está haciendo: de lo contrario, se supondrá que sigue hablando por voz del interlocutor" (Hickey, L.2005: 189).

14. On parle en réalité de *Localisation*, plutôt que de *traduction*, quand le format d'origine doit être respecté sur le contenu. Le terme *Localisation* fait référence à la traduction subordonnée, comme la traduction des films ou vidéogames (audiovisuels), des bandes dessinées, de téléphonie mobile, de software informatiques, etc.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 97-107

La personnalité et le processus de traduction chez les traducteurs anglais – espagnol

Laeticia Lucie Abihssira García
Université de Murcie, Espagne
laeticialucie.abihssira@um.es

Reçu le 01-06-2015 / Évalué le 23-06-2015 /Accepté le 30-07-2015

Résumé

Les traits de la personnalité dans le processus de traduction ont été très peu explorés dans les études de Traduction. Les études existantes (ex : Davidson 2011, 2013b ; Bontempo 2012) ont démontré que quelques traits de la personnalité jouent un rôle-clé lors dudit processus de traduction, pouvant mener ainsi à une meilleure traduction. Cependant, le rôle de la personnalité dans le choix d'une certaine stratégie de traduction est encore méconnu de nos jours. Cette étude explore donc cette inconnue et propose une relation entre les traits de la personnalité, le choix d'une stratégie de traduction de métaphores et d'expressions, et le profil des étudiants de traduction et des traducteurs professionnels.

Mots-clés : traduction, personnalité, métaphores

La personalidad y el proceso de traducción en traductores inglés – español

Resumen

Los rasgos de la personalidad en el proceso de traducción han sido un aspecto muy poco explorado en los estudios de Traducción. Los estudios existentes (Davidson 2011, 2013b; Bontempo 2012) han demostrado que algunos rasgos de la personalidad desempeñan un papel clave durante dicho proceso de traducción, y pueden llegar a determinar una traducción de mayor calidad. Sin embargo, el papel de la personalidad en la elección de una cierta estrategia de traducción todavía se desconoce a día de hoy. El presente estudio explora pues esta incógnita. Los resultados son positivos en cuanto a los rasgos de la personalidad, a la elección de una estrategia de traducción de metáforas y de expresiones, y al perfil de los estudiantes de Traducción y de los traductores profesionales.

Palabras clave: traducción, personalidad, metáforas

Personality and the process of translation in English – Spanish translators

Abstract

Personality traits in the translation process have been so far barely explored in translation research. Existing work (e.g. Hubscher-Davidson 2011, 2013b; Bontempo 2012) has shown that personality traits play a key role during this translation process and can

lead to better results. But the question still remains as to the role that personality may play in translators' decisions when using a certain translation strategy. Our study specifically aims to solve this issue. Our data suggest a relationship between some personality traits, the choice of a translation strategy for metaphorical images and expressions, and the personality profile of students versus professional translators.

Keywords: translation, personality, metaphors

Introduction

De nos jours, les ressources (Hubcher-Davidson, 2009 ou Jääskeläinen, 2012) ayant étudié les facteurs inhérents à la Psychologie de la Personnalité, pouvant influencer une traduction et permettant au traducteur de traduire plus facilement une bande dessinée qu'un manuel d'utilisation d'un tournevis, sont encore rares malgré le boom d'articles et de recherches à ce sujet pendant ces dernières années (comme les études de Bolaños Medina, 2013 et de Hjort-Pedersern et Faber, 2009), la plupart essayant de donner une réponse à cette inconnue. L'intelligence émotionnelle, la créativité, le manque de confiance en soi et l'intuition sont quelques-uns des traits de la personnalité les plus étudiés dans ce domaine, et que nous expliquerons dans les pages suivantes.

Les recherches existantes jusqu'à présent ont établi qu'un haut degré de quelques traits de la personnalité des participants mène en effet à une excellente performance lors d'un exercice de traduction. Dans cette étude, notre objectif est celui d'explorer un plus grand nombre de traits de la personnalité des traducteurs anglais – espagnol afin de démontrer s'ils pourraient en effet influencer le choix d'une stratégie de traduction.

1. La personnalité et les études de Traduction

La définition du concept de « personnalité » est l'une des plus grandes difficultés en raison du manque de consensus de la communauté scientifique, étant donné que les différents auteurs choisissent leur propre définition, aboutissant ainsi à un manque de concept universel de la communauté internationale des psychologues (Bermúdez, 2011). Cependant, la définition de Cattell (1950 : 2) nous paraît un excellent choix car un des instruments utilisés dans notre étude — le 16 PF, un instrument permettant de mesurer les caractéristiques structurelles et fonctionnelles — appartient à ce psychologue, qui définit ainsi la personnalité : « la personnalité est ce qui permet de prédire ce que fera une personne dans une situation donnée ».

Si l'on parcourt l'histoire des études de Traduction, nous nous apercevrons que la personnalité a été un domaine très peu étudié et méconnu (Rojo et al., 2011). Cependant, il a acquis, avec le temps, une portée de plus en plus considérable ces

dernières années et cette importance, cette influence ont été ainsi remises en valeur. Un bel exemple de cette nouvelle tendance sont les études portant sur l'intelligence émotionnelle, la créativité, le manque de confiance en soi et l'intuition en tant que facteurs influençant le traducteur lors de son processus de traduction.

La créativité dans le domaine de la traduction est une spécialité qui a été dernièrement de plus en plus étudiée (Munday, 2008). L'influence de la créativité dans la qualité de la traduction a déjà été explorée dans des études comme celle de Kussmaul (2000a,b ; Bayer-Hohenwarter 2009, 2010) mais celle-ci était considérée comme une ressource didactique. Cependant, la créativité, d'après Hubcher-Davidson (2006), est un facteur de la personnalité pouvant influencer la qualité de la traduction ; ainsi l'avait-elle expliqué dans son expérience centrée sur l'étude de la créativité, basée (entre autres) sur le questionnaire de personnalité de Myers-Briggs. Elle avait de même observé que les traducteurs très imaginatifs et créatifs obtenaient d'excellentes traductions et qu'un certain profil de personnalité pouvait favoriser la qualité de la traduction d'un certain type de traduction. Ainsi, les traducteurs plus créatifs seraient plus naturels dans une traduction littéraire qu'un traducteur plutôt méthodique.

Pour sa part, Bontempo (2012) avait remarqué que la stabilité émotionnelle et l'intelligence émotionnelle étaient de même des facteurs ayant une grande incidence dans la plupart des activités professionnelles. Pour sa recherche, dans le domaine de l'interprétation, un questionnaire de personnalité basé sur des outils psychométriques du *International Personality Items Pool* (IPIP) et sur l'échelle d'estime de soi de Rosenberg, ainsi que deux enquêtes permettant d'étudier la perception externe du travail des interprètes en langue des signes et d'explorer les facteurs qui pourraient mener à une bonne interprétation avaient été employés. Dans cette étude, Bontempo avait observé que la stabilité émotionnelle aidait à prédire la compétence de l'interprète (Bontempo, 2012). De son côté, Abdolrezapour (2013) avait constaté que l'intelligence émotionnelle jouait un rôle clé lors d'une tâche de traduction dans des situations de stress, car les stratégies d'intelligence émotionnelle influençaient considérablement le processus d'écriture. Le chercheur avait de même observé qu'un profil émotionnel précis d'un traducteur pouvait jouer un certain rôle dans la qualité d'un genre de traduction spécifique (littéraire, technique, etc.). D'autre part, Ford et Oswald (2003 : 244) affirmaient également que les individus ayant un trait particulier avaient parfois une réaction différente selon les situations et Hubscher-Davidson (2011, 2013a) signalait dans ses recherches qu'un certain profil émotionnel favoriserait l'accomplissement d'une traduction littéraire en raison de sa sensibilité, apportant ainsi une fluidité supérieure qu'un traducteur ayant un profil moins émotionnel, et que la sensibilité émotionnelle aidait à obtenir une meilleure traduction (mieux adaptée, plus fluide, plus idiomatique, tournures plus adéquates, plus en accord avec le style du texte, etc.).

Le manque de confiance en soi est également un des sujets récemment étudiés. Muñoz (2014) affirmait que ce trait de la personnalité pouvait être lié au stress et à l'anxiété, alors qu'Angelone (2010) observait dans son étude qu'il exerçait une influence dans la connaissance du problème de traduction, dans la proposition d'une solution de la part du traducteur et dans l'évaluation de ladite solution. Dans leur recherche, Angelone et Shreve (2011) avaient observé que la qualité du texte traduit pourrait être liée à la gestion métacognitive du manque de confiance en soi.

L'intuition est également un des facteurs de la personnalité récemment étudiés. Hubscher-Davidson (2013b) avait de même observé que l'intuition influençait spécialement la qualité des traductions et qu'elle était souvent suivie d'un essai de raisonnement par les traducteurs. Cependant, en cas de doute, les traducteurs faisaient plus confiance en leur intuition qu'en leur capacité de raisonnement. Dans son expérience, elle avait aussi remarqué que les traducteurs plus intuitifs produisaient les meilleures traductions du groupe de sujet de l'expérience.

Les recherches démontrent que la personnalité du traducteur joue bien un rôle dans la qualité de la traduction mais n'explorent pas leur incidence dans l'utilisation d'une stratégie de traduction concrète ; c'est donc pour cette raison que l'étude de la section qui suit explore cette incidence.

2. L'étude : les traits de la personnalité chez les traducteurs anglais - espagnol

Tel que décrit, cet article propose une étude expérimentale afin de chercher la relation entre un trait de la personnalité précis et le choix concret d'une stratégie de traduction.

2.1. Objectifs et hypothèses

Afin de répondre à notre inconnue, cette étude est composée de trois objectifs et trois hypothèses.

Le premier objectif est celui d'étudier l'influence des traits de la personnalité pour savoir s'ils ont une incidence dans la prise de décision lors du processus de traduction d'expressions métaphoriques ou de phrases toutes faites. Notre première hypothèse suggère que certains traits de la personnalité du traducteur mèneront à une traduction plus littérale et d'autres à une traduction plus libre ou à la paraphrase de la métaphore du texte source.

Notre deuxième objectif vise à démontrer s'il existe des préférences traductologiques (traduction plus libre ou plus collée au texte) entre les professionnels et les

étudiants. D'après notre propre expérience, nous croyons que les professionnels auront une tendance à traduire de façon beaucoup plus libre que les étudiants grâce à leurs années d'expérience dans ce domaine.

Le dernier objectif est celui d'étudier s'il existe des différences de traits de personnalité entre les professionnels et les étudiants. Nous supposons que l'expérience renforcera les degrés de personnalité, ce qui expliquerait l'existence de certaines différences de personnalité entre les étudiants et les professionnels.

Bien entendu, ces hypothèses seront vérifiées ou rejetées tout au long de l'article.

2.2. Participants

L'expérience a été effectuée avec vingt participants qui se sont portés volontaires. Étant donné que l'un de nos objectifs était celui de démontrer s'il existait des préférences de stratégie de traduction entre les professionnels et les étudiants, les participants ont été divisés en deux niveaux d'expérience différents : dix étudiants de la licence en Traduction et Interprétation de l'Université de Murcie (Espagne) et dix traducteurs professionnels. La langue maternelle de tous les volontaires était l'espagnol et leur langue principale de travail (langue B) était l'anglais. Les professionnels avaient une moyenne d'âge de 31,6 ans (6 femmes et 4 hommes) et les étudiants avaient 19,3 ans en moyenne (9 femmes et 1 homme).

2.3. Matériel

Pour cette étude, nous avons sélectionné des textes extraits d'articles de presse ou de romans. Pour ce faire, nous avons tout d'abord choisi des expressions métaphoriques qui pourraient se traduire de façon plus littérale ou plus libre (grâce aux ressources en ligne : Centre collégial de développement de matériel didactique et Expressio). Une fois les métaphores et les phrases toutes faites avec lesquelles nous allions travailler choisies, nous avons sélectionné des textes réels extraits d'articles de journal et des romans dans lesquels il y avait des phrases toutes faites ou des expressions métaphoriques (en anglais).

À partir des extraits des textes, nous avons conçu un questionnaire divisé en trois parties. La première partie était un bref questionnaire de données personnelles anonyme (avant le test de traduction) pour connaître les renseignements personnels des volontaires et recueillir des renseignements sur des variables qui pourraient exercer une influence potentielle sur les résultats obtenus (sexe, âge, nationalité, activité principale — professionnel ou étudiant — et années d'expérience). La deuxième partie

était le test de traduction, aussi anonyme. Les participants devaient traduire dix extraits de l'anglais vers l'espagnol (leur langue maternelle) des textes mentionnés dans le paragraphe précédant. La troisième partie était un questionnaire de personnalité, aussi anonyme, le questionnaire 16PF (16 Facteurs de Personnalité) de TEA Ediciones conçu par R. B. Cattell, A. K. S. Cattell et H. E. P. Cattell en 1993, provenant du *Institute for Personality and Ability Testing* d'Illinois. Ce questionnaire mesure seize dimensions primaires et considérées des traits de base de la personnalité. Il s'agit donc d'un instrument de mesurage spécialement utile pour prédire le comportement des participants dans différentes situations et activités, comme une traduction. Le questionnaire comporte 185 questions à choix multiple révisées par des psychologues experts en Psychologie de la personnalité.

2.4. Procédure

En premier lieu, les possibles candidats qui participeraient à l'expérience ont été contactés par courriel ou en personne dans les salles de classe de la Faculté de Lettres de l'Université de Murcie (Espagne). Ce projet a été mené via Internet et non sur place par simple commodité (en raison du temps et de l'espace) pour les volontaires et l'équipe de recherche. Nous avons clarifié depuis le début que les questionnaires devaient être envoyés à l'équipe par courriel dans un délai maximum de quatorze jours afin de leur laisser suffisamment de temps pour effectuer les tests aisément. Pour l'obtention des résultats, la plateforme en ligne de TEA Ediciones a été utilisée pour connaître les résultats des questionnaires 16PF.

2.5. Analyse des résultats

Afin d'analyser les résultats, trois stratégies de traduction différentes ont été établies. Les réponses ont été classifiées en tant que traduction plus libre par rapport à la métaphore en français — ou une métaphore —en tant que paraphrase explicative — quand le participant préfère expliquer la métaphore en espagnol pour que le lecteur la comprenne — et en tant que traduction littérale de la métaphore. Après avoir reçu toutes les données du questionnaire de personnalité, nous avons créé un tableau regroupant les données de ce questionnaire et les données des stratégies de traduction (c'est-à-dire qu'il s'agissait de vérifier si le traducteur avait été beaucoup plus créatif, explicatif ou littéral).

Nous allons donc procéder à l'exposition et l'analyse des résultats obtenus pour chaque hypothèse de cette étude.

Notre **première hypothèse** prédisait que certains traits de la personnalité du traducteur mèneraient à une traduction plus littérale et d'autres à une traduction plus libre ou à la paraphrase de la métaphore du texte source. Afin d'analyser la relation entre le processus de traduction et les traits de la personnalité, nous avons utilisé la méthode statistique ACP (analyse en composantes principales) qui effectue une analyse multivariée, puisque nous avons utilisé plusieurs variables lors de l'analyse. Les résultats sont exposés ci-dessous.

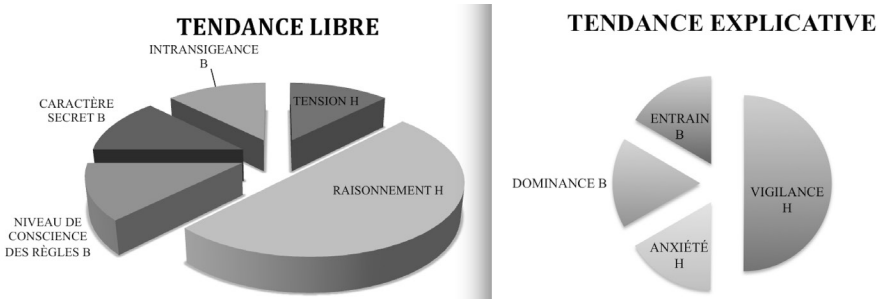

Graphique 1. *Graphiques avec les tendances de traduction (libre à gauche et explicative* à droite) d'après les données de l'*ACP*

Les données indiquent qu'il existe en effet un lien entre la stratégie de traduction (libre, explicative ou littérale) et quelques traits de la personnalité.

D'après ce que nous pouvons voir sur le graphique 1, les traducteurs ayant une tendance plutôt libre dans leurs traductions présentent de hauts niveaux de tension (Tension H) et de raisonnement (Raisonnement H), et de bas niveaux de conscience des règles (niveau de conscience des règles B), de caractère secret (caractère secret B) et de dureté-intransigeance (intransigeance B). D'autre part, les traducteurs ayant une tendance plus explicative dans leurs traductions présentent de hauts niveaux de vigilance (vigilance H) et d'anxiété (anxiété H), et de bas niveaux de dominance (dominance B) et d'entrain (entrain B). Quant aux traducteurs avec une tendance plutôt littérale dans leurs traductions, nous avons observé qu'ils ne présentent aucune tendance en général.

L'**hypothèse 2** prédisait que les professionnels auraient une tendance beaucoup plus libre que les étudiants en raison de leurs années d'expérience dans le secteur. Avant d'exposer l'analyse statistique, il est nécessaire de mentionner que les volontaires ayant le même nombre de différentes stratégies de traduction ont été inclus simultanément dans les deux processus de traduction afin de garantir la plus grande équité (tel a été le cas du sujet 7EI, qui avait 5 traductions littérales et 5 traductions avec une paraphrase explicative. Nous avons donc estimé qu'il avait un profil libre et explicatif).

Afin de déterminer s'il y avait une tendance vers une stratégie de traduction ou une autre de la part des professionnels ou des étudiants, nous avons dû faire le test de Bartlett puis transformer les données par des logarithmes afin de garantir l'homogénéité de variance. Nous avons donc choisi un a = 0,05. Grâce à la formule de l'ANOVA $X_{in}=\mu+E_i+\varepsilon_{in}$ (degré de liberté 1 et valeur-p 7,188 x 10^{-5}), nous observons des différences significatives dans l'utilisation de stratégies de traduction selon le degré d'expérience (professionnels ou étudiants), puisque la valeur-p est inférieure à 0,05. Nous vérifions ainsi que les traducteurs professionnels sont clairement plus libres (avec 95 % de probabilité) que les étudiants de traduction.

En ce qui concerne la tendance vers une paraphrase explicative, grâce à la formule de l'ANOVA $X_{in}=\mu+E_i+\varepsilon_{in}$ (degré de liberté 1 y valeur-p 0,3325), les traducteurs ayant une tendance explicative ne présentent aucune différence significative.

Quant à la tendance vers une traduction plus littérale, nous avons dû faire également le test de Bartlett puis transformer les données par des logarithmes afin de garantir l'homogénéité de variance. Nous avons donc choisi un a = 0,05. Grâce à la formule de l'ANOVA $X_{in}=\mu+E_i+\varepsilon_{in}$ (degré de liberté 1 et valeur-p 3,899 x 10^{-5}), nous observons des différences significatives dans l'utilisation de stratégies de traduction selon le degré d'expérience. En accord avec ces données, nous vérifions en effet que les étudiants de Traduction sont clairement plus littéraux dans leurs traductions (avec 95 % de probabilité) que les traducteurs professionnels. Nous supposons que les professionnels ont une plus grande tendance à se détacher du texte face au étudiants en raison de l'expérience (et par conséquent, de la sécurité) acquise tout au long des années que les étudiants n'ont pas.

Enfin, notre **hypothèse 3** prédisait que l'expérience renforcerait certains degrés de personnalité, ce qui expliquerait l'existence de certaines différences de personnalité entre les étudiants et les professionnels.

Afin de confirmer ou de rejeter cette hypothèse, une ANOVA à trois facteurs a été effectuée à l'aide du logiciel statistique GAD et du Sciplot pour réaliser le diagramme. Nous avons considéré le degré d'expérience comme un facteur fixe (avec deux degrés, professionnel et étudiant), le trait de la personnalité comme un facteur fixe (avec vingt-quatre niveaux) et la technique de traduction (tendances libre et explicative) comme un facteur aléatoire et niché dans les traits de personnalité avec la formule de l'ANOVA $X_{ijkn}=\mu+E_i+R_j+N(R)_{k(j)}+\varepsilon_{ijkn}$ —. Cette ANOVA a été effectuée avec les traducteurs ayant une tendance libre, explicative et littérale. Puisque la valeur-p dépassait 0,05 dans le cas des traducteurs ayant une tendance libre et explicative, nous pouvons affirmer qu'il n'y a aucune différence significative. Cependant, les étudiants ayant une tendance plus littérale dans leurs traductions ont en effet une tendance à être plus abstraits et plus

anxieux face aux traducteurs professionnels. C'est alors que notre troisième hypothèse se confirme également.

Conclusions

L'étude portant sur les traits de la personnalité comme éléments influençant le processus de traduction est une tendance assez récente dans les études de traductologie. La présente étude a essayé de déterminer quels traits de la personnalité correspondent et influencent le processus de traduction d'une métaphore ou d'une phrase toute faite, utilisant ainsi des expressions imagées, des métaphores ou des ressources plus libres, plus explicatives ou même plus littérales. Nous avons également exploré la possible relation entre le degré d'expérience professionnelle et des traits de la personnalité déterminés.

Après avoir analysé les résultats de tous les tests envoyés aux participants, les résultats obtenus suggèrent que quelques traits de la personnalité pourraient en effet influencer le processus de traduction.

Quant à notre première hypothèse qui prédisait que certains traits de la personnalité du traducteur mèneraient à une traduction plus littérale et d'autres à une traduction plus libre ou à la paraphrase explicative de la métaphore du texte source, nous pouvons affirmer que, bien que les données ne soient pas définitives, nous avons remarqué que les traducteurs ayant une tendance plus libres ont plus de tension, sont plus abstraits, sont moins consciencieux, calculateurs et intransigeants. De plus, nous avons observé que les traducteurs ayant une tendance plus explicative dans leurs traductions sont plus vigilants et anxieux et moins dominants et osés. Enfin, nous avons remarqué que les traducteurs avec une tendance littérale dans leurs traductions sont plutôt appréhensifs.

D'autre part, notre deuxième hypothèse, qui suggérait que les traducteurs professionnels auraient une tendance à traduire de façon beaucoup plus libre que les étudiants grâce à leurs années d'expérience dans ce domaine, a été confirmée. En effet, les professionnels ont une tendance à être plus libres face aux étudiants.

Quant à notre troisième hypothèse qui affirmait que l'expérience encouragerait certains degrés de personnalité (ce qui expliquerait l'existence de certaines différences de personnalité entre les étudiants et les professionnels), nous avons observé que les étudiants qui produisent des traductions plus littérales sont plus abstraits et anxieux que les traducteurs professionnels.

Cependant, l'étude présentée est encore préliminaire. Il serait donc souhaitable de reproduire cette étude avec un plus grand nombre de participants et des langues de travail différentes (français, italien, etc.) avant d'extraire des conclusions définitives.

Pourtant, nous estimons que les résultats obtenus sont suffisants pour signaler qu'il existe un lien entre quelques traits de la personnalité concrets et le choix de stratégies de la part du traducteur lors du processus de traduction, un fait particulièrement important pour les secteurs académique et professionnel. Dans le secteur professionnel, les agences de traduction pourraient tenir compte des profils de personnalité de chaque traducteur pour leur envoyer un texte (littéraire, technique) s'adaptant le mieux possible à son profil. Ceci permettrait d'optimiser le temps de compréhension, de recherche des termes et de rédaction (vis-à-vis du style) de la traduction finale. D'autre part et pour la même raison, les enseignants des études de Traduction pourraient orienter leurs élèves vers un type de traduction selon leur profil de personnalité. De cette manière, enseignants et traducteurs professionnels pourraient enfin exploiter le potentiel individuel du traducteur d'une façon plus efficace. Les enseignants pourraient former des professionnels plus orientés et mieux préparés, et les entreprises pourraient choisir les traducteurs professionnels les plus adaptés à la nature du texte à traduire.

Remerciements

Nous tenons à remercier spécialement les volontaires de cette expérience et le chercheur Isabelle Abihssira pour l'analyse statistique.

Bibliographie

Abdolerezapour, P., Tavakoli, M. 2013. « University Teachers and Students Perceptions of EAP Methodologies and Their Effectiveness ». *The Social Sciences,* n° 8, p. 49-54.

Angelone, E. 2010. Uncertainty, uncertainty management and meta- cognitive problem solving in the translation task. In: Shreve, G. M. et E. Angelone (eds.). 2010. *Translation and Cognition.* Amsterdam : John Benjamins, p. 17-40.

Angelone, E., Shreve, G. M. 2011. Uncertainty management, metacognitive bundling in problem solving, and translation quality. In: O'Brien, S. (ed.) 2011. *Cognitive Explorations of Translation.* London : Continuum, p. 108-130.

Bayer-Hohenwarter, G. 2009. Translational creativity: how to measure the unmeasurable. In: Göpferich, S., Jakobsen A. L. et Mees I. M. (eds.) *Behind the Mind: Methods, Models and Results in Translation Process Research* (*Copenhagen Studies in Language* 37), Copenhagen : Samfundslitteratur, p. 39-59.

Bayer-Hohenwarter, G. 2010. Comparing translational creativity scores of students and professionals: flexible problem-solving and/or fluent routine behaviour? In Göpferich, S., Alves, F. et Mees, I. M. (eds.) *New Approaches in Translation Process Research,* Copenhagen : Samfundslitteratur, p. 83–111.

Bermúdez, J. et al. 2011. *Psicología de la personalidad.* Madrid : UNED.

Bolaños-Medina, A. 2013. « La tolerancia a la ambigüedad y los procesos cognitivos del traductor ». *Babel. International Journal of Translation*, 61(1).

Bontempo, K. M. 2012. *Interpreting by design: A Study of Aptitude, Ability and Achievement in Australian Sign Language Interpreters* (thèse doctorable non publiée). Departament of Linguistics, Faculty of Human Sciences, Macquarie University, Australie.

Catell, R. B. 1950. *Personality: A systematic theoretical and factual study*. New York : McGraw-Hill.

Ford, J. Kevin et Oswald, Frederick L. 2003. « Understanding the dynamic learner: Linking personality traits, learning situations, and individual behavior ». *Personality and work*, p. 229-261.

Hjort-Pedersen, M. et Faber, D. 2009. « Uncertainty in the Cognitive Processing of a Legal Scenario: A Process Study of Student Translators ». *Hermes*, 42, p. 189-210.

Hubscher-Davidson, S. 2006. « Using TAPS to analyze creativity in translation ». *Translation and Creativity: how creative is the translator?* Portsmouth, United Kingdom : University of Portsmouth.

Hubscher-Davidson, S. 2011. « The role of emotional intelligence in the translation process: a new research Project », communication présentée lors du congrès *2nd International Research Workshop: Methodology in Translation Process Research*, University of Giessen (février 2011).

Hubscher-Davidson, S. 2013a. « Emotion Regulation and Professional Translation », commmunication présentée lors du congrès *To feel or not to feel ? That is the question : International Online Workshop on Affective factors in Translation Process Research*, University of Birmingham (6 décembre 2013).

Hubscher-Davidson, S. 2013b. « The role of intuition in the translation process ». In Ehrensberger-Dow, M. et al. (Hg.). 2013. *Translation and Interpreting Studies (Special issue). Describing cognitive processes in translation: acts and events*. Amsterdam, Netherlands : John Benjamin Publishing Company.

Jääskeläinen, R. 2012. « Translation Psychology ». In Gambier, Y. et van Doorslaer, L. (eds.). *Handbook of Translation Studies* (vol. 3). Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 191–197.

Kussmaul, P. 2000a. « A Cognitive Framework for Looking at Creative Mental Processes. » In Olohan, M. (ed.) *Intercultural Faultlines. Research Models in Translation Studies I: Textual and Cognitive Aspects*. Manchester : St. Jerome, p.57-72.

Kussmaul, P. 2000b. « Types of creative translating. » In : Chesterman, A., Gallardo San Salvador, N., et Gambier, Y. (eds.) *Translation in Context*. Amsterdam/Filadelfia : John Benjamins, p. 117–126.

Munday, J. 2008. *Introducing Translation Studies: Theories and applications*, 2ème édition. Abingdon et New York : Routledge.

Muñoz Martín, R. 2014. « Una instantánea movida de la investigación en procesos de traducción ». *MonTI Special Issue - Minding Translation*, p. 9-47.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 / 2015

Didactique du français, des langues-cultures et de la Complexité

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 111-122

L'interaction orale en présentiel et à distance : une étude de cas en classe de français

Gemma Delgar Farrés
Universitat de Vic-Universitat Central de Catalunya, Espagne
gemma.delgar@uvic.cat

Reçu le 03-06-2015 / Évalué le 30-09-2015 /Accepté le 04-10-2015

Résumé

Dans cet article, nous analysons les différences qui existent entre l'interaction orale directe et l'interaction orale à distance à partir de l'enregistrement d'une tâche d'expression orale réalisée par deux groupes de deux étudiants de français d'un niveau B1 face à face et par visioconférence. Ces deux enregistrements ont été transcrits avec le logiciel CLAN du programme CHILDES et ce logiciel nous a permis de caractériser les deux types d'interaction orale au niveau des pauses, des répétitions, des reformulations, de la longueur des énoncés, de la richesse lexicale, etc. Notre objectif est l'étude de l'influence du dispositif dans la communication orale à distance en cours de français.

Mots-clés : interaction, expression orale, face à face, à distance, FLE

La interacción oral en forma presencial y a distancia: un estudio de caso en clase de francés

Resumen

En este artículo, analizamos las diferencias que existen entre la interacción oral directa y la interacción oral a distancia a partir de la grabación de una tarea de expresión oral realizada por dos parejas de estudiantes de FLE de un nivel B1 cara a cara y por videoconferencia. Estas dos grabaciones han sido trascritas con el programa CLAN de CHILDES y este mismo programa nos ha permitido caracterizar los dos tipos de interacción oral desde el punto de vista de las pausas, las repeticiones, las reformulaciones, la longitud media de los enunciados, la riqueza léxica, etc. Nuestro objetivo es el estudio de la influencia del dispositivo en la comunicación oral a distancia en la clase de FLE.

Palabras clave: interacción, expresión oral, cara a cara, a distancia, FLE

Distance and face-to-face oral interaction: a case study in French teaching

Abstract

In this article we aim to analyse the differences between direct oral interaction and oral interaction at a distance from the recording of a speaking task performed by two pairs of FLE students with a B1 level face-to-face and via videoconference. Both recordings

were transcribed using CLAN software from the CHILDES programme. This same software enabled us to characterise both types of oral interaction in terms of pauses, repetitions, reformulations, lengths of statement, lexical richness, etc. Our goal is to study the influence of the computer in oral communication in a distance FLE course.

Keywords: interaction, speaking, face-to-face, at a distance, FLE

Introduction

L'Université de Vic offre deux types d'enseignement du Français langue étrangère (L3) dans le cadre des études de Traduction et d'Interprétation : l'enseignement en présentiel et l'enseignement à distance. Cette réalité nous amène à réfléchir sur les points communs et les différences qui existent entre ces deux formes d'enseignement. Il est en effet important, pour tout enseignant-chercheur, de profiter des observations sur le terrain afin d'avancer dans ses objectifs, dans notre cas, celui de la progression dans l'enseignement-apprentissage de la langue française.

Notre étude est donc née d'une part, de ce besoin de réflexion face à notre réalité quotidienne et, d'autre part, de l'importance que nous accordons à l'interaction et au travail collaboratif (van Lier, 2004 ; Lantolf, Thorne, 2006) dans tous les aspects de l'acquisition d'une langue étrangère y compris l'expression orale. C'est pourquoi, avant de décrire la méthodologie et les résultats de notre analyse, nous allons nous focaliser sur quelques apports théoriques qui nous ont guidée, aussi bien dans l'organisation des étapes de notre recherche que dans l'analyse des données obtenues.

1. Cadre théorique

Les apports sur lesquels se fonde notre recherche partent, d'un côté, de travaux sur le rôle de l'interaction orale en classe de langue étrangère et, de l'autre, sur des **études** portant sur la description de la pratique de l'expression orale dans les cours de langue étrangère à distance.

Nous savons que, de nos jours, « apprendre » veut dire restructurer et réorganiser les connaissances et les habiletés connues pour pouvoir en intégrer de nouvelles (Wolff, 1996). Le processus d'apprentissage est un processus de construction créatif qui a son point de départ dans les mécanismes de compréhension envisagés comme des dynamiques d'interaction entre ce qui est connu et ce qui est nouveau. A cette conception du processus d'apprentissage constructiviste, on a ajouté une autre perspective : celle de l'approche socio-constructiviste. Cette perspective (Vygotsky, 1978 ; Lantolf, 2000) considère que par l'intermédiaire de l'interaction avec d'autres individus on favorise des mécanismes cognitifs supérieurs qui facilitent l'apprentissage. Cela veut dire qu'un

élève peut avancer dans son apprentissage au moyen de l'interaction avec d'autres étudiants, de son niveau ou d'un niveau supérieur, ou avec des professeurs. Dans ce cadre théorique, apparaissent des concepts tels que l'apprentissage significatif, la tâche ou le projet.

Rappelons ici la définition d'*interaction* qui apparaît dans le *Cadre européen commun de* référence *pour les langues* :

> *Dans l'interaction, au moins deux acteurs participent à un échange oral et/ou écrit et alternent les moments de production et de réception qui peuvent même se chevaucher dans les échanges oraux.* […] *On accorde généralement une grande importance à l'interaction dans l'usage et l'apprentissage de la langue étant donné le rôle central qu'elle joue dans la communication* » (2001 : 18).

Ce rôle central de l'interaction comme activité langagière dans l'acquisition d'une langue étrangère, et en particulier de l'interaction orale, qui est mis en évidence dans cette définition a été signalé aussi bien par les études centrées sur l'interaction (Long, 1983) que par celles qui sont centrées sur l'importance de la négociation du sens dans l'apprentissage d'une langue étrangère (Pica *et al.*, 1993). Selon Long (1983), l'acquisition d'une langue se fait au moyen de l'interaction, grâce à des stratégies de communication que le locuteur utilise pour demander à son interlocuteur de reformuler, de répéter ou de clarifier ses propos. Plus tard, Pica, Kanagy et Falodun (1993) identifient quatre types de tâches en fonction des négociations de sens qu'elles peuvent générer : l'échange d'information, l'échange d'opinion, la prise de décision et la résolution de problème.

Nous ne résumerons pas ici tous les résultats des travaux qui ont été menés autour de l'interaction orale en classe de langue étrangère, mais il nous paraît important de souligner que le canal, l'objectif communicatif et les participants dans la conversation influencent la complexité, la fluidité et le niveau de correction. En prenant en considération tous ces éléments, nous avons essayé de contrôler au maximum les variables dans notre recherche afin d'éviter que la comparaison de l'interaction entre les étudiants en présentiel et celle entre les étudiants à distance ne soit déformée par des variables n'étant pas directement en rapport avec le canal. Pourtant, nous sommes consciente des limitations de notre étude car il est toujours très difficile d'effacer complètement les variables.

En ce qui concerne la pratique de la production orale dans les cours en ligne, le premier aspect qu'il faut retenir est que l'enseignement de la langue orale dans des environnements d'apprentissage en ligne a évolué depuis la pratique asynchrone de l'oralité vers la pratique synchrone de l'interaction orale (Jordano, 2011). Ce changement entraîne la possibilité de pratiquer l'oral en temps réel et cette activité

peut concerner la communication entre étudiants, entre étudiants et professeur ou bien entre étudiants de pays différents (tandem de langue). A partir de là, nous assistons au développement des études effectuées avec le matériel obtenu dans ce contexte. L'article de Yamada et Akahori (2007) nous paraît particulièrement intéressant pour notre objectif. Ces deux auteurs comparent l'interaction au moyen de visioconférence, de chat audio et d'audio sans chat et ils arrivent à conclure que la communication par visioconférence est plus motivante étant donné que la présence sociale est plus élevée dans ce cas. Cependant, les niveaux de complexité et de correction lexicale et syntaxique sont plus importants dans la communication par chat. Yamada et Akahori signalent qu'il faudra tenir compte du niveau de langue et de la familiarisation avec les dispositifs des étudiants dans des recherches postérieures.

En outre, des études sur le rôle de la multimodalité (son, image et texte) dans l'acquisition des langues étrangères sont menées à partir des expériences dans les cours présentiels et les cours à distance (Lamy, 2007 ; Develotte, Kern, Lamy, 2011). Ces contributions s'interrogent sur les similitudes et les différences entre les conversations multimodales en ligne et les conversations en face à face. L'analyse des transcriptions multimodales met en avant la richesse des tâches réalisées dans ce contexte et ouvre la porte à de nouvelles possibilités dans les cours des langues-cultures.

Les interactions orales constituent, par conséquent, un objet complexe qui peut être abordé de différents points de vue. Traverso (2004) a envisagé une série de questions de recherche possibles pour étudier les discours oraux interactifs qu'elle a organisés dans une grille. Les possibles questions de recherche qu'elle suggère sont les suivantes : la langue parlée en interaction, la grammaire de l'interaction autour du tour de parole, la structuration des actions dans l'interaction, la construction des thèmes dans le discours, les attitudes et les émotions, les genres, la construction et la gestion des images des participants, les cadres participatifs et les recadrages, et les négociations et les malentendus. Nous verrons par la suite que les aspects que nous avons décidé d'aborder après l'observation de nos données sont à mettre en rapport avec la langue parlée en interaction, la grammaire de l'interaction autour du tour de parole et les négociations.

2. Méthodologie

Pendant l'année 2011-12, nous avons réalisé des enregistrements d'interactions orales par visioconférence avec des groupes d'étudiants d'anglais, français et allemand. Pour chaque langue, nous avons sélectionné deux groupes de deux étudiants, l'un présentiel et l'autre à distance. Tous ces étudiants avaient un niveau A2-B1 du *Cadre européen commun de r*éférence pour les langues (CECR). Nous avons utilisé pour les deux types

d'interactions la plate-forme Blackboard Collaborate qui nous a permis d'enregistrer les interventions avec son et image. Avant de commencer les enregistrements correspondants, nous avons donné la tâche aux étudiants pour qu'ils puissent réviser quelques structures et chercher du vocabulaire si nécessaire. Ce temps de préparation a duré cinq minutes et la tâche en elle-même dix minutes. Pendant le temps de préparation, aussi bien les étudiants présentiels que ceux qui étaient en ligne pouvaient poser des questions et résoudre des problèmes rencontrés en rapport avec le contenu des indications entre eux ou avec le professeur. L'enregistrement commençait avec l'interaction didactique et finissait avec les formules de séparation.

La tâche à accomplir était la même pour les trois langues et elle a été conçue par nous-mêmes, les enseignants-chercheurs, en suivant la typologie « prise de décision » / « résolution de problème ». Nous avons choisi ce type de tâche parce que nous cherchions à favoriser au maximum la négociation et par là même l'interaction.

Tâche
Expression orale : « Organiser une fête pour des étudiants »

Vous voulez organiser une fête pour des étudiants. Maintenant, vous devez vous mettre d'accord sur les différentes choses qu'il faut préparer. Ci-dessous, vous avez une liste avec différentes possibilités parmi lesquelles vous devrez en choisir une. A la fin de votre conversation, il faut que vous arriviez à un accord sur ces différents points. Vous parlerez environ dix minutes.

Marche à suivre pour faire l'exercice

1. Lisez la liste d'aspects à traiter et les options. Si vous les avez bien compris, choisissez l'option que vous aimez le plus.
2. Révisez la liste des expressions exprimant l'opinion, l'accord et le désaccord qui suit et essayez d'en utiliser quelques-unes.

Donner une opinion :

- *Je pense que...*
- *Je crois que...*
- *Je trouve que...*
- *J'imagine que...*
- *Je suppose que....*
- *A mon avis...*
- *D'après moi...*
- *Selon moi...*
- *J'ai l'impression que...*

Exprimer l'accord et le désaccord :

- Je suis d'accord
- Je ne suis pas d'accord
- C'est vrai
- Ce n'est pas vrai
- Tu as raison
- Tu as tort
- Je suis pour
- Je suis contre

3. Quand vous serez prêts (à peu près cinq minutes), commencez le dialogue avec vos copains. Vous pourriez commencer avec la proposition suivante :
   A : « On pourrait organiser une fête pour les étudiants de français, qu'est-ce que tu en penses ? »
   B : « Je pense que c'est une bonne idée. Il faudrait fixer une date… »

4. Une fois que vous vous êtes mis d'accord sur tous les points, il faut qu'un d'entre vous raconte au modérateur l'accord auquel vous êtes arrivés.

Liste des aspects à traiter et des options

I. Chercher une date :
   a. Au début du mois d'avril.
   b. A la fin mai.

II. Chercher un endroit :
   a. Une salle de l'Université.
   b. Une discothèque de Vic.

III. Organiser la nourriture et les boissons :
   a. Chacun apporte un plat et une boisson.
   b. Un service traiteur va se charger de tout.

IV. Chercher la musique :
   a. Une entreprise spécialisée peut se charger de tout (Unigresca, par exemple).
   b. Apporter la musique de la maison, mais seulement de la musique traditionnelle catalane.

V. Invitation et publicité :
   a. Envoyer un message électronique.
   b. Faire une affiche.

Il faut ajouter qu'avant la réalisation de la tâche, nous avons passé aux étudiants un questionnaire initial semi-ouvert pour avoir des données personnelles des participants et pour connaître leurs perceptions et leurs attitudes face à l'apprentissage d'une langue étrangère et face à l'interaction orale en particulier. Dans ce même sens, juste après la réalisation de la tâche, nous leur avons demandé de répondre aux questions ouvertes ci-dessous. Aussi bien le questionnaire initial que le questionnaire final étaient rédigés en catalan pour rendre plus facile la compréhension et l'expression de nos étudiants.

Questionnaire final

Écrivez un paragraphe en répondant à ces questions :

- Comment je me suis senti pendant la réalisation de la tâche ?
- Ai-je atteint l'objectif communicatif de la tâche ? Oui ? Non ? Pourquoi ?
- J'ai quelque chose à signaler ?

Nous disposions donc de deux enregistrements par langue, l'un en présentiel et l'autre des étudiants qui suivent leurs études en ligne. A partir des observations répétées des enregistrements, nous avons précisé de quelle manière nous allions concrétiser l'objectif de notre recherche. Les aspects susceptibles d'établir des différences entre un type d'interaction et l'autre que nous avons repérés sont ceux qui ont conduit notre analyse. En voici le détail :

Aspects de communication
Longueur des énoncés
Pauses
Pauses pleines
Répétitions
Chevauchements
Interruptions du locuteur lui-même
Interruptions de l'autre locuteur
Autocorrections
Reformulations
Essais de formulation conjointe

Aspects de complexité
Lexicale
Grammaticale (vérifier les erreurs)

Aspects de perception
Du questionnaire initial au questionnaire final

Aspects de l'accomplissement de la tâche
Ils ont suivi toutes les indications de la tâche ?
Ils ont bien fait la tâche ?

Par la suite, nous sommes passée à la transcription des enregistrements des conversations avec le logiciel CLAN (outil de transcription et d'analyse du langage oral). Il y a d'autres logiciels qui sont souvent utilisés pour analyser les interactions orales comme Elan et Anvil. Mais ces deux logiciels ont été développés spécifiquement pour l'analyse multimodale qui n'était pas notre objectif car nous avions décidé de ne pas analyser directement les images parce que, tel que nous l'avons déjà dit, l'observation préalable de nos données avait mis en évidence des éléments plutôt linguistiques.

3. Résultats

Les résultats obtenus avec le logiciel CLAN du programme CHILDES en ce qui concerne les quatre étudiants de français apparaissent dans le tableau suivant[1] :

ASPECT	FACE À FACE	À DISTANCE
Longueur des énoncés (moyenne)	MIRF : Moyenne de mots par énoncé = 10.688 MAR : Moyenne de mots par énoncé = 10.222	ANA : Moyenne de mots par énoncé = 12.529 CRI : Moyenne de mots par énoncé = 8.143
Pauses	Moins d'une seconde : MIRF : 8 MAR : 6 Plus d'une seconde : MIRF : 0 MAR : 0 Plus de deux secondes : MIRF : 0 MAR : 0	Moins d'une seconde : ANA : 31 CRI : 13 Plus d'une seconde : ANA : 0 CRI : 2 Plus de deux secondes : ANA : 3 CRI : 3
Pauses pleines	MIRF : 7 MAR : 7	ANA : 1 CRI : 2
Répétitions de mots ou de 2-3 mots	MIRF : 1 MAR : 0	ANA : 5 CRI : 2
Chevauchements	0	2
Interruptions du locuteur lui-même	MIRF : 0 MAR : 0	ANA : 2 CRI : 0

Interruptions de l'autre locuteur	MIRF : 0 MAR : 0	ANA : 0 CRI : 1
Interruptions de l'autre locuteur qui entraînent la suite du discours dans le tour de parole suivant	MIRF : 0 MAR : 0	ANA : 0 CRI : 1
Autocorrections	MIRF : 0 MAR : 0	ANA : 0 CRI : 0
Reformulations	MIRF : 0 MAR : 0	ANA : 2 CRI : 0
Essais de formulation conjointe	0	1
Complexité lexicale	MIRF : 0.556 MAR : 0.538	ANA : 0.338 CRI : 0.497
Adoption du lexique de l'énoncé[2]	MIRF : sur 95 mots différents, 21 sont de l'énoncé (22%) MAR : sur 99 mots différents, 15 sont de l'énoncé (15%)	ANA : sur 144 mots différents, 25 sont de l'énoncé (17%) CRI : sur 85 mots différents, 15 sont de l'énoncé (17%)
Mots en d'autres langues	MIRF : 0 MAR : 0	ANA : 0 CRI : 0
Erreurs lexicales ou grammaticales	MIRF : 0 MAR : 1 (lexique)	ANA : 1 (grammaire) CRI : 1 (lexique), 3 (grammaire)

A partir de ce tableau, nous pouvons faire les remarques suivantes du point de vue de la communication et de la complexité linguistique :

- La longueur des énoncés est très similaire chez les deux étudiants présentiels et très différente chez les deux étudiants en ligne.
- Dans la conversation en face à face, les pauses sont beaucoup moins nombreuses et, s'il y en a, elles sont toujours courtes car il n'y a pas de pauses de plus d'une ou deux secondes. Dans la conversation en ligne, les pauses courtes sont plus fréquentes et il y a quelques pauses longues.
- Les pauses pleines sont plus nombreuses dans la conversation face à face et cela arrive avec les deux étudiants qui participent à l'interaction.
- Les répétitions sont beaucoup plus fréquentes dans la conversation à distance.
- Dans la conversation face à face, il n'y a aucun chevauchement tandis que, dans la conversation en ligne, il y en a deux.
- Il n'y a pas d'interruptions du locuteur lui-même dans la conversation en face à face. En revanche, il y en a deux dans le dialogue à distance. Ces deux interruptions proviennent du même interlocuteur qui semble attendre une réaction de son partenaire.

- En ce qui concerne les interruptions de l'autre locuteur, il y en a une dans le dialogue en ligne qui coïncide avec un des chevauchements que nous avons déterminés avant.
- Il n'y a d'autocorrections dans aucun des deux dialogues.
- Il y a deux reformulations dans la conversation à distance.
- Il y a un essai de formulation conjointe dans la conversation en ligne et aucun en face à face.
- En ce qui concerne le taux de complexité lexicale de chacun des étudiants, il y a trois étudiants qui ont un résultat similaire tandis qu'un des étudiants en ligne obtient un taux de complexité lexicale inférieur.
- Quant à l'adoption du lexique de l'énoncé, les pourcentages que nous avons déterminés se situent entre 15% et 17%, sauf dans le cas d'un des étudiants présentiels qui atteint 22%.
- Dans les deux dialogues que nous avons analysés, on peut retrouver des mots qui ne se comprennent pas, mais il n'y a pas de mots appartenant à d'autres langues qui ne soient pas le français.
- Les erreurs que nous avons déterminées sont surtout d'origine grammaticale et c'est notamment un des étudiants à distance qui les met en place, le même étudiant qui construisait des énoncés plus courts.

Quant à la perception après la réalisation de la tâche, nous devons faire appel aux réponses ouvertes du questionnaire final. En ce sens, tous les étudiants ont répondu qu'ils s'étaient sentis à l'aise pendant l'accomplissement de la tâche et qu'ils considéraient qu'ils avaient atteint l'objectif qui leur était proposé. Cependant, un des étudiants en ligne souligne qu'il y a eu, à un moment donné, des problèmes de son dans la connexion à distance et, par conséquent, des problèmes de compréhension entre eux.

Si nous comparons ces résultats avec les résultats obtenus pour les autres langues, c'est-à-dire à partir des enregistrements des autres huit étudiants d'anglais et d'allemand, nous constatons également que la longueur des énoncés et la complexité linguistique dépendent du niveau des apprenants, et que les pauses, les chevauchements et les interruptions sont plus nombreux dans les conversations en ligne que dans celles qui se déroulent face à face lorsqu'il y a des problèmes de connexion.

Conclusions

En prenant en considération ce que nous avons remarqué dans l'étude de nos enregistrements et, en particulier, à partir de l'analyse des conversations entre les étudiants de langue française, nous pouvons affirmer que les différences qui apparaissent entre

l'interaction orale face à face et l'interaction orale à distance par visioconférence n'existent pas en tant que telles car, s'il y en a, elles partent de la possible différence de niveau de langue entre les apprenants (même si on essaie de prendre des étudiants avec le même niveau, il existera toujours des écarts), de leur profil ou bien de petits problèmes techniques susceptibles d'intervenir dans la communication à distance. D'après notre expérience, étant donné que nous avons continué d'observer des échanges oraux en ligne, « le face à face distanciel » (Develotte, Kern, Lamy, 2011) avec les dispositifs technologiques dont on dispose actuellement ne nuit pas à la communication. Dans ce contexte, l'interaction peut parfois même devenir le sujet de l'apprentissage ou bien devenir un outil très effectif pour l'autocorrection si on enregistre les conversations afin que les apprenants les regardent après la réalisation de la tâche. Cependant, nous sommes consciente que nous n'avons présenté qu'une étude de cas et que tous ces aspects sont à développer et à compléter avec d'autres recherches.

D'une part, nous considérons donc que le développement de cette étude devrait envisager de réaliser une analyse avec plus d'étudiants pour pouvoir corroborer ces résultats. D'autre part, il serait aussi intéressant de voir quelles sont les stratégies communicatives utilisées par les apprenants dans des tâches d'interaction orale de différente complexité effectuées face à face et à distance par visioconférence.

Bibliographie

Cánovas, M., Delgar, G., Keim, L., Khan, S., Pinyana, A. 2012. *Challenges in language and translation teaching in the web 2.0 era.* Granada : Editorial Comares.

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues :apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Unité des politiques linguistiques.

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_fr.pdf [consulté le 12 janvier 2015].

Develotte, C., Kern, R., M.-N., Lamy. 2011. *Décrire la conversation en ligne : le face à face distanciel*. Lyon : ENS Éditions.

Dooly, M., O'Dowd, R. 2012. *Researching Online Foreign Language Interaction and Exchange. Theories, Methods and Challenges.* Bern / Wien : Peter Lang.

Jordano de la Torre, M. 2011. « La enseñanza-aprendizaje de la competencia oral en lengua extranjera en el contexto de la educación abierta y a distancia: de la casete a la interacción virtual ». *Revista Iberoamericana de Educación a Distancia*. UTPL / UNED, p. 15-39.

Lamy, M.-N. 2007. « Multimodality in second language conversations on line: looking for a methodology ». *Proceedings of the third international conference on multimodality*. Pavia, Italie.

Lantolf, J. P. 2000. *Sociocultural Theory and Second Language Learning*. Oxford / New York : Oxford University Press.

Lantolf, J. P., Thorne, S. 2006. *Sociocultural Theory and the Genesis of Second Language Development*. Oxford : Oxford University Press.

Long, M. H. 1983. « Native Speaker / Non-native Speaker Conversation and the Negotiation of Comprehensible Input ». *Applied Linguistics*, 4, p. 126-141.

Pica, T., Kanagy, R., Falodun, J. 1993. « Choosing and Using Communication Tasks for Second Language Instruction and Research ». In: G., Crookes, S., Gass. *Tasks and Language Learning. Integrating Theorie and Practice*. Filadelfia : Multilingual Matters, p. 9-34.

Traverso, V. 2004 « Grille d'analyse des discours interactifs oraux ». In : J.-C., Beacco, S., Bouquet, R., Porquier. *Niveau B2 pour le français. Textes et Références*. Paris : Didier, p. 119-149.

Van Lier, L. 2004. « La segunda lengua: conocimiento, reflexión e interacción ». *In* S., Salaberri. *Nuevas formas de aprendizaje en lenguas extranjeras*. Madrid : MEC.

Vygotsky, L. S. 1978. *Mind in Society*. Cambridge: Harvard University Press.

Wolff, D. 1996. « Kognitionspsychologie und Fremdsprachendidaktik ». *Informationen Deutsch als Fremdsprache*, 5, p. 541-560.

Yamada, M., Akahori, K. 2007. « Social Presence in Synchronous CMC-based Language Learning: How Does It Affect the Productive Performance and Consciousness of Learning Objectives? ». *Computer Assisted Language Learning*, 20 / 1, p. 37-65.

Notes

1. Les références MIRF, MAR, ANA et CRI correspondent aux prénoms des quatre étudiantes qui ont participé aux deux conversations que nous avons enregistrées en langue française et qui ont été adoptées pour faire les transcriptions avec CLAN.

2. L'adoption du lexique de l'énoncé et les erreurs lexicales ou grammaticales n'ont pas été déterminées par le logiciel CLAN, nous avons eu recours au comptage manuel.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 123-134

La compétence plurilingue et pluriculturelle : quels enjeux pour la didactique des langues et pour la recherche ?

Teresa Maria Wlosowicz
Université d'Ostrava, Ostrava, République Tchèque
teresamaria@poczta.onet.pl

Reçu le 16-03-2015 / Évalué le 25-06-2015 /Accepté le 24-07-2015

Résumé

Le but de l'article est une analyse de différents facteurs qui influent sur l'acquisition de la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que du rôle de la compétence culturelle dans le plurilinguisme. Nous stipulons que l'enseignement du plurilinguisme et des compétences pluriculturelles devrait être basé sur une attitude positive et la découverte d'autres cultures. Or, comme les différentes compétences culturelles ne sont pas séparées, mais qu'elles forment un système interconnecté de « multicompétence culturelle », leur évaluation et la recherche devraient prendre en considération les compétences de l'acteur social, surtout dans les domaines spécifiques à la culture, comme la politesse, les vœux, etc.

Mots-clés : compétence plurilingue et pluriculturelle, « multicompétence cuturelle », transfert, évaluation

La competencia plurilingüe y pluricultural: los retos para la didáctica de los idiomas y la investigación

Resumen

El objetivo del artículo es un análisis de diferentes factores que influyen en la adquisición de la competencia plurilingüe y pluricultural, y también el papel de la competencia cultural en el plurilingüismo. Consideramos que la enseñanza del plurilingüismo y de las competencias pluriculturales debería cimentarse en una actitud positiva y en el descubrimiento de otras culturas. Además, como las diferentes competencias culturales no están separadas, sino que forman un sistema complejo de "multicompetencia cultural", su evaluación e investigación deberían tomar en consideración las competencias del actor social, sobre todo en los campos específicos de la cultura, como la cortesía, los deseos, etc.

Palabras clave: competencia plurilingüe y pluricultural, « multicompetencia cultural», transferencia, evaluación

Plurilingual and pluricultural competence: challenges for foreign language didactics and for research

Abstract

The purpose of this article is an analysis of different factors that influence the acquisition of plurilingual and pluricultural competence, as well as the role of cultural competence in plurilingualism. We consider that the teaching of plurilingualism and plurilingual competence should be based on a positive attitude and on the discovery of other cultures. Still, as the different cultural competences are not separate, but they form an interconnected system of « cultural multicompetence », the evaluation and research should take into consideration the individual social actor's competences, especially in culture-specific domains, such as politeness, wishes, etc.

Keywords: plurilingual and pluricultural competence, « cultural multicompetence », transfer, evaluation

Introduction

Le but du présent article est l'analyse de plusieurs aspects de la compétence plurilingue et pluriculturelle, prenant en considération les facteurs qui influent sur celle-ci. Or, nous ferons une attention particulière à l'interface entre la compétence linguistique et la compétence culturelle et aux possibilités de les combiner dans la didactique des langues-cultures.

Sans doute, à l'époque de la mondialisation les contacts internationaux exigent une bonne connaissance de langues étrangères, notamment de l'anglais. Cependant, l'anglais ne suffit pas toujours, c'est pourquoi les chercheurs et les institutions internationales, telles que le Conseil de l'Europe, cherchent à promouvoir le plurilinguisme. En même temps, à part la correction grammaticale et lexicale, on souligne souvent l'importance de la compétence à communiquer, qui comporte, entre autres, la capacité de réaliser les actes de parole dans la langue cible de manière appropriée.

Or, alors que les connaissances grammaticales peuvent être apprises dans les manuels, l'acquisition de la compétence culturelle dans le contexte scolaire ou universitaire pose des problèmes plus sérieux. De plus, l'investigation des compétences plurilingues et pluriculturelles constitue un défi pour la recherche. Entre autres, on pourrait se poser les questions suivantes : Premièrement, est-il possible d'enseigner les langues-cultures de manière à rendre les apprenants vraiment plurilingues et pluriculturels, notamment dans un contexte formel, comme l'école ou l'université ? Si oui, comment faudrait-il procéder pour atteindre ce but ? Deuxièmement, face à la prédominance de l'anglais et de la culture anglo-saxonne, quel est le risque d'arriver à un biculturalisme anglais-natif (par 'natif' nous entendons toute langue et culture native des apprenants, par exemple,

le polonais, le français, l'espagnol, etc.), sans que les autres langues apprises, par exemple, à l'école, fassent partie de la compétence pluriculturelle ? Si ce risque est réel, comment y remédier ? Troisièmement, est-il possible d'évaluer la compétence pluriculturelle et, si oui, comment pourrait-on le faire ?

Dans cet article, nous tenterons de répondre à ces questions sur la base des travaux d'autres linguistes et de nos propres recherches. Étant donné que ce sujet est vaste et que de nombreux aspects du plurilinguisme et du pluriculturalisme restent ouverts à l'investigation, nous présenterons aussi des perspectives de recherches futures.

1. L'importance de la didactique du plurilinguisme

De nos jours, étant donné l'échange international des informations et la mobilité des personnes, les connaissances en langues étrangères sont devenues indispensables. Certes, en tant que langue mondiale, l'anglais est considéré comme un élément indispensable de la formation, mais en même temps, de nombreuses personnes se contentent de la maîtrise de l'anglais, voire considèrent d'autres langues comme étant inutiles (Wlosowicz, 2011a : 16). Même dans les régions frontalières, où l'on enseignait traditionnellement la langue du pays voisin, on choisit maintenant l'anglais (Szczurkowska, 2007 : 43). Cependant, une langue internationale, bien que très utile, ne suffit pas dans toutes les situations. Par exemple, dans les affaires, on peut mener les négociations de base en anglais, mais l'utilisation de la langue des clients augmente les possibilités de vente des produits. De même, les personnes qui vont vivre dans un pays étranger devraient apprendre la langue du pays (Szczurkowska, 2007 : 43). Comme le souligne Szczurkowska (2007 : 43), la véritable compréhension mutuelle, le respect d'autres cultures et la reconnaissance de leurs valeurs requièrent la communication avec les gens dans leur langue maternelle.

Par conséquent, afin de motiver les apprenants à maîtriser plusieurs langues, les chercheurs proposent des approches promouvant le plurilinguisme. Selon Müller-Lancé (2002), il faudrait commencer par une langue étrangère autre que l'anglais et introduire l'anglais quand les élèves auraient acquis une compétence de base dans cette première langue. En revanche, l'approche de l'intercompréhension (par exemple, Müller-Lancé, 2003) stipule le transfert positif dans la compréhension des langues voisines : grâce à la similarité entre les mots et les structures, on peut comprendre une langue qu'on n'a pas étudiée. Cependant, comme nous l'avons montré ailleurs (Wlosowicz, 2010), tout en facilitant la compréhension, les *cognates* (mots apparentés dans deux ou plusieurs langues) ne facilitent pas nécessairement la production, ou bien ils l'empêchent même dans le cas des différences subtiles. Ainsi, les apprenants confondent les terminaisons, dont résultent des mélanges interlinguaux, comme par exemple, **intimity* (un mélange des mots *intimacy* en anglais et *intimité* en français, Wlosowicz, 2010 : 166).

En revanche, Vollmer (2001 : 94) stipule que la seule option réaliste est le plurilinguisme basé sur l'anglais. Selon lui, l'anglais devrait éveiller l'intérêt aux langues étrangères, promouvoir l'éveil aux langues et l'autonomie de l'apprentissage, et développer les habiletés communicatives et celles de l'apprentissage interculturel (Vollmer, 2001 : 96). Sans doute, le plurilinguisme avec l'anglais comme L2 et d'autres langues comme L3, L4, etc. serait une solution idéale, mais comme l'apprentissage d'une langue exige un effort considérable et prolongé, il serait question de motiver les apprenants à étudier aussi d'autres langues, malgré la perspective séduisante de communiquer en anglais partout dans le monde.

Sans doute, le facteur qui détermine souvent le choix des langues et les niveaux de compétence atteints, ce sont les besoins linguistiques de l'apprenant, considérablement déterminés par le contexte d'apprentissage. Par conséquent, les plurilingues possèdent une « compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement » dans diverses situations, où l'accent est mis sur la capacité de gérer son capital langagier et culturel (Coste, Moore et Zarate, 1997 : 12).

Un rôle important est également joué par la méthode d'enseignement et les facteurs affectifs, comme la motivation, l'anxiété, etc. Sur la base des associations interlinguales et des stratégies d'inférence, Müller-Lancé (2003 : 456-459), distingue trois types de plurilingues. Le monolinguoïde est plurilingue uniquement « sur papier ». Il n'a pas établi de lien entre ses langues, aussi par crainte d'interférences et d'erreurs. Ensuite, le bilinguoïde se comporte comme un bilingue, possédant, à part sa langue maternelle, une langue étrangère dominante, ce qui est souvent lié à un séjour à l'étranger. Finalement, un multilinguoïde a de fortes connexions entre toutes ses langues et il sait bien les utiliser. Idéalement, l'éducation plurilingue devrait aboutir à la formation des multilinguoïdes, capables de gérer leurs répertoires linguistiques de manière souple et créative, adaptée à la situation de communication. Or, nous supposons que cela exigerait une variété de stratégies, non seulement d'apprentissage, mais aussi de motivation, d'analyse des besoins linguistiques et d'adaptation au contexte.

Nous pouvons donc conclure que, étant donnée la diversité des contextes d'acquisition, d'expériences culturelles et de besoins linguistiques, la didactique et les recherches sur le plurilinguisme constituent un véritable défi pour la linguistique appliquée. Toutefois, il faut prendre ces facteurs en considération en vue d'aider les apprenants à devenir des acteurs sociaux capables de se comporter dans divers contextes linguistiques et culturels.

2. La compétence pluriculturelle

En général, comme chaque langue est liée à la culture correspondante, la compétence linguistique est inséparable de la compétence culturelle. En fait, les erreurs au niveau culturel peuvent être plus dangereuses que celles qui sont commises au niveau linguistique. Un étranger qui fait des erreurs grammaticales est automatiquement reconnu comme un apprenant et les locuteurs natifs essaient de le comprendre. En revanche, les erreurs pragmatiques d'un étranger qui parle couramment la langue sont souvent attribuées à sa mauvaise volonté ou à un manque d'éducation (Thomas, 1983 : 96-97). En même temps, les règles pragmatiques sont plus subtiles que les règles grammaticales ; selon Candlin (1976 : 238, dans Thomas, 1983 : 94), elles sont probables plutôt que catégoriques. Nous pouvons donc supposer qu'elles sont aussi plus difficiles à expliquer et à apprendre, ce qui rend l'acquisition de la compétence pragmatique et, plus généralement, culturelle, encore plus problématique.

De plus, les façons de structurer le discours et d'exprimer certains contenus explicitement ou implicitement sont souvent spécifiques à la culture. On peut garder implicites les informations qui appartiennent à la connaissance générale des destinataires, mais elles ne doivent pas forcément être connues des étrangers, c'est pourquoi la traduction exige souvent des explications supplémentaires (Korzeniowska et Kuhiwczak, 2008). En fait, chaque culture a sa propre logique, acquise tacitement par les locuteurs natifs dans les rencontres, les livres, etc., qui leur paraît naturelle et objective (Carroll, 1987 : 17-18), ce qui peut mener à des malentendus au cours des échanges interculturels.

Cependant, l'acquisition des compétences culturelles exige non seulement la mémorisation des informations sur la culture cible, mais aussi – ou peut-être surtout – la volonté de la découvrir et d'apprendre ses règles de comportement. Or, selon Byram, au lieu de chercher à imiter le locuteur natif, il faudrait mieux devenir un « locuteur interculturel » (intercultural speaker) ou plutôt un « médiateur interculturel » (intercultural mediator, Byram, 2003 : 60-61). Byram (2003 : 62) énumère cinq composants de la compétence de communication interculturelle : *Le savoir être* est lié aux attitudes, telles que la curiosité, et l'ouverture aux autres cultures. *Les savoirs* sont les connaissances des groupes sociaux, de leurs pratiques et des processus d'interaction. *Le savoir comprendre* comporte les habilités d'interprétation et de mise en relation des textes et des évènements des deux cultures. Ensuite, *le savoir apprendre/faire* est la capacité d'acquérir de nouvelles connaissances culturelles et d'appliquer les connaissances, les attitudes et les habiletés à l'interaction. Finalement, *le savoir s'engager* comporte l'éveil critique à la culture et l'éducation politique, qui permettent d'évaluer les perspectives, les pratiques et les produits de sa propre culture ainsi que d'autres.

Finalement, la didactique des langues-cultures ne devrait pas négliger l'évaluation de la compétence culturelle. Comme le remarque Zarate (2003 : 219-220), les approches existantes, comme le Cadre Commun de Référence pour les Langues, admettent qu'il faudrait démontrer autant de compétences que possible, comme si le modèle éducationnel pouvait être appliqué à tous les contextes sociaux. En revanche, elle stipule une approche basée sur les stratégies d'identité, la production de la diversité et la rejection de certains préjugés, comme par exemple, la confusion de la proximité géographique avec la proximité culturelle. Selon elle, l'évaluation des compétences devrait être fondée sur le *savoir être*, le *savoir faire* et le *savoir apprendre* de l'apprenant, prenant en considération des compétences « transférables », qui peuvent être appliquées à l'apprentissage d'autres langues (Zarate, 2003 : 221). Selon elle, le transfert des compétences est basé sur le principe d'économie, où la langue et la culture connues de l'apprenant servent de tremplin à la découverte d'autres langues et cultures.

Cependant, il faut souligner qu'il s'agit du transfert des compétences d'interprétation et de mise en relation des cultures, et non des comportements ou des expressions d'une culture à l'autre. Par exemple, plutôt que de traduire littéralement les vœux de la langue maternelle en L2, L3, etc., il faudrait analyser les vœux spécifiques à la culture cible, les valeurs qu'ils expriment, la façon dont ils sont formulés, etc. À la différence de L2, l'apprentissage de L3, L4, etc. est encore plus complexe, aussi au niveau culturel, car il y a davantage de sources de transfert (positif ou négatif) et les compétences culturelles ne sont pas représentées séparément, mais plutôt elles interagissent, dont résulte une sorte de multicompétence culturelle. Alors que la multicompétence linguistique est définie par Cook (1992 : 557, notre traduction) comme « l'état composé d'un esprit avec deux grammaires[1] », la multicompétence culturelle serait l'état d'un esprit avec deux ou plusieurs cultures, où les compétences culturelles du locuteur plurilingue diffèreraient de celles du locuteur natif de chacune de ces langues.

3. Nos observations

Sur la base de nos propres recherches, nous pouvons constater que les compétences culturelles jouent un rôle important dans l'utilisation et le traitement des langues par les plurilingues. La présente analyse reposera sur trois études, l'une sur la compréhension écrite de la troisième langue (L3) et les deux autres sur la production de L2 et de L3.

3.1. Les influences culturelles sur la compréhension écrite de L3

La première étude (Wlosowicz, 2008/2009) a été menée avec 152 participants possédant différentes combinaisons de langues (polonais-anglais-français, polonais-anglais-allemand, français-allemand-anglais, allemand-anglais-français, etc.). Elle

consistait en la traduction d'un texte de L3 en L1, accompagnée de la verbalisation des pensées afin d'établir des protocoles verbaux. La traduction servait à révéler les processus de la compréhension (par exemple, la recherche dans le lexique mental) et le raisonnement des sujets. Or, le but principal de l'étude était de révéler le transfert et les interférences au niveau lexical, comme la non reconnaissance des faux amis, et, à un certain degré, aussi syntaxique. En revanche, les interférences culturelles se sont manifestées de manière plutôt imprévisible et elles ont enrichi les résultats de notre étude.

Comme l'indiquent les protocoles verbaux, les connotations culturelles des mots influent sur leur compréhension, surtout dans le cas des connotations qui diffèrent complètement d'une langue à l'autre. Par exemple, la comparaison des clients du supermarché à des fourmis dans le texte français a posé de grandes difficultés aux participants allemands. Pour eux, soit la phrase n'avait pas de sens, soit ils la traduisaient en utilisant les liens purement lexicaux entre les mots « fourmi » en français et « Ameise » en allemand, ou bien ils décidaient que le mot devait avoir encore une autre signification et ils la traduisaient, par exemple, par « Ausbeuter » (exploiteur).

Deuxièmement, en traduisant le mot allemand « Volleyballtrainerin » (entraîneuse de volley-ball) en français, plusieurs sujets ont choisi la forme masculine, « entraîneur », en argumentant que le mot « entraîneuse » avait les connotations d'une danseuse gogo. Cela montre que les équivalents lexicaux peuvent effectivement ne pas être équivalents au niveau culturel, ce qui devrait être souligné dans l'enseignement des langues-cultures.

De même, le mot « paper » en anglais se réfère, dans le contexte d'un colloque, à une communication orale plutôt qu'écrite. Or, les locuteurs des autres langues (polonais, français, allemand et portugais), l'interprétaient généralement comme « article ». Ceci est particulièrement visible dans le cas des Français, qui soulignaient que c'était par définition un document écrit. Nous supposons que cela est dû au fait que, lorsqu'en français « un papier » (l'équivalent direct de « paper ») est un document imprimé ou écrit, une présentation orale est « une communication » : quelque chose qu'on communique, mais qui n'est pas sur papier.

Une autre observation intéressante concerne l'usage des verbes modaux. Les sujets changeaient, ajoutaient ou supprimaient des verbes modaux dans la traduction (Wlosowicz, 2012 : 137), par exemple : « Eine eventuelle Niederlage muss man auch mit Würde akzeptieren » (On doit accepter avec dignité aussi une défaite éventuelle), traduit par : « On doit *pouvoir* accepter avec dignité chaque défaite éventuelle » (Wlosowicz, 2012 : 136). Il est possible que l'usage des verbes modaux avec leurs significations hypothétiques, impératives, etc. découle aussi de la culture et de la logique qui y est liée. Par conséquent, ce phénomène mérite des recherches plus détaillées.

3.2. Les influences culturelles sur la formulation des recettes en L2 et en L3

La deuxième étude portait sur la formulation des recettes de cuisine en L2 et en L3 (Wlosowicz, 2011b). Elle a été effectuée avec 42 sujets qui avaient trois combinaisons de langues : polonais-anglais-allemand, polonais-anglais-français et polonais-français-anglais. Selon les consignes, ils devaient imaginer qu'ils présentaient les recettes à un(e) ami(e) étranger(e) afin d'éviter de parler polonais et d'utiliser des stratégies de communication en L2 et en L3. La présentation des recettes était orale, combinée avec l'enregistrement de la production langagière des étudiants, afin d'établir des protocoles verbaux.

Les résultats indiquent que, bien que les plats et les façons de cuisiner sont considérablement spécifiques à la culture, les participants traduisaient souvent en L2 et en L3 des termes implicitement compréhensibles aux Polonais, qui pouvaient quand même poser des problèmes aux étrangers. Par exemple, en présentant la recette d'une soupe polonaise, on peut dire « légumes à soupe » ou « tous les légumes nécessaires » et un Polonais saura de quels légumes il s'agit. En revanche, un anglophone aurait besoin d'une liste détaillée des légumes (Korzeniowska et Kuhiwczak, 2008 : 55). Cependant, les sujets disaient « vegetables » (légumes), « spices » (épices) en anglais, ou même « andere Produkte » (d'autres produits) en allemand, en admettant que le destinataire les connaissait tous. De même, le mot « cheese » (fromage), en référence au fromage blanc, n'est pas suffisamment précis. Pour farcir les raviolis traditionnels polonais, on utilise du fromage blanc, ce qui n'est pas évident pour un anglophone. Or, bien que le fromage blanc polonais soit différent du « cottage cheese » anglais, pour éviter qu'on prépare des raviolis, par exemple, avec du cheddar, « cottage cheese » serait une approximation acceptable.

En outre, nous avons observé l'usage de certaines marques comme des noms communs. Or, par exemple, les ingrédients appelés par une étudiante « fixes from Knorr » (des « Fix Knorr », c'est-à-dire, des sauces en poudre de la compagnie Knorr) ne doivent pas partout être connus sous le même nom. Certes, Knorr est une compagnie internationalement connue, mais les noms des marques sont parfois adaptés à la langue du pays où ils sont vendus ou bien à la culture cible et aux attentes des clients potentiels. Par exemple, la marque de médicaments Vicks s'écrit aussi Wick en Pologne, orthographe qui pourrait ne pas être reconnue par un Français.

De plus, les participants n'indiquaient généralement pas le temps de la cuisson. En Pologne on fait normalement la cuisine, on sait donc pendant combien de temps on fait cuire les légumes, la viande, les pâtes, etc. Or, un(e) anglophone qui d'habitude fait cuire des plats surgelés au four micro-ondes aurait sans doute besoin d'une indication précise.

Par contre, l'emprunt de termes spécifiques à la langue et à la culture polonaises, comme *bigos* (un plat semblable à la choucroute) et *pierogi* (raviolis) indique un éveil aux langues et aux cultures plutôt que l'ignorance du vocabulaire en L2 et en L3 : conscients des différences entre les plats polonais d'un côté, et anglais, français ou allemands de l'autre, les sujets décidaient de souligner la différence en utilisant les mots polonais et en expliquant la préparation des plats.

En général, l'étude révèle une variété de niveaux de compétence culturelle, à partir d'une compétence limitée, basée sur le transfert de la culture maternelle, jusqu'à un niveau plus élevé où l'on prend en considération les différences entre les langues-cultures. Or, certains aspects de la culture maternelle semblent être si fortement ancrés dans l'esprit qu'ils sont automatiquement activés. Ici, cela peut être dû au fait que les sujets cuisinent surtout des plats polonais, et qu'ils en parlent en polonais, alors qu'ils manquent de connaissances lexicales et culturelles détaillées dans d'autres langues.

3.3. Les influences culturelles sur la formulation des voeux

La troisième étude portait sur l'écriture des vœux d'anniversaire, de Noël et du Nouvel An, et de Pâques en L1, en L2 et en L3, aussi dans diverses combinaisons de langues (Wlosowicz, 2011c). Comme prévu, nous avons observé du transfert, surtout de la langue maternelle, sous forme de la traduction littérale de certaines formules (par exemple, « Alles Beste ! », du polonais « wszystkiego najlepszego » (toutes les meilleures choses)), ou bien du transfert des valeurs de la culture maternelle (la santé, la longévité, etc.). Pourtant, le fait de ne pas traduire les formules les plus typiques de la culture polonaise (par exemple, « cent ans » comme symbole de la longévité) indique un relativement bon niveau d'éveil aux langues-cultures de la part des sujets.

En revanche, l'utilisation des formules conventionnelles en L2 et en L3, comme « Happy Birthday ! », « Joyeux Anniversaire ! », etc. peut être attribuée à la tentative d'avoir l'air « quasi-natif » ou bien d'éviter les erreurs pragmatiques. En fait, certains locuteurs natifs d'anglais et de français qui nous ont servi d'informateurs se sont aussi limités à ce genre de formules, ce qui indique que dans leurs cultures les vœux peuvent être un rite plutôt que l'acte de souhaiter quelque chose à quelqu'un. Cependant, comme d'autres locuteurs natifs ont écrit davantage (ex. « Bon anniversaire Mamie !! J'espère que tout va bien pour toi et que cette journée sera remplie de joie ! »), nous supposons que les vœux sont assez idiosyncrasiques et qu'ils ne peuvent pas être réduits à quelques formules de base.

En fait, nous avons aussi observé des influences des langues étrangères sur les vœux dans la langue maternelle. Les vœux étaient réduits aux formules de base (ex. « Wesołych

Świąt i Szczęśliwego Nowego Roku ! » (Joyeux Noël et une heureuse Nouvelle Année !), sans ajouter d'autres souhaits (ex. la santé) et sans écrire toute la phrase (« je te/vous souhaite… »), ce qu'on fait normalement en polonais. Cela indique l'émergence d'un style interculturel (Blum-Kulka, 1991, dans Cenoz, 2003), qui « reflète l'interaction bi-directionnelle entre les langues[2] » (Cenoz, 2003 : 64, notre traduction).

Comme dans les études précédentes, nous pouvons constater que la compétence culturelle est relativement idiosyncrasique et qu'il est possible qu'elle dépende aussi des facteurs affectifs ; par exemple, les vœux spécifiques à L1 peuvent paraître aux apprenants plus naturels, plus sincères et donc plus appropriés. Or, comme ils peuvent effectivement être mal reçus en L2, en L3, etc., les enseignants devraient indiquer aux apprenants les différences, pour qu'ils comprennent que dans d'autres langues-cultures les vœux peuvent exprimer d'autres valeurs.

Conclusions

En général, les études présentées ici indiquent que l'apprentissage des langues étrangères est inextricablement lié à l'acquisition de compétences culturelles. Non seulement les compétences culturelles sont nécessaires pour exprimer les contenus d'un caractère rituel, comme les vœux, mais aussi pour présenter les recettes de cuisine de manière compréhensible, pour comprendre les mots dont les connotations diffèrent de celles de la culture maternelle, etc.

Alors, à part les connaissances qui peuvent être mémorisées, il faut développer les compétences d'analyse et d'interprétation et les attitudes d'ouverture aux autres cultures. Pour répondre aux questions posées au début, nous pouvons constater que l'acquisition d'une compétence plurilingue et pluriculturelle dépend considérablement des besoins linguistiques de l'apprenant, ainsi que de son attitude envers les autres langues-cultures. Il faudrait donc surtout motiver les apprenants à maîtriser plusieurs langues et cultures, en les rendant conscients des avantages du plurilinguisme et du pluriculturalisme. Le rôle de l'école et de l'université est donc avant tout la promotion des attitudes positives, de la motivation et des « savoirs » définis par Byram (2003, cf. supra), suivie par l'enseignement des compétences particulières, comme la grammaire, le vocabulaire, les formules de politesse, etc.

Quant à la prédominance de l'anglais, il y a effectivement un risque de devenir biculturel « anglais-natif », en négligeant les autres langues-cultures qu'on a apprises. Sans doute, non seulement l'anglais est enseigné presque partout dans le monde, mais aussi les apprenants ont du contact avec la culture anglo-américaine par les films, la musique pop, etc., alors que leur contact avec d'autres cultures est plus limité. Ainsi, on ne peut pas négliger le rôle de l'anglais, ni le remplacer par d'autres langues, mais on devrait motiver les apprenants à découvrir aussi les autres langues-cultures.

Suivant la typologie établie par Müller-Lancé (2003, cf. supra), nous pouvons aussi proposer trois types de plurilingues basés sur la compétence culturelle : le monoculturoïde manquerait d'ouverture aux cultures étrangères et transfèrerait des comportements et des expressions linguistiques, en traduisant littéralement les vœux, les formules de politesse, etc., de la langue maternelle dans toutes les langues qu'il aurait étudiées. Le biculturoïde aurait des compétences dans sa culture maternelle et dans une culture étrangère dominante : soit la culture anglo-saxonne (nous supposons que ce serait le plus fréquent), soit la culture du pays étranger où il aurait vécu. Finalement, le multiculturoïde aurait un répertoire de bonnes compétences culturelles, ainsi qu'un bon niveau de tous les savoirs (savoir être, savoir apprendre, savoir s'engager, etc.), ce qui lui permettrait d'agir encore mieux dans différents contextes culturels. Ainsi, il serait capable d'analyser les différences entre la culture maternelle et celle de L2, L3, etc., et d'adapter son comportement langagier et non verbal aux conventions de la culture cible, ce qui devrait, en fait, être un des buts de la didactique des langues-cultures.

En ce qui concerne les possibilités d'évaluer la compétence pluriculturelle, il faut prendre en considération ses différents aspects. Comme la culture maternelle nous impose une certaine logique tacite, elle est toujours présente et, même si l'on maîtrise d'autres cultures, elles forment un système interconnecté de multicompétence culturelle plutôt que plusieurs systèmes distincts. D'une part, il faut se mettre d'accord avec Zarate (2003), qu'il faudrait évaluer les compétences de l'apprenant en tant qu'acteur social (savoir être, savoir apprendre, etc.), notamment sa capacité de les appliquer à de nouvelles situations. D'autre part, il serait aussi souhaitable de tester les compétences dans les domaines de la langue spécifiques à la culture : ici, nous mentionnons les vœux et les recettes de cuisine, mais on pourrait aussi évaluer, par exemple, l'usage de diverses formules de politesse, les façons de raconter les contes en L2 et en L3, de présenter les fêtes, les coutumes, etc. Vu le caractère imprévisible de certaines influences culturelles, nous supposons qu'avant de créer des tests de compétence culturelle, il faudrait observer de nombreux aspects de celle-ci dans la production langagière des apprenants.

En fait, comme les recherches sur le plurilinguisme constituent un domaine qui se développe rapidement, quoique depuis relativement peu de temps, il reste encore beaucoup à faire. Nous espérons donc que le présent article inspirera des recherches futures sur la compétence plurilingue et pluriculturelle.

Bibliographie

Byram, M. 2003. On Being 'Bicultural' and 'Intercultural'. In: *Intercultural Experience and Education*. Clevedon : Multilingual Matters.

Cenoz, J. 2003. The Intercultural Style Hypothesis: L1 and L2 Interaction in Requesting Behaviour. In: *Effects of the Second Language on the First*. Clevedon: Multilingual Matters.

Carroll, R. 1987. *Évidences invisibles : Américains et Français au quotidien*. Paris : Éditions du Seuil.

Cook, V. 1992. « Evidence for Multicompetence », *Language Learning*, n°42, p. 557-591.

Coste, D., Moore, D., Zarate, G. 1997. *Compétence plurilingue et pluriculturelle. Langues vivantes. Vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes : études préparatoires*. Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.

Korzeniowska, A., Kuhiwczak, P. 2008. *Successful Polish-English Translation. Tricks of The Trade*. Varsovie : Wydawnictwo Naukowe PWN.

Müller-Lancé, J. 2002. Tertiärsprachen aus Sicht der Kognitiven Linguistik: Überlegungen zu Fremdsprachenunterricht und Fremdsprachenfolge. In: *Ein Kopf - viele Sprachen: Koexistenz, Interaktion und Vermittlung*. Aachen: Shaker.

Müller-Lancé, J. 2003. *Der Wortschatz romanischer Sprachen im Tertiärsprachenerwerb. Lernerstrategien am Beispiel des Spanischen, Italienischen und Katalanischen*. Tübingen: Stauffenburg Verlag.

Szczurkowska S. 2007. Europa anglojęzyczna czy różnorodność językowa? In: *Europejski wymiar edukacji w świetle projektu OBSER-Erasmus. Polscy studenci w uczelniach Europy*. Varsovie: Wydawnictwo Wyższej Szkoły Pedagogicznej TWP w Warszawie.

Thomas, J. 1983. « Cross-Cultural Pragmatic Failure », *Applied Linguistics*, n° 4, p. 91-112.

Vollmer, H.J. 2001. Englisch und Mehrsprachigkeit : Interkulturelles Lernen mit Englisch als *lingua franca* ? In *Mehrsprachiges Europa. Festschrift für Michael Wendt zum 60. Geburtstag*. Gunter Narr Verlag, Tübingen.

Wlosowicz, T.M. 2008/2009, publié en 2011. *Les Influences Interlinguales sur la Compréhension des Textes dans la Troisième Langue : Une Approche Cognitivo-Pragmatique*. Villeneuve d'Ascq : Atelier National de Reproduction des Thèses.

Wlosowicz, T.M. 2010. « Le transfert et les interférences entre L1, L2 et L3 dans la production des cognates aux terminaisons différentes », *Synergies Espagne*, n° 3, p. 159-170.

Wlosowicz, T.M. 2011a. Multilingualism : Wishful Thinking or a Real Possibility ? In : *Challenges for Foreign Philologies. Part 2 : Interdisciplinarity and New Teaching Methods*. Bielsko-Biala : ATH.

Wlosowicz, T.M. 2011b. « Les stratégies de communication et les interactions interlinguales dans la présentation des recettes de cuisine en L2 et en L3 », *Les Cahiers de l'Acedle*, n° 8 (1), p. 73-88.

Wlosowicz, T.M. 2011 c. Ways of Expressing Birthday, Christmas and New Year's and Easter Wishes in L2 and L3 : Cross-cultural Transfer and Interlanguage Pragmatics. In : *Aspects of Culture in Second Language Acquisition and Foreign Language Learning*. Berlin/Heidelberg : Springer.

Wlosowicz, T.M. 2012. Cross-linguistic Interaction at the Grammatical Level in L3 Reception and Production. In : *Cross-linguistic Influences in Multilingual Language Acquisition*. Berlin/Heidelberg : Springer.

Zarate, G. 2003. The Recognition of Intercultural Competences : From Individual Experience to Certification. In : *Intercultural Experience and Education*. Clevedon : Multilingual Matters.

Notes

1. « the compound state of a mind with two grammars » (Cook, 1992 : 557).
2. « that reflects bi-directional interaction between the languages » (Cenoz, 2003 : 64).

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 135-147

Théorie et pratique de la compétence pragmatique : pour un meilleur apprentissage de la compétence communicative langagière

Joaquín Díaz-Corralejo Conde
Université Complutense de Madrid. Faculté d'Éducation, Espagne
jdconde@edu.ucm.es

Si la grammaire, le vocabulaire, la phonétique sont seconds, qu'est-ce qui est premier ?

Jacques Pécheur[1]

Il apparaît ainsi que les formes linguistiques s'inscrivent dans des systèmes de signes ; tandis que le sens qu'elles sont amenées à prendre doit être essentiellement cherché au niveau du discours.

André Jacob

Reçu le 30-07-2015 / Évalué le 16-09-2015 /Accepté le 27-10-2015

Résumé

Le changement de paradigme survenu en didactique des langues avec l'acceptation de la réalité langagière, dépassant les théories linguistiques, doit se traduire dans les cours de français, première langue étrangère ou deuxième. La conscience langagière et la compétence communicative langagière doivent être les objectifs à atteindre par professeurs et apprenants.

Mots-clés : *Cadre européen commun pour les langues*, compétence communicative langagière, compétence pragmatique, didactique du FLE

Teoría y práctica de la competencia pragmática: hacia un mejor aprendizaje de la competencia comunicativa de lenguaje

Resumen

El cambio de paradigma acaecido en didáctica de las lenguas con la aceptación de la realidad del lenguaje, más allá de las teorías lingüísticas, debe reflejarse en las clases de francés, primera lengua extranjera o segunda. La conciencia de lenguaje y la competencia comunicativa de lenguaje deben ser los objetivos a alcanzar por profesores y alumnos.

Palabras clave: *Marco común europeo para las lenguas*, competencia comunicativa de lenguaje, competencia pragmática, didáctica de Francés Lengua Extranjera

Theory and Practice of Pragmatic Competence: for a better learning in language communicative competence

Abstract

The evolution of language didactics in accepting the language reality, beyond linguistic theories, must be enforced in French teaching, either as a first or a second foreign language. Language awareness and language communicative competence must be the aims for teachers and learners.

Keywords: Common European framework for languages, language communicative competence, pragmatic competence, FLE didactics

Introduction

Les systèmes et les méthodologies sont-ils efficaces et efficients ? La conscience langagière et les apports du *Cadre européen commun de référence pour les langues*

Séduit par la teneur et le contenu de l'article de Leyre Ruiz de Zarobe (2014) dans le numéro sept de la revue *Synergies Espagne* et heureux de constater que nous avons les mêmes soucis sur la didactique des langues étrangères et en particulier de la langue française, et surtout sur le besoin pressant de pragmatique dans les salles de classe, je voudrais, de mon côté et dans une perspective de transposition didactique, proposer une approche théorico-pratique de l'enseignement/apprentissage de la compétence communicative **langagière** voulant provoquer ainsi un changement dans l'habitus[2] des enseignants et des apprenants et complétant, j'espère, l'article de ma collègue.

Dans cette situation d'innovations et de débats constants, mutations technologiques à l'appui, je voudrais examiner quelques pistes pour un meilleur apprentissage de la pratique des langues dans la compréhension et l'expression du sens.

Parmi les compétences proposées par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (le Cadre ou C.E.C.R.L. dorénavant), on voit clairement le dépassement de la compétence communicative, tout court, par la compétence communicative langagière, celle-ci étant considérée comme la compétence fondamentale dans l'enseignement/apprentissage des langues.

Malheureusement, il y a, encore aujourd'hui, chez les enseignants, les concepteurs de manuels et les apprenants, une vaste méconnaissance du langagier due au prestige de la notion « linguistique » qui a influencé les traductions du Cadre, au moins en espagnol, provoquant une dramatique confusion, entre linguistique et langagier.

J'ai l'impression qu'on n'a pas encore saisi toute l'importance du changement terminologique qui va de la « compétence communicative » à la « compétence communicative langagière », un véritable changement de paradigme : le langagier inclue le linguistique, car le langagier est premier par rapport au sens dans la mise en pratique de la langue : le langage. On devrait être passé de la conscience linguistique à la conscience langagière, une évolution prônée, au moins, au début du XXe siècle, pour rester dans le dernier siècle, par plusieurs linguistes, sémanticiens, logiciens, psychologues, comme on verra plus loin ; évolution qui devrait avoir eu comme résultat l'intégration plus rapide de la coconstruction du sens dans l'intercompréhension des langues à l'oral et à l'écrit.

La conscience langagière est l'image claire des éléments nécessaires, dans le langage, pour la coanalyse, la coproduction et l'intercompréhension du sens dans une situation de communication langagière. On doit tenir compte, comme dit le *Cadre*, du contexte mental des acteurs sociaux et de leurs identités personnelles et sociales. Et il ne faut pas oublier non plus que toute compétence suppose une performance, une pratique, qui montre sa maîtrise.

Et cependant, encore aujourd'hui, une grande partie des acteurs de la situation d'enseignement/apprentissage ont des représentations et des pratiques de l'apprentissage du français qui donnent une importance singulière à la compétence linguistique qui fait partie de la compétence à communiquer langagièrement du *Cadre*. Ce fait, même si ce n'est pas trop surprenant à cause de la tradition grammaticale qui a la peau très dure, est bien dangereux, car il est à la base des difficultés et des ratés de l'interaction langagière constatés chez les apprenants. Ce danger est le résultat de « l'oubli » partiel des deux autres compétences : la compétence sociolinguistique et, surtout, la compétence pragmatique.

On sait depuis longtemps que l'intégration des trois compétences est incontournable, en principe, on ne devrait en privilégier aucune, si l'on veut donner cohérence et cohésion à la progression des séquences d'apprentissage. Naturellement, l'ordre de présentation et de développement de leurs composantes doit tenir compte, non seulement des besoins et des connaissances des apprenants, mais des éléments fondamentaux de la coconstruction du sens dans une langue. Malheureusement, depuis très longtemps l'apprentissage des langues mortes a transposé l'idée que, pour apprendre des langues vivantes, il était suffisant de travailler trois éléments : la grammaire, le vocabulaire et la phonétique, une partie des composantes de la compétence linguistique. Mais, comme on a abondamment constaté, cela ne suffit pas pour un apprentissage visant l'interaction langagière. Pourquoi ? Parce que pour s'exprimer à l'oral ou à l'écrit de façon spontanée, autonome et « naturelle », on ne peut pas se passer des autres compétences.

La compétence socioculturelle apporte les éléments nécessaires pour l'intercompréhension de la situation de communication langagière, la culture, les coutumes, les habitudes, les rôles sociaux, les règles de vie et de politesse, les rituels d'une communauté, les valeurs, les différentes représentations de la réalité des différents pays (cf. Le *Cadre*, ch. 5, p. 81-85[3]).

La compétence pragmatique, d'une importance capitale, apporte, comme nous verrons plus loin, les connaissances indispensables pour construire la clé de voûte de la coconstruction de l'interaction langagière : les genres de texte, les types de discours et les schémas d'interaction et, avec cela, la solution aux problèmes d'intercompréhension et aux malentendus dans l'interaction orale ou écrite (cf. CECRL, ch. 5).

1. Les compétences dans la didactique du F.L.E. et les apports des philologues, des linguistes et des psychologues au concept de conscience langagière

Dans les années 90, je proposais aux étudiants un schéma de la compétence de communication (je me souciais de pragmatique, mais je restais encore à la communication tout court, au moins dans le titre) à partir fondamentalement des propositions de Sophie Moirand (1982) et de Canale et Swain (1980), avec l'intention d'éveiller en eux la conscience de la complexité des faits de langage, d'une part, et, d'autre part, leur autonomie comme apprenants. J'y avais développé notamment la composante pragmatico-discursive et la composante stratégique suivant des propositions multidisciplinaires faites à la didactique des langues étrangères.

Compétence/performance de communication

Composantes de la compétence pragmatique de communication

Linguistique : grammaticale, syntaxique, phonétique ;
Pragmatico-Discursive : proxémique, gestes, mimiques, actes d'énonciation, actes de parole, typologies textuelles, normes discursives, articulation des textes, cohésion et cohérence textuelles, progression sémantique ;
Référentielle : notions / thèmes, connaissances sociales ;
Socioculturelle : personnelles (habitudes, croyances, idéologies, valeurs…), culturelles (actualité, art, histoire, etc.) ;
Stratégies : de conduite de classe ou individuelle, de groupes, de paires, de résolution de problèmes (cognitifs, affectifs, sociaux), de discussion, de recherche de données, d'information, d'apprentissage des méta-stratégies de classe, d'application du métadiscours de classe (structuration de la conceptualisation, argumentation, reformulation),de mémorisation et d'étude, de compréhension, d'inférence et d'anticipation, d'application et de réflexion, d'analyse, de synthèse, de créativité, de production, d'évaluation, de remédiation.

J'y essayais de mettre en pratique ce qu'avaient proposé des psychologues, des linguistes et des philologues, qui s'étaient penchés sur ces problèmes.

Nous savons les difficultés d'un changement de paradigme, du linguistique au langagier, mais si on remarque les problèmes posés par la notion de linguistique, la clarté et la logique des opinions, d'abord de M. Bakhtine (1977 : 102-147, et 1984 : 277-307), et après d'autres auteurs, sur les effets négatifs de la conscience linguistique dans l'apprentissage des langues, on peut se demander pourquoi il y a encore tant de résistances au changement.

À la base des méthodes de réflexion linguistique qui développent la construction de la langue comme système de formes régularisées, nous trouvons les procédés pratiques et théoriques élaborés pour l'étude des langues mortes, qui se sont conservées dans les documents écrits. (…) Cette pensée est née et s'est nourrie des cadavres de ces langues écrites. (p.104)

(…)

Il y a un fossé entre la syntaxe et les problèmes de la composition du discours. (p. 113)

(…)

La vraie substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques, ni par l'énonciation - monologue isolée, ni par l'acte psycho-physiologique de sa production, mais par le phénomène social de ***l'interaction verbale****, réalisée à travers* ***l'énonciation et les énonciations****. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue.* (p. 136)

La signification est l'effet de l'interaction du locuteur et du récepteur, étant exercé sur le matériel d'un complexe sonore donné. (p. 147)

(…) l'indétermination terminologique et la confusion sur un point méthodologique si central dans la pensée linguistique sont le résultat d'une ignorance totale de ce qui est ***l'unité réelle***[4] *de l'échange verbal - de* ***l'énoncé*** (p. 277)

(…)

Les frontières de l'énoncé concret, entendu comme une unité de l'échange verbal, sont déterminées par ***l'alternance des parlants****, c'est-à-dire, par l'alternance des locuteurs* (p. 277).

(…) nous devons entrer dans le problème de la ***proposition****, entendue comme une* ***unité de la langue****, et voir ce qui la différencie de* ***l'énoncé****, entendu comme une* ***unité d'échange verbal*** (p. 279-80).

(…)

Dans tout énoncé (…) nous saisissons, comprenons, sentons ***l'intention réfléchie*** *ou* ***le fait de vouloir dire*** *du locuteur qui détermine l'énoncé dans sa totalité – son amplitude, ses frontières* (p. 283).

(…) pour parler, nous nous servons toujours des genres du discours, c'est-à-dire, tous nos énoncés disposent des formes type, relativement stables, qui structurent le tout. Nous possédons un répertoire riche de genres du discours, oraux et écrits (p. 284).

Apprendre à parler [et à écrire] est apprendre à structurer les énoncés (nous parlons avec des énoncés et pas avec des propositions isolées et, encore moins, évidemment, avec des mots isolés). Les genres du discours organisent notre langage de la même manière que les formes grammaticales (syntaxiques) l'organisent. Nous apprenons à organiser notre langage dans les formes des genres et, après avoir entendu [ou après avoir lu] le texte de l'autre, nous sommes capables, d'emblée, avec les premiers mots, de deviner le genre, de remarquer l'amplitude et la structure de sa composition donnée, et de prévoir la fin (p. 285).

(…)

À différence des énoncés (et des genres du discours) les unités significatives de la langue – le mot et la proposition -, par leur nature, ne peuvent pas avoir un destinataire : elles n'appartiennent à personne et elles ne sont non plus adressées à personne. En plus, en elles mêmes, elles sont dépourvues de n'importe quelle relation avec l'énoncé de l'autre, avec le langage de l'autre (p. 307).

Nous pouvons voir dans les argumentations de Bakhtine, parmi d'autres raisons, le souci de passer de l'étude normative de la langue à l'étude pragmatique du langage en interaction.

C'était aussi la claire conception de Carnap, R. (1942) :

Si, dans une recherche on se réfère à celui qui parle, ou à ceux qui utilisent le langage, on classifie cette recherche dans la pragmatique. Sin on oublie les utilisateurs du langage et l'on analyse uniquement les phrases et leur signification, nous sommes dans le champ de la sémantique. Et, si, finalement, on laisse de côté les significations pour analyser seulement les rapports parmi les propositions, nous entrons dans le champ de la syntaxe. La totalité de la science du langage, qui se compose des trois parties, est la sémiotique.

Wittgenstein, cité par Grillo (1949 : 45) qui fait le commentaire des *Investigations Philosophiques,* se posait aussi le problème :

Désormais, il faut tenir compte de la double détermination de la proposition : détermination syntaxique, donnée para les règles de formation des expressions d'un langage donné, et détermination sémantico-pragmatique, donnée par les règles d'emploi des signes dans un jeu de langage particulier.

Rorty R. (1991) reprend cette idée :

Le langage n'est pas une représentation de la réalité, mais un ensemble de « jeux » ancrés sur des pratiques sociales contextualisées.

Oliva J. (2000 : 232) propose ce qu'il appelle la révolution pragmatique :

La révolution pragmatique part de l'idée que l'humain est déjà dans un monde où le discours fonctionne socialement comme un ensemble de pratiques discursives.

Florea L.-S. (2000) fait état de ce changement historique l'année précédant la présentation mondiale du *Cadre* :

En l'espace d'un demi-siècle, la pédagogie des langues secondes est donc passée successivement d'une approche "systématique" dominée par la linguistique de la phrase, à une approche communicative se réclamant de la linguistique de l'énonciation et de cette dernière à une approche interactionnelle, inspirée de la pragmatique textuelle et de l'analyse du discours.

Est-ce que toutes ces données pourront modifier les représentations des professeurs modifiant leur formation initiale et continue et leurs pratiques ?

D'après mon expérience des cours de formation initiale et continue pour les professeurs du primaire et du secondaire et des masters pour la formation des professeurs du secondaire, j'ai constaté que dans les représentations de l'apprentissage du F.L.E., la conscience linguistique règne sans conteste, et que grammaire, lexique et phonétique sont les maîtres mots. Je suis assez optimiste, car ce bagage démodé constitue un obstacle pour eux et pour leurs apprenants pour la compréhension de la langue dans son utilisation quotidienne, il leur faudra donc développer la conscience du langage pour un enseignement/apprentissage réflexif de la langue française et une approche plurielle et plurilangagière dans un contexte multiculturel ; je suis sûr que dans relativement peu de temps, les T.I.C. aidant, cela va changer, cela est en train de changer.

2. Le développement pratique de la conscience du langage

Du point de vue psychologique, les apprenants doivent construire progressivement, au fur et à mesure de leur apprentissage graduel des langues étrangères, des identités multiples, car chaque langue, avec sa vision du monde, enrichit leur connaissance du réel et rend plus vaste et complexe l'identité construite dans et avec la langue

maternelle, en même temps qu'ils développent les métainterlangues concernées. En outre, ils acquièrent aussi des règles de participation aux groupes au sein du système éducatif et des règles, parfois virtuelles, de participation en société dans leurs pays et dans les pays des langues étudiées.

Le développement de la conscience langagière va se faire à partir de l'intériorisation des normes de transfert, en va-et vient, des connaissances de la langue maternelle aux autres langues et vice-versa. Les interprétations et les représentations seront métisses, il y aura toujours un débat dialectique entre stéréotypes et réalité interculturelle.

Ils vont se rendre compte, par leur pratique des interactions, qu'il y a une grande différence entre l'erreur linguistique, qui vient du fait de se tromper dans l'utilisation de la grammaire, du lexique ou de la prononciation et de l'intonation, ou la maladresse, qui est un manque d'habileté dans l'utilisation de la langue, et le malentendu, l'équivoque ou le désaccord langagiers, les erreurs pragmatiques, qui surviennent quand on prête à son interlocuteur une intention communicative qui n'a rien à voir avec son intention réelle.

Exemple de malentendu [enregistrement pris dans un restaurant à Toulouse avec des amis hispanophones]

Serveuse :	**comme apéritif** | si vous voulez | on a le kir royal | euh | on a un petit apéritif maison avec des fruits | vraiment c'est très bon je vous le recommande
Client A. :	??????? **champignons** euh noirs noirs
Serveuse :	bon on va passer directement au repas [...]

Le client, ne connaissant pas les habitudes françaises dans un restaurant ne répond pas aux intentions de communication langagière, et il passe directement au menu sans s'expliquer ; très professionnelle, la serveuse réagit rapidement pour rétablir la cohérence du sens dans l'interaction.

Les enseignants devraient faire analyser en classe ces malentendus, normalement inconscients, pour faire comprendre et apprendre les normes, les valeurs et les éléments schématiques qui sont à la base de la structuration de l'interaction.

Nous savons que ce n'est pas facile à traiter en classe, car les manuels ne travaillent pas encore en profondeur ces connaissances, parfois à cause de la peur de ne pas être compris par les enseignants, et, alors, il revient à ceux-ci de faire des recherches sur Internet, ou de puiser dans leur savoir encyclopédique de la culture francophone pour proposer des activités, pour développer ces connaissances. Car, pour (r)établir le sens coconstruit, à l'oral ou à l'écrit, il faut disposer, comme individu socialisé dans un contexte culturel, de ces cadres cognitifs. U. Eco le rappelle (1998 : 48) : *(…) toute la vie (…), vécue dans l'idée du calme, repose sur la confiance dans les schémas d'action habituels, « frames » ou « canevas » communs (…)*. De même, D. Cefaï (1994 : 114) : *Les schèmes d'expérience, enfin, sont acquis para l'acteur au cours de son parcours*

biographique (…). Les schèmes d'expérience médiatisent l'articulation des visées intentionnelles des acteurs.

Ces schèmes d'expérience ou schémas d'action, nous les apprenons tous, à la fois de façon inconsciente et consciente, dans notre langue maternelle, et plus tard dans les langues étrangères étudiées, joignant théorie et pratique. Par exemple, si je veux parler avec quelqu'un, je dois faire une analyse de la situation, de ce que je vais dire, de ce que mon interlocuteur va interpréter et dire, et à partir de ces données de base, je commence. Plus tard, je vais ajouter d'autres composants, au fur et à mesure que le dialogue avance, parce que je sais comment « faire » un dialogue. Il en est de même pour l'écrit.

Pour ce faire, dans le cadre d'une langue étrangère, les apprenants devront connaître, pratiquer et apprendre les trois compétences de la compétence pragmatique :

A. La compétence discursive (la structuration des messages) :

Genres de texte (les textes utilisés, oraux ou écrits pour la société francophone). Par exemple, on classifie les textes en deux grands groupes :

- Les textes courants (informatifs : journal, revue, etc. ; explicatifs : notice, recette ; argumentatifs : publicité, tracts ; descriptifs : guide touristique, publicité voyages).
- Les textes littéraires (narratifs : roman ; poétique : poème, ode, etc. ; théâtral).

Types de discours : dialogue, narration, description, argumentation, explication.

Dans cette compétence, il faut développer la maîtrise du texte :

Le plan de texte (à partir de J. M. Adam, 2005)

La dimension pragmatique configurationnelle
Texte: Unité signifiante ayant un but.
a) Composante sémantique-référentielle : topic + isotopies
b) Composante énonciative – types de discours
c) Orientation argumentative – actes de discours

La structuration séquentielle
[séquence(s) [macro-proposition(s) [proposition(s)]]] (complètes ou elliptiques)
Réseau relationnel hiérarchique
Entités relativement autonomes
(Le texte conversationnel : échanges + tours de parole)

La période
Marques syntaxiques + ponctuation
Connecteurs et organisateurs, Rythme

La segmentation textuelle
Ponctuation, paragraphes

Les espaces sémantiques (polyphonie)
Prise en charge de l'auteur : selon …, pour …, à son avis, verbes d'opinion
Marqueurs :
d'univers de discours : maintenant … alors, et par conséquent, donc, mais ...
de monde : en …, soit …, il était une fois …, si+ imparfait, impératif…

Les chaînes, le liage
Anaphores, cataphores
Coréférence – reprises lexicales

B. La compétence fonctionnelle (fonctions communicatives)

Macro fonctions : les types de discours

Micro fonctions : les actes de parole : Instaurer-clore la communication, donner et demander des informations sur des personnes ou des objets, demander ou donner un objet, décrire une personne ou un objet, raconter, dire que, dire de faire ou répondre à un ordre, faire faire (suggérer), mettre en rapport logique (cause, condition, corrélation), raisonner, discuter, argumenter…

C. La compétence schématique d'interaction (contextualisation et structuration du sens)

Domaine de l'expérience (opérations communicatives verbales et non verbales), cadre de référence (les représentations en langue maternelle et en français) (Galisson,1991 : 163-171) , plusieurs auteurs ont essayé de définir cette notion de « schème » :

Canevas d'actions répétables, ensemble structuré des caractères généralisables d'une action (Piaget)
Capsules significatives d'expérience (M. Cruz)
Moules ou éléments préfabriqués (Loiseau)
Schémas d'action (Oliva)

La mise en pratique de cette compétence schématique d'interaction repose sur un déclencheur (un besoin, un désir, une intention) et un contenu (repérage situationnel social et culturel). À cela il faut ajouter le *découpage en actes sociaux* :

Découpage en actes de parole verbaux et non verbaux (actions corporelles, interactions, résultats).

Pour mieux comprendre les schèmes, nous montrons ci-dessous l'exemple d'une situation de la vie courante (*Threshold Level*, 1990, Chapitre 8)

Schéma général pour l'achat de marchandises ou de services

1. Se rendre à l'endroit de la transaction : trouver le chemin de la boutique, du magasin, du supermarché, du restaurant, de la gare, de l'hôtel, etc. ; trouver où se situe le comptoir, le rayon, le bureau, le guichet, la réception, etc.
2. Établir le contact : Saluer le commerçant, l'employé, le serveur, le réceptionniste, etc.
3. Choisir la marchandise/le service : identifier la catégorie de marchandises/services désirée (rechercher l'information, donner l'information), identifier les choix, discuter le pour et le contre des différentes possibilités (par exemple, la qualité, le prix, la couleur, la dimension des marchandises), demander conseil, conseiller, demander les préférences, exprimer ses préférences, etc., identifier les marchandises choisies, examiner les marchandises, donner son accord sur l'achat.
4. Échanger les marchandises contre un paiement : donner son accord sur le prix des articles, donner son accord sur le total de la note, effectuer/recevoir le paiement, remettre/réceptionner les marchandises (et le reçu), échanger des remerciements (remerciements de l'employé, remerciements du client).
5. Prendre congé : exprimer sa satisfaction (mutuelle) (l'employé exprime sa satisfaction, le client exprime sa satisfaction), échanger des menus propos (par exemple sur le temps, les potins), échanger des salutations finales (salutations de l'employé, salutations du client).

Possibles schèmes à développer en classe :
Situations de la vie courante
Situations de la classe
Situations proposées par les apprenants

Il faut bien souligner que le schème proposé, tiré du *Threshold Level/Niveau Seuil* est un exemple, et qu'il faudra adapter les connaissances schématiques des apprenants dans leur propre langue à celles de la langue cible, et que toute situation aura des variantes, car, bien que les schèmes proposés soient le plus communs possible, la réalité peut faire varier les éléments à repérer.

Cela peut sembler complexe, mais ces actions et ces comportements, que nous faisons tous les jours de façon plus ou moins consciente, pour l'apprenant d'une langue

étrangère sont une série de tâches incontournables qu'il doit conceptualiser et intérioriser pour qu'elles soient le fondement de son intégration dans une langue-culture autre. Pour les apprenants cela prendra un sens, si on compare avec les schémas d'interaction de leur langue maternelle, ou d'autres langues, on peut en plus leur donner comme exemple les schémas de jeu que les sportifs (football, basquet Ball, échecs, etc.,) étudient et apprennent avant un match, un championnat.

Pour ne pas conclure

Le développement de la compétence/performance de communication langagière est l'objectif à atteindre, si l'on veut que les élèves deviennent des acteurs sociaux à part entière en français, ou dans d'autres langues étrangères.

Je sais que ce n'est pas facile, car il y a des habitudes éducatives trop ancrées qu'il faut modifier, mais, heureusement, la vie c'est du changement et cela aidera à trouver des troisièmes voies pour arriver au but.

Bibliographie

Adam, J.-M. 2005. La linguistique textuelle, Introduction à l'analyse textuelle des discours. Paris : Armand Colin.

Bakhtine, M. 1977, [1 ª ed. Leningrad 1929]. *Marxisme et philosophie du langage*. Paris : Les Éditions de Minuit.

Bakhtine, M. 1984, [1e. ed. 1979 Moscou]. *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.

Canale, M.,Swain, M.1980. « Theoretical bases of communicative approaches to second language teaching and testing ». *Applied Linguistics*,1, p. 1-47.

Carnap, R. 1942. *Introduction to semantics*.

Cefaï, D. 1994. Type, typicalité, typification. La perspective phénoménologique. In : *Raisons pratiques : épistémologie, sociologie, théorie sociales*, n° 5. Paris : E.H.E.S.S., cité dans Canut, E. et Vertalier, M. 2011. Les schèmes sémantico-syntaxiques dans le processus interactionnel d'acquisition. In : *Linguistique de l'acquisition de langage oral et écrit : retour sur des questions théoriques*, Journée d'étude, (power point).

Conseil de l'Europe. 1976. *Un niveau-seuil. Projet langues vivantes*. Hatier/Didier.

Conseil de l'Europe. 2001. *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Unité des politiques linguistiques.

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_fr.pdf [consulté le 21 octobre 2015].

Eco, U. 1998. [1e. éd. en espagnol 2000]. *Entre mentira e ironía*. Barcelona: Numen.

Florea, S.-L. 2000. Le modèle de performance dans la phrase en français parlé. *Revue Roumaine de Linguistique*. Bucarest.

Galisson, R. 1991. *De la langue à la culture par les mots*. Paris : CLE international.

Grillo, E. 1999. *Les grandes œuvres de la philosophie analytique*. Paris : Seuil.

Jacob, A 1976. *Introduction à la philosophie du langage*. Paris : Gallimard, coll. Idées.

Moirand, S. *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris : Hachette.

Normand, C. 2005. *Pourquoi l'École se mêlerait-elle d'enseigner les langues étrangères ? Le cas de l'espagnol dans le secondaire en France*. Thèse de Doctorat, Université Lumière Lyon 2, Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation.

[En ligne] : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2005/normand_c [consulté le 21 octobre 2015]

Oliva, J. 2000. *La escuela que viene*. Granada: Comares.

Rorty, R. 1991. *Ironía, contingencia y solidaridad*. Madrid: Paidós.

Ruiz de Zarobe, L. 2014. « Pour une introduction de la pragmatique dans l'enseignement du français en Espagne ». *Synergies Espagne*, n° 7, p. 133-143.

Notes

1. En conversation pendant des journées de formation à Madrid.

2. Le concept d'Habitus vient d'Aristote, c'est la traduction latine qu'Aquin et Boethius font du concept aristotélien d'Hexis. C'est Bourdieu qui va lui donner en même temps une formulation systémique et sociologique. Ce concept permet de dépasser l'opposition entre « objectivisme » et « subjectivisme ». Ce sont les schémas du faire, du penser et du sentir associés à la position sociale. L'incorporation inconsciente de l'habitus suppose l'appropriation pratique des schémas qui servent à produire les pratiques adéquates à la situation en incorporant l'intérêt de jouer le jeu [communicatif]. https://fr.wikipedia.org/wiki/Habitus_(sociologie) [consulté le 21 octobre 2015].

3. Le *Cadre* propose les compétences générales suivantes : savoir, aptitudes et savoir-faire, savoir-être et savoir apprendre, je crois qu'il faut y ajouter deux autres : le savoir-vivre et le savoir devenir.

4. En gras dans le texte.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 149-158

Le Conseil en organisation pensé dans le cadre du concept de complexité d'Edgar Morin

Paulina Ledovskikh
Université Paris-Dauphine, France
polina.ledovskikh@dauphine.eu

« Le tout est plus que la somme des parties », Aristote.

Reçu le 10-07-2015 / Évalué le 16-09-2015 /Accepté le 22-11-2015

Résumé

Ce texte porte sur l'intercompréhension dans l'environnement très spécifique d'une grande entreprise industrielle. Il vise donc à montrer que la communication est un processus toujours éminemment complexe fonctionnant sur des bases conceptuelles et interactionnelles concernant au même titre tous les domaines humains d'échanges possibles sans exception aucune. De même que le linguiste, le psychologue, le sociologue, le pédagogue, l'éducateur, le critique littéraire, le politologue, le poète…un consultant en entreprise baigne donc lui aussi dans la complexité, et, qu'il en ait ou non conscience, son efficacité dépendra de sa capacité à faire face à une « pensée plurielle non simplificatrice et en constante évolution vers un futur non prévisible » dans lequel il faudra, comme le dit admirablement Edgar Morin « situer l'humain dans son mystère et situer le mystère dans son humanité », l'imagination et l'intuition poétique étant incontournablement mobilisées dans toute analyse.

Mots-clés : intercompréhension, complexité, similitude des situations d'échange, imagination et intuition

El asesoramiento en la organización según el concepto de complejidad de Edgar Morin

Este texto trata de la intercomprensión en el ambiente específico de una gran empresa industrial. Pretende mostrar pues que la comunicación es siempre un proceso eminentemente complejo que funciona sobre bases conceptuales e interaccionales y que atañe de la misma manera a todos los ámbitos humanos de intercambio posibles, sin excepción alguna. De igual modo que el lingüista, el psicólogo, el sociólogo, el pedagogo, el educador, el crítico literario, el politólogo, el poeta… un asesor de empresa está pues también inmerso en la complejidad. Y sea o no consciente de ello, su eficacia dependerá de la capacidad de hacer frente a un «pensamiento plural, no simplificador y en constante evolución hacia un futuro no previsible» en el cual, como dice magníficamente Edgar Morin, habrá que «situar lo humano en su misterio y situar el misterio en su humanidad » ya que la imaginación y la intuición poética se movilizan necesariamente en todo análisis.

Palabras clave : intercomprensión, complejidad, similitud de situaciones de intercambio, imaginación e intuición

Advice in the organisation according to Edgar Morin's notion of complexity

Abstract

This text focuses on mutual understanding in the very specific environment of a large industrial company. It aims to show that communication is always a highly complex process running on interactional and conceptual bases regarding all possible human areas of exchange without any exception. As the linguist, the psychologist, the sociologist, the teacher, the educator, the literary critic, the political scientist, the poet ... a business consultant is himself immersed in complexity, and whether or not he is conscious of that, his effectiveness will depend on his ability to deal with a « plural non simplistic thinking constantly evolving towards an unpredictable future » in which, as Edgar Morin admirably said : one will have « to situate the human in its mystery and locate the mystery in its humanity », imagination and poetic intuition being incontestably mobilized in any analysis.

Keywords : mutual understanding, complexity, similarity of exchange situations, imagination and intuition.

Préambule

Edgar Morin est inclassable. On le présente comme sociologue, philosophe et anthropologue à la fois. Curieux de tout : cinéma, célébrités, URSS, crise économique, travail, mort…, il s'intéresse non seulement à toutes les thématiques, mais aussi à toutes les disciplines qu'il confronte « dialogiquement[1] ». Observant tous les phénomènes, il les analyse en les replaçant toujours au sein de leur environnement complexe, établissant ainsi une interrelation constante entre le tout et les parties[2] . Une telle démarche remet donc en cause — des sciences naturelles aux sciences humaines — le cloisonnement traditionnel des connaissances considérant le syncrétisme (ou fusion de disciplines différentes) comme un système archaïque de pensée. Il ne s'agit évidemment pas de la position d'Edgar Morin qui considère, lui, que la complexité de l'Homme et du monde nécessite de dépasser les limites de la raison théorique. La multidisciplinarité est donc pour lui essentielle. C'est pour cela qu'il s'entoure de chercheurs issus de domaines très variés.

Son œuvre majeure, *La Méthode*, véritable encyclopédie en 6 volumes (1977 à 2004), s'attache à analyser cette complexité. Protéiforme, au rayonnement international, elle propose précisément une « méthode de pensée » qui envisage la « complexité du réel » au moyen de divers concepts (reliance, boucle rétroactive, principe systémique qui inclut le tout et les parties, émergences, hologramme et dialogisme).

Si j'ai choisi de me référer à Edgar Morin pour envisager ma propre réflexion sur le Conseil en organisation et la profession de consultant, c'est parce que je pense qu'une

organisation, quelle qu'elle soit, est un ensemble éminemment complexe que l'on ne peut appréhender, interpréter et, autant que possible, faire avancer vers le futur qu'en ne négligeant aucune de ses composantes. En effet, dans la vie d'une organisation — construction architecturale vivante en progression constante —, aucun détail ne doit être méconnu ou sous-estimé. À cet égard toute transformation, même de détail, peut compromettre le tout.

La théorie de la complexité

La complexité, on la rencontre et on la vit quotidiennement. Il faut alors bien comprendre que « complexe » est un mot que les individus emploient couramment pour désigner toutes sortes de choses : personne, comportement, situation, événement, œuvre d'art, politique, science… En réalité, le mot lui-même est une façon pour nous d'échapper à la connaissance véritable et à ses dangers, notamment à l'incertitude qu'on se garde trop souvent d'affronter en la voilant sous ce mot ou sous l'un de ses dérivés. « Complexe » est donc « un mot problème, et non un mot solution[3] ».

Partant, la complexité (ou « pensée complexe ») est un outil qu'Edgar Morin a développé en vue d'affronter précisément cette composante du réel en constante mutation comme l'indiquent les « boucles rétroactives dialogiques » qui, dans la durée, relient les connaissances à deux états de leur évolution. La complexité (du latin complexus qui signifie « ce qui est tissé ensemble ») est donc une pensée qui relie, un « mode de reliance ». Ainsi, la « logique complexe » refuse la disjonction des éléments et tente de les rapprocher pour mieux comprendre les relations existant entre eux, ce qui nous permet d'étudier les rapports qu'entretient l'Homme avec la société, avec son environnement, avec les organisations, avec son travail et avec lui-même. Cette logique prend en compte l'ensemble des forces qui se rencontrent, se confrontent, interagissent et même se combattent car ce sont toutes des phénomènes humains qui méritent attention et respect. La complexité nous permet donc d'avancer dans la connaissance parce que c'est une pensée qui veut relier sans ignorer que « l'incertitude est consubstantielle à la vie ». L'enseignement de la complexité nous ramène donc à la vie dans ce qu'elle a de concret.

Pour finir, cette logique s'oppose à ce qu'Edgar Morin appelle le « paradigme d'Occident ». Ce mode de pensée, issu de la science classique, nous a été inculqué depuis le XVIème siècle et privilégie le « concept de simplicité » reposant sur :

- la disjonction (étudiant séparément les différentes parties qui forment un tout, ce qui rend impossible l'appréhension des interactions entre les parties) ;
- la réduction (déduisant un principe unique et général à partir de phénomènes divers) ;

- l'abstraction (goût des formules et des équations permettant de transcrire la réalité).

Pour Morin, ce « paradigme de simplicité » ne peut conduire qu'aux impasses que nous connaissons aujourd'hui, particulièrement en France où l'on se montre toujours réticent face à la complexité qu'on tente toujours de remplacer par des normes, des lois et des principes immuables (« intelligence aveugle »).

La complexité comme carburant essentiel de la pensée contemporaine

Une des pistes de la sociologie du métier de consultant est donc posée par nous, à travers la théorie d'Edgar Morin, comme étant explicitement la « complexité naturelle du réel ». Aidée d'outils conceptuels non seulement plausibles mais même parfaitement crédibles et susceptibles d'adaptation, nous pouvons ainsi envisager plusieurs pistes sociologiques intéressantes pour dresser un portrait de la profession.

1. Complexification des organisations donnant lieu à une demande plus forte en consulting

1.1. La complexité, un concept analytique désormais incontournable au service du métier de consultant

Chaque individu, chaque groupe, chaque entreprise, chaque société rencontre de plus en plus de problèmes dans notre époque d'évolution accélérée, de mondialisation incontrôlée, d'incertitudes devenant à la longue accablante dans tous les domaines (économique, politique, philosophique, scientifique, technique…). La complexité (ou le « désordre » chez le sociologue Norbert Alter) est ainsi une caractéristique de l'environnement managérial. En effet, l'entreprise peut être impactée par un événement imprévisible extérieur tel qu'une crise financière car le changement est souvent induit par l'environnement extérieur. Elle vit aujourd'hui dans le risque, avec une part considérable d'imprévisibilité, de vague et de vulnérabilité.

Nous avons donc besoin d'inscrire dans l'enseignement l'art et la manière d'affronter l'incertitude. L'incapacité dans laquelle nous sommes souvent de traiter les complexités favorise les erreurs, les illusions, les vérités partielles, les incompréhensions et les conflits les plus violents. Sans effort nécessaire de lucidité, aucune prise de décision n'est possible.

1.2. Nécessité de la multidisciplinarité

La multidisciplinarité est, elle aussi, utile pour saisir la complexité d'une entreprise, pour y concevoir une stratégie d'action adéquate et vitale, pour élaborer une connaissance fine de cette entité complexe aux aspects multiples en perpétuelles interactions. Cela implique de cesser d'étudier des thématiques trop précises et fragmentées comme : « les jeux de pouvoir », « la culture », « l'identité[4] »…

L'entreprise doit donc être entendue comme un système complexe dans lequel « dialoguent » la structure d'ensemble dans sa globalité (le tout) et les éléments plus particuliers (les parties) qui sont, nous dit Edgar Morin, « deux processus inséparables » se voulant volontiers indépendants mais, en réalité, plus interdépendants encore que le croient certains d'entre nous. L'interaction offre ainsi une connaissance plus large et plus juste de l'entreprise même si, tradition et « habitus[5] » aidant, il lui arrive d'être « mutilée » par la pensée cartésienne. Dans une entreprise moderne, bien plus qu'auparavant, les aléas, le hasard et l'imprévu sont de constants facteurs d'une incertitude à laquelle il faut faire face en privilégiant tout simplement — si l'on peut dire — la pensée plurielle non simplificatrice parce qu'elle évolue constamment et parce que le futur n'est pas prévisible.

1.3. Deux doigts de comparatisme

Le système complexe de l'entreprise peut être rapproché des systèmes biologiques qui, pour évoluer, nécessitent des changements. Quelques-uns meurent, d'autres survivent au prix de modifications de certaines de leurs propriétés. Une nouvelle espèce se crée et se développe à la longue. Le système qui survit est celui qui s'est le mieux organisé, qui a réussi à s'adapter aux modifications environnementales et aux imprévus. Bien évidemment, le système biologique n'a pas de « stratégie », nous dirons que c'est « le hasard et la nécessité [6] » qui décident.

Il n'en va évidemment pas de même quand on passe du biologique à l'entreprise qui, si l'on ne l'envisage qu'au niveau micro-économique, nécessite déjà la mise en œuvre d'une stratégie essentielle à sa survie. Comme dans le système immunitaire, où un anticorps spécifique peut combattre un pathogène avec lequel il s'accorde, l'entreprise doit savoir combiner les imprévus et la contrainte et créer ses propres anticorps en cas de péril.

Ainsi, ce qu'Edgar Morin nous apprend, c'est qu'avoir des certitudes comporte le risque de dangers redoutables. N'avoir que des incertitudes serait certainement tout aussi funeste. La vérité est donc dans un entre-deux, si l'on choisit l'approche complexe des problèmes rencontrés. La complexité, en effet, est l'art, non seulement de ne

pas être trop sûr de soi, mais surtout de douter des mirages tentateurs pouvant faire sombrer l'entreprise. Il faut donc « dépasser l'attitude binaire ou partisane ». Partant, Edgar Morin peut aider tout consultant, tout manager, tout dirigeant soucieux de comprendre la complexité des hommes et de leur environnement.

1.4. Conclusion partielle

J'ai donc choisi de mettre le doigt sur un concept qui est sans doute le plus efficace actuellement pour les analyses de situation et les prises de décision. Il est à la fois dynamique par l'exclusion de toute position statique et, en même temps, il essaie de maintenir la paix et la sérénité au sein d'une entreprise. À cet égard, toute entité où règne la confiance est productive, donc capable d'avancer vers l'avenir. Edgar Morin propose une autre façon de penser qui, en fin de compte, dans un environnement lui-même complexe, permettrait à l'organisation d'être plus performante.

2. La complexité comme outil

2.1. Héraclite

La complexité, nous l'avons vu, est un instrument méthodologique important pour éviter de s'en tenir à des analyses superficielles des données observables d'une entreprise. Se borner à des conseils de bon sens est un comportement douteux dans la mesure où l'on ne peut s'en tenir à une attitude purement superficielle et simpliste. Ce qu'il faut donc savoir, c'est qu'on a, en face de soi, des structures que existent depuis longtemps mais qui, à un moment de leur évolution, ne sont plus au rendez-vous du progrès pour diverses raisons. Comment essayer de trouver des solutions pour que les lacunes constatées puissent être atténuées, non seulement dans l'instant mais aussi dans la durée ? Comme on l'a déjà souligné *supra,* toute solution devra s'adapter en permanence à des situations qui ne seront jamais identiques à celles qu'on connaît déjà, celles-là même que l'on retrouve de façon plaisante mais claire dans la boutade d'Héraclite : « on ne se baigne jamais deux fois dans la même rivière ». Partant, des variations se produiront sans cesse et la capacité de s'adapter montrera l'intelligence du consultant qui doit lui-même tenir compte de l'incertitude mais aussi de sa propre ignorance.

2.2. Le consultant

Il doit se former à de nouvelles méthodes et avoir de nouveaux regards pour alimenter sa pratique[7]. Il ne faut pas qu'il exerce à partir d'un référent théorique identique

considéré comme un modèle immuable et sacré. D'autant plus qu'il travaille, au cours de sa carrière, dans différentes organisations sur des sujets d'enquêtes variés à chaque intervention, chaque mission. Il doit donc tenir compte des spécificités professionnelles, des cultures professionnelles, du fait que sa profession est au carrefour de multiples trajectoires possibles qui, contrairement à la phrase célèbre de Saint Exupéry, « ne regardent pas forcément ensemble dans la même direction ».

Ensuite, celui qui donne des conseils doit être convaincant mais surtout persuasif car l'on est ici censé amener l'autre à modifier son point de vue. Mais on ne pourra pas supprimer « d'un coup de baguette magique » les problèmes. La prudence doit accompagner l'audace. Il faut apporter des aménagements pour que les choses se passent sans (trop de) douleur. L'entreprise vit dans la durée et c'est ce qu'il ne faut pas oublier : il y a un passé, un présent, un futur. On ne peut pas comprendre une situation aujourd'hui si l'on ne connaît pas le passé de l'entreprise. Il faut ainsi voir si nos conseils vont améliorer la situation de l'entreprise sans obligatoirement tout bouleverser.

En outre, le consultant doit comprendre que les choses ne se font pas du jour au lendemain, elles s'améliorent dans le temps. Cette perspective d'apaisement doit être donnée à tous. On sait combien de personnes fragiles se suicident par peur d'être remis en question par de nouvelles technologies adoptées sans formation préalable nécessaire et suffisante. L'emploi, c'est aussi toute une famille qui attend derrière, qui vit dans une angoisse permanente. Le Conseil en entreprise doit donc avoir aussi une âme humaniste et les problèmes de consulting nécessitent beaucoup de prudence et de nuance. Ainsi, au cœur de tous les problèmes qui s'affrontent dans une organisation quelconque, le facteur humain s'impose lui aussi. La « pensée complexe » doit permettre de mieux agir sur le réel et tout particulièrement dans la gestion des ressources humaines. Cette complexité ne doit pas être niée car elle est liée à la performance sociale.

Enfin, le consultant doit comprendre l'entité économique dans laquelle il travaille (la typologie de l'entreprise), sa finalité, les moyens qu'elle a de tendre vers un avenir pour tous, de conduire le projet, d'entraîner son équipe et d'ajuster en permanence (écoute de l'environnement, prise en compte des évolutions possibles du système et de toutes les données à réorganiser de façon, là aussi, interdépendante). Au total, le consultant doit créer les conditions propices au changement et à l'équilibre. Cela ne doit pas reposer uniquement sur ses qualités individuelles d'expression, sur son dynamisme, sa détermination, et son charisme. Il doit aimer le contact humain et être humble. Il doit aimer le travail en équipe et tenter, dans toute la mesure du possible de développer une concertation des salariés avec la direction afin de sensibiliser chacun à la nécessité de certaines réformes sans déclencher immédiatement des réactions de résistance au changement.

La « pensée complexe », on le voit, aide à bien comprendre les différentes facettes de l'individu et de l'entreprise à laquelle il s'identifie.

3. Dynamisme d'une équipe qui co-construit un savoir

Le consultant travaille constamment dans l'ethnographie : en immersion dans l'entreprise, et avant même tout diagnostic, il observe les situations sociales et de travail. L'ethnographie est donc intégrée dans tout diagnostic. Il s'agit aussi de faire parler les acteurs et, sur ce point, le métier de conseil est similaire à celui du sociologue. Le consultant doit donc être capable d'interpréter. Il faut qu'il ait, à cet égard, une capacité d'empathie (ou « intelligence interpersonnelle ») donc de compréhension en profondeur de données multiples car il est en permanence dans l'interprétation. C'est d'ailleurs ce qui fait l'intérêt du travail du consultant qui doit tenter, avant tout, d'améliorer son propre jugement car, s'il a des idées fixes, s'il est borné, s'il ne voit pas au-delà de ses idées personnelles, s'il est enfermé à l'intérieur de sa propre personnalité, disons qu'il ne peut être qu'un risque permanent pour l'entreprise. Il lui faut, partant, bien se connaître, tant dans ses limites que dans ses qualités, parvenir à un degré équitable de confiance en soi, ne rien ignorer de ses émotions et, surtout, être capable de les maîtriser.

Ainsi, le dialogisme n'est pas le simple dialogue, c'est la rencontre de deux positions, donc de deux logiques opposées. À l'intérieur de l'entreprise, par exemple, des groupes pensent différemment. L'alternative serait la suivante :

- soit nous débouchons sur un conflit menant, d'une part, à l'incapacité à se comprendre et, d'autre part, à une absence de résultat ;
- soit nous faisons usage du dialogisme, tentant de rapprocher les points de vue pour trouver un compromis.

Le bon conseiller doit donc avoir « de bons yeux et de bonnes oreilles » pour s'informer de tout, et tenter de remettre de la sérénité dans l'entreprise.

Pour finir, toute recherche de décision est un pas vers l'avenir. Une fois prise, toute décision relève de la stratégie, mot emprunté à l'art militaire comportant, lui aussi, sa part d'incertitude. Il ne faut pas, en outre, confondre stratégie et programme. La stratégie a trait à l'action de transformation élaborée en fonction des informations et des hasards situationnels. Le programme n'est rien d'autre que la mise en application de la stratégie. Les solutions qu'on doit trouver se doivent donc, théoriquement du moins, de concilier le technique et l'humaniste. Le consultant est à la charnière de ces deux domaines et son rôle est de permettre à l'entreprise de tourner de façon positive compte tenu de toutes les données.

Conclusion générale

On demande donc au conseiller des connaissances techniques sur la vie de l'entreprise, nullement pour la bloquer, l'empêcher d'évoluer et détruire ce qui existe mais — par un dosage subtil, rationnel et humaniste — pour parvenir à des solutions scientifiques, techniques et politiques, mais aussi humaines (même si le spectacle contemporain nous montre que la progression du taux de chômage augmente au fil des délocalisations pour la bonne et simple raison que le facteur sur lequel, trop souvent, s'appuient les dirigeants, est la minoration constante du coût du travail). Le regard d'Edgar Morin, encore nommé « l'humaniste planétaire », n'est d'évidence pas bienveillant à l'égard de ces solutions dénuées de toute valeur autre qu'économique dans un monde libéral dominé par le seul profit.

Dans un monde où les marchés, les techniques et les habitudes évoluent rapidement, la recherche de solutions bonnes mais non définitives est donc un enjeu soumis à une multitude d'aléas. Le conseiller doit donc être branché autant sur ce qui se passe au sein de l'entreprise que sur les événements qui se produisent à l'extérieur, parfois même à l'autre bout du monde en matière de concurrence et de coût. On le voit bien dans un tel climat planétaire, la tâche du consultant est particulièrement délicate, déchiré qu'il est entre, d'une part, la « tentation hologrammique » considérant que « non seulement la partie est dans un tout, mais aussi que le tout est inscrit d'une certaine façon dans la partie » et, d'autre part, la tentation réductionniste l'encourageant à faire des impasses inopportunes sur la réalité des faits. Se trouve donc posée, particulièrement dans la période très instable où nous vivons en ce début de troisième millénaire, le problème de l'éthique dans la dialectique du pouvoir et du devoir. En effet, écrit Morin, « la bonne intention risque de déterminer des actions mauvaises et la volonté morale d'avoir des conséquences immorales. »

Ainsi, prendre en compte la complexité, donc la diversité est essentiel. Sans cela, rien de durable n'est possible. Si toutefois « nous sommes condamnés à la pensée incertaine, à une pensée criblée de trous, à une pensée qui n'a aucun fondement absolu de certitude », il reste malgré tout que « nous sommes capables de penser dans ces conditions dramatiques ». Et j'avoue que cette extrême complexité du métier de consultant est une des raisons majeures qui me poussent vers lui car il conjugue des espérances de progrès : « situer l'humain dans son mystère et situer le mystère dans son humanité » mais aussi des promesses d'aventures intellectuelles, morales et humanistes.

Bibliographie

Alter, N. 1999. *La gestion du désordre en entreprise*. Paris : Éditions l'Harmattan.

Dagenais, B. 2007. Edgar Morin et la pensée complexe. *La Revue Hermès*, n°48, p. 179-184 www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2007-2-page-179.htm. [consulté le 26 février 2015].

Morin, E. 2001, *La Méthode 5, L'humanité de l'humanité*. Paris : Éditions du Seuil.

Morin, E. 2004. *La Méthode 6, L'Éthique*. Paris : Éditions du Seuil.

Morin, E. 2011. *La Voie. Pour l'avenir de l'humanité*. Paris : Éditions Fayard.

Morin, E. 2005. *Introduction à la pensée complexe*. « Points Essais», Paris : Éditions du Seuil,

Saussois, J.-M. (dir.) 2012. *Les Organisations. État des savoirs*. Paris : Éditions Sciences Humaines.

Vallejo-Gomez, N. 2008. « La pensée complexe : Antidote pour les pensées uniques. Entretien avec Edgar Morin » *Synergies Monde*, n° 4, *Hommage à Edgar Morin pour son 87e Anniversaire,* p. 249-262.

[En ligne] : http://gerflint.fr/Base/Monde4/nelson.pdf [consulté le 26 février 2015].

Notes

1. La dialogique, qu'il utilise constamment, fait partie des concepts qu'il définit dans *La Méthode 5* (2001, *L'humanité de l'humanité*, Éditions du Seuil, Paris, p. 347-348) et dans *La Méthode 6* (2004, *L'Éthique*, Éditions du Seuil, Paris, p. 234). C'est, chez lui, une notion centrale (à ne pas confondre avec le dialogue ordinaire). La dialogique, en effet, désigne une « unité complexe entre deux logiques, entités ou instances complémentaires, concurrentes et antagonistes qui se nourrissent l'une de l'autre, se complètent mais aussi s'opposent et se combattent. À distinguer de la dialectique hégélienne. Chez Hegel, les contradictions trouvent leur solution, se dépassent et se suppriment dans une unité supérieure. Dans la dialogique, les antagonismes demeurent et sont constitutifs des entités ou phénomènes complexes ».

2. Ce qui, d'évidence, explique l'intérêt que représente pour moi une approche de l'entreprise inspirée par la complexité de Morin.

3. Il s'agit là de termes qu'Edgar Morin emploie à l'occasion d'une conférence donnée dans le cadre de sa participation à la « Chaire Edgar Morin de la Complexité », lancée en 2014 par l'ESSEC Business School.

4. De l'avis, ici, des chercheurs de la très récente Sociologie des entreprises.

5. Le concept d'habitus, emprunté ici à Pierre Bourdieu, est défini par lui comme une « grammaire générative du comportement ». Cela veut dire que nos comportements obéissent à des règles dont l'usage ne dépend que partiellement de nous, situés dans l'espace et dans l'histoire et sociologiquement déterminés, donc repérables. Ainsi, ce qui est vrai de l'individu isolé l'est également d'une entreprise. Les Japonais, par exemple, parlent de « l'Homme de Mitsubishi » pour désigner le comportement industriel d'une des plus grandes entreprises mondiales.

6. Une allusion, ici, au titre du livre de Jacques Monod, 1970.

7. D'où l'importance, ici, de la transdisciplinarité.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 / 2015

Littérature francophone

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 161-172

Enfances et immigration dans les œuvres d'Azouz Begag et de Mehdi Charef

Aina Reynés-Linares
Universitat de València, Espagne
aina.reynes@uv.es

Reçu le 29-04-2015 / Évalué le 03-06-2015 /Accepté le 14-09-2015

Résumé

Cet article traite la perspective de l'enfance dans un contexte d'immigration dans trois romans « beur » de deux auteurs considérés comme les fondateurs de cette littérature: Mehdi Charef et Azouz Begag. Au-delà du cadre général de création, il existe des différences qu'il convient, pensons-nous, de nuancer. En effet, la perspective de l'enfance est prise dans l'engrenage de multiples conflits qui illustrent le réseau des relations entre personnages et institutions. Nous abordons cette question à travers *Le gone du Châaba*, d'Azouz Begag (1986), et À bras-le-cœur (2006) et *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* (1983), de Mehdi Charef, en analysant les différents points de vue des narrateurs/enfants en rapport avec l'espace de l'école et du bidonville et le problème de l'identité.

Mots-clés : enfance, immigration, identité, littérature « beur », Charef, Begag

Infancias e inmigración en las obras de Azouz Begag y de Mehdi Charef

Resumen

Este artículo trata la perspectiva de la infancia en un contexto de inmigración en tres novelas « beur » de dos autores considerados como los fundadores de esta literatura: Mehdi Charef y Azouz Begag. Más allá del marco general de creación, existen diferencias que convendría matizar. En efecto, la perspectiva de la infancia entra en un engranaje de múltiples conflictos que ilustran el sistema de relaciones entre personajes et instituciones. Abordamos aquí esta cuestión a partir de las novelas *Le gone du Châaba*, de Azouz Begag (1986), así como À *bras-le-cœur* (2006) y *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* (1983), de Mehdi Charef, analizando los diferentes puntos de vista de los narradores/niños en relación con el espacio de la escuela y las chabolas y el problema de la identidad.

Palabras clave: infancia, inmigración, identidad, literatura "beur", Charef, Begag

Childhoods and immigration in the works of Azouz Begag and Mehdi Charef

Abstract

This article addresses the perspective of childhood, in a context of immigration, in three "beur" novels by two authors considered to be the founders of this literature: Mehdi Charef and Azouz Begag. Beyond the general framework of creation, there are differences that, in our opinion, should be clarified. Indeed, the perspective of childhood is inserted into the mechanisms of many conflicts illustrating the network of relationships between characters and institutions. We address this issue through *Le gone du Châaba* (1986), from Azouz Begag, and through À bras-le-*coeur* (2006) and *Le thé au harem d'Archi Ahmed* (1983), from Mehdi Charef, by analyzing the different points of view of narrators/children regarding the spaces of the school and slums, as well as the problem of identity.

Keywords: childhood, immigration, identity, "beur" literature, Charef, Begag

Introduction

Le roman « beur » fait son apparition dans le panorama de la littérature française au début des années 80, notamment avec la publication en 1983 du premier roman de Mehdi Charef *Le Thé au harem d'Archi Ahmed*. C'est la vague migrante qui donnera naissance à des jeunes de parents maghrébins mais nés ou élevés en France et à la littérature surgie de ce phénomène nouveau qui se démarquera très rapidement des canons français (Vitali, 2013). Des auteurs tels que Faïza Guène *Kiffe Kiffe demain* (2004), *Du rêve pour les oufs* (2006)) ou Rachid Djaïdani *Boumkoeur* (1999), *Mon nerf* (2004) ont suivi ce premier élan - marqué principalement par Mehdi Charef et Azouz Begag - et ont contribué à élargir et à enrichir ce domaine littéraire en étroite connivence avec les transformations de la société française. Ilaria Vitali précise cette notion de roman beur :

> *En effet, le roman beur naît pour témoigner de la condition difficile vécue par la deuxième génération de l'immigration maghrébine. Nés en France et scolarisés en français, les enfants d'immigrés peuvent faire ce que leurs parents, parfois analphabètes, n'ont pas pu faire: prendre la plume et dénoncer la situation critique dans laquelle ils vivent. La clé-de-voute de leurs romans, souvent autobiographiques, est constituée par un personnage-narrateur beur, frontalier de naissance, traversé par des lignes de fractures ethniques, religieuses et culturelles.* (Vitali, 2013).

Bien des romans de la première génération d'écrivains beurs racontent le vécu d'un(e) jeune beur « véhiculant une culture d'origine stigmatisée chez une large part de la population majoritaire par des attitudes racistes héritées de l'époque coloniale » (Hargreaves, 2002 : 243).

En effet, les thèmes de l'incommunication, la solitude ou la quête d'identité, un même type de ressort actanciel, une représentation du temps et de l'espace régie par les mêmes fonctionnements et un rythme narratif agile avec de courtes séquences forment les caractéristiques propres de ce type de roman.

Cette utilisation de l'enfant et/ou de l'adolescent comme élément véhiculant ces expériences de vie suppose, non seulement une innovation de par la nature du phénomène, mais également une vision à la fois fraîche et critique qui met le lecteur dans une position d'empathie et de proximité vis-à-vis du protagoniste.

1. L'enfant et l'adolescent : le surgissement des marges

Le roman beur, que ce soit celui des premières générations ou celui des générations plus récentes, se caractérise particulièrement par la mise en place de personnages marginaux ou singuliers[1], des personnages qui vivent dans les marges de la société en raison de leur origine, de leur statut ou de leur profession. Le collectif *Qui fait la France ?*[2] le précise ainsi : « la vocation du collectif est véritablement de porter la parole des sans-voix, des méprisés, du peuple, que ce soit des gens issus de l'immigration ou pas » (Vitali, 2010 : 125).

L'enfant et l'adolescent vont ainsi faire leur apparition de manière brutale dans ce panorama littéraire en accaparant la totalité des protagonistes de ces histoires. C'est leur vision qui va apparaître, avec leurs joies, leurs déceptions et leurs découvertes. Ces romans se présentent donc presque comme des romans d'apprentissage où l'enfant/jeune subira les difficultés liées à son double statut d'enfant et d'enfant d'immigré.

En effet, d'une part, l'enfant / l'adolescent, immigré ou pas, est à ce moment de la vie, à la recherche d'une identité propre en tant qu'être humain et citoyen. C'est un moment d'apprentissage de soi et des autres qui, dans la plupart des cas, n'est pas évident à assimiler. L'adolescence se caractérise par de multiples changements qui rendent cette période cruciale dans le développement de l'identité (Bosma, 1994 : 291). D'autre part, à ce statut d'enfant/adolescent doit s'ajouter celui d'enfant d'immigrés maghrébins. Ces enfants/jeunes, alors qu'ils sont dans la plupart des cas nés sur le sol français, sont souvent traités comme des immigrés par la société française avec tout ce que cela implique. De plus, ces jeunes se trouvent perdus entre deux cultures, celle des parents et celle du pays qui les a vus naître et grandir, et doivent chercher leur propre chemin qui peut être celui des marges, de l'intégration ou de l'assimilation. Les jeunes beurs semblent se situer en ce que Homi Bhabha a nommé « le tiers espace », l'entre-deux propre aux enfants d'immigrés.

Dans *L'intégration* (2006) Azouz Begag se questionne sur les étiquettes telles que « immigrés de la deuxième génération » ou « maghrébins » que l'on place sur la tête des beurs. Selon la loi du sol, ces enfants nés en France devraient être considérés français à part entière ; et pourtant, ces étiquettes les relèguent à la position d'étrangers. Steve Puig l'explique ainsi : « (…) ces enfants d'immigrés sont, sur un plan culturel et linguistique parfaitement intégrés, mais souffrent sur un plan social de discriminations qui les poussent vers les marges de la société » (Puig, 2011 : 35). Cependant, ces enfants ne sont pas des immigrés, ils n'ont pas quitté leur pays comme leurs parents ou grands-parents. Ils sont nés en France, ils ont été élevés en France et ont reçu l'éducation des écoles nationales. Leur perception de leur vie en France est alors bien différente de celle des parents qui, très souvent, rêvent du retour. « La première génération d'immigrés pensent à eux-mêmes essentiellement comme étant *venu* du Maghreb ; leurs enfants sont plus préoccupés par être en France » (Hargreaves, 1997 : 149)[3]

Mehdi Charef avec *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* (1983), donnera voix à ces jeunes, inspirera et encouragera de nombreux auteurs à suivre ses pas et à raconter un vécu commun, des situations propres à ce double statut d'enfant et d'enfants d'immigrés. Azouz Begag le souligne ainsi :

> *L'histoire de la galère sociale et urbaine de Madjid, le héros de Mehdi Charef, avait tant de similitude, de proximité avec ma propre expérience sociale, familiale et urbaine, que je m'extasiais à chaque page tournée de retrouver des impressions, des idées, des émotions qui m'étaient très familières. Comment l'auteur avait-il su trouver avec autant de justesse les phrases pour donner vie à des choses que je croyais être de l'ordre de mon intimité ?* (Begag, 1998).

Ces auteurs ressentent le besoin d'écrire sur leurs expériences pour mettre au vif la situation que vivent ces jeunes et pour fuir leurs propres fantasmes et traumas. Nous trouvons donc une forte charge autobiographique dans les romans beurs matérialisée, dans les cas que nous analysons, par le prénom des protagonistes. Azouz et Mehdi, les enfants personnages de *Le Gone du Chaâba* et de À bras-le-cœur, partagent le prénom avec leurs auteurs. Au moyen des entretiens et des articles publiés sur eux, des rapprochements entre la vie des auteurs et celle des protagonistes sont plus qu'évidents.

L'écriture devient ainsi un besoin vital, une façon de « gueuler », et une sorte de catharsis identitaire :

> *[…] il me semble que le fait même d'écrire sur mes origines algériennes me montre à quel point je ne suis plus exactement Algérien comme ceux qui sont restés là-bas, mais je ne suis pas exactement Français comme ceux d'ici. La littérature me permet exactement de me construire une identité entre là-bas et ici, un nouveau présent*

hybride, en formation, qui corrobore l'idée que la notion d'identité n'est pas une notion figée et inaltérable, bien au contraire. (Begag, 1998).

2. Begag et Charef : deux faces d'un même enfant

2.1. Madjid: l'adolescent qui inspire une génération

Azouz Begag et Mehdi Charef, considérés comme étant les deux grands auteurs beurs de la première génération, recréent tous les deux, à travers leurs romans, leur enfance et adolescence dans les cités de transit puis les HLM de Lyon et de Paris respectivement. Begag dans son article «Écrire et Migrer » partagera sa surprise et son enthousiasme après avoir lu le roman de Charef et après avoir compris qu'il n'était pas tout seul, que le racisme et les humiliations subis dans sa vie, d'autres les avaient subis pareillement de par l'origine de leurs parents. De même, il a découvert que la situation gênante du point de vue identitaire, cette quête du tiers espace était commune à toute une génération de jeunes français de naissance[4] mais de parents maghrébins.

Elle [l'histoire de Madjid] révélait également à mes yeux la puissance sociale de l'écriture, car en effet, elle me prodiguait un profond sentiment communautaire, une impression de partager exactement la même histoire avec cet écrivain et ses personnages et que, par-delà, nous devions être plusieurs milliers d'enfants d'immigrés en France à ressentir cette reconnaissance. (Begag, 1998).

Même si les personnages de Begag et de Charef partagent des points communs, nous pouvons constater quelques différences remarquables du point de vue des rapports avec les institutions et la famille et du regard de l'enfant. Nous allons ainsi analyser les différentes faces d'un même enfant à partir de *Le gone du Châaba* d'Azouz Begag (1986), À bras-le-cœur (2006) et *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* (1983) de Mehdi Charef.

2.2 L'école: espace marginalisant, espace d'intégration

L'école, espace d'apprentissage et de socialisation, représente dans ces romans à la fois l'intégration dans le système scolaire français et par là, dans la société française, et l'endroit de la perte de leurs repères qu'ils soient linguistiques, religieux ou historiques. Comme l'indique Alec Hargreaves, c'est lorsqu'un des deux univers (familial et scolaire) envahit l'autre, que les résultats peuvent être catastrophiques (Hargreaves 1997 : 51) et parfois humoristiques. Dans *Le Gone du Chaâba*, le petit Azouz qui parle bien français, et suivant la morale qu'il a cru apprendre à l'école, dira sans hésiter à la police où se trouvent les moutons de l'abattoir clandestin : « Fier de moi et sous les regards stupéfaits des femmes du Chaâba, je conduis les représentants de l'ordre et de la justice jusqu'à la mare de sang séché. » (Begag, 1986 : 125).

Cette intrusion d'un univers dans l'autre nous le retrouvons de même dans *Le thé au harem d'Archi Ahmed*. Malika, fâchée et contrariée par l'attitude passive de Madjid, lui parle en français et ce dernier fait semblant de ne pas comprendre ce qu'elle dit :

« *Finiant, foyou* », tout y passe.
Madjid fait semblant de ne pas comprendre.
Calmement, il répond pour la faire enrager encore plus
- Qu'est-ce que tu dis là, j'ai rien compris. (Charef, 1983 : 16).

Par rapport à ce moment concret, l'auteur expliquera dans un entretien qu'il s'identifie pleinement avec son personnage, Madjid, mais qu'il a décidé d'en minimiser la dureté dans ce passage : « Madjid, c'est moi […] Quand il dit à sa mère qui lui parle en arabe : « Je ne comprends pas ce que tu dis ». J'ai failli mettre *plus*. Mais ça aurait été trop dur. » (Trémois, 1985 :8)

Les personnages de Begag doivent toujours revendiquer une appartenance française que les autres semblent leur ôter à cause de leur origine ou celle de leurs parents.

Après le foyer familial – et la rue dans le cas de *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* - c'est l'école qui sera l'espace le plus important dans les romans beurs. La critique à l'institution scolaire, que ce soit dans *Le Thé au harem d'Archi Ahmed* ou dans À bras-le-cœur, est liée au manque d'intérêt de la part des professeurs et de l'établissement qui, rapidement, classent les enfants d'immigrés dans les classes de rattrapage sans faire l'effort de suivre leur parcours et de leur donner une option de sortir de la pauvreté dans laquelle ils se trouvent. Cette expérience de la classe de rattrapage sera développée par Charef dans son roman puis son film homonyme *La maison d'Alexina* (1999). Mehdi, le protagoniste de À bras-le-cœur, qui nous rappelle fortement l'auteur, exprime sa crainte de la classe de rattrapage dans laquelle ils l'ont placé dès son arrivée en France, une classe où « on chuchote en attendant qu'il se réveille [le maître] » (Charef, 2006 :168)

On m'a casé dans la classe de rattrapage avec les « absents », les tarés, et tous ceux qui n'ont rien à foutre de l'école. Ils ont de huit à quinze ans. Je suis anxieux. J'ai peur de me retrouver avec eux. Mon autre angoisse c'est le maître. […] Il est jaloux des autres maîtres en charge des élèves « normaux ». (Charef, 2006 : 164).

Le professeur est largement décrit par Mehdi comme un être « complètement à l'ouest », avec une « silhouette inquiétante », « vieux, long et maigre », avec « le teint pâle, les lèvres poisseuses et une espèce de jus blanc aux commissures » (Charef, 2006 : 164). Schoëder, le seul élève français de cette classe de rattrapage considère que Mehdi sortira vite de cette classe de rattrapage vu qu'il sait lire et a de l'éducation. C'est lui qui tous les jours en classe lit un chapitre des *Misérables* de Victor Hugo. Le

choix du titre du livre est significatif des clins d'œil de Charef vis-à-vis des références intertextuelles.

La vision que donne Madjid de la classe de rattrapage fait écho à celle de Mehdi. Le lecteur connaît le sort de Madjid du point de vue scolaire : l'échec. Pourtant pour Mehdi, l'espoir d'une réussite existe.

À l'école des Fleurs, la direction avait créé une section pour enfants analphabètes ou à moitié. On l'appelait la classe de rattrapage. Mais bientôt elle devint la classe des fous : ceux qu'on montre du doigt en mimant des grimaces de chimpanzé.

> *On entassait là toute la mauvaise graine du béton, tous les futurs locataires de Fleury-Mérogis.* (Charef, 1983 : 96-97)

Dans *Le Thé au harem d'Archi Ahmed*, dans cette « université du fils-du-pauvre-qui-n'a-pas-eu-de-chance » règne dans toute sa splendeur le cynisme et la perversité du système scolaire adressé à ces jeunes des banlieues, à propos du professeur.

Ça devait certainement l'amuser de faire bander des adolescents. Pendant qu'ils bandent, *ils gueulent pas. [...] Des fois elle se faisait garce, plus salope que de coutume. Elle commençait sa séance de strip-tease, les élèves même pas encore en classe. Ces jours-là, elle tenait absolument à monter l'escalier la première. On la laissait grimper quelques marches et on suivait le pas. [...] Et Pat, le Pat devenait tout petit. On aurait cru un enfant de chœur qui suit le curé, un cierge à la main. Il grimpait mécaniquement les marches, les yeux au ciel, et au bout la Sainte Vierge. Son regard mouillant s'éclaircissait, comme hypnotisé.* (Charef, 1983 : 53-54).

Le cas d'Azouz est bien différent. C'est à l'école que l'enfant beur « fait l'expérience de l'écart et de l'anomalie qu'il représente par rapport à la normalité » (Laronde, 1993 : 134). Azouz comprend rapidement que c'est par le biais de l'école qu'il peut s'intégrer dans la société et sortir de la pauvreté et du bidonville. Une idée est claire dans son esprit : il ne veut pas vivre comme ses parents, isolés des français à cause, entre autre, de leur mauvais français qui les empêche même de lire les appréciations des professeurs. Son ignorance provoque en lui une honte profonde qui va l'amener à vouloir changer de « peau » et tout faire pour devenir le meilleur de la classe malgré sa situation. Vivre au Chaâba, équivaut pour lui à vivre dans la pauvreté et les marges.

> *[…] il y a des mots que je ne sais dire qu'en arabe : le kaissa par exemple (gant de toilette). J'ai honte de mon ignorance. Depuis quelques mois j'ai décidé de changer de peau. Je n'aime pas être avec les pauvres, les faibles de la classe. Je veux être dans les premières places du classement, comme les Français […] Je veux prouver que je suis capable d'être comme eux. Mieux qu'eux. Même si j'habite au Chaâba. (*Begag, 1986 : 60).

Ce n'est pourtant que lorsqu'il écrit sur un sujet qui le touche de près qu'il atteint un de ses objectifs : avoir la meilleure note de la classe et notamment, avoir une meilleure note que les Français : « la meilleure note de toute la classe, à moi, Azouz Begag, le seul Arabe de la classe. Devant tous les Français ! » (Begag, 1986 : 224).

Comme le précise Azouz Begag :

L'origine ethnique (maghrébine ou africaine) des jeunes les conduit souvent à s'exprimer à la maison avec leurs parents dans une langue maternelle différente du français et, partant, à déformer, reformer, jouer avec la langue officielle apprise à l'école. (Begag, 1999 : 67).

C'est ainsi que Zohra, la sœur d'Azouz, acquiert une grande valeur par sa maîtrise du français et de l'arabe. Le jour des classements, elle traduit de baraque en baraque en adoucissant les appréciations.

Dans *Le gone du Chaâba*, les mélanges du français et de l'arabe, ainsi que la transcription de la manière de parler de ses parents acquièrent toute son importance, notamment avec *Le guide de la phraséologie bouzidienne* et le *Petit dictionnaire des mots bouzidiens* que l'auteur place à la fin du roman. Le père, face à la menace d'expulsion, demande : « A la Dichire, y en a li magasas, l'icoulebour li zafas ? » (Begag, 1986 : 240). Charef reproduit également ce parler des parents à travers la mère de Madjid, Malika : « - Ti la entendi ce quouji di ? » (Charef, 1983 : 16).

Réussir à l'école devient donc une étape fondamentale pour l'objectif d'Azouz : l'intégration. Le suivi et la croyance aveugle en ce qu'il entend à l'école provoque des scènes avec une grande dose d'humour mais pourtant tragiques : « Le maître a toujours raison. S'il dit que nous sommes tous des descendants des Gaulois, c'est qu'il a raison, et tant pis si chez moi nous n'avons pas les mêmes moustaches » (Begag, 1986 : 62). L'attitude du petit Azouz n'est pas bien perçue par les enfants du Chaâba. L'intégration dans le milieu scolaire provoque en quelque sorte le refus et la marginalisation de la part des enfants du bidonville :

- T'es pas un Arabe, toi »
Ouais, ouais, pourquoi que t'es pas dernier avec nous ? Il t'a mis deuxième, toi, avec les Français, c'est bien parce que t'es pas un Arabe mais un Gaouri comme eux. […]
- C'est bien ça, t'es un Français. Ou plutôt, t'as une tête d'Arabe comme nous, mais tu voudrais bien être un Français. (Begag, 1986 : 94)

Cependant, dans *L'intégration* (2006) Begag insiste sur l'opposition intégration / assimilation et comme l'indique Stève Puig, d'après l'auteur « la société française prône un modèle d'intégration qui dissimule une politique d'assimilation plus ou moins marquée et qui tend à vouloir effacer les particularités culturelles et linguistiques ».

(Puig, 2011 : 29). L'univers familial et scolaire semblent être diamétralement opposés : « Entre ce qu'il raconte et ce que je fais dans la rue, il peut couler un oued tout entier. » (Begag, 1986 : 59).

Azouz désire à tout prix quitter les marges et se rapprocher le plus possible des habitudes des petits français. Cette évolution du point de vue social est marquée par la structure du roman qui passe de l'espace du bidonville à celui de la cité HLM à la fois que le protagoniste évolue dans sa volonté d'intégration. Azouz passe aux meilleures classifications de la classe, mais il aspire également à sortir du Chaâba ; il insistera de toutes ses forces auprès de son père afin de déménager dans un appartement à Villeurbanne. Il a honte du Chaâba : « Je sais bien que j'habite dans un bidonville de baraques en planches et en tôles ondulées, et que ce sont les pauvres qui vivent de cette manière. […] Moi j'ai honte de lui dire où j'habite. C'est pour ça qu'Alain n'est jamais venu au Chaâba » (Begag, 1986 : 59). Cette honte du Chaâba et sa peur d'être mis de côté l'amèneront même à se faire passer pour un juif :

> *Si j'avais avoué que j'étais arabe, tout le monde m'aurait mis en quarantaine. […] Et puis, les Taboul racontent aussi que, dans le désert, là-bas, un million d'Israéliens ont mis en déroute plusieurs millions d'Arabes, et je me sens humilié à l'intérieur. Alors, il valait mieux que je sois juif.* (Begag, 1986 : 189).

Les caractéristiques vestimentaires de sa mère, ses tatouages et même son attitude, bien éloignée de celle d'une mère française, provoqueront en lui une honte et un refus profonds :

> *Là, sur le trottoir, évidente au milieu des autres femmes, le binouar tombant jusqu'aux chevilles, les cheveux cachés dans un foulard vert, le tatouage du front encore plus apparent qu'à l'accoutumée : Emma.* (Begag, 1986 : 190).

Dans la scène du marché où le professeur Grand voit Azouz en train de vendre des fleurs, le personnage beur prend toute son ampleur et profite de la position stéréotypée qu'on lui octroie.

> *Arrêtez de pleurer, Monsieur Grand, ce n'est pas pour gagner ma vie que je vais vendre mes bouquets au marché, mais surtout pour ficher la paix à ma mère. Et puis je me marre bien quand je vois les Français dépenser leur argent pour acheter des fleurs que la nature leur offre à volonté.* (Begag, 1986 : 76).

Un phénomène similaire arrive dans la scène du vol dans le métro de *Le Thé au harem d'Archi Ahmed*. Madjid et Pat volent le portefeuille d'un homme dans le métro. Cependant, Madjid passera l'objet volé à son copain, se situera à côté de l'homme et de sa femme et attendra la réaction habituelle dans ces cas-là : l'homme associera « l'arabe » avec le vol de son portefeuille. Madjid est de ce fait, coupable d'un vol mais

victime à la fois du stéréotype lié à « l'Arabe ». Madjid profite ici et ironise du fait de la confusion du vol avec son origine ethnique. De ce fait, le délinquant devient la victime d'une accusation juste puisqu'en réalité le jeune a participé au vol, mais injuste par une accusation faite à partir d'un préjugé stéréotypé.

C'est paradoxalement aussi à l'école que le petit Azouz apprendra l'histoire du pays de ses parents de la main d'un professeur pied-noir : « Depuis maintenant de longs mois, le prof a pris l'habitude de me faire parler en classe, de moi, de ma famille, de cette Algérie que je ne connais pas mais que je découvre de jour en jour avec lui. » (Begag, 1986 : 213).

2.3. Les deux faces du bidonville

L'espace du bidonville, espace de boue et de misère est perçu aussi différemment dans ces romans. En ce qui concerne la perception qu'ont les personnages du bidonville dans lequel ils débarquent, dans *Le Gone du Chaâba*, Azouz nous introduit dans un espace qui, malgré des conditions de vie ardues, présente une unité où les familles sont vraiment unies, s'entraident, se connaissent toutes et gèrent ce bidonville, ce chaâba, comme s'il s'agissait d'un village en Algérie. Notons que le mot « chaâba » signifie « village » en arabe, et que celui-ci est un lieu de sociabilité où les hommes se réunissent après le travail pour fumer et parler au son d'une musique orientale : « le Chaâba est merveilleux. Le bidonville reprend vie après une journée de travail. Tous les pères de famille sont rentrés » (Begag, 1986 : 63). Dans *Le thé au harem d'Archi Ahmed*, Madjid remémore son arrivée au bidonville, « rue de la Folie », les « baraques enfumées et froides » (Charef, 1983 : 115). Comme Azouz, le personnage de Charef dessine un endroit structuré, « un village, un vrai labyrinthe mais organisé, avec un boucher, un épicier, un café-bar, un restaurant, même un coiffeur » (Charef, 1983 : 117).

Or, les enfants ne semblent pas se soucier des difficultés de vie de ces bidonvilles, sûrement insalubres, de vraies « favelas brésiliennes, le soleil en moins » (Charef, 1983 : 117). Si Madjid n'ornemente pas sa description et l'on perçoit la tristesse et la prise de conscience que donne le recul, toutefois il lui reconnaît une liberté perdue dans les HLM.

> *Les enfants jouent avec une petite graine d'insouciance dans la misère, dans la boue, sous la fumée dense et épaisse que crachent les cheminées. Ils se débrouillent toujours, les gosses, pour s'amuser, même sur un champ de mines…* (Charef, 1983 : 117).

Dans À bras-le-cœur, la description que fait le petit Ali de son arrivée au bidonville, traduit le choc qu'il subit et le contraste avec son arrivée magique à la ville de Paris. La boue, la puanteur et l'ambiance lugubre qui se dégagent, font de cet espace presque un organisme vivant prêt à les engloutir :

Les cheminées dégueulent une fumée dense et âcre...Par terre, il y a une épaisse couche de boue. Mon père se dirige vers le baraquement. [...] C'est vraiment le fond du fond, on ne peut pas tomber plus bas. Des allées tortueuses, fangeuses et puantes conduisent vers notre bicoque. [...] La baraque est divisée en deux parties : une pièce pour les enfants avec quatre lits superposés et une autre, plus vaste, qui fait office de cuisine, de salle à manger, et où il y a aussi le lit de mes parents. Le sol est en terre, humide. Il y a des creux et des bosses. [...] Notre taudis est situé au milieu du bidonville. Il a coûté quatre cent mille francs à mon père. Une petite fortune ! [...] Il faut s'asseoir sur des chaises. Mais il n'y en a pas pour tout le monde. Mon père doit encore acheter des nattes [...]. L'air empeste le goudron du shingle, le mazout et le charbon. L'odeur de la fange épaisse me soulève le cœur. Les allées sont étroites. Les cloisons penchent. J'évite les flaques les plus profondes, mais je marche quand même dans la boue noire.» (Charef, 2006 : 154-156).

Les bidonvilles supposent ainsi des espaces rudes, durs à vivre, où les conditions hygiéniques et le confort y sont absents, mais ils représentent également un espace de liberté pour les enfants, qui ont la capacité de s'adapter dans les milieux les plus hostiles mais aussi pour les adultes qui, d'une certaine manière, arrivent à gérer ce lieu comme s'ils étaient en Algérie. Le bidonville échappe quasiment au pouvoir centralisant dans la mesure où il est situé dans les marges de la ville, de la société. En dépit de la pauvreté qu'il exhale, il assure une proximité entre les êtres difficile à conserver dans les cités HLM de par son architecture.

Conclusion

La littérature « beur » présente ainsi des narrations liées au vécu des enfants et des jeunes de parents immigrés maghrébins qui ont, grâce à leurs écrits, fait entendre leurs voix et les difficultés subies dans le passé. L'enfant et l'adolescent, présents dans la plupart des romans dits « beur », vont exprimer d'un regard nouveau tout le malaise provoqué par une situation de marginalisation ethnique alors qu'ils sont, dans presque tous les cas, nés en France et donc de nationalité française. Le contraste entre la vie familiale et la vie en dehors des murs familiers provoquera, entre autre, le besoin de choisir entre l'un et l'autre, ou plutôt entre l'intégration (ou plutôt assimilation) et la vie dans les marges.

Ce choix du personnage de l'enfant suppose d'une part l'exposition de faits durs et parfois cruels ou injustes sous une vision naïve ou innocente qui, au lieu de minimiser la critique, la rend encore plus frappante. De même, ce choix devient logique dans la perspective où l'enfance et l'adolescence sont des moments de développement personnel profond et de recherche d'une identité propre. C'est donc un moment crucial dans la vie des auteurs qui, au moyen de leurs écrits semblent en quelque sorte atténuer et assimiler les blessures du passé.

Bibliographie

Begag, A. 1986. *Le Gône du Chaâba*. Paris : Seuil.

Begag, A. 1998. **« Écrire et migrer »**. *Ecarts d'identité*, n° 86: «Migration, Exil, Création,» [En ligne] .http://guillaume.guthleben.free.fr/Immigration/Docs%20en%20ligne/ecrire%20et%20migrer_Azouz%20Begag.PDF [consulté le 20 février 2015].

Begag, A. 1999. « Écritures marginales en France. Être écrivain d'origine maghrébine ». *Tangence* nº 59, p. 62-76.

Begag, A. 2003. *L'intégration*. Paris : Ed. Cavalier Bleu

Bhabha, H. 1994. *The Location of Culture*. London/New York : Routledge.

Bosma, H.A. 1994. « Le développement de l'identité à l'adolescence ». *L'orientation scolaire et professionnelle*, 23(3), p. 291-311

Charef, M. 2006. À bras-le-cœur. Paris : Mercure de France.

Charef, M. 1983. *Le Thé au harem d'Archi Ahmed*. Paris : Mercure de France.

Descombes, A. 2004. Almost/ Presque : Hanif Kureishi et Azouz Begag, écrivains des marges. In : Minorités postcoloniales anglophones et francophones. Études culturelles comparées. Paris : L'Harmattan.

Hargreaves, A. 1997. *Immigration and identity in beur fiction. Voices from the North African Community in France*. Oxford : Berg.

Hargreaves, A. 2002. « Littérature «beur» ». *Littératures frontalières, Spécial: Littérature maghrébine : interactions culturelles et méditerranée,* volume 1, n°24, p. 233-254.

Harzoune, A. 2001 "Littérature: les chausse-trapes de l'intégration". *Revue Hommes et Migrations*. nº1231, mai-juin, p. 19.

Laronde, M. 1993. *Autour du roman beur : immigration et identité*. Paris : L'Harmattan

Puig, S. 2011. Du roman beur au roman urbain : de *L'intégration* d'Azouz Begag à *Désintégration* d'Ahmed Djouder. In : Intrangers II. Littérature beur, de l'écriture à la traduction, Louvain-La-Neuve : Academia / L'Harmattan.

Trémois, J.M. 1985. « Le Thé au harem d'Archimède : Un espoir en béton », *Télérama*, 1er Mai 1985, p. 8.

Vitali, I. « 'À l'avant-garde du réel' : entretien avec Mohamed Razane et Karim Amellal du collectif 'Qui fait la France ?' », *Francofonia*, nº 59, automne 2010, p. 125-126.

Vitali, I. 2013. « Une promenade dans le bois du 'roman beur' : De Mehdi Charef à Rachid Djaïdani ». *Lire le roman francophone. Hommage à Parfait Jans (1926-2011)*, Publifarum, nº20.

[En ligne] : http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?id=254[consulté le 01 mars 2015].

Notes

1. Dans un entretien avec Samir Ardjoum, Mehdi Charef précisera qu'il préfère le mot « singuliers » à « marginaux ».

2. Collectif de différents auteurs parmi lesquels se trouve Faïza Guène ou Mohamed Razane, auteur de *Dit Violent*(2007) et président de «Qui fait la France?».

3. « First-generation immigrants think of themselves essentially as *having come from* North Africa ; their children are mainly preoccupied with *being in* France ».

4. Notons que Mehdi Charef est né à Magnia en Algérie mais a émigré en France étant enfant.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 173-199

Camus ou l'artiste au travail

Inmaculada Cuquerella Madoz
Lycée Français de Valence, Espagne
cuquerella.inmaculada@ent-lfval.net

Reçu le 30-01-2015 / Évalué le 16-03-2015 /Accepté le 15-05-2015

Résumé

« Camus ou l'artiste au travail » voudrait rappeler quelques aspects du riche parcours vital, littéraire et intellectuel de l'écrivain et penseur français Albert Camus. C'est à partir de la nouvelle « Jonas ou l'artiste au travail », rédigée vers 1953, que ce portrait sera dressé. Camus y propose une satire mordante du milieu artistique et intellectuel parisien où il étouffe et dépérit depuis la controverse, provoquée par la parution de son essai *L'Homme révolté*, qui l'oppose au cercle sartrien et à la gauche communiste. Ce conte philosophique, assez énigmatique et bien moins connu que les romans majeurs que sont *L'Étranger*, *La Peste* ou *La Chute*, permet cependant de creuser dans l'univers tragique de l'auteur qui, à l'image de ce qui arrive au peintre Jonas (et que l'on retrouve chez l'étranger Meursault, le docteur Rieux et le juge-pénitent Clamence) se sent tiraillé entre l'existence solitaire et l'existence solidaire.

Mots-clés : absurde, révolte, solidarité, tragédie, vitalisme

Camus o el artista trabajando

Resumen

« Camus o el artista trabajando » pretende recordar algunos aspectos de la rica trayectoria vital, literaria e intelectual del escritor y pensador francés Albert Camus. Para ello se parte de su relato breve « Jonas ou l'artiste au travail », compuesto hacia 1953. En él, Camus propone una sátira corrosiva del ambiente artístico-intelectual de París, asfixiante y destructivo para el escritor que, desde la polémica surgida a raíz de su ensayo *El Hombre rebelde*, ha venido sufriendo los duros ataques del círculo sartriano y de la izquierda comunista. Este enigmático cuento filosófico, aun siendo mucho menos conocido que las novelas *El Extranjero*, *La Peste* o *La Caída*, permite ahondar en la particular sensibilidad trágica del autor que, como su pintor Jonás (y como ya ocurriera con el extranjero Meursault, el médico Rieux y el juez-penitente Clamence) se debate entre la soledad y la solidaridad.

Palabras clave: absurdo, rebeldía, solidaridad, tragedia, vitalismo

Camus or the artist at work

Abstract

« Camus or the artist at work » aims to remind some aspects of the rich personal, literary and intellectual path of the writer and French thinker Albert Camus. This portrait is drawn from his short story « Jonas or the Artist at Work » written around 1953. In this tale, Camus offers a biting satire of the Parisian intellectual and artistic circle, which became for him an oppressive milieu since the controversy caused by the publication of his essay *The Rebel*, which opposes him to the sartrian and communist intellectuals. This philosophical story, enigmatic and less known than ~~the~~ his major novels *The Stranger*, *The Plague* or *The Fall*, will allow us to look deeper into the tragic world of the author : Camus, mirroring the painter Jonas as well as the stranger Meursault, doctor Rieux and the judge-penitent Clamence), feels torn between solitude and solidarity.

Keywords: absurd, revolt, solidarity, tragedy, vitalism

Introduction[1]

Voici quelques informations, très générales, que l'on trouve dans n'importe quel site web, non spécialisé, consacré à Albert Camus :

> « *Albert Camus (1913-1960) est un écrivain, philosophe, romancier, dramaturge, essayiste et nouvelliste français. Il est aussi journaliste militant engagé dans la Résistance française et dans les combats moraux de l›après-guerre. Son œuvre comprend des pièces de théâtre, des romans, des nouvelles et des essais dans lesquels il développe un humanisme fondé sur la prise de conscience de l›absurde de la condition humaine mais aussi sur la révolte comme réponse à l›absurde* »[2]

Cette présentation sommaire constitue un bon point de départ pour approcher la personnalité intellectuelle et littéraire d'Albert Camus. Tout d'abord, elle met nettement en évidence une capacité créatrice hors norme car poly-générique[3] : romancier, essayiste, dramaturge… C'est dire son importance et sa présence « médiatique » dans le contexte culturel de l'après-guerre.

Ce résumé a également le mérite de ne pas oublier le journaliste de talent que fut Camus, même s'il convient de rappeler que son engagement ne se limite pas à la Résistance. Dès 1939 le jeune Camus, âgé à l'époque de vingt-six ans, rédige un reportage qui dérange les « patriotes »: « Misère de la Kabylie »[4] ne dénonçait pas l'Occupation allemande mais les méfaits de la colonisation française de l'Algérie. Camus s'en prend ouvertement à la tutelle honteuse de la métropole qui soumet la population musulmane et la maintient dans la misère la plus ignoble. Quelques jours avant de publier le reportage, Camus exprime par lettre l'impression d'abandon que lui produit le pays et y dénonce l'injustice colonialiste:

« Ici la misère est effroyable. Si ce n›était pas ridicule, il faudrait le crier tous les jours dans le journal. Je ne suis pas suspect de sentimentalité. Mais aucun homme de sensibilité moyenne ne peut voir ce que j'ai vu sans être bouleversé. »
Alger Républicain, 27 Mai 1939[5]

Enfin, la notice biographique insiste sur la profonde vision du monde que contiennent les écrits de Camus et rappelle la tension métaphysique qui préside à son œuvre : absurde et révolte sont les deux pôles de l'existence humaine telle que la conçoit l'auteur. C'est cet aspect-là que je voudrais développer ici au risque de décevoir ceux qui souhaiteraient connaître un peu plus dans le détail la vie d'Albert Camus : je m'en excuse d'avance[6].

Mais avant d'aborder la dimension métaphysique de la pensée de Camus, et puisque celle-ci trouve sa matière dans le parcours vital de l'homme Camus, je voudrais rappeler brièvement quelques faits biographiques qui peuvent aider à la compréhension de ce qui suit[7].

Camus naît en Algérie, à Mondovi, le 7 novembre 1913 au sein d'une famille très modeste. Il ne connaîtra pas son père, ouvrier agricole mobilisé peu après sa naissance et qui mourra des suites d'une grave blessure subie lors de la première bataille de la Marne, en 1914. Sa mère, d'origine espagnole, presque muette et illettrée, s'occupe de ménages pour nourrir la famille, aidée par la grand-mère maternelle. Adolescent, Camus se passionne pour le football mais devra vite abandonner toute activité sportive en raison de la tuberculose qui ronge ses poumons ; la maladie ne le quittera plus. Il fonde, avec quelques amis, le Théâtre du Travail, troupe amateur qui se produit dans la Maison de la Culture d'Alger et dont la mission, politique et culturelle, est de mettre le répertoire classique à la portée d'un public populaire. En 1937, il fonde une compagnie indépendante, Le Théâtre de l'Équipe, qui continue cette tâche politique et culturelle de démocratisation. Son intérêt pour le théâtre sera constant : bien des années plus tard il avouera avoir trouvé dans ce milieu l'esprit d'équipe qu'il avait connu du temps où il était gardien de but. Dans les années 40, il se liera d'amitié avec Sartre, jusqu'à leur brouille, dix ans après. Marié à Francine en 1940 et père des jumeaux Catherine et Jean, nés en 1946, Camus ne cachera jamais ses « affaires » extra-conjugale. Dès 1944, il maintiendra une liaison passionnée avec la grande actrice Maria Casarès que Camus rencontre très jeune, alors qu'elle joue le personnage de Martha dans sa pièce *Le Malentendu*. María, fille du Premier Ministre républicain espagnol Santiago Casares Quiroga, vit exilée à Paris avec sa famille depuis 1936. En 1957, au sommet de sa gloire littéraire, Camus reçoit le prix Nobel, celui-là même que Sartre déclinera en 1964. Le 4 Janvier 1960, la voiture que conduisait l'éditeur et ami Michel Gallimard quitte la route, heurte un arbre et Albert Camus meurt sur le coup.

Ce résumé biographique, aussi incomplet soit-il, me semble pouvoir suffire à l'analyse d'un récit assez méconnu, modeste si on le compare aux grands romans que sont *L'Étranger* (1942), *La Peste* (1947) et *La Chute* (1956). Et pourtant, la nouvelle « Jonas ou l'artiste au travail » qui a inspiré le titre de cette présentation « Camus ou l'artiste au travail », me semble condenser de façon limpide la tension conceptuelle et vitale qui articule tout autant l'œuvre - littéraire, essayiste, journalistique - que le parcours humain d'Albert Camus.

1. La nouvelle «Jonas ou l'artiste au travail » et son contexte de rédaction

« Jonas ou l'artiste au travail » est un conte moral et philosophique qui s'étend sur à peine trente pages et que Camus a inclus dans le recueil *L'Exil et le Royaume* qu'il publie en 1957. Le titre antithétique du volume peut être compris, me semble-t-il, comme une déclaration de principes: rien de ce que l'homme fait n'échappe à la duplicité contradictoire et à l'ambigüité. Le tragique de l'action humaine s'y trouve condensé : pas de bonheur sans malheur, pas de réussite sans échec, pas de grandeur sans misère... Voici le leitmotiv de l'œuvre d'Albert Camus sur laquelle l'influence de Nietzsche semble évidente[8].

L'Exil et le Royaume est une œuvre tardive : elle est publiée lorsque Camus est déjà un auteur consacré, l'année même où il reçoit le Prix Nobel, en 1957. À ce moment-là, Camus est vénéré par beaucoup et attaqué, voire dénigré, par beaucoup d'autres. Depuis 1952, après la parution de son deuxième essai, *L'Homme révolté*, la controverse Camus-Sartre enflamme le milieu des intellectuels et des artistes parisiens.

La rédaction, vers 1953, de « Jonas ou l'artiste au travail » est la conséquence du profond mal être, voire du désarroi, dans lequel se trouve plongé l'écrivain. Ce même désenchantement a conduit Camus à publier, un an plus tôt, en 1956, *La Chute*. Dans ce roman qui, par certains côtés, est un écrit de circonstance, Camus prend la plume pour régler ses comptes avec le « clan sartrien » et la gauche communiste. Le ton de la controverse n'aura rien de loyal, tel que nous le verrons plus loin. Camus rédige l'œuvre armé d'une ironie cinglante qui n'épargne personne. L'écrivain, dépité par des critiques qu'il juge basses et calomnieuses riposte en composant le personnage grinçant et cynique de Jean-Baptiste Clamence. Le protagoniste, sorte de double grimaçant de l'homme moderne, est un ancien avocat parisien de prestige. Mais le récit nous le montre quelques années après, exilé à Amsterdam, ville glauque et brumeuse, où le personnage exerce une curieuse profession : il est juge-pénitent. Loin de la gloire et des mondanités, il vit en marginal et a installé son bureau dans un café sordide où il s'entretient avec tous ceux qui, de passage, ont l'oreille assez complaisante pour écouter sa confession-accusation. Voici ce que le voyageur désœuvré découvre dans le *Mexico-City* :

«Quand le portrait est terminé, comme ce soir, je le montre, plein de désolation : « Voilà, hélas ! ce que je suis.» Le réquisitoire est achevé. Mais, du même coup, le portrait que je tends à mes contemporains devient un miroir.
Couvert de cendres, m'arrachant lentement les cheveux, le visage labouré par les ongles, mais le regard perçant, je me tiens devant l'humanité entière, récapitulant mes hontes, sans perdre de vue l'effet que je produis, et disant : « J'étais le dernier des derniers. » Alors, insensiblement, je passe, dans mon discours, du « je » au « nous ». Quand j'arrive au « voilà ce que nous sommes », le tour est joué, je peux leur dire leurs vérités […]. Plus je m'accuse et plus j'ai le droit de vous juger. Mieux, je vous provoque à vous juger vous-même, ce qui me soulage d'autant. Ah ! mon cher, nous sommes d'étranges, de misérables créatures et, pour peu que nous revenions sur nos vies, les occasions ne manquent pas de nous étonner et de nous scandaliser nous-même."[9]

Le ton employé dans "Jonas ou l'artiste au travail" est bien plus aimable et intimiste. L'amertume et le ressentiment que distillait *La Chute* font ici place à la fine dérision : on est tenté de dire, avec Nietzsche, que la lourdeur et l'esprit de sérieux que traînait Camus lorsqu'il compose *La Chute* n'ont pas présidé à la rédaction de « Jonas », datant pourtant de la même époque. Au moment même où l'écrivain se voit attaqué sans concessions et que les critiques malveillantes fusent, Camus se consacre, avec légèreté et bonhomie, à dresser la caricature de la vie d'artiste à travers un alter ego bien plus attachant que Clamence, l'artiste-peintre Gilbert Jonas. L'art de Camus est bien là qui réussit à montrer, sous les traits de la comédie, ce qui pourtant le ronge intérieurement.

Pourtant « Jonas ou l'artiste au travail », en dépit de la légèreté évoquée, correspond bien au genre du « conte philosophique ». Sur le ton de la dérision, Camus y aborde une question métaphysique profonde : la tension existentielle entre solitude et solidarité telle qu'elle se manifeste chez l'artiste, chez le créateur[10]. Dans cette contradiction réside pour Camus, nous l'avons déjà signalé, le sens tragique de l'existence humaine : tout succès entraîne la critique mordante, toute responsabilité s'accompagne du sentiment de culpabilité, toute euphorie créatrice s'abîme dans l'angoisse de la solitude et de la page blanche... Aucun homme n'échappe à cette ambigüité quand il « crée » sa propre vie, mais chez l'artiste le tiraillement atteint son paroxysme, pense Camus qui en souffre terriblement.

C'est de ce déchirement vécu, et dépassé littérairement comme nous le verrons, que je voudrais traiter ici en prenant appui sur le texte même de la nouvelle, que je résume brièvement.

Gilbert Jonas, parisien de trente-cinq ans, a toujours fait confiance à son étoile. Depuis sa naissance, heureuse et attendue, il a pu mener à terme, sans efforts

particuliers d'ailleurs, tous les projets qu'il a entrepris. Ce parcours sans embûches l'a conduit, tout naturellement, à baigner dans un optimisme naïf, reconnaissant et modeste. Jonas a grandi dans le milieu de l'édition parisienne : son père dirige la première maison d'édition de France[11]. Mais surtout, en sa qualité d'artiste-peintre, Jonas fréquente le milieu des artistes et des critiques. C'est pourquoi, le récit est rythmé selon l'affluence dans son atelier-appartement de disciples, marchands d'art, amis et connaissances en tout genre. Entouré de tout ce petit monde, Jonas savoure sa chance, imméritée. Pourtant sa renommée va de pair avec quelques fâcheux inconvénients que Jonas découvre progressivement… Au fil des pages, son succès artistique s'accompagne d'une prolifération croissante d'êtres, affectueux ou égocentriques mais qui tous, importuns, circulent à toute heure dans son atelier et envahissent, inexorablement, son « espace ». À tel point que la source d'inspiration de Jonas se tarit et son étoile s'éteint. On assiste alors à des scènes où l'oppressante sollicitude de la famille, des amis et des nombreux disciples assiège et asphyxie Jonas. La qualité artistique de son œuvre en pâtit ; les admirateurs et les revenus diminuent… Doucement l'artiste s'étiole et devient la cible d'une stérilité totale. Voici le parcours tragi-comique du peintre Jonas qui n'est autre que celui de l'écrivain Camus.

La thèse que je soutiens ici est que la tension vitale que subit Gilbert Jonas, telle qu'elle est racontée dans la nouvelle, est la transposition littéraire à peine déguisée de celle que vécut Albert Camus à l'époque où il la rédigeait. C'est pourquoi « Jonas ou l'artiste au travail » condense toutes les contradictions de l'homme privé et public que fut Albert Camus et mérite, me semble-t-il, que nous nous y attardions.

2. L'homme exténué

Nous l'avons dit, lorsque Camus rédige l'histoire de Jonas, vers 1953, il se trouve plongé dans une profonde crise personnelle qui va se prolonger durant plusieurs années. Les raisons d'un tel effondrement sont variées, en voici celles qui me semblent fondamentales et que Camus transpose, de façon très évidente, dans sa nouvelle.

La controverse de *L'Homme révolté* : l'agression de la gauche communiste et la « trahison » des intellectuels sartriens

La parution de *L'Homme révolté* date d'octobre 1951. La gauche non communiste qui s'exprime alors dans France-Observateur, dirigé par Claude Bourdet, reste modérément enthousiaste, alors que la gauche marxiste déchaîne contre lui sa colère idéologique. Ce sont finalement les intellectuels « de droite » (Guéhénno dans *Le Figaro littéraire* du 24 novembre 1951, entre autres) qui, faisant une lecture tout aussi biaisée que les détracteurs « de gauche », vantent les mérites de l'essai. Cela envenimera le climat d'accueil de l'œuvre et mettra Camus dans une situation de tension extrême[12]. Certains

critiques, forts de ce constat (Francis Jeanson, par exemple) traiteront Camus de lâche et de vendu. On l'accusera de conformisme[13], d'allié de l'impérialisme américain[14], de moraliste…

Ont-ils raison ? Voici le résumé que dresse Olivier Todd, journaliste et biographe, de la position critique de Camus dans *L'Homme révolté*:

> « Dans ce livre, Camus pense seul contre son milieu en France et il se révolte *contre les clichés d'une intelligentsia de gauche à laquelle il a appartenu. Son salut s'incarne dans la révolte artistique de l'écrivain. Écrire, c'est agir contre une histoire incarnée par le fascisme, le communisme, le nazisme, le franquisme dont les finalités reposent sur des crimes de plus en plus irrationnels. Dans sa critique du marxisme et du communisme - que les lecteurs et commentateurs retiennent avant tout- Camus se sent hétérodoxe, même si d'autres autour de lui - auxquels il renvoie, Roger Caillois ou Jules Monnerot - abattent aussi les totems de la gauche.* » *(Todd, 1996: 553)*

Camus, certes, n'est pas communiste : ni le matérialisme historique ni l'esprit d'orthodoxie ne l'attirent. De plus, dans les années 50, les excès totalitaires du stalinisme sont connus[15] et lui répugnent profondément. Contrairement à un grand nombre d'intellectuels de gauche, Camus ne détourne pas le regard et juge inadmissible le compagnonnage stratégique de Sartre et de tant d'autres avec le Parti Communiste qui, à l'époque, ménage le régime soviétique.

À l'agression subie de la part des communistes vient vite s'ajouter l'accueil, d'abord embarrassé mais rapidement hostile, de tous ceux qu'ils tenaient pour ses compagnons de route. En dépit des divergences philosophiques et politiques qui avaient déjà surgi[16], Camus pensait pouvoir compter sur la bienveillance critique de Sartre, de Simone de Beauvoir, de Merleau-Ponty, de Malraux… c'est-à-dire de tous ceux qui animaient les milieux littéraires et intellectuels de la gauche parisienne et qui étaient proches de la maison Gallimard (maison qui embauchait Camus dans son comité de lecture et publiait son œuvre) ou de la revue « Les Temps modernes » (fondée par Sartre et Merleau-Ponty en octobre 1945). Or l'accueil, contre toute attente, ne sera pas tendre. Les insultes fusent et Camus, naïf comme son Jonas, n'a rien vu venir. De fait, c'est l'article que Francis Jeanson publie dans « Les Temps modernes » qui lui ouvrira les yeux et déclenchera la rupture avec Sartre.

Jusque-là, les collaborateurs de la revue avaient traité Camus avec bienveillance[17]. Mais les libertés que Camus vient de prendre avec le discours communiste officiel change tout : personne, à la rédaction de la revue, ne pense du bien à l'égard de l'essai. Ce danger inattendu, venu de l'intérieur, inquiète et dérange. La critique se fait attendre et, lorsque Sartre insiste pour que quelqu'un s'en charge, c'est Francis

Jeanson qui se propose. Or, contrairement au mot d'ordre que, semble-t-il, Sartre avait donné pour que le ton restât ferme mais courtois, Jeanson sévit dans un article ironiquement intitulé, « Albert Camus ou l'âme révoltée ». Le ton de cette critique, railleur et condescendant, est certes catégorique mais n'a rien de courtois, c'est la moindre des choses que l'on puisse en dire. On y trouve, par exemple cette louange, empoisonnée, à propos du style de l'essai :

> *« Observons-le d'emblée : d'un point de vue strictement littéraire, ce livre est une réussite à peu près parfaite. […] Or, si l'on applique ces critères à Camus lui-même, n'est-on pas conduit justement à trouver excessive, dans son livre, la part faite au style ? »*[18]

Ce n'est qu'un début. Cette critique formelle sera vite relayée par la critique impitoyable du contenu, superficiel, tautologique et creux à en croire Jeanson:

> *« Camus prétend établir que la doctrine de Marx conduit logiquement au régime stalinien, mais doit finalement se satisfaire de nous révéler, sous des formes plus ou moins subtiles, que Staline a fait du stalinisme. » (Jeanson, 1952 : 2078)*

Et Jeanson de conclure :

> *« L'Homme révolté, c'est d'abord un grand livre manqué. » (Jeanson, 1952 : 2090)*

Voici ce qu'en dit Olivier Todd :

> *« Francis Jeanson, philosophe, est un exégète de la pensée de Sartre. Son article sur L'Homme révolté, vingt pages d'une violence inouïe, « Albert Camus ou l'âme révoltée », sort dans le numéro des Temps modernes de mai 1952 […]. Jeanson commence par reprocher à Camus les appréciations favorables d'Émile Henriot et de Jean Lacroix dans Le Monde, et de Bourdet dans l'Obs, au nom d'un principe : on serait responsable de ses critiques. Jeanson, d'emblée perfide : « À la place de Camus, il me semble, malgré tout, que je m'inquièterais. » Dès la deuxième page il se fait insultant. » (Todd, 1996: 560)*

L'écrivain, blessé à vif par cette critique au vitriol, réagira de façon épidermique : il rédigera les seize pages de sa réplique, adressée à Monsieur le Directeur des *Temps modernes*[19]. Ce texte de polémique sera publié dans le numéro du mois d'août des « Temps modernes ». Camus, qui déplore tout d'abord l'attitude de Jeanson et accuse Sartre de s'en être rendu complice en publiant l'article, reprend un par un les « arguments », qu'il juge superficiels ou malhonnêtes. Voici, par exemple, ce que lui suggère la critique initiale adressée à son style :

> *« D'abord le style […]. Je relèverai à peine ce qu'il y a de désobligeant pour les écrivains du progrès à laisser entendre que le beau style est de droite et que les hommes de gauche se doivent, par vertu révolutionnaire, d'écrire le baragouin et le jargon. »*[20]

Le ton, digne et belliqueux, est donné. Camus ne pardonnera pas l'offense qu'il considère comme une trahison. La controverse puis la brouille avec Sartre occuperont les esprits et les journaux pendant quelques mois encore[21]. De son côté Camus, effondré et fier, ronge son frein (Todd, 1996: 573). C'est ce qui explique que, deux ans plus tard, en décembre 1954, réfugié en Italie où il tente de « se refaire une santé », Camus note dans ses *Carnets*, à propos de l'attribution du prix Goncourt au roman de Simone de Beauvoir *Les Mandarins* :

> *« La comédie parisienne que j'avais oubliée. La farce du Goncourt. Aux Mandarins cette fois. Il paraît que j'en suis le héros. […] les actes douteux de la vie de Sartre me généreusement collés sur le dos. Ordure à part ça. Mais pas volontaire, comme on respire en quelque sorte. » (Camus, 1989 : 146)*

Olivier Todd qualifie la trame des *Mandarins* d'« immense règlement de comptes » (Todd, 1996 : 601). Dans la controverse fratricide que génère *L'Homme révolté*, le littéraire, le politique, le philosophique et l'affectif s'entremêlent sans rigueur. Il n'y aura pas de réconciliation : ce que Camus en retire c'est la pleine conscience de son isolement intellectuel et personnel.

La vie privée et les tensions conjugales

À ce climat d'hostilité qui règne dans le domaine professionnel, s'ajoutent les graves tensions que le couple Camus traverse : les infidélités de l'écrivain sont connues car Camus n'a jamais tenu à les cacher. Parmi ses liaisons se trouve celle qu'il entretient de longue date avec l'actrice Maria Casarès (déjà mentionnée). Elle deviendra rapidement l'une des plus grandes (la première actrice non française à avoir joué à la Comédie Française) ; Sartre et Cocteau rédigent des rôles pour elle, mais c'est avec Camus, proche des milieux républicains espagnols, qu'elle s'identifiera. L'actrice, comme sa femme Francine, sont toutes les deux tombées sous le charme de Camus qui reste incapable de rompre avec l'une ou l'autre.

En 1953, les symptômes d'une grave dépression nerveuse (Todd, 1996: 573) chez Francine conduisent la belle-mère chez le couple, à Paris. Quelque temps plus tard, ce sont les deux belles-sœurs qui viendront s'installer Rue Madame pour porter leur aide à Francine. Le récit de Jonas déguise à peine cette présence féminine, oppressante, qui envahit l'appartement :

«Louise n'y suffisait plus. Puisqu'on ne pouvait loger une domestique, ni même l'introduire dans l'étroite intimité où ils vivaient, Jonas suggéra d'appeler à l'aide la sœur de Louise, Rose, qui était restée veuve avec une grande fille. […] Jonas se réjouit de cette solution qui soulagerait Louise en même temps que sa propre conscience, embarrassée devant la fatigue de sa femme.»[22]

Mais la santé de Francine empire et en 1954 viendront l'internement dans une maison de soins, les tentatives de suicide et le diagnostic de névrose. Les longs mois de traitement ont marqué Camus, incapable d'écrire, et ont diminué les revenus du ménage. Camus, de plus en plus inquiet, se réfugie dans les adaptations théâtrales : il adapte le roman de Dostoïevski *Les possédés* et propose de nouvelles versions de pièces du répertoire classique espagnol telles que la *Dévotion à la croix* de Calderón, présentée en Juin 1953 au Festival d'Art dramatique d'Angers, suivie en 1957 du *Chevalier d'Olmedo* de Lope de Vega.

Entretemps, la cohabitation dans l'espace exigu de l'appartement est devenue très tendue : la famille accuse Camus de rendre malade sa femme. Voici le résumé de la situation, cauchemardesque, que propose Olivier Todd :

« La belle-famille attribue de plus en plus la dépression de Francine aux infidélités d'Albert, surtout à la liaison avec Maria. […] Fernande, Christiane, Suzy n'ont aucune passion pour la psychanalyse. Il paraît plus facile d'attribuer la dépression à un responsable vivant et à un seul, Camus, et de vouloir lui faire quitter définitivement l'appartement de la rue Madame. Le monstre c'est lui. Camus jette à Francine : « On me trouve coupable.» Francine se dit qu'elle n'a pas été une bonne femme, une bonne mère. Le refuge, la fuite, le paravent de Camus, c'est le travail. Mais à Janine et Michel, à Christiane, il déclare : « Je ne peux pas écrire. » Il songe à réunir des nouvelles. »[23]

L'inquiétude personnelle et professionnelle va rapidement miner une santé toujours fragile. En 1954 Camus souffre de plusieurs rechutes pulmonaires. Chez le créateur, l'idée d'une mort prématurée qui puisse mettre un terme à une œuvre qu'il considère encore inachevée commence à planer et le torture.

La rançon de la gloire

À cela s'ajoutent les obligations mondaines qui résultent de sa célébrité. Entre 1953 et 1957, Camus se sent littéralement acculé par sa renommée qui lui mange un temps précieux qu'il aimerait consacrer à ses amis et à sa famille, notamment aux jumeaux nés en 1946. Mais les manifestes politiques, les cycles de conférences, les adaptations théâtrales, les soirées mondaines… ne lui en laissent pas le loisir. Pendant quelques

mois, les enfants vivront même chez des amis, Janine et Urbain Polge. En même temps, la correspondance s'accumule, les connaissances perdent patience et lui reprochent sa superbe[24]. Tout cela est consigné dans ses *Carnets* et sera littérairement transposé dans « Jonas ou l'artiste au travail » :

> *« Aussi, sa réputation s'en ressentit. « Il est devenu fier, disait-on, depuis qu'il a réussi. Il ne voit plus personne. » Ou bien : « Il n'aime personne que lui. »»*[25]

La tentation de la fuite

D'une part, Camus se sent victime d'attaques injustes, de l'autre coupable du malheur qu'il a provoqué autour de lui. Les notes marquées sur ses *Carnets* sont la preuve que l'écrivain vit un vrai cauchemar : les intellectuels le condamnent, les devoirs mondains l'absorbent, sa femme et son ménage s'effondrent, sa tuberculose s'aggrave… Sous toute cette pression et pour la première fois, sa source d'inspiration se tarit. Confronté à tout cela, Camus essaie de fuir cette ambiance parisienne étouffante. Entre 1954 et 1956 séjours et cycles de conférences s'enchaînent : en Italie (1955), en Algérie (1955 et 1956). Ses notes consignent le soulagement que supposent pour Camus ces « fuites » vers les terres de la Méditerranée, dont il éprouve constamment la nostalgie.

En novembre 1954 il écrit :

> *« Arrivée à Turin ce matin. Depuis plusieurs jours, joie à la pensée de retrouver l'Italie. Depuis 1938, date de mon dernier séjour, je ne l'avais pas revue. La guerre, la résistance, Combat, et toutes ces années de répugnant sérieux. Des voyages, mais instructifs et où le cœur se taisait. Il me semblait que ma jeunesse m'attendait en Italie, et des forces nouvelles, et la lumière perdue. J'allais fuir aussi cet univers (chez moi) » qui depuis un an me détruit cellule à cellule, peut-être me sauver définitivement. » (Camus, 1989 : 131)*

Mais Camus, d'humeur chagrine, revient toujours chez les siens. C'est dans ce climat de profond découragement et de culpabilité que l'écrivain commence à rédiger le recueil de nouvelles *L'Exil et le royaume* qu'il dédicace, loyal, à sa femme : « À Francine ».

Nous l'avons signalé à plusieurs reprises, les éléments biographiques trouvent leur place, à peine dissimulés, dans la nouvelle de Jonas. Il me semble que l'on peut y voir, sans devoir forcer l'interprétation, une forme d'exutoire au désenchantement, autrement dit, une sorte de rédemption littéraire.

3. La rédemption littéraire : la « parabole » de Jonas

Comme le Jonas biblique, Camus éprouve la tentation de se sacrifier pour expier sa faute. Le choix de la citation initiale, extraite du Nouveau Testament, témoigne de son désespoir : *«Jetez-moi dans la mer… car je sais que c'est moi qui attire sur vous cette grande tempête.»*[26]

Jonas-Camus, poussé à bout, demande à ses compagnons de route de se débarrasser de lui… Mais il faut croire que son esprit de révolte est plus puissant que sa détresse. Après cet appel au secours désespéré, l'écrivain se remet au travail et fait ce qu'il réussit le mieux : créer un personnage de fiction, son alter ego Jonas, dans l'espoir peut-être que cette représentation fictionnelle de son vécu puisse l'arracher au marasme dans lequel il s'enlise.

Tout au long de la nouvelle, la référence au monde de la peinture fonctionne comme une métaphore de la création littéraire, intellectuelle et vitale. L'écrivain essaie de mener sa « rédemption » laïque grâce à la littérature ; il tente ainsi de purger sa faute et de recomposer son identité artistique et humaine, fort malmenée depuis plusieurs années.

Le mépris et la condamnation de la critique des « spécialistes »

Tout d'abord, il est aisé de reconnaître, derrière les remarques satiriques que reçoivent les « disciples » de Jonas, les nombreux spécialistes de l'œuvre de Camus qui la commentent, voire l'expliquent. Depuis 1942, Camus a été assimilé à un auteur existentialiste, fidèle disciple de Sartre qui, comme lui, écrit du théâtre, des romans et des essais. L'assimilation, intéressée, fut animée par Sartre lui-même qui très tôt, dès 1943, avait publié son *Explication de l'Étranger*. Cette analyse philosophique du roman prétend, tel que le précise le titre, « expliquer » le personnage de Meursault qui incarne, d'après Sartre, l'homme « absurde ». Depuis les années 40, la vision existentialiste poursuit Camus en dépit de ses nombreuses précisions et protestations.

En 1953, alors qu'une décennie s'est écoulée depuis la parution de la critique de *L'Étranger* proposée par Sartre, alors aussi que la controverse suscitée par *L'Homme révolté* commence à se calmer, Camus rappelle encore la distance « en existence » qui le sépare de l'existentialisme :

> *« Selon nos existentialistes, tout homme est responsable de ce qu'il est. Ce qui explique la disparition totale de la compassion dans leur univers de vieillards agressifs. Pourtant ils prétendent lutter contre l'injustice sociale. Il y a donc des gens qui ne sont pas responsables de ce qu'ils sont, le misérable est innocent de sa misère. Alors ? le mutilé, la laide, le timide. Et pour finir, la compassion, à nouveau ? » (Camus, 1989 : 113)*

Camus « utilise » également la nouvelle pour se démarquer de l'existentialisme sartrien. Dans les premières pages de l'œuvre, au fil de la description qu'il dresse de Louise, la femme de Jonas, on trouve cette remarque chargée de venin, qui rejoint l'annotation portée dans ses *Carnets* :

> *« Louise se dévoua d'abord pour la littérature […]. Elle lisait tout, sans ordre, et devint, en peu de semaines, capable de parler de tout. Jonas l'admira et se jugea définitivement dispensé de lectures […]. « Il ne faut plus dire, affirmait Louise, qu'un tel est méchant ou laid. » La nuance était importante et risquait de mener au moins, comme le fit remarquer Rateau, à la condamnation du genre humain. Mais Louise trancha en montrant que cette vérité étant à la fois soutenue par la presse du cœur et les revues philosophiques, elle était universelle et ne pouvait être discutée. »*[27]

Ainsi, lorsque le récit se réfère à l'ingérence des disciples du peintre Jonas, on ne peut que penser aux tentatives de Camus, assez vaines d'ailleurs, pour se démarquer de la philosophie sartrienne. Le texte de la nouvelle en parle, sur un ton fortement ironique mais plaisantin :

> *« Les disciples de Jonas lui expliquaient longuement ce qu'il avait peint, et pourquoi. Jonas découvrait ainsi dans son œuvre beaucoup d'intentions qui le surprenaient et une foule de choses qu'il n'avait pas mises»*[28]

Les disciples, comme Sartre, tiennent à « expliquer ». Quelques lignes plus loin Camus enfonce le clou sur ce même ton railleur:

> *« Les disciples avaient d'ailleurs un autre mérite : ils obligeaient Jonas à une plus grande rigueur envers lui-même. Ils le mettaient si haut dans leur discours, et particulièrement en ce qui concernait sa conscience et sa force de travail, qu'après cela aucune faiblesse ne lui était plus permise. Il perdit ainsi la vieille habitude de croquer un bout de sucre ou de chocolat quand il avait terminé un passage difficile, et avant de se remettre au travail. Dans la solitude, malgré tout, il eût cédé clandestinement à cette faiblesse. Mais il fut aidé dans ce progrès moral par la présence presque constante de ses disciples et amis […]. »*[29]

Le propos devient cependant un peu plus « sérieux » lorsqu'il s'agit d'esthétique, question cruciale pour Camus :

> *« De plus, ses disciples exigeaient qu'il restât fidèle à son esthétique. Jonas, qui peinait longuement pour recevoir de loin en loin une sorte d'éclair fugitif où la réalité surgissait alors à ses yeux dans une lumière vierge, n'avait qu'une idée obscure de sa propre esthétique. Ses disciples, au contraire, en avaient plusieurs idées, contradictoires et catégoriques ; ils ne plaisantaient pas là-dessus. Jonas eût*

aimé, parfois, invoquer le caprice, cet humble ami de l'artiste. Mais les froncements de sourcils de ses disciples devant certaines toiles qui s'écartaient de leur idée le forçaient à réfléchir un peu plus sur son art, ce qui était tout bénéfice. »[30]

Camus aurait-il eu écho de la théorie du regard sartrienne et de l'analyse philosophique de la honte dans *L'Être et le Néant* ?[31] En tout cas, *Huis-clos* et son célèbre « l'enfer c'est les autres » datent de 1944. Or le regard de ces « disciples » qui se comportent en vrais commentateurs n'a rien à envier au regard idéologique qu'a attiré sur lui *L'Homme révolté*. Les termes choisis par Camus évoquent d'ailleurs le climat étouffant de censure intellectuelle et artistique qui caractérise les régimes totalitaires. Les « disciples », c'est-à-dire les critiques, exigent de l'artiste la fidélité absolue à une esthétique officielle (qu'on y lise dogme existentialiste ou dogme communiste cela est parfaitement indifférent puisque dans les années 50 Sartre réussit à imbriquer les deux) et le forcent à s'y tenir.

Entre les lignes de cet « éloge » des disciples-critiques, le verdict de Camus tombe sans appel : la critique est une pratique autoritaire, voire totalitaire, qui impose un style prédéfini à l'artiste, le corsète et l'annule en tant que créateur. Dans une note marquée par Camus dans ses *Carnets* en 1953, on trouve d'ailleurs cette curieuse analogie marchande à propos de la critique :

« La critique est au créateur ce que le marchand est au producteur. L'âge marchand voit ainsi la multiplication asphyxiante des commentateurs, intermédiaires, entre le producteur et le public. Ainsi, ce n'est pas qu'aujourd'hui nous manquions de créateurs c'est qu'il y a trop de commentateurs qui noient l'exquis et insaisissable poisson dans leur eau vaseuse. » (Camus, 1989 : 96)

Quelques années plus tard, en 1957, la critique littéraire continue d'être la bête noire de Camus. Il écrit, toujours sur le même ton accusateur, mais teinté de désespoir ici :

« Pour la première fois après la lecture de Crime et Châtiment, doute absolu sur ma vocation. J'examine sérieusement la possibilité de renoncer. Ai toujours cru que la création était un dialogue. Mais avec qui ? Notre société littéraire dont le principe est la méchanceté médiocre, où l'offense tient lieu de méthode critique ? » (Camus, 1989 : 207)

Tel est le vécu « professionnel » de Camus que la nouvelle reformule, ce qui lui permet d'évacuer symboliquement les tensions intérieures et la colère que des commentateurs beaucoup moins talentueux que Sartre (Hervé, Jeanson…) ont provoqué en lui. Mais qu'en est-il de son vécu « personnel » ?

La complémentarité des caractères

Dans la nouvelle, Louise apparaît comme l'épouse dévouée et la mère exemplaire. Or c'est précisément le rôle que tenait Francine avant la maladie. Son activité de maîtresse de maison compense toutes les défaillances du peintre, alter ego de l'écrivain, incapable pour sa part de gérer le quotidien. Il convient de remarquer que la présentation des personnages, dans les premières pages de la nouvelle, est construite sur ce contraste psychologique qui témoigne nettement, aussi, de la division traditionnelle des tâches au sein du ménage :

> *« La vocation de Louise était l'activité. Une telle vocation s'accordait heureusement au goût de Jonas pour l'inertie, et pour ses avantages.»*[32]

Et quelques paragraphes plus loin, le récit livre le détail de cette activité effrénée :

> *« Ce bon ange lui évitait les achats de chaussures, de vêtements et de linge qui abrègent, pout tout homme normal, les jours d'une vie déjà si courte. Elle prenait à charge, résolument, les mille inventions de la machine à tuer le temps, depuis les imprimés obscurs de la sécurité sociale jusqu'aux dispositions, sans cesse renouvelées de la fiscalité."*[33]

La liste des corvées que Louise/Francine prend à sa charge se prolonge et ne manque pas de susciter le rire : aux achats divers et à la paperasserie administrative s'ajoutent, pêle-mêle, les rendez-vous médicaux, la vidange de la 4 CV, le charbon domestique… Mais cette activité hétéroclite s'arrêtera net à la naissance des enfants dont le soin deviendra, presque du jour au lendemain, l'occupation exclusive de Louise. Jonas réalise ce changement de situation où il se sent quelque peu négligé et qui l'oblige, note-t-il, à acheter lui-même ses souliers[34] ! Mais, fidèle à son tempérament, il s'adapte.

Comme dans toute caricature, celle du couple de fiction Louise-Jonas, ne fait que grossir les traits de l'évolution du couple Francine-Camus. Il est évident lorsqu'on lit les *Carnets*, que les besoins de la vie courante et les obligations familiales accablent Camus qui a, comme Jonas, vite fait de déléguer la plupart des corvées domestiques à Francine, organisée et efficace. Et qui plus est, en toute bonne foi car Jonas, comme Camus, est un « Artiste ».

La vie d'Artiste

De fait, en dépit du grand nombre de détails qu'apporte la description initiale du personnage (artiste-peintre parisien âgé de trente-cinq ans, marié et père de trois enfants), Jonas est un type abstrait, une sorte de mythe : il incarne l'Artiste intemporel, le Créateur, dont l'esprit est dévoré par les obligations prosaïques et vulgaires. Mais c'est sur le ton de la dérision, comme nous venons de le voir à propos du « partage » des

tâches, que Camus traite la question du statut de l'Artiste. C'est pourquoi la nouvelle contient une amusante satire du « tempérament artiste » qui se sert abondamment du stéréotype.

Certains traits de caractère très reconnaissables définissent le type de l'Artiste, qui est ici une sorte de rêveur inoffensif, un être pur et innocent. Sa bonhomie lui vient directement de son « étoile » car son talent immérité pour la peinture – son génie- lui vaut aussi un tempérament conciliateur: Jonas est guidé par un optimisme spontané totalement étranger au comportement intéressé de ceux qui l'entourent. Voici, par exemple, l'attitude de Jonas confronté aux arguments fallacieux de son propriétaire lorsque le couple discute avec celui-là des conditions du loyer :

> *« Jonas s'était extasié sur les avantages de l'appartement et en avait admis sans peine les inconvénients. « Ce sera comme vous voudrez », dit-il au propriétaire pour l'indemnité de chauffage. »*[35]

L'Artiste est un être démuni, candide, qui se doit d'être protégé et dorloté comme un enfant. Le leitmotiv du manque d'initiative de Jonas « ce sera comme vous voudrez » n'est rien d'autre que la conséquence de son incapacité à bien évaluer les rapports qui occupent le commun des mortels : l'innocence de Jonas, paradigme de l'Artiste placé au-delà des besoins et des nourritures terrestres, rappelle celle de Meursault, lui aussi socialement « inadapté », et pour qui la disponibilité acritique conduira à l'issue fatale.

Dans la nouvelle, le contraste des attitudes laisse présager la tragédie domestique : ce qui dans un premier temps est présenté comme complémentarité des personnalités (de Jonas et de Louise), devient au fur et à mesure qu'augmentent les responsabilités professionnelles et familiales, incompatibilité de caractères. Cette progression suit la pente tragique de ce que vit personnellement Camus. Dans ses *Carnets*, vers la fin de l'année 1954, Camus écrit à propos de sa vie de couple, cette remarque profondément amère :

> *« Si je m'épanouis elle s'étiole. Elle ne peut vivre qu'en s'appuyant sur mon étiolement. Nous sommes ainsi deux pôles contraires de la psychologie. » (Camus, 1989 : 148)*

La crise tragique: l'épuisement et l'angoisse de la stérilité artistique

La tension croissante à laquelle est soumis Jonas est la conséquence immédiate de son propre comportement social : sa gentillesse naïve à l'égard de tous ceux qui affirment l'apprécier et l'admirer le conduit à l'étouffement. Son espace vital se réduit progressivement : son atelier, installé d'abord dans la pièce la plus vaste et lumineuse

de l'appartement, se voit successivement déplacé selon le rythme des naissances des enfants (trois successifs dans la nouvelle) :

> *« Mais quand les pièces furent pleines de tableaux et d'enfants, il fallut songer sans tarder à une nouvelle installation.»*[36]

Laissant de côté la portée comique d'une remarque qui efface la distinction entre l'animé et l'inanimé, cet acculement spatial symbolise l'épuisement moral du créateur. Jonas dépérit comme le fait Camus lui-même, pris en otage par son succès, par sa vie de couple et par sa maladie. Quant à l'atelier, il prend finalement place à la croisée de deux couloirs, dans une mezzanine exiguë et sombre, sorte de tanière surélevée. En même temps que l'espace et la lumière se réduisent, la croyance de Jonas en son étoile faiblit et l'Artiste, être particulièrement fragile, s'étiole et s'isole. Jonas, lucide, rend explicite cette tension et ce dépérissement :

> *« Il était difficile de peindre le monde et les hommes et, en même temps, de vivre avec eux. »*[37]

Ce bilan, clairvoyant, énonce le paradoxe propre à l'écrivain : alors qu'il voudrait peindre le monde vivant, cette vie même, par son propre dynamisme, l'étouffe et l'anéantit. Or, ni la tour d'ivoire, ni l'immersion sociale ne peuvent apporter la solution au créateur. Arrivés à ce stade, c'est l'antinomie solidaire-solitaire qui sert, rétrospectivement, de fil conducteur à la nouvelle et en donne le ton tragique.

Pendant l'été 1954, les notes marquées dans ses *Carnets* signalent, de façon récurrente, la détresse dans laquelle Camus a sombré : « Journée morte » écrit-il à trois reprises (Camus, 1989 : 123) en quelques jours. Pour la première fois, Camus vit l'impuissance littéraire et doute de son identité de créateur. À la lecture de ses commentaires, secs et moroses, on est surpris de voir à quel point l'âge, en tant qu'indicateur de la vitalité, obsède Camus. Le jour même de son anniversaire, le 7 Novembre 1954, Camus écrit, laconique: « quarante et un ans » (Camus, 1989 : 130). Et quelques jours après, il a une pensée pour Rembrandt : « Rembrandt : la gloire jusqu'en 1642, à 36 ans. À partir de cette date, la marche à la solitude et à la pauvreté. » (Camus, 1989 : 129) Cet état d'âme se prolonge jusqu'à l'été 1957, où il note encore : « Pensées de mort. » (Camus, 1989 : 206)

Toute cette angoisse, tout ce vide créateur, se retrouvera dans la deuxième moitié de la nouvelle : Jonas abandonne la peinture et occupe ses journées à flâner, s'éloigne des quartiers fréquentés par ses connaissances, boit, fait des conquêtes… Le créateur tente désespérément de se perdre dans l'anonymat et, lorsqu'il revient chez lui, c'est une sorte de fantôme que les siens découvrent.

Les dernières pages de la nouvelle racontent ce changement d'état psychique et la transformation, profondément paradoxale comme il a déjà été signalé, de son rapport à autrui : il ne peut les aimer que de loin… Plus rien ne reste du Jonas enthousiaste et optimiste des premières pages.

À la fin du récit, l'Artiste, exilé dans la mezzanine exiguë qui lui tient lieu d'd'atelier et à l'abri du bruit de ses enfants et du dévouement de Louise, tente désespérément de continuer de peindre. Finalement, le peintre conclut son œuvre et voit, de nouveau, son étoile briller. Isolé du monde, il attend sereinement sa destinée et, comblé, s'effondre. Voici le texte qui raconte la crise finale :

> *« Une belle journée commençait, mais Jonas ne s'en apercevait pas. Il avait retourné la toile contre le mur. Épuisé, il attendait, assis, les mains offertes sur ses genoux. Il se disait que maintenant il ne travaillerait plus jamais, il était heureux. Il entendait les grognements de ses enfants, des bruits d'eau, les tintements de la vaisselle. Louise parlait. Les grandes vitres vibraient au passage d'un camion sur le boulevard. Le monde était encore là, jeune, adorable : Jonas écoutait la belle rumeur que font les hommes. De si loin, elle ne contrariait pas cette force joyeuse en lui, son art, ces pensées qu'il ne pouvait pas dire, à jamais silencieuses, mais qui le mettaient au-dessus de toutes choses, dans un air libre et vif. Les enfants couraient à travers les pièces, la fillette riait, Louise aussi maintenant, dont il n'avait pas entendu le rire depuis longtemps. Il les aimait ! Comme il les aimait ! Il éteignit la lampe et, dans l'obscurité revenue, là, n'était-ce pas son étoile qui brillait toujours ? C'était elle, il la reconnaissait, le cœur plein de gratitude, et il la regardait encore lorsqu'il tomba, sans bruit. »* [38]

Jonas, enfin heureux et délivré du poids de la création, s'abandonne. Les lignes qui suivent montrent Rateau, l'ami fidèle de la famille[39], devant le dernier tableau du peintre :

> *« Dans l'autre pièce, Rateau regardait la toile, entièrement blanche, au centre de laquelle Jonas avait seulement écrit, en très petits caractères, un mot qu'on pouvait déchiffrer, mais dont on ne savait s'il fallait y lire solitaire ou solidaire. »*[40]

La puissance dramatique de cette dernière scène rappelle sans doute la chute de *L'Étranger*. Dans ce premier roman, publié en 1942, le protagoniste vivait aussi son instant de bonheur au moment même où il se séparait définitivement des hommes et faisait corps avec le *cosmos*, monde purement naturel qui avait été le sien[41]. Cependant, la haine qui envahissait Meursault a, chez Jonas, totalement disparu. Ce changement «en existence » est capital car l'énigme indépassable de l'union-séparation qui clôt la nouvelle ouvre pourtant la voie de l'espoir et de l'innocence, encore possibles.

Il convient de remarquer qu'en 1953 le « type éthique » que Camus choisit pour composer son Jonas se trouve beaucoup plus proche de celui qu'avait incarné le docteur Rieux dans *La Peste*, roman publié en 1947. À l'image de Jonas, le médecin de *La Peste* vit à l'écart de sa famille (sa femme est restée à l'extérieur de la ville contaminée par la peste) et se sent fatigué et dépassé. Cependant, Rieux résiste à l'invasion mortelle du microbe avec les faibles moyens dont il dispose ce qu'il finit par avouer à son compagnon de lutte, Tarrou :

> *« Simplement, je ne suis toujours pas habitué à voir mourir. Je ne sais rien de plus. Mais après tout...*
> *Rieux se tut et se rassit. Il se sentait la bouche sèche.*
> *- Après tout ? dit doucement Tarrou.*
> *- Après tout..., reprit le docteur, et il hésita encore, regardant Tarrou avec attention, c'est une chose qu'un homme comme vous peut comprendre, n'est-ce pas, mais puisque l'ordre du monde est réglé par la mort, peut-être vaut-il mieux pour Dieu qu'on ne croie pas en lui et qu'on lutte de toutes ses forces contre la mort, sans lever les yeux vers ce ciel où il se tait.*
> *- Oui, approuva Tarrou, je peux comprendre. Mais vos victoires seront toujours provisoires, voilà tout.*
> *Rieux parut s'assombrir.*
> *- Toujours, je le sais. Ce n'est pas une raison pour cesser de lutter.*
> *- Non, ce n'est pas une raison. Mais j'imagine alors ce que doit être cette peste pour vous.*
> *- Oui, dit Rieux. Une interminable défaite. »* [42]

La lutte de l'homme contre sa finitude est un échec constant, il faut le savoir, mais il faut, aussi et surtout, tenir, c'est-à-dire se révolter. Voici peut-être la seule « moralité » que les œuvres de Camus contiennent : celle d'un humanisme obstiné qui refuse de trouver la voie du salut ailleurs que dans les seules forces des hommes concrets qui luttent contre leur propre misère et, par là même, deviennent créateurs.

Ce thème majeur de la résistance courageuse, héroïque, se retrouve aussi dans « Jonas ou l'artiste au travail ». À travers la métaphore picturale[43], Camus nous montre la voie tourmentée de l'homme-artiste, créateur de son existence personnelle et collective. Pourra-t-il, comme Rieux, résister lui aussi?

Épilogue

Après la descente aux Enfers que subit Jonas, et qui est suivie d'un effondrement placide, Camus accorde à son personnage la chance d'une nouvelle rencontre avec l'humain. Autrement dit, la révolte continue. C'est pourquoi le diagnostic du médecin est optimiste :

« Ce n›est rien, déclarait un peu plus tard le médecin qu›on avait appelé. Il travaille trop. Dans une semaine, il sera debout. - Il guérira, vous en êtes sûr ? disait Louise, le visage défait. - Il guérira.»[44]

Quant à son auteur, il semble qu'il sorte également du tunnel et retrouve une activité intellectuelle salutaire. Dans une note rédigée en Janvier 1956, depuis l'Algérie où il prévoit de participer à un « Appel pour la trêve civile », il écrit :

« Cette angoisse que je traînais à Paris et qui concernait l'Algérie m'a quitté. Ici du moins on est dans la lutte, dure pour nous, qui avons ici l'opinion publique contre nous. Mais c'est dans la lutte que finalement j'ai toujours trouvé ma paix.» (Camus, 1989 : 182).

Nous le savons maintenant, cet appel désespéré à l'entente des deux communautés échouera. Il n'empêche, Camus prendra son courage à deux mains et, jusqu'à sa mort en 1960, travaillera pour la paix en rédigeant *Le Premier Homme*, son dernier roman, autobiographique. Le manuscrit, inachevé, apparaîtra dans le coffre de la voiture où il trouvera la mort.

En 1994, Gallimard publiera ce texte fragmentaire et émouvant : ironies de l'histoire, dans le premier chapitre de ce roman posthume nous assistons à la naissance de Jacques Cormery qui n'est autre que celle d'Albert Camus. Dès le second chapitre, quarante ans après, c'est l'adulte désenchanté que le lecteur retrouve, lancé sur les traces du père inconnu. Nous voilà donc revenus aux origines d'une vie, celle d'Albert Camus, parti en quête de son identité à travers celle de son aîné.

Nous ne saurons jamais ce qu'aurait écrit Albert Camus pendant les années douloureuses qui ont suivi sa disparition, ni ce qu'il aurait soutenu au moment de la construction de l'indépendance de l'Algérie. Mais nous pouvons être certains qu'il aurait continué de se battre, armé de sa plume, pour ce qu'il pensait être juste.

Innocence et culpabilité : l'absurde existentiel tragique comme point de départ de la création

Au-delà des contradictions de l'homme Albert Camus, il semble bien que toute son œuvre soit construite sur la tension, indépassable, entre l'innocence et la culpabilité. C'est bien le cas de l'étranger Meursault : ce « meurtrier par accident », dénoué de volonté et livré aux éléments naturels, souffrira le martyre et la condamnation en allant jusqu'au bout d'une logique de la naturalité « vraie » qui, parce qu'elle tranche sans compromis avec les conventions d'usage[45], l'isole et le rend coupable aux yeux de tous. Même Caligula, en dépit de sa logique meurtrière, peut être considéré comme un innocent maltraité par le destin et qui pleure, inconsolable, la mort de sa chère Drusilla.

L'un et l'autre sont des personnages tragiques manipulés par le destin et qui ne répondent aucunement au schéma psychologique du roman classique. Ces « héros modernes » sont ballotés par les circonstances, livrés à la contingence d'un monde qui ignore leurs sentiments et leurs vœux. Ils incarnent, me semble-t-il, non l'absurde existentiel selon l'approche sartrienne - qui prend la forme physiologique de la nausée et la forme ontologique du néant- mais la tragédie vitale en un sens prémoderne, grec[46].

Camus identifie l'absurde à un état de profonde angoisse émotionnelle. Le sentiment que l'agencement du monde exerce capricieusement un contrôle sur nos vies - soit parce que cet ordre ignore nos souhaits soit parce qu'il s'y oppose - envahit le cœur de ceux qui aspirent à donner sens à leur existence. Or, la crise absurde est d'autant plus douloureuse que dans ce monde de la finitude Dieu reste silencieux.

Chez Camus, l'ordre transcendant ne prend jamais l'allure de la divinité. Aucune volonté supérieure ne peut alors nous consoler, nous rassurer ou nous sauver. Autant dire que le bonheur des hommes sera conçu ici, non comme un état qui relève du hasard (l'étoile de Jonas est capricieuse) mais comme une construction fragile qui résulte de la volonté de révolte de ceux qui se savent seuls. En ce sens, l'œuvre de Camus rend hommage à tous les héros anonymes qui, comme le Sisyphe mythique, souffrent et se relèvent encore et toujours. Ce sont eux qui résistent, le plus souvent avec des moyens de fortune, aux avancées de la peste qui se nomme misère, douleur, guerre, injustice, détresse…

L'absurde chez Camus consiste alors à ressentir la solitude et la vanité de la tâche. Mais ce sentiment, négatif, résulte d'un regard totalisant et abstrait. En revanche la révolte, incarnée et relative, consiste à se dire que le seul salut ne peut venir que des hommes eux-mêmes et qu'il est temps de s'affairer pour construire, au jour le jour, la solidarité dans la finitude. L'absurde est ainsi une expérience troublante et paralysante alors que le sentiment de révolte invite, lui, à l'action. Mais ce sentiment positif, s'il reste lucide, ne peut jamais dépasser la certitude tragique qu'il faut fièrement défendre le bonheur humain parce que, justement, celui-ci est éphémère, voire exceptionnel.

C'est au sein de ce conflit tragique, strictement humain, entre impuissance et quête du bonheur, que le créateur Camus trouvera l'énergie vitale pour continuer de construire son œuvre, au quotidien, et qu'il en appellera à la révolte par la création. En octobre 1954, il écrit dans ses *Carnets* :

> *« Le contraire de la réaction ce n'est pas la révolution, mais la création. Le monde est sans cesse en état de réaction il est donc sans cesse en danger de révolution. Ce qui définit le progrès, s'il en est un, c'est que sans trêve des créateurs de tous ordres trouvent les formes qui triomphent de l'esprit de réaction et d'inertie, sans que la révolution soit nécessaire. Quand ces créateurs ne se trouvent plus, la révolution est inévitable. » (Camus, 1989 : 127)*

Et en juillet 1956, à la veille du prix Nobel, Camus s'accroche à son identité de créateur et renouvelle le cri, nietzschéen et tragique, de l'Artiste qui dit oui :

> *« Ce que je retrouve toujours au long des années, au cœur de mon attitude, le refus de disparaître du monde, de ses joies, de ses plaisirs, de ses souffrances, et ce refus a fait de moi un artiste. » (Camus, 1989 : 190)*

Conclusion

La nouvelle « Jonas ou l'artiste au travail », avec toute sa profondeur ironique et tragique, est l'héritage d'un humaniste fier et engagé, conscient de la fragilité des êtres humains et partisan décidé de leur dignité. Avec la matière de ses propres contradictions et de celles de son temps, le talent de Camus a su extraire de quoi composer son œuvre, littéraire, intellectuelle et vitale.

Mais, à la différence des paraboles bibliques, Camus ne propose aucun enseignement clair et définitif, simplement il suggère « le désir d'une conciliation, d'une synthèse impossible »[47]. Le dénouement ouvert nous rappelle l'aporie de la condition humaine : installé dans la tension solitude-solidarité, « la tâche du héros »[48] consiste à inventer les conditions d'une coexistence humaine pacifiée pouvant donner lieu à des vies riches, fécondes, heureuses. C'est ce rappel, authentique et obstiné, qui fait à mon sens la grandeur de l'écrivain et de l'intellectuel Albert Camus et qui rend l'Artiste qu'il a été, immortel.

"Semé par le vent, moissonné par le vent, et cependant créateur,
tel est l'homme à travers les siècles, et fier de vivre un seul instant. »[49]

Bibliographie

Camus, A. *Albert Camus : Théâtre, Récits, Nouvelles*. Textes établis et annotés par R. Quilliot. Paris : Gallimard, 1962. [En abrégé *Th.R.N.*]

Camus, A. *Albert Camus : Essais*. Textes établis et annotés par R. Quilliot et L. Faucon. Paris : Gallimard, 1965. [En abrégé *E.*]

Camus, A. 1962. *Carnets I, Mai 1935 - Février 1942*. Paris : Gallimard.

Camus, A. 1964. *Carnets II, Janvier 1942 - Mars 1951*. Paris : Gallimard.

Camus, A. 1989. *Carnets III, Mars 1951 - Décembre 1959*. Paris : Gallimard.

Camus, A. « Lettre au Directeur des *Temps modernes* ». **In « Les Temps modernes », n° 82,** Paris : Gallimard, août 1952, pp.317-333.

Casares, M. 1980. *R*ésidente privilégiée. Paris : Fayard. Il existe la traduction du texte en espagnol : *Residente privilegiada*. Barcelona: Argos Vergara, 1981.

Bataille, G. « Le Temps de la révolte 1 ». In « Critique ». Paris : Revue générale des publications françaises et étrangères, décembre 1951, n° 55, pp.1019-1027.

Bataille, G. « Le Temps de la révolte 2 ». In « Critique ». Paris : Revue générale des publications françaises et étrangères, janvier 1952, nº 56, pp.29-41.

Bataille, G. « L'Affaire de *L'Homme révolté* ». In « Critique ». Paris : Revue générale des publications françaises et étrangères, décembre 1952, nº 67, pp.1077-1081.

Doubrovsky, S. « La Morale d'Albert Camus ». In « Preuves », nº 16, octobre 1960, pp.39-49.

Favre, F. « Camus et Nietzsche, philosophie et existence ». In « La Revue des Lettres Modernes », Albert Camus 9. Paris : 1979, pp. 65-94.

Favre, F. « L'Étranger et les ambiguïtés de l'absurde ». In « La Revue des Lettres Modernes », *L'Étranger* cinquante ans après, Albert Camus 16. Paris : éds. R. Gay-Crosier, J. Lévi-Valensi, 1995, pp.137-147.

Gadourek, C. 1963. *Les innocents et les coupables : essai d'exégèse*. Thèse de doctorat. La Haye : Mouton & Co.

Grenier, R. 1987. *Albert Camus, soleil et ombre*, Paris : Gallimard.

Hernández Álvarez, Mª V. « "Jonas ou l'artiste au travail", el juego de la antítesis en la narrativa breve de Albert Camus.»; Anales de Filología Francesa de la Universidad de Salamanca, nº 13, 2004-2005, p.173 – 187.

Jeanson, F. "Albert Camus ou l'âme révoltée". In « Les Temps modernes », nº 79, Paris : Gallimard, mai 1952, pp.2070-2090.

Jeanson, F. "Pour tout vous dire…". In « Les Temps modernes », nº 82, Paris : Gallimard, août 1952, pp.354-383.

Lebesque, M. 1963. *Camus*. Paris: Seuil.

Ortega y Gasset, J. 1914. *Meditaciones del Quijote*. Madrid: Revista de Occidente, 1954.

Meunier, A. « Approches de l'art camusien ». In « La Revue des Lettres Modernes », Albert Camus 2. Paris : éds R. Gay-Crosier, J. Lévi-Valensi, 1969, pp.9-33.

Miller, O.J. « L'Exil et le Royaume : cohérence du recueil ». In « La Revue des Lettres Modernes », Albert Camus 6. Paris : éds R. Gay-Crosier, J. Lévi-Valensi, 1973, pp.21-50.

Sartre, J.-P. « Explication de *L'Étranger* ». In *Critiques littéraires. Situations I*. Paris : Gallimard, 1947, pp. 92-112. Article publié pour la première fois dans « Cahiers du Sud », Février 1943.

Sartre, J.-P. « Réponse à Albert Camus », in « Les Temps modernes », nº 82, Paris : Gallimard, août 1952, pp.335-353.

Todd, O. 1996. *Albert Camus une vie*. Paris: Gallimard. Il existe la traduction du texte en espagnol: *Albert Camus, una vida*. Barcelona: Tusquets, 2007.

Ward, B.K. « The recovery of Helen: Albert Camus's attempt to restore the Greek idea of Nature" in Dionysius, vol. XIV, Dec.1990, pp.169-194.

Weyemberg, M. "Camus et Nietzsche: Évolution d'une affinité », *Albert Camus 1980*. R. Gay-Croisier (éd.) Gainesville, University Presses of Florida, 1980, pp.221-223.

Weyemberg, M. 1985. « Révolte et ressentiment », in « La Revue des Lettres Modernes », Albert Camus 12. Paris : éds R. Gay-Crosier, J. Lévi-Valensi, 1985, pp.65-82.

Notes

1. Le texte de cet article, resté inédit jusqu'à présent, est la traduction-adaptation d'une communication présentée le 28 octobre 2011 au Centre de Recherche et de Documentation de Cáceres (Estrémadure) sous le titre « Albert Camus, el artista y su obra ». L'auteur y a été invité grâce au concours du réseau des Instituts Français de la Péninsule Ibérique qui a pris l'initiative de rendre hommage à Albert Camus lors du 50ème anniversaire de sa mort.

2. Extrait de la notice biographique actuellement consultable en ligne sur le site de wikipedia.org.

3. Il est à noter que cette capacité se retrouve également chez Jean-Paul Sartre.

4. Cette série d'articles fut publiée pour la première fois dans le Journal « Alger-Républicain », quotidien qui regroupait les socialistes et les radicaux, entre le 5 et le 15 Juin 1939. Le reportage,

dans une version écourtée, fut repris par Camus en 1958 dans *Actuelles III, Chroniques Algériennes* (cf. *E.* pp. 905-938).

5. Albert Camus arrive en Kabylie vers la fin du mois de mai. Il est tout de suite frappé par la misère de la région qu'il visite. Alger-Républicain publie, le 27 mai, un extrait de la lettre qu'il reçoit de son envoyé spécial.

6. Ceux que les menus détails de la vie d'Albert Camus intéressent trouveront certainement plaisir à lire l'excellente biographie d'Olivier Todd, *Albert Camus, une vie* (voir bibliographie à la fin de l'article).

7. Je me limite ici à rappeler quelques faits qui devraient éclairer le contenu biographique de « Jonas ou l'artiste au travail ».

8. Frantz Favre et Maurice Weyemberg se sont appliqués à le montrer depuis longtemps (voir bibliographie finale). Par-delà l'influence intellectuelle - qui est explicite puisque Camus consacre au philosophe allemand un chapitre de son premier essai, *Le Mythe de Sisyphe* (1942) - il me semble que le lien établi est d'abord affectif : Camus trouve chez Nietzsche la même exaltation tragique qu'il éprouve en lui. D'ailleurs Maurice Weyemberg le précise lorsqu'il commente le contenu nietzschéen du second essai, *L'Homme révolté* (1951). Il affirme: « Nietzsche oppose l'*amor fati*, le oui à la nature et au monde, la fidélité à la terre, « consentement » qui est dès l'origine au cœur de la sensibilité et de la pensée camusienne. » Et un peu plus loin il précise : « […] on constate que tout se joue entre un non et un oui et que le souci constant de Camus est de marquer le caractère simultané, co-originel de la négation et de l'affirmation ». (cf. *R.L.M.*, A.C.12, 1985, p.66). Cela convient parfaitement aussi pour expliquer le choix du titre *L'Exil et le Royaume* où s'inscrit la nouvelle qui nous occupe.

9. *T.R.N.* p.1547-1548. Aucun doute ne peut exister quant à la source d'inspiration du concept de juge-pénitent. Voici ce qu'écrit Camus dans ses *Carnets* le 14 décembre 1954 : « Existentialisme. Quand ils s'accusent on peut être sûr que c'est toujours pour accabler les autres. Des juges pénitents. » (cf. Carnets III, p.147).

10. Ici encore, la proximité avec la sensibilité philosophique de Nietzsche est manifeste. Pour Camus, comme pour Nietzsche, la création artistique sert de baume aux tensions de l'existence.

11. L'allusion est évidente : Camus est lecteur chez Gallimard où il côtoie les auteurs les plus prestigieux. Dans les années 50, Gallimard est devenue un puissant groupe éditorial en rachetant des maisons réputées telles que Tel et Denoël. Fondée en 1911 par Gaston Gallimard et André Gide, elle rassemble depuis les plus grands écrivains français de l'avant et de l'après-guerre : Proust, Claudel, Queneau, Giono, Aragon, Yourcenar, Camus et Sartre bien entendu, mais aussi Malraux, Merleau-Ponty, Beauvoir et d'autres moins attendus comme Céline... L'œuvre de plusieurs Prix Nobel et prix Goncourt compose le fonds de la puissante maison d'édition.

12. Georges Bataille dans une « Vue d'ensemble » consacrée à « *L'Affaire de L'Homme révolté* » (in *Critique*, décembre 1952, pp.1077-1081) considère que cet accueil non hostile de la droite a mis le feu à la poudrière : « L'accueil que fit la presse de droite au livre de Camus est sans doute à l'origine du débat ». Par ailleurs, Bataille est l'un des rares critiques à proposer un commentaire de l'essai mesuré et lucide, voire prémonitoire : « Camus se révolte contre l'histoire : je le répète, cette position est intenable. Il se condamne à la louange de ceux qui ne l'entendent pas, à la haine de ceux qu'il voudrait convaincre. Il ne peut trouver ni assise ni réponse. L'inévitable vide où il se débattra le voue au mépris de lui-même. Il devra cependant s'obstiner parce qu'il n'est rien aujourd'hui de plus révoltant que la démesure de l'histoire. »

13. André Breton, dans *Arts* du 12 octobre, s'indigne à la lecture du chapitre que Camus consacre à Lautréamont où il « ose » critiquer « l'œuvre la plus géniale des temps modernes » l'assimilant au nihilisme. Mais c'est que Camus n'est qu'un bourgeois réactionnaire qui ne comprend rien à l'Art, le vrai… D'ailleurs son style « classique » le trahit… (cité par O. Todd, op.cit. p.555).

14. Parmi ces détracteurs se trouve le militant et député communiste Pierre Hervé qui rédigera « La révolte camuse », article publié en avril 1952 dans *Nouvelle Critique* (dont le sous-titre est *Revue du Marxisme militant)* et dont le but n'est autre que de discréditer Camus devenu publiquement contraire au communisme réel, référent absolu de l'efficacité politique pour Hervé. Parmi les défauts de l'essai que le militant devenu critique décèle se trouvent quelques-uns particulièrement étonnants : Camus aurait ignoré les méfaits du colonialisme, se serait tu devant la bombe lancée sur Hiroshima… Hervé ne voit dans *L'Homme révolté* qu'un outil de propagande

anticommuniste et chez Camus de la simple mauvaise foi et du ressentiment. Cela paraît conceptuellement léger… Camus protestera de façon énergique devant ce qu'il considère des propos calomnieux que ses nombreux articles journalistiques démontent mais aucune rectification ne suivra. Le lecteur intéressé par le détail des arguments versés par Hervé, ad hominem et idéologiques, peut consulter l'intégralité de la l'article dans *Nouvelle Critique*, avril 1952, pp.66-76.

15. Dès 1936, André Gide dans *Retour de l'U.R.S.S.* (Paris : Gallimard) a dénoncé la réalité soviétique totalitaire orchestrée par Staline et a manifesté son désenchantement. Les attaques des communistes français ne se feront pas attendre.

16. Tous ces « compagnons » sont liés au Parti Communiste Français alors que Camus, qui y a adhéré en 1934 encouragé par son professeur Jean Grenier, s'en est vite distancé, puis sera exclu à l'automne 1937.

17. Le lecteur souhaitant en connaître davantage quant aux attentes déçues de Camus, trouvera dans le chapitre qu'Olivier Todd consacre à la controverse Camus-Sartre - au titre évocateur « La « vedette » et le « cuirassé » » - de quoi combler sa curiosité (cf. op.cit. pp.558-559).

18. F. Jeanson, « Albert Camus ou l'âme révoltée ». In *Les Temps modernes*, vol.8, mai 1952, pp. 2071-2072.

19. C'est ainsi que Camus s'adresse à Sartre dans cette réplique, ce qui ne manquera pas d'exaspérer le philosophe. À son tour, Sartre ne ratera pas l'occasion de montrer son talent, notamment dans le maniement de l'argument ad hominem, dans la réponse qui suivra (voir infra).

20. A. Camus, « Lettre au Directeur des Temps modernes », in « Les Temps modernes », n°82, août 1952, Correspondance, p.319.

21. Jeanson, dépité parce qu'on l'ignore, répondra dans « Pour tout vous dire... » publié dans le même n° 82. Sartre, lui aussi dépité mais parce qu'on l'accuse de propos qu'il n'a pas écrits, répondra également et scellera la rupture. Le lecteur intéressé trouvera dans la bibliographie finale les références précises de l'une et l'autre réponse.

22. *Th.R.N.*, p.1646.

23. O. Todd, *Camus, une vie*, chapitre 41, « Dans une boule de verre », p.589. Les propos de Camus à ses proches ont été rapportés par Jean Grenier. Janine Polge et Michel Gallimard sont des amis de longue date et resteront très proches du couple durant la maladie de Francine.

24. Lettre à Pierre Berger du 15 de Février 1953: "Si vous connaissiez le quart de ma vie et de ses obligations, vous n'auriez pas écrit une seule ligne de votre lettre. […] La « hautaine solitude » dont vous vous plaignez, avec beaucoup d'autres qui n'ont pas votre qualité, serait après tout, si elle existait, une bénédiction pour moi. La vérité est que je dispute au temps et aux êtres chaque heure de mon travail, sans y réussir le plus souvent. Je ne m'en plains pas. Ma vie est ce que je l'ai faite et je suis le premier responsable de sa dispersion et de son rythme. » (*Th.R.N.*, p.2061)

25. *Th.R.N.*, p.1642.

26. *Nouveau Testament*, Saint Matthieu, Jonas, I, 12.

27. *Th.R.N.*, p.1631.

28. *Th.R.N.*, p.1638.

29. *Th.R.N.*, p.1638

30. *Th.R.N.*, pp.1638-1639.

31. Cela est probable car en 1947 Camus rédige, mais ne publiera pas, une courte pièce parodique intitulée *L'impromptu des philosophes* où il s'amuse à tourner en dérision les profondes réflexions ontologiques de Sartre. Son personnage, monsieur Néant, représentant en doctrines nouvelles, tente de convertir monsieur Vigne, pharmacien et maire d'une petite ville. Camus se situe ainsi dans la tradition satirique d'Aristophane qui dans *Les Nuées* s'en prenait déjà au grand Socrate. Cette pièce fut signée du pseudonyme d'Antoine Bailly et a été publiée dans *Albert Camus, Œuvres complètes : Tome II (1944 - 1948)*, Paris : Gallimard, 2006.

32. *Th.R.N.*, p.1631.

33. *Th.R.N.*, p.1632.

34. *Th.R.N.*, p.1633.

35. *Th.R.N.*, p.1634.

36. *Th.R.N.*, p.1635.

37. *Th.R.N.*, p.1642.

38. *Th.R.N.*, p.1653-1654.

39. Il est fort possible que Jean de Maisonseul, architecte algérien ami de Camus, ait inspiré le personnage de Rateau. Dans la nouvelle c'est d'ailleurs lui qui s'occupe de l'aménagement d'intérieur de l'appartement lorsqu'il faut trouver des solutions, de plus en plus ingénieuses, pour y loger tout le monde. En Février 1955, Camus visite les travaux de reconstruction d'Orléansville, ravagée par un tremblement de terre en compagnie de son ami. Dans les *Carnets III*, Camus note son admiration pour l'activité de l'équipe de reconstruction et la leur envie : "*La jeune équipe d'architectes qui échappent à l'accablement parce qu'ils voient cette ville dans l'avenir.*" (cf. p.155 et p.164 respectivement).

40. *Th.R.N.*, p.1654.

41. Rappelons ici le moment de la délivrance que vit Meursault et qui clôt *L'Étranger*. Par son pathétisme, par son paradoxe déchirant et par son issue fatale, ce texte contient la solution nihiliste au problème que pose toute l'œuvre de Camus, à savoir : comment construire le bonheur en regardant la mort en face ? En voici l'extrait : « Comme si cette grande colère m'avait purgé du mal, vidé d'espoir, devant cette nuit chargée d'étoiles, je m'ouvrais pour la première fois à la tendre indifférence du monde. De l'éprouver si pareil à moi, si fraternel enfin, j'ai senti que j'avais été heureux, et que je l'étais encore. Pour que tout soit consommé, pour que je me sente moins seul, il me restait à souhaiter qu'il y ait beaucoup de spectateurs le jour de mon exécution et qu'ils m'accueillent avec des cris de haine. » In *Th.R.N.*, pp.1211-1212.

42. *La Peste*, Deuxième partie, in *Th.R.N.*, pp.1323-1324.

43. André Meunier, dans son « Approche de l'art camusien » précise la portée, esthétique et éthique, de cette métaphore : « L'écrivain, comme le peintre dont Camus parle plus volontiers, ne vit donc et ne vaut que par cette faculté de choix qui lui donne son style d'autant plus affirmé qu'est grande sa révolte et d'autant plus admirable qu'il est dépouillé de beautés tapageuses : « Le grand style est la stylisation invisible, c›est-à-dire incarnée. » (II, 675) ». In « La Revue des Lettres Modernes », Albert Camus 2. Paris : éds R. Gay-Crosier, J. Lévi-Valensi, 1969, p.16.

44. *Th.R.N.*, p.1654.

45. J'ai soutenu cette interprétation du personnage dans l'article « Meursault, el martirio de un asesino » qui doit prochainement paraître dans le numéro spécial que la revue « Scientia Helmantica » *Revista Internacional de Filosofía [ISSN: 2255-5897]* va consacrer à la pensée d'Albert Camus.

46. À propos du penchant helléniste de Camus, le lecteur pourra lire l'intéressant article que Bruce K. Ward a consacré à la question sous le titre « The Recovery of Helen : Albert Camus's attempt to restore the Greek idea of Nature » (voir bibliographie finale). Les notes des *Carnets* montrent le profond attachement de Camus aux valeurs et aux principes grecs. On y trouve, entre autres : « Si pour dépasser le nihilisme, il faut revenir au christianisme, on peut bien suivre alors le mouvement et dépasser le christianisme dans l'hellénisme. » in *Carnets II*, p.233. C'est cette même « sensibilité grecque » qui préside au texte que commente Ward, « L'Exil d'Hélène », rédigé en 1948 et inclus dans le recueil *L'Été*. La première phrase exprime nettement le parti pris méditerranéen de Camus : « La Méditerranée a son tragique solaire qui n'est pas celui des brumes » (cf. *E*. pp. 853-857).

47. Citation traduite de l'espagnol. Le texte original se trouve dans l'article « "Jonas ou l'artiste au travail", el juego de la antítesis en la narrativa breve de Albert Camus » de Mª Vicenta Hernández Álvarez, Universidad de Salamanca; Anales de Filología Francesa, nº 13, 2004-2005, p.173.

48. J'emprunte cette expression au philosophe espagnol Fernando Savater (San Sebastián, 1947) qui s'en est servi comme titre pour son essai *La tarea del héroe* (Barcelona : Planeta, 1982). Savater y prolonge la pensée du phénoménologue espagnol Ortega y Gasset (1883 - 1955) qui, comme Camus, fut influencé par le vitalisme nietzschéen et propose dans *Meditaciones del Quijote* (Madrid : Publicaciones de la Residencia de Estudiantes, 1914) une ontologie du héros dont les enjeux sont esthétiques, éthiques et politiques. On y trouve, en particulier, cette définition du

héros que Camus, je pense, pourrait parfaitement faire sienne : « Porque *ser héroe consiste en ser uno, uno mismo. Si nos resistimos a la herencia, a que lo circundante nos impongan unas acciones determinadas, es que buscamos asentar en nosotros, y sólo en nosotros, el origen de nuestros actos. Cuando el héroe quiere, no son los antepasados en él o los usos del presente quienes quieren sino él mismo. Y este querer él ser él mismo es la heroicidad."* (cf. Meditación Primera, cap. 15, « El héroe »). Il convient de préciser aussi que Camus a lu attentivement Ortega, ce dont témoignent ses notes de novembre 1954 : « Ortega y *Gasset. La vie créatrice suppose un régime de haute hygiène, de grande noblesse, de constants stimulants qui excitent la conscience, et de rajouter, la vie créatrice est une vie énergique.* » in *Carnets III*, p.135.

49. *Carnets III*, p.277. La citation clôt le poème en prose que Camus compose « Pour Némésis » (déesse grecque de la juste colère des Dieux, soucieuse d'équité et de mesure) en décembre 1959, quelques jours seulement avant sa disparition.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 / 2015

Comptes rendus de lecture

GERFLINT

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 203-206

Elena Moltó
Universitat de València, Espagne

***II Coloquio franco-español de análisis del discurso y enseñanza de lenguas para fines específicos. Lenguas, comunicación y tecnologías digitales*. Françoise Olmo Cazevieille, Jean-Marc Mangiante (eds.), 2014, Universitat Politècnica de VAlència/ Université d'Artois, Editorial Universitat Politècnica de València, 346 p.**

ISBN : 978-84-9048-310-7 pour l'édition imprimée
Édition en ligne :
http://ocs.editorial.upv.es/index.php/ADELFE/ADELFE2014/paper/view/237
[consulté le 15 octobre 2015].

Françoise Olmo Cazevieille et Jean-Marc Mangiante sont les éditeurs scientifiques de ce recueil de trente communications issues du *IIe Colloque franco-espagnol d'Analyse du discours et enseignement des langues sur Objectifs Spécifiques* [1] qui s'est tenu à l'Université Polytechnique de Valencia en Espagne au mois de septembre 2014. Cet intéressant colloque précisément intitulé « Communication et technologies digitales » portait sur l'analyse de l'usage des technologies dans la communication et la didactique des langues de spécialité.

Cet ouvrage collectif aborde donc le processus d'enseignement-apprentissage depuis une multiplicité d'approches, parfois centrées sur des techniques spécifiques qui peuvent rendre service, voire modifier le travail des professeurs, passant par l'utilisation, de la part des apprenants, d'outils numériques devenus incontournables pour leur formation, jusqu'à la création d'environnements informatisés motivants et réjouissants pour apprenants et enseignants.

Si la présentation de techniques innovantes comme l'encre numérique -qui permet de réaliser des annotations sur les présentations- semblerait n'être envisagée que pour les professeurs, on se rend compte rapidement qu'elles pourraient devenir un élément déclencheur de motivation à partir du moment où, une fois placées entre les mains des étudiants, cela les pousserait à l'action.

D'ailleurs l'idée de motivation sous-tend tout ce recueil et semble à la base de différentes démarches des formateurs: que cela soit centré sur les applications mobiles -de plus en plus sollicitées-, l'usage que l'on peut faire de la vidéo notamment dans l'analyse de discours argumentatifs et persuasifs en français des affaires-, ou bien élargissant la

perspective dans l'examen des liens tissés en ingénieries de l'auto-formation en langue FOS et les dispositifs de FOAD via les TICE.

L'utilisation de différents corpus a retenu l'attention de plusieurs chercheurs en raison de l'intérêt de travailler avec ces outils non seulement en traduction, mais aussi en linguistique et enseignement de langues. De même, les ressources terminologiques et les sources lexicographiques contribuent sans aucun doute à renforcer les capacités d'analyse contrastive, surtout lorsque l'on parle de langues de spécialité.

La création d'environnements informatisés fondés sur la linguistique textuelle et destinés à la formation des futurs enseignants de FLE en Colombie, par exemple, ou la conception de matériel dans un cadre numérique pour fomenter les compétences discursives en anglais scientifique mettent l'accent à nouveau sur le côté créatif, donc motivant, des actions des apprenants dans ces contextes. Une bonne illustration serait la présentation du projet *Nous, Princesses de Clèves,* puisque l'on reprend l'objectif de la motivation en focalisant les multilittératies et la multimodalité. Le travail en autonomie, le partage en ligne et la collaboration sont à l'honneur dans un contexte qui privilégie la création d'une partie du cours pour les pairs.

Cette idée du *blended learning* sert à remettre sur le tapis une autre organisation de la formation comme les MOOC, et soulève d'intéressantes questions, à savoir s'ils pourraient avoir une influence sur les cours présentiels étant donné, par exemple, que les cours magistraux traditionnels influencent les MOOC, qui à leur tour modifient la conception des cours magistraux traditionnels en ligne, qui à nouveau pourraient influencer les cours magistraux traditionnels en présentiel…

Si grâce aux TICE les professeurs voient modifiée leur position dans le processus d'enseignement, les apprenants s'emparent des applications numériques (chats, blogs, wikis, forums, courriel, textes collaboratifs…) et plusieurs intervenants sont d'accord pour remarquer qu'elles augmentent l'interaction entre apprenants, façonnent donc une dynamique horizontale, et qu'elles facilitent l'expression d'étudiants qui autrement n'oseraient pas se manifester. Et détail non moins important, les chercheurs remarquent le caractère ludique dont peuvent se revêtir ces échanges. En effet, plusieurs intervenants mettent en relief la composante amusante, distrayante de ces usages, et défendent cette démarche en insistant sur la facilitation de la compréhension donc de la motivation. Un simple exemple: le travail de sous-titrage en contexte médical de petites séquences de séries de télévision -Dr.House en l'occurrence- qui permettent d'aller au-delà des éléments textuels et en travailler d'autres qui ne s'apprennent normalement pas en classe (intonation, accents, gestes, mouvements corporels…) en plus d'éléments prosodiques (figures, métaphores, jeux de mots, sens de l'humour…).

Ce regard sur la motivation nous fait donc envisager certaines pistes séduisantes en communication éducative sans éviter de soulever et de signaler de nouveaux problèmes en contexte d'apprentissage formel. Quant aux pistes, il faudrait remarquer l'insistance sur l'utilisation des ressources pédagogiques authentiques. Par exemple, la plupart de manuels de langue présentent des échanges coopératifs, polis, harmonieux, alors que l'impolitesse préside beaucoup d'échanges (on prive l'apprenant de son droit de réagir à l'impolitesse). L'utilisation des jeux de rôle pourraient offrir aussi cette possibilité parce que l'on fait souvent trop d'abstraction des facteurs affectifs, ce qui enlève, ou nuance artificiellement l'authenticité donc la motivation des échanges.

De nouveaux problèmes, nous disions, sont pointés puisque toutes ces pratiques que les auteurs nous présentent dans ce travail changent peu ou prou les dynamiques d'enseignement-apprentissage. En conséquence, tous les éléments du contexte éducatif, l'évaluation comprise, devraient être modifiés. Or, pour l'instant dans notre contexte l'évaluation continue d'être quantitative et non qualitative. L'autonomisation privilégie la réflexion, l'auto-évaluation, la confiance en soi, l'esprit d'initiative, la gestion du stress, le travail en groupe…. voilà le grand problème pour considérer la valeur ajoutée des TICE et de l'autonomie dans l'apprentissage formel universitaire. On ne peut pas continuer à évaluer des contenus et rien que des contenus/résultats, sans apprécier le processus d'apprentissage.

Il se pourrait justement que de possibles solutions apparaissent si l'on commençait à accepter le côté informel des apprentissages dans des contextes avant si étanches et fermés. On aimerait donc conclure le compte rendu de cette riche rencontre multidisciplinaire en soulignant l'espoir émis par Thierry Soubrié qui propose de décloisonner en quelque sorte, de laisser entrer le monde de l'apprentissage informel et les pratiques numériques dans son ensemble, sans restrictions; déplacer la classe dans l'environnement des TICE pour les analyser, les transformer en objet d'étude, pour permettre les échanges des élèves puisqu'il semblerait que motivation et dialogue entre pairs stimulent l'autonomie, et surtout pour diffuser les contenus des apprenants, leurs propres créations.

Un grand champ de réflexion s'ouvre donc pour les enseignants afin de modifier les anciens paramètres évaluateurs pour les adapter aux nouveaux usages. En tout cas la technologie devrait passer au second plan pour mettre en question surtout le type de relation que l'enseignement-apprentissage pourrait entretenir avec son environnement.

Note

1. La première édition de cet axe scientifique international franco-espagnol bisannuel consacré à l'analyse du discours, à la didactique des langues et au Français sur Objectifs Spécifiques a eu lieu en 2012 en France, à l'Université d'Artois. Les fruits de cette rencontre fondatrice ont été recueillis par Jan Goes, Jean-Marc Mangiante, Françoise Olmo, Carmen Pineira-Tresmontant et publiés en 2014 sous le titre : *Le langage manipulateur. Pourquoi et comment argumenter ?* aux éditions Artois Presses Université, Collection *Études linguistiques*, série *Didactique des langues*.

http://apu.univ-artois.fr/Collections/Etudes-linguistiques/Serie-Didactique-des-langues/Le-langage-manipulateur.-Pourquoi-et-comment-argumenter [consulté le 15 octobre 2015].

La troisième édition (2016) est en préparation.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

GERFLINT

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 207-208

Julia Morillas Climent
Colegio Nuestra Señora de Loreto, Valencia, Espagne

***Procesos educativos con TIC en la sociedad del conocimiento*[1]. Manuel Cebrián de la Serra, María Jesús Gallego Arrufat, 2011. Madrid : Pirámide, 234 p.**

ISBN : 978-84-368-2475-9

Depuis de nombreuses années déjà, « TIC » (Technologies de l'Information et de la Communication) est devenue une expression à la mode et s'est répandue dans les domaines les plus divers, notamment dans celui qui nous intéresse ici au premier chef : la recherche en didactique des langues. Les enseignants et les établissements scolaires visent à bien préparer l'apprenant pour qu'il s'intègre dans la société où la présence des TIC et la capacité à les utiliser de façon rapide et efficace sont jugées essentielles. Sans aucun doute, nous sommes face à une révolution dans la création de connaissances.

Dans de nombreux cas, nous apprenons à utiliser les TIC d'une manière autodidacte, mais ce n'est ni la seule option ni la plus généralisée ni la plus efficace. Remarquons que les nouvelles technologies nous offrent un énorme éventail de possibilités sur le plan éducatif. Mais, malgré ce potentiel, nous, les utilisateurs, ne savons toujours pas comment en profiter au mieux. Ce décalage s'explique en grande partie par un manque de formation des enseignants. C'est pourquoi, il est vital de fournir des stratégies et des procédés plus organisés dans le but de découvrir toutes les possibilités éducatives ainsi que des experts qui nous guident tout au long de ce parcours d'incertitudes et de nouveautés. Comment réaliser et réussir l'intégration des TIC dans les processus d'enseignement et d'apprentissage ? Telle est la principale question qui a guidé les auteurs.

Pour ce faire, les contenus de l'ouvrage de Manuel Cebrián de la Serna et de María Jesús Gallego Arrufat nous montrent de façon simple, claire et motivante non seulement les meilleures pratiques éducatives avec les nouvelles technologies, mais aussi les dernières avancées technologiques en matière d'éducation, offrant ainsi une réponse aux nouveaux défis et aux compétences clés pour la formation des enseignants. C'est à ce besoin de formation et d'information que ce livre entend répondre.

En ce qui concerne le contenu de l'ouvrage, celui-ci montre une approche très innovatrice des TIC dans les pratiques éducatives. Les chapitres sont organisés par compétences pédagogiques, à savoir : des compétences sur l'impact, la planification et l'organisation des nouvelles technologies en cours, et aussi sur les processus de communication et de signification des contenus que transmettent les médias par l'intermédiaire des TIC. D'ailleurs, les auteurs nous expliquent les critères valables pour la sélection de matériaux technologiques, les meilleurs outils sur Internet pour l'élaboration de nouveaux matériaux (vidéos, wikis, Blogs, etc.), et, en dernier lieu, ils nous montrent quelques ressources disponibles pour une autoformation en ligne.

En définitive, ce livre recueille l'information essentielle pour mettre en pratique en cours les Technologies de l'Information et de la Communication pour tous les niveaux éducatifs et les domaines de compétence, guidés par des experts en didactique (les auteurs sont des professeurs universitaires et des experts en technologie éducative de diverses universités espagnoles).

Cet ouvrage est destiné tout autant aux étudiants qu'aux professeurs de langue désireux d'enseigner le français par le biais des TIC. Ils pourront consulter ce travail en vue d'un enseignement plus innovateur et ludique. C'est un ouvrage à ne pas manquer pour les nouvelles générations d'enseignants, puisqu'il fournit des repères pour mieux connaître et comprendre les TIC et leurs pratiques, mais aussi les changements que leur développement et leur intégration dans le processus d'enseignement et d'apprentissage peuvent apporter dans la classe de langue. Certes, les professeurs ont un rôle déterminant à jouer dans la promotion et la diffusion des TIC de leur temps dans le cadre de l'éducation et de l'enseignement.

Note

1. Nous proposons cette traduction du titre en français : *Processus éducatifs avec les TIC dans la société de la connaissance*.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

GERFLINT
Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 209-210

Carmen Giménez Morte
Conservatorio Superior de Danza de Valencia, Espagne

Ana Barri Almenar. *Estudio de la Terminología de la danza académica*[1]. Thèse de doctorat, Universitat de València, Espagne, 775 p.

Un instrument pour les professionnels de la danse en Espagne

Lorsqu'une thèse de doctorat naît avec l'idée de devenir un outil pour les professionnels d'un domaine de connaissance en particulier, c'est parce qu'on a détecté une lacune qu'il était nécessaire de combler.

La soutenance, en septembre 2015, à l'Université de Valencia (Faculté de Philologie, Traduction et Communication, Département de Philologie française et italienne) de la thèse intitulée *Estudio de la terminología de la danza académica* de Mme Ana Barri Almenar, sous la direction de Mme le Pr. Elena Moltó Hernández[2], est incontestablement un exemple de production et de transmission de connaissances dans le processus d'enseignement-apprentissage d'un art, dans ce cas-là de la danse académique, et de la langue française qui lui sert de support. La pertinence et le caractère innovant de la contribution pédagogique de cette recherche sont évidents dès les premières pages.

Les études supérieures de danse en Espagne ne se trouvent pas inscrites dans le cadre universitaire et d'un point de vue administratif, elles demeurent dans les limbes entre enseignement secondaire et supérieur. Malgré cela, plusieurs thèses de doctorat ont été soutenues dans des départements universitaires appartenant à différents domaines de connaissances permettant ainsi la génération d'un corpus théorique naissant. Pour que ce corpus soit étoffé de façon ferme et solide, il est nécessaire d'encourager des thèses doctorales comme celle-ci, afin de faire connaître la terminologie des différentes écoles de danse académique et leurs différents styles.

L'intérêt de ce minutieux travail de recherche se voit accru du fait d'être né d'une pratique artistique et enseignante comme celle de Mme Ana Barri Almenar, responsable de la matière *Didactique et Méthodologie de la Danse* dans la spécialité de *Pédagogie de la danse classique*, au Conservatoire Supérieur de Danse de Valence. Pour les professionnels de la danse, le sens pratique de cette recherche est mis en évidence par l'utilisation de sources primaires et secondaires fondamentales dans ce domaine,

plus concrètement celles qui se rapportent aux différentes écoles et styles de danse académique suivis de nos jours, tout en signalant clairement l'évolution historique de la terminologie employée.

L'étude débute par une brève introduction sur la nécessité de la recherche, suivie des chapitres consacrés à l'histoire de la terminologie de ce style de danse avec un commentaire multilingue selon les sources des trois grandes écoles: française, italienne et russe. Un vaste corpus de recherche analyse les termes les plus utilisés aux niveaux didactique et professionnel. L'ordre et la systématisation de ses entrées est l'une des vertus de cette recherche qui permet de clarifier les erreurs d'utilisation, les origines obscures et les utilisations correctes de la terminologie de la danse académique à travers l'histoire.

La réflexion nécessaire pour effectuer ce travail de compilation et de classification des différents mouvements implique une méthodologie continuellement renouvelée, c'est-à-dire confrontée à l'enseignement de la pratique artistique. La grande tâche de recueil bibliographique soutient donc l'idée de faire de cette étude un solide point de départ pour d'autres recherches sur ce sujet.

Si à l'intérêt des résultats obtenus vient s'ajouter la clarté de l'approche et la fluidité de l'expression, il ne nous reste plus qu'à souhaiter qu'une maison d'édition publique ou privée s'intéresse à la publication[3] et à la diffusion de cette thèse de doctorat sur la terminologie de la danse académique qui a reçu à l'unanimité de la part du jury la mention *Excellent cum laude*.

Notes

1. *Étude de la terminologie de la danse académique*
2. Traductrice en français de ce compte rendu de thèse.
3. Le prélude de cette thèse a été publié en 2009 par le Gerflint :

Barri Almenar, A. 2009. « Terminología de la danza académica : la importancia de denominarse "plié" ». *Synergies Espagne*, n° 2, p. 181-189.

[En ligne] : http://gerflint.fr/Base/Espagne2/barri.pdf [consulté le 30 octobre 2015].

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

Synergies Espagne n° 8 / 2015

Annexes

GERFLINT
Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 213-215

Profils des auteurs

Diplômée en Traduction et Interprétation et titulaire d'une maîtrise en Traduction spécialisée et en Formation du corps d'enseignants, **Laeticia Lucie Abihssira García** poursuit ses études de doctorat à l'Université de Murcie. Elle est traductrice et interprète indépendante (français, espagnol, italien, anglais et arabe) spécialisée dans le domaine sanitaire, juridique, éducatif et touristique. Elle donne des conférences dans le monde entier (Espagne, Mexique, Pérou, France, etc.) et anime des stages d'argot français dans des centres de formation (Londres, Valence, Almeria, Murcie, etc.).

Nicolás-Antonio Campos Plaza est Professeur de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Murcie. Il est aussi Professeur (en détachement) de l'Université de Castilla-La Mancha (UCLM) et professeur invité de nombreuses universités : Buenos Aires, Targoviste, Córdoba, Las Palmas de Gran Canaria, Málaga et Granada. Ses activités d'enseignement et de recherche se situent fondamentalement en linguistique appliquée à la traduction, lexicologie, lexicographie, traduction juridique et économique, traduction scientifique et technique. Parmi ses nombreuses publications, on peut citer: *Panorama de Lingüística y Traductología* (Atrio); *Diccionario jurídico-económico francés-español español-francés* (Comares); *Diccionario de cultura y civilización francesa* (Akal); la traduction en français de la *Crónica de jurisprudencia del Tribunal Supremo* (Ed. Tribunal Supremo) et de *Semiótica Jurídica*, la traducción en espagnol de *Qu'est-ce qu'un genre littéraire* de J. M. Schaeffer (Akal) ou de *Atlas de la corrupción en el mundo* ; et parmi les articles : «Texte, idéologie et traduction», «La traducción y la interpretación jurídicas en la UE», «Recomendaciones académicas para la regulación de la traducción e interpretación jurídica en la UE», «La terminología jurídica en clave traductológica» o «Los límites de la investigación traductológica». Il est actuellement Directeur du Département de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Murcie.

Natalia Maria Campos Martin est docteur en Traduction et Interprétation de l'Université de Malaga et titulaire d'une maîtrise en français de l'Université de Castilla-La Mancha. Elle est actuellement professeur à la Faculté de Philologie, Traduction et Communication (Département de français et italien) de l'Université de València. Elle a été professeur dans les Universités de Murcie, Cordoue et Malaga, en tant que conférencier invité. Sa recherche est liée, depuis 2006, au Groupe de recherche interuniversitaire en traduction (HUM 767) et aux projets de recherche de la Fondation Seneca, sur une base concurrentielle (2011-2013). Elle participe activement à plusieurs projets de recherche internationale I + D (UE - AGIS) dont les résultats sont diffusés dans des publications prestigieuses.

Inmaculada Cuquerella Madoz est Docteur en Philosophie (Université de Valence, Espagne) et auteur de la thèse de philosophie morale et politique « La superación ética del nihilismo en la obra de Albert Camus » (2006). Professeur au Lycée Français de Valence et professeur associé à l'Université Ceu San Pablo où elle enseigne l'Anthropologie philosophique, elle anime depuis 2010 à l'Institut Français de Valence, « Le Café Philo ». Membre, aux côtés de philosophes et de sociologues valenciens, de l'équipe de recherche « Nuevos paradigmas sociales », elle a publié des traductions d'auteurs contemporains tels qu'Alain Renaut, Gilles Lipovetsky et Alain Brossat.

Gemma Delgar Farrés est enseignante de langue française et de traduction du français à l'espagnol et au catalan à la Faculté d'Éducation, Traduction et Sciences Humaines de l'Université de Vic-Université Centrale de Catalogne. Elle est Docteur en philologie française (Université Autonome de Barcelone) et titulaire d'un Master en linguistique appliquée (Université Autonome de Barcelone) et de la Licence de lettres modernes (Université Paul-Valéry Montpellier 3). Membre du Groupe de Recherche en Apprentissage et Communication (GRAC), ses recherches et publications portent sur la didactique du Français Langue Étrangère, l'analyse du discours et la linguistique appliquée.

Joaquín Díaz-Corralejo Conde est Docteur en Philologie Française, Professeur d'Université à la retraite. Il a travaillé dans l'U.E.R. Didactique des Langues et des Littératures à la Faculté d'Éducation, de l'Université Complutense de Madrid, dans la formation des professeurs de français de l'école primaire et de l'enseignement secondaire. Les sujets de recherche qu'il a développés ont été : a) la didactique de l'enseignement/ apprentissage des langues, des littératures et des cultures, b) la planification, la gestion et l'évaluation de l'intégration de la langue étrangère dans des disciplines non linguistiques (D.N.L.) dans les sections bilingues, et c) la didactique des technologies digitales dans l'enseignement/apprentissage des langues.

Roser Gauchola est maître de conférences au Département de Philologie Française et Romane de l'Universitat Autònoma de Barcelona (Espagne), dont elle est actuellement la directrice. Ses recherches ont porté sur la linguistique typologique comparée et la Méthode verbo-tonale d'intégration phonétique. Elle a participé à différents projets de recherche (financés par l'Union européenne et le gouvernement espagnol) portant sur l'intercompréhension entre langues romanes et la didactique des langues étrangères.

Rania A. Khalifa est professeur adjoint de linguistique française à la faculté des Langues (Al-Alsun) de l'Université d'Ain-Chams en Égypte. Titulaire d'un master et d'une thèse de doctorat en sociolinguistique, elle a ensuite préféré orienter ses recherches vers différents champs de la linguistique : analyse de discours, argumentation, traductologie, etc. Elle a publié dans des revues américaines, canadiennes, françaises, roumaines, égyptiennes et saoudiennes. Elle est également la traductrice de la version arabe du roman *La Reine de Silence* de Marie Nimier (2005).

Paulina Ledovskikh est étudiante en fin de formation de l'Université Paris-Dauphine en Master 2 professionnel *Action Publiques et Régulations Sociales*, mention *Conseil et accompagnement du changement*. Ancienne boursière Erasmus en Estonie, elle est actuellement en contrat d'apprentissage en *Ressources Humaines* rattachée à la Direction des Ressources Humaines d'une Entreprise de Services du Numérique (ESN) localisée à Paris.

Françoise Olmo Cazevieille est Docteur ès Lettres (Philologie Française) et Master en Terminologie. Professeur Titulaire d'Université, elle est enseignant-chercheur à l'Université Polytechnique de Valence en Espagne, rattachée aux laboratoires GALE (Groupe d'Analyse des Langues de Spécialité) et GIIMA (Groupe d'innovation et de recherche sur les méthodes actives d'enseignement). Ses recherches portent sur la terminologie appliquée notamment aux domaines de l'ingénierie et sur les apports des technologies numériques à la didactique du Français sur Objectifs Spécifiques.

Aina Reynés-Linares est professeur de français à l'École Officielle de Langues de Valencia et doctorante à l'Université de Valencia (Espagne). Elle a réalisé un master de recherche en langue et littérature ainsi qu'un master de didactique du français. Après avoir reçu différents prix pour ses études universitaires en Philologie Française, elle s'est intéressée notamment à la littérature et au cinéma dits «beurs». Elle a publié divers articles sur l'œuvre d'Abdellatif Kechiche et de Mehdi Charef, auteurs sur lesquels porte sa thèse doctorale.

Aurora Ruiz Mezcua travaille dans le Département de Traduction de la Faculté de Lettres de l´Université de Cordoue (Espagne) depuis l'année académique 2008-2009. Elle a soutenu sa thèse de doctorat, intitulée « L´équipement de l´interprétation simultanée et ses implications didactiques » en 2010. Actuellement, elle enseigne l´interprétation simultanée et consécutive dans les combinaisons anglais-espagnol et français-espagnol. Ses lignes de recherche sont l´interprétation de conférences, l´interprétation sociale et de liaison, ainsi que les nouvelles technologies appliquées à l´interprétation. Elle a dirigé plusieurs projets pédagogiques et publié des articles pour l´enseignement de l'interprétation, la traduction et les langues.

Teresa Maria Wlosowicz est docteur en Sciences du Langage. Elle a étudié les lettres anglaises à l'Université de Silésie à Katowice en Pologne. Elle a obtenu le grade de docteur en co-tutelle à l'Université de Silésie et à l'Université de Strasbourg en 2009. Elle est actuellement enseignant-chercheur à l'Université d'Ostrava à Ostrava en République Tchèque. Ses recherches portent sur le plurilinguisme, le pluriculturalisme, la psycholinguistique, l'acquisition et la didactique des langues, et l'anglais comme langue internationale.

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

GERFLINT
Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 217-218

Synergies Espagne en 2015 : numéros parus, numéros prévus

- **Numéros parus**

Numéro 1 - Année 2008. *Musiques, langues, cultures et didactique pour l'apprentissage de la compréhension humaine*. Coordonné par Sophie Aubin et préfacé par Jacques Cortès.

Numéro 2 - Année 2009. *Langues, Enseignement, Education : Relier l'ancienneté et la modernité*. Coordonné par Sophie Aubin et préfacé par Paul Rivenc (Avant-Propos) et Jacques Cortès.

Numéro 3 - Année 2010. *Contrastes Linguistiques et Communication*. Coordonné par Brigitte Lépinette et Sophie Aubin.

Numéro 4 - Année 2011. *Confluences musicales et mobilités musico-linguistiques*. Coordonné par Sophie Aubin et préfacé par Julio Murillo Puyal.

Numéro 5 - Année 2012. *Terminologie et Francophonie : Traitements des langues générales et de spécialité*. Coordonné par Françoise Olmo et Sophie Aubin. Préfacé par M. Teresa Cabré Castellvi.

Numéro 6 - Année 2013. *Charles Bally : Moteur de Recherches en Sciences du Langage*. Cordonné par Sophie Aubin et préfacé par Jean-Louis Chiss.

Numéro 7 - Année 2014. *Actions et Coopérations pour le Français en Espagne*. Coordonné par Raphaël Bruchet et Sophie Aubin. Préfacé par Alain Fohr.

Numéro 8 - Année 2015. *Composition pluridisciplinaire en Sciences de la Communication : textualité juridique, didactique et littéraire* . Coordonné par Sophie Aubin et Elena Moltó. Préfacé par Antonio Campos Plaza.

- **Numéros prévus**[1]

Numéro 9 - Année 2016. *Grammaires du français publiées en Espagne depuis 1970 jusqu'à nos jours* : *descriptions et contextualisations.* Coordonné par Mª Carmen Molina et Javier Suso, en partenariat avec le Département de Philologie Française de la Faculté de Philosophie et de Lettres de l'Université de Grenade.

Numéro 10 - Année 2017. *Musique, théâtre et didactique de la langue-culture française*. Coordonné par Anna Corral Fullà, Universitat Autónoma de Barcelona et Sophie Aubin, Universitat de València.

Numéro 11 - Année 2018. *Conscience méditerranéenne*. Coordonné par Inmaculada Cuquerella Madoz, Lycée Français de Valence et Université Cardenal Herrera (UCH-CEU).

Note

1. Les propositions d'articles épars d'auteurs francophones espagnols sont acceptées et seront publiés dans la limite de l'espace éditorial disponible et suivant les avis des comités de la revue et de l'éditeur Gerflint; voir l'appel en ligne :
http://gerflint.fr/images/revues/Espagne/appel_permanent_synergies_espagne.pdf [consulté le 15 octobre 2015].

© Revue du Gerflint. Éléments sous droits d'auteur.

GERFLINT

Synergies Espagne n° 8 - 2015 p. 219-221

Consignes aux auteurs

Revue *Synergies Espagne*

ISSN 1961-9359 / ISSN en ligne 2260-6513

1 L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.espagne@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche par voie électronique et en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.

2 L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.

3 Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.

4 Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.

5 Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.

6 Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sans couleur, sans soulignement et sans hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en espagnol puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

9 La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article doit comprendre entre 15 000 et 30000 signes, soit 6-10 pages Word, éléments visuels, bibliographie, notes et espaces compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 2500 signes, soit 1 page.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article (taille 8) avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii…iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La **bibliographie** en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 **Pour un ouvrage**

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 **Pour un ouvrage collectif**

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p. 49-60.

19 **Pour un article de périodique**

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 **Pour les références électroniques** (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ….], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site : http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le copyright sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet et extraits de films ou d'images publicitaires seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation.

NB : Toute reproduction éventuelle (toujours en noir et blanc) d'une image, d'une photo, d'une création originale et de toute œuvre d'esprit exige l'autorisation écrite de son créateur ou des ayants droit et la mention de paternité de l'œuvre selon les dispositions en vigueur du Code français de la propriété intellectuelle protégeant les droits d'auteurs. L'auteur présentera les justificatifs d'autorisation et des droits payés par lui au propriétaire de l'œuvre. Si les documents sont établis dans un autre pays que la France, les pièces précitées seront traduites et légalisées par des traducteurs assermentés ou par des services consulaires de l'Ambassade de France. Les éléments protégés seront publiés avec mention obligatoire des sources et de l'autorisation, dans le respect des conditions d'utilisation délivrées par le détenteur des droits d'auteur.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles, seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par la rédactrice en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Une fois publié et numérisé par le Gerflint, tout article pourra être déposé en post-publication (archivage institutionnel exclusivement) à condition que le Directeur de publication (assisté du Pôle éditorial) en donne l'autorisation. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante: gerflint.edition@gmail.com. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article spécifié dans la politique éditoriale de la revue. Le Gerflint (Siège en France) ne peut honorer des commandes de numéros imprimés.

© Gerflint - 2015 - Pôle éditorial - Tous droits réservés -

Synergies Espagne, nº 8/2015
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale

En partenariat avec la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur: Edgar Morin
Fondateur et Président : Jacques Cortès
Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

Publications du GERFLINT

Identifiant International : ISNI 0000 0001 1956 5800

Le réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest
Synergies Afrique des Grands Lacs
Synergies Algérie
Synergies Argentine
Synergies Amérique du Nord
Synergies Brésil
Synergies Canada
Synergies Chili
Synergies Chine
Synergies Corée
Synergies Espagne
Synergies Europe
Synergies France
Synergies Inde
Synergies Italie
Synergies Mexique
Synergies Monde
Synergies Monde Arabe
Synergies Monde Méditerranéen
Synergies Pays Germanophones
Synergies Pays Riverains de la Baltique
Synergies Pays Riverains du Mékong
Synergies Pays Scandinaves
Synergies Pologne
Synergies Portugal
Synergies Roumanie
Synergies Royaume-Uni et Irlande
Synergies Sud-Est européen
Synergies Tunisie
Synergies Turquie
Synergies Venezuela

***Essais francophones :* Collection scientifique du GERFLINT**

Direction du Pôle éditorial : Sophie Aubin
Webmestre : Thierry Lebeaupin
Site: http://www.gerflint.fr
Contact: gerflint.edition@gmail.com

***Synergies Espagne*, nº 8/2015**
Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv´*) - France
© GERFLINT - Sylvains les Moulins – France – Copyright nº 24XM3E1
Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2015
Achevé d'imprimer en décembre 2015 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS
ul.Wybickiego 46, 31-302 Krakòw - Pologne

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Ce huitième numéro de la revue *Synergies Espagne* a pris sa source dans le souhait et la volonté, de la part de la rédaction et de la coordination scientifique, de donner en 2015 à cet espace éditorial annuel un caractère ouvert et pluridisciplinaire, à l'opposé de toute délimitation monographique préétablie, ce qui revient à composer un numéro particulièrement riche et original, pourvu à la fois d'unités thématiques qui se sont tissées progressivement et d'articles varia.

Le résultat obtenu n'est donc pas un amas hétéroclite de textes en tout genre : le rassemblement de cette diversité de recherches d'horizons différents a permis de distinguer et d'ouvrir trois volets à dominante linguistique et traductologique pour le premier, didactique pour le second, littéraire pour le troisième, chacun contenant une variété de domaines dans le champ des Sciences du Langage et de la Communication. Ainsi, plusieurs foyers actifs d'études et de réflexions se sont naturellement forgés une place au sein de ce numéro et sont entrés en composition : analyse du discours, approche contrastive français/espagnol, phraséologie, traduction de textes de spécialité juridique, traduction et interprétation sociale, médiation linguistique, psychologie de la personnalité, pragmatique, Pensée complexe selon Edgar Morin, littérature « beur », Pensée d'Albert Camus.

ISSN 1961-9359